TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 248

40 PAGES

— MERCREDI 11 JANVIER 1978

La Turquie veut discuter avec la Grèce de l'avenir de Chypre

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS

75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'entente franco-ivoirienne

La visite de M. Valéry Giscard d'Estaing en Côte-d'Ivoire, du *11* au *15 janvier*, est le plus long déplacement officiel qu'il ait effectué en Afrique.

Comme lors du séjour qu'il fit en France en mai 1976, M. Félix Houphouët-Boigny se trouvera en accord total avec son hôte français. Les contacts entre les deux *chefs* d'État sont d'ailleurs nombreux, et, au cours de la seule année *1977*, le président de la République ivoirienne a rencontré M. Valéry Giscard d'Estaing à quatre reprises à Paris et une fois, en avril, à Dakar, à l'occasion de la conférence franco-africaine.

Les dirigeants français ont aujourd'hui oublié *l'éclat de juin* 1960. M. Houphouët-Boigny, qui ne partageait pas les vues du général de Gaulle sur l'évolution des rapports avec le Mali, avait alors exigé *l'indépendance immédiate* et inconditionnelle de son pays. Il attendit presque un an avant de conclure des accords de coopération avec l'ancienne métropole. Mais le chef de l'État ivoirien a lui aussi, depuis fort longtemps, su taire son amertume devant l'effritement d'une Communauté franco-africaine qui, contrairement à ses vœux les plus profonds, évoluait, sous la pression des événements, vers un groupement d'États indépendants.

La France et la Côte-d'Ivoire coopèrent étroitement, et la prospérité ivoirienne est considérée comme directement liée à cette coopération souvent qualifiée d'exemplaire. Quelles que puissent être *les critiques suscitées* par l'expérience ivoirienne, caractérisée par une option capitaliste sans équivoque, chacun admet que l'expansion économique de l'ancienne colonie française est sans égale en Afrique noire. Sur un continent en proie à de nombreux conflits, et dont les dirigeants doivent faire face à de sérieuses tensions internes, le pays aux destinées duquel préside depuis vingt ans M. Houphouët-Boigny représente un élément de stabilité exceptionnelle.

Près des deux tiers des Ivoiriens parlent français. Les ressortissants français installés en Côte-d'Ivoire sont plus de 45 000, dont 3 500 coopérants, chiffre qui représente la moitié du nombre total des coopérants français en service en Afrique au sud du Sahara. La France reste le premier fournisseur et le premier client de la Côte-d'Ivoire. Ce sont des groupes financiers français qui détiennent 40 % des investissements dans l'industrie ivoirienne et 50 % des investissements dans le commerce.

Même si quelques questions d'ordre *culturel*, concernant notamment *la francophonie*, doivent faire l'objet d'un examen approfondi entre MM. Giscard d'Estaing et Houphouët-Boigny, la coopération bilatérale ne constituera pas l'essentiel des conversations entre les deux chefs d'État. Les *questions* de politique internationale, notamment celles du Sahara occidental, de la corne orientale de l'Afrique et de la partie méridionale du continent noir, préoccupent très sérieusement dirigeants français et ivoiriens, qui partagent les mêmes vues sur le dogme de l'intangibilité des frontières africaines et sur le droit à la sécurité. Les multiples déclarations de M. Giscard d'Estaing sur « l'Afrique aux Africains » ont toujours rencontré *le plus large* écho à Abidjan. Le président de la République, qui mettra son *interlocuteur* au courant de ses dernières conversations parisiennes avec le président Carter, devrait sans difficulté définir une attitude commune face aux grands problèmes qui agitent le continent africain. Si trois entretiens en *tête à tête* sont prévus entre MM. Giscard d'Estaing et Houphouët-Boigny, ceux-ci seront moins l'occasion de discussions serrées que celle d'affirmer avec un éclat particulièrement solennel *l'entente* franco-ivoirienne.

(Lire nos informations page 4.)

L'austérité en Pologne

M. Gierek gradue les hausses de prix pour prévenir des troubles sociaux

M. Gierek a ouvert, lundi 9 janvier, au Palais de la culture à Varsovie, la conférence nationale du parti ouvrier unifié polonais. Les travaux de cette conférence doivent durer deux jours. Le premier secrétaire a dit qu'il faudrait augmenter les prix des produits alimentaires de base.

***Soucieux de prévenir des explosions, comme ce fut le cas* en 1970 et 1976, il a précisé que ces hausses seraient « graduelles » afin que le niveau de vie ne soit pas affecté. M. Gierek a annoncé également la mise en place de comités chargés de recueillir les doléances de la population contre la bureaucratie.**

Le gouvernement hongrois a, de son côté, décidé une augmentation de certains prix à la consommation.

De notre envoyé spécial

Varsovie. — *Ce n'est pas un bilan* de victoire que M. Edouard Gierek a dressé, le lundi 9 janvier, devant la deuxième conférence nationale du Parti ouvrier unifié (POUP), réunie à Varsovie pour faire le point de la politique suivie par la direction *du pays depuis le septième congrès,* en 1975. Ce ne pouvait être non plus, en dépit des « *sérieuses difficultés* » signalées dans le domaine socio-économique, un constat d'échec.

Le premier secrétaire a donc confirmé la « *justesse* » de la stratégie définie par le sixième congrès en 1971 et le septième congrès du parti pour améliorer le niveau de vie. En même temps, il n'a pas caché que les conditions intérieures et extérieures s'étaient détériorées ces deux dernières années, qui, a-t-il dit, « *n'ont pas été faciles* ».

Les causes de cette dégradation, *selon M. Gierek, sont les suivantes :* déficiences de la production agricole, qui aurait baissé de 3,5 % depuis 1975 ; effet néfaste de la récession dans les pays capitalistes ; insuffisance, enfin, des progrès de la gestion économique. En conséquence, *a-t-il dit, il n'a pas été possible,* malgré une croissance de la production industrielle de quelque 20 %, d'atteindre l'objectif prévu : l'augmentation du produit national pour la période 1976-1977. M. Gierek, qui, en général, est peu prodigue de chiffres, s'est abstenu de fournir *d'autres précisions.*

Quelle influence a eu cette situation sur les priorités socio-économiques fixées par le parti ? L'offre sur le marché s'est améliorée, a affirmé M. Gierek, grâce à une affectation de moyens largement supérieurs (plus 23 milliards de zlotys pour la seule année 1977) à ceux envisagés par le Plan pour la production de biens de consommation industriels et d'articles alimentaires. Mais, a-t-il ajouté, « *nous sommes encore incapables d'éliminer complètement les tensions, en particulier lorsque, à côté des causes objectives se manifestant sous la forme de pénurie de certains biens, ces tensions sont aggravées par des facteurs de nature psychologique, tels que la sensibilité aux rumeurs et à la course aux marchandises* ».

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 6.)

La campagne électorale de la majorité

Le R.P.R. s'inquiète du comportement de ses partenaires

Pour le R.P.R., le programme de Blois présenté par M. Raymond Barre contient des « éléments intéressants », mais sans plus ; il reste à certains égards insuffisant et ne saurait en aucune façon s'imposer aux formations de la majorité.

Le R.P.R. — dont les dirigeants se sont réunis lundi soir 8 janvier, après que M. Barre eut évoqué à Europe 1 le coût de ses objectifs d'action — est surtout mécontent du comportement électoral de ses partenaires et réclame la réunion urgente du comité de liaison de la majorité pour clarifier la situation.

Le premier ministre est, mercredi 11 janvier, l'invité de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2. C'est le lundi 16 janvier que M. Giscard d'Estaing réunit à déjeuner les personnalités et responsables des mouvements qui ont soutenu son action depuis son élection à la présidence de la République.

La conjoncture politique, marquée par la division des partis de gauche, incline les formations de la majorité à ne pas tomber dans les mêmes travers. Aussi, tout en cherchant à se distinguer de ses partenaires, le R.P.R. se garde-t-il de se présenter comme leur adversaire. Cela est apparu dans les commentaires nuancés qui ont suivi, lundi dans la soirée, la réunion du conseil politique du mouvement et du bureau politique du groupe parlementaire.

M. Chirac avait laissé à M. Guéna, délégué général, le soin de commenter publiquement le programme dit de Blois qu'a présenté M. Barre au nom du gouvernement et sous l'autorité du président de la République.

Le R.P.R. continue donc de se distinguer, sur deux plans, de la politique menée actuellement par le pouvoir. D'une part, il préconise une relance plus organisée de l'économie pour assurer le plein emploi ; d'autre part, il met en cause, par la voix de M. Couve de Murville, « *le sentiment général d'incertitude sur le rôle général de la France dans le domaine international* ». Il reproche aussi au président Carter — qui n'a pas rencontré M. Chirac lors de son passage à Paris — de s'être immiscé dans les affaires intérieures françaises.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 8.)

L'AFFAIRE DU VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Aux citoyens d'agir...

par DENIS PERIER-DAVILLE

Le plus regrettable dans cette affaire du vote des Français établis à l'étranger, c'est le comportement *du Parlement : avec la loi du 19 juillet 1977*, il a mis en place un système allant directement à l'encontre des principes fondamentaux du suffrage universel et qui, de ce fait, constitue une incitation quasi irrésistible à une manipulation des votes.

Ces principes traditionnels sont simples :

— L'électeur ne peut pas choisir son lieu de vote (1) ;

— Le vote est personnel. L'électeur doit, pour exercer son droit électoral, se rendre dans le bureau de vote où *il est inscrit.*

Or la loi du 19 juillet 1977 contient deux dispositions qui constituent des hérésies :

— Le Français établi à l'étranger peut choisir de s'inscrire dans une ville *de son choix* (ayant plus de trente mille habitants) ;

— Une même personne, mandataire, peut disposer de *cinq* procurations données par des électeurs établis à l'étranger. Un ménage peut ainsi avoir dix procurations. Pour peu qu'habitent au foyer des enfants majeurs, des ascendants, des beaux-parents, ce vote par procuration peut devenir une industrie à la chaîne...

(1) Il est obligatoirement inscrit dans la commune où il a son domi*cile réel, ou sur sa demande dans* celle où il figure pour la cinquième année consécutive au rôle des contributions directes communales (c'est-à-dire où il a une résidence secondaire).

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Le prix et la qualité

Il est parfaitement logique que M. Raymond Barre, qui est ferme sur les prix, fasse jouer la loi de la concurrence en affichant le tarif auquel il vendra le bonheur qu'il offre aux Français.

Certes, il est largement concurrentiel si l'on s'en tient aux coûts du marché, mais la défense du consommateur a d'autres exigences. Ce n'est jamais une bonne affaire que d'acheter une camelote bradée très au-dessous des cours généralement pratiqués. Rien ne coûte aussi cher que le bon marché.

Il importe donc, avant de faire le bon choix, de tester la solidité de l'article. Il faut aussi se montrer ferme sur la qualité.

ROBERT ESCARPIT.

Une série hebdomadaire du Monde

CITÉS GÉANTES

Les envoyés spéciaux et les *correspondants* du « *Monde* » *brossent chaque semaine* le portrait d'une mégapole d'aujourd'hui et des difficultés insurmontables ou tout au moins rarement surmontées que soulèvent ces immenses concentrations humaines.

Aujourd'hui :

Chicago ou l'urbanisme vertical

(Voir page 14 l'article d'ALAIN-MARIE CARRON.)

Le Brésil en démocratie relative

Le général Geisel, chef de l'État brésilien, vient de désigner le général Figueiredo « patron » du Service national de renseignements, comme son dauphin. Ce mode de succession autoritaire fournit une indication sur les limites de la « redémocratisation » promise, le 1er décembre dernier, par le président de la République. Notre envoyé spécial fait le point, dans une série d'articles dont nous commençons aujourd'hui la publication, sur la situation politique, économique et sociale dans ce grand pays latino-américain.

I. — Une question d'étoiles

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Brasilia. — Palais sculptés, plutôt que construits dans le marbre — Itamaraty : Chenonceaux du vingtième siècle ! ; avenues tirées au cordeau sur la terre rouge du *panalto* balayé par les vents ; ville sans pauvres apparents : sept cent mille personnes repoussées au-delà du cercle des collines, dans des cité satellites. Chacun à son poste, chaque *chose à sa place : militaires invisibles*, ministres affairés, étudiants tranquilles, ambassadeurs courtois ; au sud-est, le secteur des sports : tennis-club automobile-club, club nautique... ; à l'ouest, celui des *industries, non polluantes ; une* activité soutenue, mais bien réglée par le flux et le reflux, matins et après-midi, des *cohortes de fonctionnaires ;* trois pouvoirs, bien séparés, sur la place du même nom : la justice en ses palais, la loi sous ses coupoles, l'exécutif derrière ses façades de verre ; et, par-dessus tout cela, Dieu, bien entendu, vers qui s'ouvrent les doigts de béton orants de *l'émouvante* cathédrale de Niemeyer. Brasilia : rêve platonicien...

Cent nouveaux gratte-ciel pous*sent chaque jour aux quatre* coins du pays ; au nord, l'Amazonie pénétrée, défrichée, mise en lots ; après le boom du soja, *de nouveau le boom du café ;* des prospecteurs découvrent de la bauxite, de l'uranium — mais moins de pétrole ; — le plus grand barrage du monde se construit à Itaipu, sur le rio Parana ; plus de 3 millions de Brésiliens naissent chaque année : *ils seront près de 200 millions* en 2000 ; des usines poussent comme des champignons ; les bidonvilles plus vite encore ; qui est riche s'enrichit, qui est pauvre le demeurera certainement ; dix heures de travail par jour, et ensuite, vite ! au cours du soir : alphabétisation pour le balayeur, informatique pour l'employé de banque ; on allait oublier : cent mille personnes au stade Maracana, à Rio, pour chaque match de football, et, dans quelques jours, plusieurs millions dans la rue, pour le Carnaval... Le Brésil se rue à 200 à l'heure vers son imprévisible destin.

(Lire la suite page 7.)

D'une région à l'autre

LE TABLEAU ÉLECTORAL DE LA CORSE

(Lire page 10.)

« DEUX SIÈCLES CHEZ LUCIFER »

Clavel et l'ineffable

Maurice Clavel est passionné de Dieu, d'un Dieu qui ne serait enfermé dans aucun système, fût-il théologique. Aussi dit-il ne savoir en parler « *qu'à tort et à travers* », c'est-à-dire du fond de lui-même, *à partir* de *l'expérience vécue*. Récemment, il a calmé son impatience avec un détour par Socrate. Cette fois, dans « Deux Siècles chez Lucifer » son détour est le diable, c'est-à-dire l'histoire métaphysique des deux derniers siècles, l'histoire *plutôt de ces métaphysiciens qui* les ont faits : Fichte, Hegel, Marx et nietzsche. Glucksmann leur a *consacré* « *les Maîtres penseurs* ». C'est à lui que Clavel adresse cette longue lettre philosophique par son contenu bien qu'elle critique la philosophie ou plutôt la métaphysique, *mais qui a le ton, le style,* la présentation, d'une lettre. L'analyse critique des penseurs y est insérée comme dans un journal. Aussi, malgré des passages difficiles, peut-il la dédier « *aux humbles et aux petits* ». C'est à eux de se prononcer. *L'ensemble* est accessible à tous, à cause de la passion et de la foi qui le soutien*nent* et de *l'intimité* avec l'auteur qui s'établit dès les premières pages.

Pour faciliter et éclairer davantage encore cette lecture, Clavel part de Kant, sur lequel il s'appuie. Le problème est net : de ces « Maîtres penseurs » ou de Kant, qui est vrai ? Kant dénie à notre raison le droit et la possibilité de connaître l'Absolu — la Chose en soi, — réservant ce domaine à la foi. Il a dégagé lui-même l'idée directrice *de toute sa pensée : « J'ai limité le* Savoir pour faire place à la Foi. »

JEAN LACROIX.

(Lire la suite page 19.)

PROCHE-ORIENT

Pour faire accepter le maintien de ses colonies du Sinaï

Israël proposerait des rectifications mineures de la frontière avec l'Égypte

Le porte-parole du département d'Etat américain a exprimé, lundi 9 janvier, l'espoir que l'Egypte et Israël parviendront à régler le problème des colonies de peuplement juives dans le Sinaï. On laisse entendre à Washington qu'Israël serait disposé à envisager certaines « rectifications » de sa frontière de 1967 avec l'Egypte en échange du maintien des colonies agricoles juives du secteur de Rafah, dans le nord du Sinaï. Le tracé de cette frontière, relativement rectiligne entre le port d'Eilat et la bande de Gaza, deviendrait alors sinueux. Toutefois, les « rectifications » éventuelles seraient, précise-t-on de même source, « mineures et surtout symboliques ». Leur intérêt serait de permettre au président Sadate de faire état d'une compensation équitable.

D'après le quotidien israélien « Haaretz », la décision d'Israël de proposer des échanges de territoires avec l'Egypte a déjà été prise par le gouvernement israélien et sera soumise au comité militaire mixte dont les travaux commenceront mercredi au Caire. « Haaretz » écrit à ce propos : « Il s'agira d'une des propositions-clés d'Israël. Si les Egyptiens l'acceptent, elle devrait permettre la solution des problèmes que posent l'implantation dans le saillant de Rafah et de l'insistance israélienne pour maintenir quelques bases aériennes au Sinaï. » Le journal rappelle à cette occasion que le ministre des affaires étrangères égyptien, M. Mohamed Kamel, a déjà déclaré au cours d'une interview la semaine dernière que l'éventualité de rectifications frontalières mineures ne devrait pas être exclue.

Ce mardi matin, le président Sadate s'est efforcé de minimiser la tension suscitée par la décision de Jérusalem de maintenir et de renforcer ses colonies dans le Sinaï (« le Monde » du 10 janvier). Le président Sadate qui donnait une conférence de presse conjointe avec celle donnée par le chah d'Iran avant le départ du souverain pour Ryad, a déclaré qu'il n'était pas « prêt à se joindre à la bataille de déclarations, car la paix ne peut se réaliser par l'installation de points de peuplement sur la terre d'autrui ». Il a, d'autre part, démenti que M. Begin ait menacé de retirer son plan de paix si l'Egypte refusait le maintien des points d'implantation dans le Sinaï.

Le chah d'Iran a, pour sa part, déclaré à l'issue de ses entretiens avec le président Sadate, que « l'Egypte avait tendu la main à l'adversaire d'une manière très digne » et que « la balle se trouve maintenant dans l'autre camp ». Interrogé sur Jérusalem, le chah a déclaré : « Jérusalem est passé par plusieurs phases depuis 1947-1948. En tant que musulman, j'estime que les Lieux saints de l'Islam doivent être dirigés par les musulmans. »

● A BEYROUTH, M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., a vivement attaqué lundi le chah d'Iran, l'accusant d'œuvrer de concert avec le roi Hussein et le président Sadate en vue de faire obstruction à la création d'un Etat palestinien. S'adressant aux « comploteurs d'Assouan », il a déclaré : « L'Etat palestinien ne s'octroie pas, mais se forge par les armes. »

● A ROME, où M. Moshe Dayan est arrivé lundi en début d'après-midi pour une visite officielle de deux jours, le chef de la diplomatie israélienne a eu dans la soirée un premier entretien en tête à tête avec M. Arnaldo Forlani, ministre italien des affaires étrangères. Ce mardi, il devait rencontrer le président de la République, M. Giovanni Leone, et le président du conseil, M. Giulio Andreotti. — (A.P., U.P.I., A.F.P.)

● Deux missiles découverts pointés vers l'ambassade d'Israël à Bruxelles. — Deux missiles pointés vers l'ambassade d'Israël ont été découverts dimanche 8 janvier, a révélé lundi la police bruxelloise. Selon les enquêteurs, les deux engins, d'une longueur de 40 centimètres, sont de fabrication américaine. Ils étaient reliés à une batterie de mise à feu et étaient disposés sur un mur situé à près de 50 mètres de l'ambassade. Les policiers déclarent que le dispositif de mise à feu n'a pas fonctionné. Les auteurs de la tentative d'attentat n'auraient pas cherché à récupérer les missiles, que les artificiers ont fait exploser. — (A.P.).

CORRESPONDANCE

A propos de l'expulsion de deux Français

L'ambassade d'Israël à Paris nous écrit à propos de l'expulsion de deux collaborateurs de Témoignage chrétien *qui se rendaient à Jérusalem et Bethléem pour les fêtes de Noël* (le Monde *du 28 décembre)* :

Ce refus n'a d'autres motifs que des considérations de sécurité. Les autorités israéliennes ont eu des informations sur des liens entre ces deux personnes avec des organisations terroristes et notamment le Fath et le Front populaire démocratique pour la libération de la Palestine de M. Nayef Hawatmeh (qui par le passé a recruté en Europe en vue de perpétrer des actes de terrorisme en Israël). Selon ces informations, M. Gauthier a séjourné dans un camp d'une organisation terroriste dans un pays arabe.

EN DÉPIT DU RETOUR DE M. SALAH BITAR A DAMAS

L'hostilité persiste entre la Syrie et l'Irak

De notre correspondant

Beyrouth. — Malgré quelques signes positifs, — dont le plus évident a été le retour à Damas de M. Salah Bitar (*le Monde* du 30 décembre), dissident syrien, lié à la fraction du parti Baas au pouvoir à Bagdad, et vivant en exil depuis dix ans — la Syrie et l'Irak ne paraissent pas sur le point de se réconcilier. La volonté commune de faire échec au président Sadate n'est sans doute pas suffisante pour que ces deux pays, — et en particulier l'Irak — dépassent leurs querelles.

Les pressions pourtant se sont multipliées sur les dirigeants irakiens. Le président Kadhafi, de Libye, a, le premier, envoyé un émissaire à Bagdad. Le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, lui a emboîté le pas, réussissant à obtenir une présence irakienne « au sommet » de Tripoli. Mais pour Bagdad, ce ne fut qu'une occasion pour mieux se désolidariser de Damas, et accompagner son retentissant départ du « sommet » d'accusations renouvelées contre le régime syrien. Par la suite, la tournée de M. Boumediène, président algérien, au Proche-Orient, a d'abord fait croire qu'un rapprochement syro-irakien était encore possible. Elle a rapidement abouti en fait à une querelle générale, incluant les pays modérés du Golfe, l'Arabie Saoudite en tête, et même la Jordanie du roi Hussein, qui est loin de s'associer au front anti-Sadate.

Sauf développement imprévu, on ne s'attend d'ailleurs pas à une réunion prochaine d'un nouveau « sommet anti-redditionniste » sur le modèle de celui de Tripoli. Un tel « sommet », estime-t-on, ne serait possible que sous la pression des événements. Or, les difficultés du président Sadate, face à l'intransigeance israélienne, rendent cette pression beaucoup moins vive. Raison de plus pour que la réconciliation syro-irakienne demeure problématique.

L'U.R.S.S., enfin, agit de son côté sur Bagdad en vue d'atténuer son hostilité contre Damas, mais il paraît douteux que Moscou puisse obtenir des Irakiens davantage que l'acceptation de mettre une sourdine à leur féroce campagne antisyrienne.

C'est la presse de Koweït qui avait monté en épingle les possibilités de réconciliation syro-irakienne, allant jusqu'à annoncer que l'armée irakienne se déploierait en Syrie dans les prochaines semaines. Elle a pris prétexte du retour à Damas de M. Bitar, pour affirmer que le président Assad le chargerait de former un nouveau gouvernement en Syrie. (Cette éventualité est exclue, assure-t-on de source bien informée à Damas.)

Etrange querelle que celle des « deux Baas ». Deux fractions d'un même parti, dont la raison d'être est l'unité arabe, qui se trouvent au pouvoir depuis quinze ans en Syrie et dix ans en Irak ; c'est-à-dire dans les deux pays arabes les plus susceptibles de s'unir. Résultat : non seulement la Syrie et l'Irak ne s'unissent pas, mais ils s'opposent chaque jour un peu plus.

La palme de l'intransigeance revient cependant, sans conteste, à l'Irak. Les graves attentats imputés aux éléments pro-irakiens ont été nombreux à Damas au cours des deux dernières années (une dizaine contre un seul important à Bagdad). En outre, le président Assad a fait plusieurs ouvertures en direction des dirigeants irakiens. Or, ces derniers n'y ont jamais répondu.

LUCIEN GEORGE.

DIPLOMATIE

LE CONTRAT NUCLÉAIRE FRANCO-PAKISTANAIS

La presse d'Islamabad dénonce les « pressions » de Washington sur Paris

Islamabad (*A.F.P.*). — Les journaux pakistanais ont exprimé lundi 9 janvier l'espoir que la France ne reviendrait pas sur l'accord de 1974 sur la fourniture d'une usine de retraitement du combustible nucléaire.

Rappelant les informations selon lesquelles la France souhaite modifier l'usine pour la rendre moins proliférante et le refus du gouvernement pakistanais d'accéder à cette demande, plusieurs journaux critiquent les Etats-Unis et leurs « pressions » sur la France.

« *Cet accord n'est pas négociable, quelles que soient l'origine et la force des pressions exercées* », écrit le *Morning News* (gouvernemental). Pour le *Hurriet* (indépendant), « *il est incroyable qu'un pays comme la France puisse revenir sur sa signature* ». Le *Tamir* (proche de l'ancien premier ministre, M. Bhutto), écrit que, « *aucun gouvernement pakistanais ne peut revenir sur cet accord, qui a fait l'unanimité de la nation* ». Pour le *Nawai-Waquat* (adversaire de M. Bhutto), le responsable est Washington, « *qui a peur qu'en laissant le Pakistan acquérir cette technologie nouvelle, celle-ci ne s'étende au monde arabe* ».

La France n'est pas ouvertement critiquée, les journaux disant ignorer sa position officielle. Les quotidiens expriment cependant à l'unisson le souhait que Paris « *maintienne sa politique d'indépendance* » et livre l'usine. *Le Nawai-Waquat* écrit : « *C'est maintenant ou jamais* » qu'il faut la construire.

A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré lundi : « *La France honore les contrats qu'elle a signés. La finalité du contrat négocié depuis plusieurs années avec le Pakistan, c'est le retraitement des combustibles irradiés. Dans le cadre des efforts qui sont déployés à l'échelle mondiale pour éviter la prolifération de l'arme nucléaire, M. de Guiringaud a, dès le 9 septembre 1977, proposé à M. Aga Shahi, ministre des affaires étrangères du Pakistan, d'étudier une modification des plans de l'usine afin de permettre le retraitement des combustibles par des techniques ne dégageant pas de plutonium pur. Ce n'est pas avant quinze ou vingt ans en effet que le Pakistan pourrait utiliser un tel plutonium dans des surrégénérateurs ; par ailleurs, le gouvernement pakistanais a toujours affirmé qu'il ne cherchait pas à se procurer du plutonium à des fins militaires.* »

● ERRATUM. — Des lignes mal placées ont rendu incompréhensibles le début de la déclaration du Quai d'Orsay du lundi 9 janvier sur le contrat nucléaire. Il fallait lire : « *La France honore les contrats qu'elle a signés. La finalité du contrat, etc.* » (*le Monde* du 10 janvier).

● *Les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques (SALT)*, suspendues le 17 décembre 1977, ont repris lundi 9 janvier à Genève. Ces négociations, commencées le 22 novembre 1972, visent à limiter le nombre de fusées et de bombardiers intercontinentaux et de sous-marins nucléaires des deux pays. — (*A.F.P.*)

● *M. Nouira, premier ministre tunisien*, qui a été reçu lundi 9 janvier en fin de matinée par M. Giscard d'Estaing, a déclaré à sa sortie de l'Elysée que les relations franco-tunisiennes étaient « *au beau fixe* ». Sur la question du Proche-Orient, il a, d'autre part, estimé que les positions de la France et de la Tunisie étaient « *très rapprochées* ».

AFRIQUE

UN LIVRE DE PHILIPPE DECRAENE

L'expérience socialiste en Somalie

Avec la rébellion en Erythrée, la révolution éthiopienne, l'indépendance de Djibouti, et, pour finir, la guerre de l'Ogaden, la corne de l'Afrique s'est trouvée projetée depuis quelques années au premier plan de l'actualité. L'intérêt qu'elle suscite déborde largement le continent africain, *puisqu'aussi bien elle est devenue* l'enjeu d'une âpre lutte d'influence entre l'Est et l'Ouest.

Dans ce contexte, le livre de Philippe Decraene comble une lacune évidente. Il existe en français de nombreux ouvrages sur l'Ethiopie — ne seraient-ce que ceux de Jean *Doresse pour l'histoire et de Jean-*Marie Damblain pour les événements les plus récents, — et l'ancien Territoire des Afars et des Issas fait partie de l'aventure coloniale française sur laquelle les lectures ne font pas défaut. Par contre, sur la Somalie, la bibliographie en français *est d'une minceur qui confine à* l'inexistence.

C'est pourquoi l'auteur n'a pas manqué de rappeler les données géographiques, historiques et sociologiques dans lesquelles est venue s'inscrire l'expérience socialiste en*treprise par le général* Syaad Barre depuis 1969.

Le jeu des grandes puissances est venu bouleverser les données du conflit entre Addis-Abeba et Mogadiscio, qui tente de récupérer l'Ogaden par mouvement de libération interposé. Le problème est de *savoir si la Somalie*, « *lâchée* » par l'U.R.S.S. au profit de l'Ethiopie (autrefois protégée des Etats-Unis, mais devenue socialiste à son tour) va changer de régime... ou de dirigeants.

Le livre de Philippe Decraene est particulièrement précieux pour cet *exercice de prospective, car il ana*lyse en profondeur les raisons qui ont amené les militaires à leur option socialiste, et mesure le succès et la portée de leur expérience. Tout d'abord, il est clair que si le haut commandement de l'armée a pu si facilement s'imposer en 1969, c'est *parce que la démocratie parlemen*taire instaurée à l'indépendance avait sombré dans l'inefficacité et la *corruption. Il est évident aussi* que le régime actuel a su provoquer l'enthousiasme populaire : ainsi pour la campagne d'alphabétisation des nomades menée à bien par les élèves de l'enseignement secondaire mis en congé pour un an et expédiés dans les coins les plus reculés de la *brousse, ou pour les* travaux de fixation des dunes littorales de Shalambot, jugés trop dispendieux, voire irréalisable, par les experts, mais effectués par la population de Mogadiscio les dimanches et jours de fête. De même, le gouvernement a saisi l'occasion d'une sécheresse catas*trophique pour regrouper* les pasteurs les plus éprouvés et les reconvertir en agriculteurs ou en pêcheurs.

Cette *mobilisation* et cette discipline des masses pourra-t-elle se maintenir si l'équipe au pouvoir abandonne le socialisme scientifique au nom duquel elle a forgé, en 1976, un parti révolutionnaire *précisément* destiné à mieux les encadrer ? Philippe Decraene, quant à lui, juge que si les dirigeants somaliens « *venaient à estimer demain que le choix socialiste n'est plus utile à leur pays, il est hors de doute qu'ils renonceraient aussi aisément à l'expérience en cours qu'ils ont déjà renoncé à l'alliance avec l'Union soviétique* ».

En fait, l'avenir du régime actuel dépendra pour une large part de la fortune des armes. Le retour définitif de l'Ogaden dans le giron somalien constituerait sans doute pour le général Barre et ses compagnons la meilleure assurance pour l'avenir

CLAUDE VAUTHIER.

★ L'EXPERIENCE SOCIALISTE SOMALIENNE, par Philippe Decraene. Berger-Levrault. Collection « Tiers-Monde en bref ». 219 p.

Côte-d'Ivoire

M. Valéry Giscard d'Estaing est attendu mercredi à Abidjan pour une visite de cinq jours

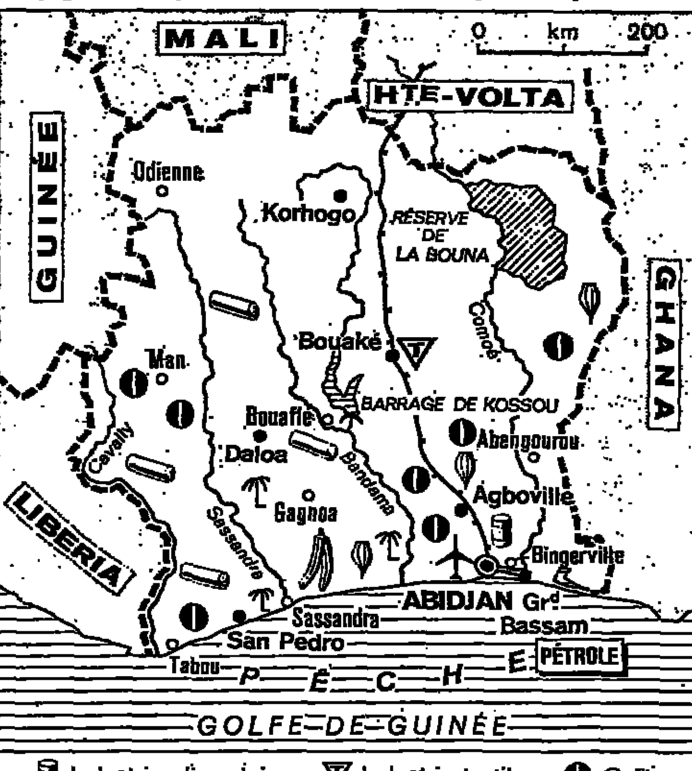
M. Giscard d'Estaing est attendu à Abidjan, le mercredi 11 janvier, pour une visite officielle de cinq jours en Côte-d'Ivoire.

Après un voyage à bord de Concorde, le chef de l'Etat et Mme Giscard d'Estaing arriveront à Port-Bouët, aéroport d'Abidjan, à 11 h. 30. Ils déjeuneront au palais présidentiel avant de se faire présenter les chefs de missions diplomatiques accrédités à Abidjan. A 20 heures, un dîner sera offert au palais par le président de la République ivoirienne et Mme Houphouët-Boigny.

Jeudi, M. Giscard d'Estaing recevra les clés de la ville d'Abidjan, puis il se rendra à l'Assemblée nationale, où il sera reçu par M. Philippe Yacé, président de l'Assemblée, et où il déjeunera en compagnie du président Houphouët-Boigny. En fin d'après-midi, une réception sera offerte à la résidence de France à la colonie française en Côte-d'Ivoire.

Vendredi, samedi et dimanche, le président et Mme Giscard d'Estaing séjourneront à Yamoussoukro, village natale de M. Houphouët-Boigny. Le président de la République aura plusieurs entretiens en tête à tête avec le chef de l'Etat ivoirien, en compagnie duquel il donnera dimanche une conférence de presse. M. Giscard d'Estaing regagnera Paris dans la soirée.

La délégation qui accompagnera le président de la République en Côte-d'Ivoire comportera notamment MM. Haby, ministre de l'éducation nationale ; Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et Journiac, conseiller technique à la présidence.



Le conflit du Sahara occidental

LE POLISARIO A PRÉSENTÉ A LA PRESSE DEUX ÉLÈVES-OFFICIERS D'ATAR DÉSERTEURS DE L'ARMÉE MAURITANIENNE

(De notre correspondant.)

Alger. — Le Polisario a présenté lundi 9 janvier à la presse deux élèves officiers mauritaniens de l'académie militaire d'Atar, Cheikh Ould Mohamed et Mohamed Ould Ahmed, qui ont rejoint le Front le 20 décembre.

Ils ont déclaré que parmi leurs cent trente-cinq camarades il y avait eu d'autres cas de désertion, certains élèves officiers ayant cherché refuge au Mali. Selon eux, une cinquantaine de sous-officiers et d'officiers déserteurs ont été emprisonnés à Nouakchott tandis que d'autres vivent dans la clandestinité.

Ils ont précisé qu'ils étaient encadrés à l'académie d'Atar par vingt et un instructeurs français, dirigés par le commandant Dupuis. Selon eux, il y aurait à Nouakchott quelque cent cinquante soldats et officiers français, dont plusieurs sont affectés à des postes importants au ministère de la défense, à la tête du 1er, du 2e et du 3e Bureau de différentes administrations.

Les deux élèves officiers, qui sont âgés de vingt-trois et dix-neuf ans, ont donné des détails sur l'importance croissante des forces marocaines dans le nord de la Mauritanie.

Le Monde

étranger

LES DIFFÉRENDS TERRITORIAUX EN ASIE

Le conflit entre le Cambodge et le Vietnam semble évoluer essentiellement sur le plan diplomatique

Le conflit entre le Vietnam et le Cambodge semble peu évoluer sur le plan militaire. En revanche, la guerre des communiqués se poursuit. Tandis que Hanoï continue à dénoncer les « crimes barbares » des Cambodgiens, Phnom-Penh revendique de nouvelles « victoires du peuple héroïque ». En fait, le conflit semble se poursuivre essentiellement sur le plan diplomatique. M. Ieng Sary a reçu, lundi 9 janvier, à Phnom-Penh, les ambassadeurs de Tanzanie, de Suède, d'Irak, du Danemark et de Finlande en poste à Pékin, qui font actuellement une « visite d'amitié » au Cambodge. Le ministre vietnamien des affaires étrangères achève à Bangkok sa tournée des capitales de l'ASEAN. L'attitude de la Chine, qui semble nuancée, pèsera sans doute lourd dans la partie diplomatique engagée.

LE POIDS DE L'HISTOIRE

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Les alliances réalisées entre divers gouvernements et mouvements de libération communistes pendant la seconde guerre d'Indochine ont volé en éclats à peine la paix rétablie... Et même, dans certains cas, avant. Les conflits *d'intérêts, planétaires ou régionaux*, la *géopolitique*, le *poids de l'histoire*, la ferveur des nationalismes et les divergences idéologiques : tout a joué pour accélérer cette atomisation.

Sur les ruines encore fumantes du *Vietnam, du Cambodge et du Laos*, d'autres « *impérialismes* » se sont bousculés pour prendre la place de l'impérialisme américain défait. Pékin dénonce aujourd'hui l'impérialisme et le déviationnisme de Moscou qui lui renvoie l'accusation avec la même régularité. Phnom-Penh part en guerre contre celui de Hanoï en Indochine, et lui prête même des visées hégémonistes sur l'ensemble du Sud-Est asiatique. Les pays de la région assistent avec inquiétude à ces querelles qui leur profitent momentanément, mais dont ils redoutent de faire les frais tôt ou tard.

La présence « *dans le même camp* », pendant la guerre, de la Chine et de l'Union soviétique ne les avait pas empêchées d'accentuer leur rivalité derrière cette solidarité de circonstance. Rivalité qui s'affirme désormais dans la région et sur tous les plans, plus encore que sur les autres continents.

De même, y eut-il jamais de véritable alliance autre que circonstancielle entre Hanoï et Phnom-Penh ? On peut aujourd'hui se poser la question. Certes, les Vietnamiens ont soutenu les révolutionnaires khmers avec l'aide qu'ils recevaient de Pékin et de Moscou, et aussi avec leurs propres troupes.

Mais les dirigeants khmers rouges paraissent avoir toujours gardé la conviction, évidente actuellement dans leurs propos, que les Nord-Vietnamiens, passée cette période de « solidarité » dont ils tiraient le plus grand avantage, chercheraient immanquablement à placer l'Indochine sous leur tutelle. Sans remonter le cours des siècles, on peut dater de la conférence de Genève, en 1954, *le début de la suspicion* des premiers communistes cambodgiens à l'égard du P.C. vietnamien.

Après s'être battus aux côtés du Vietminh contre les Français, ces communistes cambodgiens ont eu le sentiment d'avoir été abandonnés par Hanoï pour le plus grand bénéfice du prince Sihanouk. Dans son discours fleuve de septembre dernier, le secrétaire du P.C. cambodgien et premier ministre, M. Pol Pot, n'a pas omis de faire allusion à cette trahison.

Pendant la guerre même, des affrontements entre Khmers rouges et Nord-Vietnamiens ont été signalés, ainsi que l'élimination à partir de 1973 de cadres pro-vietnamiens. Dans le courant de l'année, à la suite des accords de Paris (signés entre Washington, Hanoï, le G.R.P. et Saigon) l'aide militaire du Nord-Vietnam aux Khmers rouges avait été sensiblement réduite. Début 1974, M. Khieu Samphan fit un long séjour à Pékin.

Les Chinois, qui donnaient l'asile et leur appui depuis 1970 au gouvernement en exil du prince Sihanouk, avaient alors accordé un supplément d'aide militaire aux révolutionnaires khmers. Moscou, pour sa part, continuait à maintenir une ambassade auprès du régime du maréchal Lon Nol. La situation ne devait guère changer, si ce n'est un peu plus encore au profit de Pékin, jusqu'à la chute de Phnom-Penh, le 17 avril 1975.

A peine victorieux, les dirigeants cambodgiens ont proclamé qu'ils avaient vaincu, eux, sans pactiser avec l'ennemi américain. Tout à leur offensive au Sud, les Nord-Vietnamiens avaient paru encaisser le coup sans broncher. Cependant un mois plus tard, immédiatement après la prise de Saigon, un premier conflit territorial les opposait aux Khmers pour la souveraineté de l'île de Poulo-Way dans le golfe de Thaïlande. On sait, maintenant, que les combats n'ont jamais cessé tout au long de la frontière commune ; en dépit de l'éviction du prince Sihanouk, Pékin a continué d'aider matériellement et de soutenir politiquement le régime de Phnom-Penh alors que, parallèlement, ses relations s'assombrissaient avec Hanoï.

L'affaire des îles Paracels

Il est vrai qu'un très gros nuage était survenu avant la fin de la guerre. Un geste qui venait désagréablement rappeler, là aussi, un passé mouvementé entre les empires de la Chine conquérante et les royaumes vietnamiens. Avec beaucoup d'à-propos, au regard de la suite des événements, la marine chinoise s'était emparée par la force, début 1974, des îles Paracels situées en mer de Chine du Sud et tenues par la marine de Saigon. Cela, Hanoï ne l'a jamais admis. De cette époque date une nouvelle faille profonde entre les deux voisins. Le Vietnam s'est heurté, semble-t-il, au refus obstiné de Pékin d'ouvrir des négociations sur ce litige de souveraineté.

D'autre part, malgré les efforts des Vietnamiens pour éviter d'être entraînés sur ce terrain, l'opposition se prolonge entre Hanoï et Pékin sur le plan idéologique. La théorie chinoise des « trois mondes », qui fait de l'U.R.S.S. l' « ennemi impérialiste numéro un », ne peut que mettre dans une situation inconfortable les dirigeants vietnamiens et aussi ceux du Laos.

Il paraît évident à de nombreux observateurs dans la région que Pékin a encouragé Phnom-Penh à une offensive diplomatique dans le Sud-Est asiatique pour tenter de couper l'herbe sous les pieds des Vietnamiens. Un mois après la visite chaleureuse de M. Pol Pot à Pékin, le Cambodge, jusqu'alors replié sur lui-même, faisait en l'espace de deux semaines figure de plaque tournante diplomatique. Le premier ministre birman, M. Ne Win, le ministre *malaisien des affaires étrangères*, M. Rithauddeen, un vice-premier ministre chinois, M. Cheng Yungkuei, et, enfin, le prince Souphanouvong, chef de l'Etat laotien, s'y sont succédé en décembre.

Les Vietnamiens ont répliqué avec un temps de retard initial, mais en sortant le grand jeu. Dès novembre, ils avaient saisi au vol l'offre de détente faite par le général Kriangsak, nouveau premier ministre thaïlandais. La « normalisation » des relations a été conduite tambour battant. Le rétablissement de liens économiques et commerciaux est dans l'air. A l'échelon de la région, M. Nguyen Duy Trinh, ministre des affaires étrangères de Hanoï, a entrepris la tournée des capitales des pays de l'ASEAN (*le Monde* du 10 janvier), qui regroupe plusieurs pays anticommunistes (Indonésie Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande). Paradoxalement, la détente en Asie du Sud-Est doit beaucoup au regain de tension en Indochine...

R.-P. PARINGAUX.

Pékin adopte une attitude plus nuancée

De notre correspondant

Pékin. — Une légère évolution se dessine dans l'attitude chinoise au sujet du conflit khméro-vietnamien. L'agence Chine nouvelle a en effet donné, lundi 9 janvier, une présentation des dernières déclarations de Phnom-Penh et de Hanoï beaucoup plus équilibrée que la semaine précédente. Pour la première fois, notamment, l'agence chinoise mentionne les accusations précises portées par le Vietnam contre le Kampuchéa démocratique et fait ainsi état d'« *intrusions répétées* » des forces armées cambodgiennes en territoire vietnamien.

Il est possible que ce souci nouveau d'équilibre fasse suite à une démarche de l'ambassadeur du Vietnam à Pékin, qui a exprimé récemment au ministère des affaires étrangères son étonnement devant la présentation des faits donnée par la presse chinoise les 1er et 2 janvier.

Très rares sont les diplomates qui ont réussi jusqu'à présent à engager sur le conflit khméro-vietnamien une conversation sérieuse avec leurs interlocuteurs officiels chinois. Ceux qui y sont parvenus, en particulier les représentants d'un pays socialiste européen non aligné, rapportent cependant que l'attitude de la Chine telle qu'elle leur a été présentée leur a paru très prudente. Selon ces sources, Pékin mettrait essentiellement l'accent sur la nécessité de l'ouverture rapide de négociations entre les deux parties.

Ce point de vue ne contredit pas les toutes premières déclarations chinoises. Mais il se concilie difficilement avec le soutien, au moins tacite, accordé aux positions cambodgiennes — qui fixent comme préalable aux pourparlers le retrait des forces vietnamiennes au-delà de frontières dont le tracé fait précisément l'objet de contestations.

A l'exception des deux extraits de communiqués diffusés, lundi soir, par *Chine nouvelle*, la presse pékinoise reste pour sa part remarquablement silencieuse sur toute l'affaire. Avec un aplomb parfait, *le Quotidien du peuple* a même publié, lundi, un bref article sur les progrès des cultures rizicoles dans les régions orientales du Cambodge, où l'on chercherait en vain la moindre allusion à des combats en cours dans les mêmes secteurs.

Certains observateurs interprètent cependant cette discrétion comme un signe supplémentaire de prudence et n'excluent pas que la diplomatie chinoise — peut-être parce que les objectifs qu'elle s'était fixés sont considérés comme atteints — joue dorénavant un rôle modérateur dans le conflit.

ALAIN JACOB.

La question des îles Kouriles est au centre des entretiens du ministre japonais des affaires étrangères avec les dirigeants soviétiques

M. Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères, en visite à Moscou, devait être reçu par M. Kossyguine ce mardi 10 janvier, M. Brejnev ayant de nouveau, dit-on, la grippe. Le contentieux sur les îles Kouriles, dont le Japon demande la restitution par l'U.R.S.S., et la signature d'un traité d'amitié entre Tokyo et Pékin sont au centre des entretiens de M. Sonoda avec ses hôtes soviétiques. La presse chinoise, commentant cette visite, réaffirme le soutien de la Chine au Japon pour la restitution des « territoires japonais occupés par l'U.R.S.S. ».

De notre correspondant

Tokyo. — M. Fukuda, premier ministre, qui a formé à la fin de novembre un nouveau cabinet, commence l'année par une offensive diplomatique. Son ministre des affaires étrangères, M. Sonoda, se rendra dans trois pays arabes et en Iran après sa visite à Moscou. Parallèlement à ces visites s'ouvrent, à partir du 12 janvier, avec l'arrivée à Tokyo de M. Strauss, conseiller du président Carter pour les affaires économiques, les négociations nippo-américaines visant à régler le différend commercial entre les deux pays. Enfin, Tokyo a annoncé à plusieurs reprises, ces dernières semaines, son intention de reprendre au plus tôt, avec Pékin, les pourparlers sur la question d'un traité de paix qui sont dans l'impasse depuis plus d'un an.

Cette question reste néanmoins, pour l'instant, en pointillé, aucun développement majeur n'étant intervenu. En revanche, un compromis devrait être trouvé avec les Américains sur les questions commerciales, comme le laisse présager la venue à Tokyo de M. Strauss qui, par le passé, avait toujours déclaré qu'il ne se déplacerait pas à moins d'être certain de parvenir à un accord avec les Japonais.

Alors que la visite de M. Sonoda au Proche-Orient ne présente pas de difficultés et vise surtout à renforcer les liens du Japon avec ses fournisseurs de pétrole — et à sonder les Arabes sur l'opportunité d'une éventuelle visite en mai de M. Fukuda, — les pourparlers nippo-soviétiques s'annoncent beaucoup plus épineux.

C'est la première fois depuis 1975 qu'ont lieu à nouveau les consultations ministérielles « régulières » nippo-soviétiques. Au cours des deux années écoulées, en effet, une série d'événements plus ou moins graves avait provoqué l'ajournement de ces rencontres : l'expulsion, en mai 1976, du correspondant à Tokyo de l'agence de presse soviétique Novosti, soupçonné d'espionnage, puis l'arrestation à Moscou, en juillet de la même année, de deux hommes d'affaires japonais accusés de distribuer des pots-de-vin avaient notamment provoqué une tension entre Tokyo et Moscou. Celle-ci a culminé, en septembre 1976, avec la défection d'un pilote de Mig-25 qui, après s'être posé au Japon, a demandé asile aux Etats-Unis et, en 1977, avec les problèmes causés par l'extension à 200 milles des zones de pêches soviétiques.

Cette dernière question a remis à l'ordre du jour un différend majeur entre les deux pays : celui des quatre îles sud de l'archipel des Kouriles (au nord de Hokkaïdo, île septentrionale du Japon) occupées depuis la guerre par l'U.R.S.S. mais revendiquées par Tokyo. Un accord provisoire sur les pêches n'a pu intervenir cet été que sur la base d'une séparation de la question territoriale de celle des quotas de prises japonaises dans les zones de 200 milles soviétiques. La première question n'en demeure pas moins le principal obstacle à la signature d'un accord définitif sur les pêches et, d'une manière générale, au développement des bonnes relations entre les deux pays.

Le rôle du pétrole

Bien qu'ils aient établi des liens diplomatiques en 1956, le Japon et l'U.R.S.S. n'ont jamais pu s'entendre sur un traité de paix à cause du différend sur les îles. M. Sonoda voudrait, comme préalable à toutes négociations, que Moscou précise ses vues actuelles sur la déclaration qu'avait faite, en 1973, M. Brejnev au premier ministre japonais d'alors, M. Tanaka, et selon laquelle, parmi les « *questions à régler avant la conclusion d'un traité de paix* », figurait celle des Kouriles. Par la suite, Moscou a toujours affirmé que l'interprétation japonaise était erronée : pour le Kremlin, en effet, il n'y a pas, depuis la guerre, de problème territorial pendant entre le Japon et l'U.R.S.S. Il est peu vraisemblable, cette fois encore, que les Japonais obtiennent satisfaction.

Les Soviétiques, apparemment sensibles aux déclarations japonaises sur la reprise prochaine des négociations avec Pékin, cherchent à dissuader Tokyo de signer avec la Chine un traité de paix incluant la clause « anti-hégémonie », bien entendu, dans l'esprit des Chinois, dirigée contre l'U.R.S.S. Pour les *Japonais, cette clause n'est en rien* tournée contre l'U.R.S.S. en particulier : « *Même si la Chine poursuit ce but,* disent-ils, *ce n'est pas le nôtre* ».

L'U.R.S.S., inquiète de l'accord commercial sino-japonais à long terme qui devrait être signé incessamment (il aurait dû l'être en novembre), a désormais un atout sérieux : la découverte en octobre dernier au large de la presqu'île des Sakhalines de gisements pétroliers — peut-être les plus importants d'Asie. L'exploration est menée depuis quatre ans par une « *Joint Venture* » nippo-soviétique : Sakhalines Oil Development Cooperation Co. (SODEKO). Aux termes d'un accord intervenu en 1975, les Japonais, qui ont prêté 150 millions de dollars à l'U.R.S.S. pour la prospection, ont droit à la moitié du pétrole produit à un prix inférieur de 8 % au cours mondial sur une période de dix ans. Selon les experts, les gisements des Sakhalines ne pourront pas être exploités avant deux ou trois ans. Il reste que le pétrole qui en provient est de qualité supérieure à celui produit par la Chine : les difficultés de raffinage de celui-ci ont jusqu'à présent fait hésiter les Japonais à s'engager à en acheter d'importantes quantités.

Bien que les projets de développement de la Sibérie n'aient guère progressé ces derniers temps, c'est néanmoins dans le domaine économique que des progrès peuvent être attendus. Japonais et Soviétiques sont notamment décidés à créer, à la suite de la visite de M. Sonoda, un comité ministériel mixte chargé des affaires économiques qui se réunira chaque année.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● Mlle GANDHI MARINOVA, infirmière de l'Alliance missionnaire évangélique, a été enlevée par des hommes armés dans la nuit du 26 au 27 décembre 1977, à Lomolo, dans le sud-ouest de l'Angola, a annoncé, lundi 9 janvier, le service de presse protestant romand à Lausanne. Un infirmier angolais et sa famille ont également été enlevés et tous les médicaments du dispensaire emportés. Des guérilleros de l'Unita opéreraient dans la région. — *(A.F.P.)*

Argentine

● L'UNION DES JOURNALISTES ARGENTINS en France (UPARF) annonce l'enlèvement, le 24 décembre dernier de Mme Susana Lugones, ancienne collaboratrice de *la Opinion*, *Noticias*, *Crisis* et *Siete dias*. Selon l'UPARF, Mme Lugones est la quarantième journaliste disparue depuis le coup d'Etat du 24 mars 1976 ; vingt-neuf autres sont morts, soixante-dix sont prisonniers et quatre cents sont en exil.

Maroc

● M. JAMES SCHLESINGER, secrétaire américain à l'énergie, est arrivé lundi soir 9 janvier à Marrakech, venant de Washington, pour une visite officielle de deux jours au Maroc. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● UN HAUT FONCTIONNAIRE DE BERLIN-OUEST a été arrêté, dimanche 8 janvier, par les services de sécurité est-allemands en un point de la R.D.A. qui n'a pas été précisé. L'agence officielle A.D.N., qui a annoncé, lundi, cette arrestation, précise qu'il s'agit de M. Günther Weinhold, accusé d'espionnage au profit de la R.F.A. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● LE GOUVERNEMENT DE BONN a rejeté, lundi soir 9 janvier, une nouvelle note de protestation émise par les autorités est-allemandes à la suite de la publication, par le *Spiegel* (*le Monde* des 3 et 10 janvier), d'un document que l'hebdomadaire présente comme le manifeste de dissidents du parti communiste de R.D.A. M. Wischnewski, ministre chargé de missions spéciales auprès de la chancellerie fédérale, a notamment assuré au représentant de la R.D.A. que Bonn « *n'avait rien à voir avec la parution de cet article, dont les autorités ignorent les sources* », et que « *la liberté de la presse tenait une grande place dans la Constitution de la R.F.A.* ». — *(A.F.P.)*

● LE MINISTERE DE LA JUSTICE DE BONN a annoncé, le 6 janvier, qu'après plusieurs mois d'enquête et l'examen des documents communiqués par l'administration des Etats-Unis, il n'y avait pas de preuve que des personnes ou des partis politiques de la République fédérale aient touché des pots-de-vin de la firme américaine Lockheed. Durant la campagne électorale de 1976, les sociaux-démocrates et le chancelier Brandt avaient attaqué l'ancien ministre de la défense, M. Strauss. Le S.P.D. suggérait que le parti chrétien-social de Bavière et son leader auraient, vers la fin des années 50, reçu quelque 40 millions de deutschemarks de Lockheed afin d'encourager l'achat, par la République fédérale, de Starfighter.

M. Strauss et ses amis vont tenter de démontrer que leurs adversaires du S.P.D. les ont diffamés afin d'assurer la victoire de la coalition sociale-libérale en 1976. — *(Corresp.)*

Rhodésie

● QUATRE MEMBRES D'UNE MEME FAMILLE BLANCHE, dont une femme et un enfant, ont été tués, lundi 9 janvier, par les nationalistes rhodésiens, dans la région de Salisbury, annonce le commandement militaire rhodésien. — *(Reuter.)*

Tunisie

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons écrit que M. Habib Achour est allé à Tripoli à la veille de la réunion du conseil national de l'U.G.T.T. (*Le Monde* du 10 janvier). En fait, c'est un membre du bureau exécutif de la centrale qui a fait ce voyage et a signé un communiqué commun avec les syndicats libyens pour soutenir les thèses du « Front de la fermeté ». L'U.G.T.T. a ensuite diffusé une mise au point pour affirmer qu'« *il n'existe aucun désaccord* », ni « *aucune divergence de vues* » entre elle et le gouvernement sur le problème du Proche-Orient. *(Le Monde* daté 8-9 janvier.)

PROCHE-ORIENT

Pour faire accepter le maintien de ses colonies du Sinaï

Israël proposerait des rectifications mineures de la frontière avec l'Égypte

Le porte-parole du département d'Etat américain a exprimé, lundi 9 janvier, l'espoir que l'Egypte et Israël parviendront à régler le problème des colonies de peuplement juives dans le Sinaï. On laisse entendre à Washington qu'Israël serait disposé à envisager certaines « rectifications » de sa frontière de 1967 avec l'Egypte en échange du maintien des colonies agricoles juives du secteur de Rafah, dans le nord du Sinaï. Le tracé de cette frontière, relativement rectiligne entre le port d'Eilat et la bande de Gaza, deviendrait alors sinueux. Toutefois, les « rectifications » éventuelles seraient, précise-t-on de même source, « mineures et surtout symboliques ». Leur intérêt serait de permettre au président Sadate de faire état d'une compensation équitable.

D'après le quotidien israélien « Haaretz », la décision d'Israël de proposer des échanges de territoires avec l'Egypte a déjà été prise par le gouvernement israélien et sera soumise au comité militaire mixte dont les travaux commenceront mercredi au Caire. « Haaretz » écrit à ce propos : « Il s'agira d'une des propositions-clés d'Israël. Si les Egyptiens l'acceptent, elle devrait permettre la solution des problèmes que posent l'implantation dans le saillant de Rafah et de l'insistance israélienne pour maintenir quelques bases aériennes au Sinaï. » Le journal rappelle à cette occasion que le ministre des affaires étrangères égyptien, M. Mohamed Kamel, a déjà déclaré au cours d'une interview la semaine dernière que l'éventualité de rectifications frontalières mineures ne devrait pas être exclue.

Ce mardi matin, le président Sadate s'est efforcé de minimiser la tension suscitée par la décision de Jérusalem de maintenir et de renforcer ses colonies dans le Sinaï (« le Monde » du 10 janvier). Le président Sadate qui donnait une conférence de presse conjointe avec celle donnée par le chah d'Iran avant le départ du souverain pour Ryad, a déclaré qu'il n'était pas « prêt à se joindre à la bataille de déclarations, car la paix ne peut se réaliser par l'installation de points de peuplement sur la terre d'autrui ». Il a, d'autre part, démenti que M. Begin ait menacé de retirer son plan de paix si l'Egypte refusait le maintien des points d'implantation dans le Sinaï.

Le chah d'Iran a, pour sa part, déclaré à l'issue de ses entretiens avec le président Sadate, que « l'Egypte avait tendu la main à l'adversaire d'une manière très digne » et que « la balle se trouve maintenant dans l'autre camp ». Interrogé sur Jérusalem, le chah a déclaré : « Jérusalem est passé par plusieurs phases depuis 1947-1948. En tant que musulman, j'estime que les Lieux saints de l'Islam doivent être dirigés par les musulmans. »

● A BEYROUTH, M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., a vivement attaqué lundi le chah d'Iran, l'accusant d'œuvrer de concert avec le roi Hussein et le président Sadate en vue de faire obstruction à la création d'un Etat palestinien. S'adressant aux « comploteurs d'Assouan », il a déclaré : « L'Etat palestinien ne s'octroie pas, mais se forge par les armes. »

● A ROME, où M. Moshe Dayan est arrivé lundi en début d'après-midi pour une visite officielle de deux jours, le chef de la diplomatie israélienne a eu dans la soirée un premier entretien en tête à tête avec M. Arnaldo Forlani, ministre italien des affaires étrangères. Ce mardi, il devait rencontrer le président de la République, M. Giovanni Leone, et le président du conseil, M. Giulio Andreotti. — (A.P., U.P.I., A.F.P.)

● *Deux missiles découverts pointés vers l'ambassade d'Israël à Bruxelles.* — Deux missiles pointés vers l'ambassade d'Israël ont été découverts dimanche 8 janvier, a révélé lundi la police bruxelloise. Selon les enquêteurs, les deux engins, d'une longueur de 40 centimètres, sont de fabrication américaine. Ils étaient reliés à une batterie de mise à feu et étaient disposés sur un mur situé à près de 50 mètres de l'ambassade. Les policiers déclarent que le dispositif de mise à feu n'a pas fonctionné. Les auteurs de la tentative d'attentat n'auraient pas cherché à récupérer les missiles, que les artificiers ont fait exploser. — (A.P.).

CORRESPONDANCE

A propos de l'expulsion de deux Français

L'ambassade d'Israël à Paris nous écrit à propos de l'expulsion de deux collaborateurs de Témoignage chrétien *qui se rendaient à Jérusalem et Bethléem pour les fêtes de Noël* (le Monde du *28 décembre)* :

Ce refus n'a d'autres motifs que des considérations de sécurité. Les autorités israéliennes ont eu des informations sur des liens entre ces deux personnes avec des organisations terroristes et notamment le Fath et le Front populaire démocratique pour la libération de la Palestine de M. Nayef Hawatmeh (qui par le passé a recruté en Europe en vue de perpétrer des actes de terrorisme en Israël). Selon ces informations, M. Gauthier a séjourné dans un camp d'une organisation terroriste dans un pays arabe.

EN DÉPIT DU RETOUR DE M. SALAH BITAR A DAMAS

L'hostilité persiste entre la Syrie et l'Irak

De notre correspondant

Beyrouth. — Malgré quelques signes positifs, — dont le plus évident a été le retour à Damas de M. Salah Bitar (*le Monde* du 28 décembre), dissident syrien, lié à la fraction du parti Baas au pouvoir à Bagdad, et vivant en exil depuis dix ans — la Syrie et l'Irak ne paraissent pas sur le point de se réconcilier. La volonté commune de faire échec au président Sadate n'est sans doute pas suffisante pour que ces deux pays, — et en particulier l'Irak — dépassent leurs querelles.

Les pressions pourtant se sont multipliées sur les dirigeants irakiens. Le président Kadhafi, de Libye, a, le premier, envoyé un émissaire à Bagdad. Le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, lui a emboîté le pas, réussissant à obtenir une présence irakienne « au sommet » de Tripoli. Mais pour Bagdad, ce ne fut qu'une occasion pour mieux se désolidariser de Damas, et accompagner son retentissant départ du « sommet » d'accusations renouvelées contre le régime syrien. Par la suite, la tournée de M. Boumediène, président algérien, au Proche-Orient, a d'abord fait croire qu'un rapprochement syro-irakien était encore possible. Elle a rapidement abouti en fait à une querelle générale, incluant les pays modérés du Golfe, l'Arabie Saoudite en tête, et même la Jordanie du roi Hussein, qui est loin de s'associer au front anti-Sadate.

Sauf développement imprévu, on ne s'attend d'ailleurs pas à une réunion prochaine d'un nouveau « sommet anti-redditionniste » sur le modèle de celui de Tripoli. Un tel « sommet », estime-t-on, ne serait possible que sous la pression des événements. Or, les difficultés du président Sadate, face à l'intransigeance israélienne, rendent cette pression beaucoup moins vive. Raison de plus pour que la réconciliation syro-irakienne demeure problématique.

L'U.R.S.S., enfin, agit de son côté sur Bagdad en vue d'atténuer son hostilité contre Damas, mais il paraît douteux que Moscou puisse *obtenir* des Irakiens davantage que l'acceptation de mettre une sourdine à leur féroce campagne antisyrienne.

C'est la presse de Koweït qui avait monté en épingle les possibilités de réconciliation syro-irakienne, allant jusqu'à annoncer que l'armée irakienne se déploierait en Syrie dans les prochaines semaines. Elle a pris prétexte du retour à Damas de M. Bitar, pour affirmer que le président Assad le chargerait de former un nouveau gouvernement en Syrie. (Cette éventualité est exclue, assure-t-on de source bien informée à Damas.)

Etrange querelle que celle des « deux Baas ». Deux fractions d'un même parti, dont la raison d'être est l'unité arabe, qui se trouvent au pouvoir depuis quinze ans en Syrie et dix ans en Irak ; c'est-à-dire dans les deux pays arabes les plus susceptibles de s'unir. Résultat : non seulement la Syrie et l'Irak ne s'unissent pas, mais ils s'opposent chaque jour un peu plus.

La palme de l'intransigeance revient cependant, sans conteste, à l'Irak. Les graves attentats imputés aux éléments pro-irakiens ont été nombreux à Damas au cours des deux dernières années (une dizaine contre un seul important à Bagdad). En outre, le président Assad a fait plusieurs ouvertures en direction des dirigeants irakiens. Or, ces derniers n'y ont jamais répondu.

LUCIEN GEORGE.

DIPLOMATIE

LE CONTRAT NUCLÉAIRE FRANCO-PAKISTANAIS

La presse d'Islamabad dénonce les « pressions » de Washington sur Paris

Islamabad (*A.F.P.*). — Les journaux pakistanais ont exprimé lundi 9 janvier l'espoir que la France ne reviendrait pas sur l'accord de 1974 sur la fourniture d'une usine de retraitement du combustible nucléaire.

Rappelant les informations selon lesquelles la France souhaite modifier l'usine pour la rendre moins proliférante et le refus du gouvernement pakistanais d'accéder à cette demande, plusieurs journaux critiquent les Etats-Unis et leurs « pressions » sur la France.

« *Cet accord n'est pas négociable, quelles que soient l'origine et la force des pressions exercées* », écrit le *Morning News* (gouvernemental). Pour le *Hurriet* (indépendant), « *il est incroyable qu'un pays comme la France puisse revenir sur sa signature* ». Le *Tamir* (proche de l'ancien premier ministre, M. Bhutto), écrit que, « *aucun gouvernement pakistanais ne peut revenir sur cet accord, qui a fait l'unanimité de la nation* ». Pour le *Nawai-Waquat* (adversaire de M. Bhutto), le responsable est Washington, « *qui a peur qu'en laissant le Pakistan acquérir cette technologie nouvelle, celle-ci ne s'étende au monde arabe* ».

La France n'est pas ouvertement critiquée, les journaux disant ignorer sa position officielle. Les quotidiens expriment cependant à l'unisson le souhait que Paris « *maintienne sa politique d'indépendance* » et livre l'usine. Le *Nawai-Waquat* écrit : « *C'est maintenant ou jamais* » qu'il faut la construire.

A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré lundi : « *La France honore les contrats qu'elle a signés. La finalité du contrat négocié depuis plusieurs années avec le Pakistan, c'est le retraitement des combustibles irradiés. Dans le cadre des efforts qui sont déployés à l'échelle mondiale pour éviter la prolifération de l'arme nucléaire, M. de Guiringaud a, dès le 9 septembre 1977, proposé à M. Aga Shahi, ministre des affaires étrangères du Pakistan, d'étudier une modification des plans de l'usine afin de permettre le retraitement des combustibles par des techniques ne dégageant pas de plutonium pur. Ce n'est pas avant quinze ou vingt ans en effet que le Pakistan pourrait utiliser un tel plutonium dans des surrégénérateurs ; par ailleurs, le gouvernement pakistanais a toujours affirmé qu'il ne cherchait pas à se procurer du plutonium à des fins militaires.* »

● ERRATUM. — Des lignes mal placées ont rendu incompréhensibles le début de la déclaration du Quai d'Orsay du lundi 9 janvier sur le contrat nucléaire. Il fallait lire : « *La France honore les contrats qu'elle a signés. La finalité du contrat, etc.* » (*le Monde* du 10 janvier).

● *Les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques (SALT)*, suspendues le 17 décembre 1977, ont repris lundi 9 janvier à Genève. Ces négociations, commencées le 22 novembre 1972, visent à limiter le nombre de fusées et de bombardiers intercontinentaux et de sous-marins nucléaires des deux pays. — *(A.F.P.)*

● *M. Nouira, premier ministre tunisien*, qui a été reçu lundi 9 janvier en fin de matinée par M. Giscard d'Estaing, a déclaré à sa sortie de l'Elysée que les relations franco-tunisiennes étaient « *au beau fixe* ». Sur la question du Proche-Orient, il a, d'autre part, estimé que les positions de la France et de la Tunisie étaient « *très rapprochées* ».

AFRIQUE

UN LIVRE DE PHILIPPE DECRAENE

L'expérience socialiste en Somalie

Avec la rébellion en Erythrée, la révolution éthiopienne, l'indépendance de Djibouti, et, pour finir, la guerre de l'Ogaden, la corne de l'Afrique s'est trouvée projetée depuis quelques années au premier plan de l'actualité. L'intérêt qu'elle suscite déborde largement le continent africain, puisqu'aussi bien elle est devenue l'enjeu d'une âpre lutte d'influence entre l'Est et l'Ouest.

Dans ce contexte, le livre de Philippe Decraene comble une lacune évidente. Il existe en français de nombreux ouvrages sur l'Ethiopie — ne seraient-ce que ceux de Jean Doresse pour l'histoire et de Jean-Marie Dambiain pour les événements les plus récents, — et l'ancien Territoire des Afars et des Issas fait partie de l'aventure coloniale française sur laquelle les lectures ne font pas défaut. Par contre, sur la Somalie, la bibliographie en français est d'une minceur qui confine à l'inexistence.

C'est pourquoi l'auteur n'a pas manqué de rappeler les données géographiques, historiques et sociologiques dans lesquelles est venue s'inscrire l'expérience socialiste entreprise par le général Syaad Barre depuis 1969.

Le jeu des grandes puissances est venu bouleverser les données du conflit entre Addis-Abeba et Mogadiscio, qui tente de récupérer l'Ogaden par mouvement de libération interposé. Le problème est de savoir si la Somalie, « lâchée » par l'U.R.S.S. au profit de l'Ethiopie (autrefois protégée des Etats-Unis, mais devenue socialiste à son tour) va changer de régime... ou de dirigeants.

Le livre de Philippe Decraene est particulièrement précieux pour cet exercice de prospective, car il analyse en profondeur les raisons qui ont amené les militaires à leur option socialiste, et mesure le succès et la portée de leur expérience. Tout d'abord, il est clair que si le haut commandement de l'armée a pu si facilement s'imposer en 1969, c'est parce que la démocratie parlementaire instaurée à l'indépendance avait sombré dans l'inefficacité et la corruption. Il est évident aussi que le régime actuel a su provoquer l'enthousiasme populaire : ainsi pour la campagne d'alphabétisation des nomades menée à bien par les élèves de l'enseignement secondaire mis en congé pour un an et expédiés dans les coins les plus reculés de la brousse, ou pour les travaux de fixation des dunes littorales de Shalambot, jugés trop dispendieux, voire irréalisable, par les experts, mais effectués par la population de Mogadiscio les dimanches et jours de fête. De même, le gouvernement a saisi l'occasion d'une sécheresse catastrophique pour regrouper les pasteurs les plus éprouvés et les reconvertir en agriculteurs ou en pêcheurs.

Cette mobilisation et cette discipline des masses pourra-t-elle se maintenir si l'équipe au pouvoir abandonne le socialisme scientifique au nom duquel elle a forgé, en 1976, un parti révolutionnaire précisément destiné à mieux les encadrer ? Philippe Decraene, quant à lui, juge que si les dirigeants somaliens « *venaient à estimer demain que le choix socialiste n'est plus utile à leur pays, il est hors de doute qu'ils renonceraient aussi aisément à l'expérience en cours qu'ils ont déjà renoncé à l'alliance avec l'Union soviétique* ».

En fait, l'avenir du régime actuel dépendra pour une large part de la fortune des armes. Le retour définitif de l'Ogaden dans le giron somalien constituerait sans doute pour le général Barre et ses compagnons la meilleure assurance pour l'avenir.

CLAUDE VAUTHIER.

★ L'EXPERIENCE SOCIALISTE SOMALIENNE, par Philippe Decraene. Berger-Levrault. Collection « Tiers-Monde en bref ». 219 p.

Côte-d'Ivoire

M. Valéry Giscard d'Estaing est attendu mercredi à Abidjan pour une visite de cinq jours

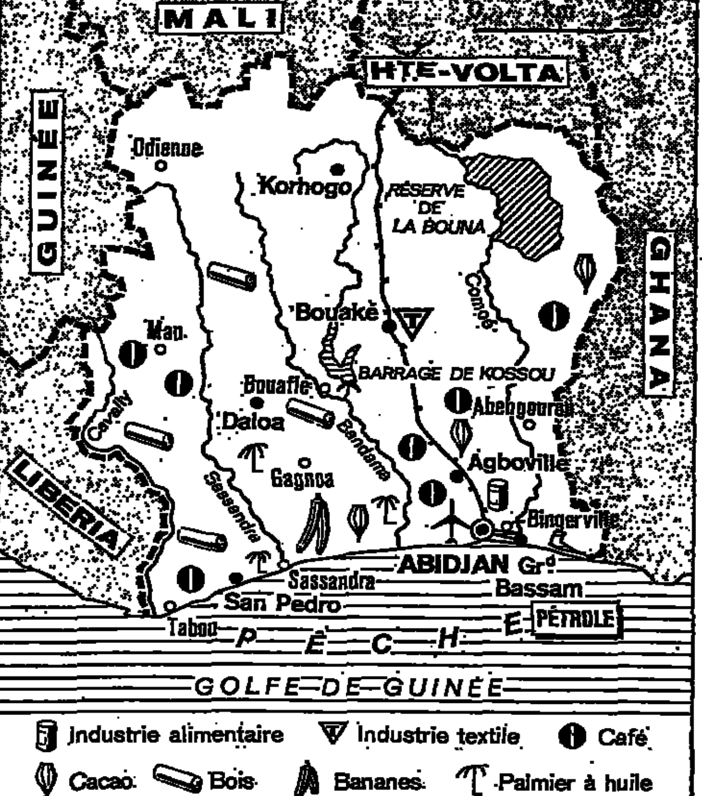
M. Giscard d'Estaing est attendu à Abidjan, le mercredi 11 janvier, pour une visite officielle de cinq jours en Côte-d'Ivoire.

Après un voyage à bord de Concorde, le chef de l'Etat et Mme Giscard d'Estaing arriveront à Port-Bouët, aéroport d'Abidjan, à 11 h. 30. Ils déjeuneront au palais présidentiel avant de se faire présenter les chefs de missions diplomatiques accrédités à Abidjan. A 20 heures, un dîner sera offert au palais par le président de la République ivoirienne et Mme Houphouët-Boigny.

Jeudi, M. Giscard d'Estaing recevra les clés de la ville d'Abidjan, puis il se rendra à l'Assemblée nationale, où il sera reçu par M. Philippe Yacé, président de l'Assemblée, et où il déjeunera en compagnie du président Houphouët-Boigny. En fin d'après-midi, une réception sera offerte à la résidence de France à la colonie française en Côte-d'Ivoire.

Vendredi, samedi et dimanche, le président et Mme Giscard d'Estaing séjourneront à Yamoussoukro, village natale de M. Houphouët-Boigny. Le président de la République aura plusieurs entretiens en tête à tête avec le chef de l'Etat ivoirien, en compagnie duquel il donnera dimanche une conférence de presse. M. Giscard d'Estaing regagnera Paris dans la soirée.

La délégation qui accompagnera le président de la République en Côte-d'Ivoire comportera notamment MM. Haby, ministre de l'éducation nationale ; Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et Journiac, conseiller technique à la présidence.



Le conflit du Sahara occidental

LE POLISARIO A PRÉSENTÉ A LA PRESSE DEUX ÉLÈVES-OFFICIERS D'ATAR DÉSERTEURS DE L'ARMÉE MAURITANIENNE

(De notre correspondant.)

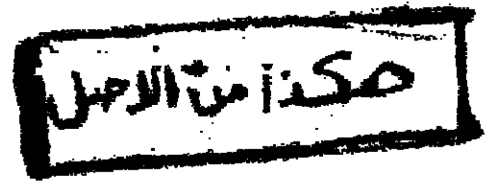
Alger. — Le Polisario a présenté lundi 9 janvier à la presse deux élèves officiers mauritaniens de l'académie militaire d'Atar, Cheikh Ould Mohamed et Mohamed Ould Ahmed, qui ont rejoint le Front le 29 décembre.

Ils ont déclaré que parmi leurs cent trente-cinq camarades il y avait eu d'autres cas de désertion, certains élèves officiers ayant cherché refuge au Mali. Selon eux, une cinquantaine de sous-officiers et d'officiers déserteurs ont été emprisonnés à Nouakchott tandis que d'autres vivent dans la clandestinité.

Ils ont précisé qu'ils étaient encadrés à l'académie d'Atar par vingt et un instructeurs français, dirigés par le commandant Dupuis. Selon eux, il y aurait à Nouakchott quelque cent cinquante soldats et officiers français, dont plusieurs sont affectés à des postes importants au ministère de la défense, à la tête du 1er, du 2e et du 3e Bureau de différentes administrations.

Les deux élèves officiers, qui sont âgés de vingt-trois et dix-neuf ans, ont donné des détails sur l'importance croissante des forces marocaines dans le nord de la Mauritanie.





DIPLOMATIE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Démocratie américaine

Le président des Etats-Unis a tenu tout au long de son voyage en Europe, en Inde et au Proche-Orient, à s'affirmer comme un *défenseur des droits de l'homme.* Ce périple de neuf jours, coïncidant avec le premier anniversaire de son installation à la Maison Blanche, a donné aux commentateurs de la presse hebdomadaire l'occasion de faire un premier bilan de l'action de M. Jimmy Carter tant en ce qui concerne la politique intérieure des Etats-Unis que dans le domaine international.

Pour Bertrand de Luze, dans *REFORME*, *« le voyage de Jimmy Carter fait ressortir l'opposition qu'il y a entre les nécessités de la politique intérieure du président des Etats-Unis et une politique extérieure qu'il voudrait moralement justifiée et pratiquement efficace ».*

Sous le titre *« Carter en quête de son identité »*, Raymond Aron écrit dans *l'Express* : *« En vérité, au-dedans comme au-dehors, le président et ses conseillers semblent encore en quête d'eux-mêmes, de leur style, de leur mode d'action. Les accords avec l'Union soviétique sur la limitation des armements stratégiques appartiennent désormais à une constante de la diplomatie américaine; de même les efforts en vue de la non-prolifération des armes nucléaires menés avec une insistance accrue. C'est ailleurs que pourrait se manifester une inspiration originale. Au-dehors, toutes les entreprises demeurent inachevées. La phase dite architecturale évoquée par le successeur de Henry Kissinger n'a pas encore commencé. Ne manifestons pas la même impatience que les journalistes américains qui déjà condamnent le président. »*

Après avoir assuré qu'*« on peut aujourd'hui se poser la question »* de savoir si le président américain peut saisir et maîtriser la réalité politique, économique, sociale, Georges Baguet conclut dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN* : *« Carter ? Un personnage flou, flottant peut-être... assez bien à l'image des Américains qui l'ont élu, et qui ne représentaient jamais — il importe de le rappeler — que le quart du corps électoral !... Un président flou pour un peuple indifférent, sinon désabusé... Le grand capital a les mains libres. »*

Dans *PARIS-MATCH*, Marc Ullmann explique que M. Carter *« a encore toutes les chances d'être un grand président américain »*. Il ajoute : *« D'abord cet homme est animé d'une volonté exceptionnelle. Ensuite, il exerce le pouvoir au moment où la société américaine est mûre pour un compromis historique entre sa majorité dite silencieuse et ses contestataires. (...) Enfin, le reste du monde est en état de carence.(...) Ainsi, M. Carter rassemble entre ses mains tous les fils dont sera tissée l'histoire des années 80. »*

Du « carnet de route » de son correspondant à Washington, Joël Blocker, envoyé spécial dans le *« Carter Circus »*, *LE POINT* retire l'impression suivante : *« Un grand show, plus qu'une mission diplomatique, où la manière de paraître sur les écrans de télévision de six pays et des trois chaînes américaines compte probablement plus que le contenu de brèves rencontres avec trois rois, un empereur, deux présidents et un chef de parti unique. »*

Cécile Bernier se montre sceptique dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, sur les préoccupations humanitaires et démocratiques du président américain. Elle estime : *« Pour Carter, représentant de commerce de l'impérialisme américain à travers le monde, les principes humanitaires ne sauraient résister devant quelques marchés juteux. Que diable, les affaires sont les affaires ! »*

De son côté, Martine Monod dans *l'HUMANITE DIMANCHE* note : *« Jimmy Carter et son équipe organisent toute une stratégie idéologique. Pour tenter de revaloriser un système capitaliste moralement démonétisé. Il faut tenter d'exploiter toutes les erreurs, toutes les fautes commises dans les pays socialistes pour que les Etats-Unis puissent se poser en champions des libertés et de la démocratie. Il serait vain de nier que, là, ils marquent des points dans la mesure où, précisément, certains actes arbitraires déforment la réalité du socialisme. »* Cependant, ajoute-t-elle, *« l'impérialisme rencontre des contradictions internes qui nuisent à son entreprise »*. Elle poursuit : *« Contradictions entre les déclarations moralisatrices de Carter et le mépris des droits élémentaires de la personne humaine dont sont victimes aux Etats-Unis même les minorités raciales, les pauvres, l'ensemble des déshérités, les militants d'opposition les plus gênants. Contradictions également à partir des rapports politico - économiques noués avec des pays où les droits de l'homme sont quotidiennement et ouvertement bafoués. »*

Dans LE NOUVEL OBSERVATEUR, François Schlosser étudie notamment les *« divergences »* qui existent entre la France et les Etats-Unis. Il constate qu'elles ne suffisent pas à *« assombrir un ciel que les deux présidents veulent résolument serein »* parce que, dit-il, *« les relations germano-américaines ont atteint leur point le plus bas depuis 1945 ».* Il note : *« La brutalité du «nein» que Bonn oppose pratiquement à tous les aspects de la politique extérieure de Carter valorise considérablement, aux yeux de Washington, la position de Giscard. A l'Elysée, après avoir craint longtemps d'être réduit au second rôle dans les relations euro-américaines, on savoure la conjoncture. Et le président français se sent tout à fait à l'aise dans le rôle de « Monsieur Bons Offices » entre Carter et Schmidt. Il en est récompensé par ce regain de considération dont les Américains ont fait preuve à son égard tout au long de cette visite. »*

Pour Edwin Eytan qui s'exprime dans *TRIBUNE JUIVE HEBDO*, *« l'Amérique est encore parvenue à faire entendre sa voix surtout par ses appels à l'ordre : un ordre qui demande esprit de compromis, conciliation et abandon des thèses extrémistes. Ainsi, ce voyage n'aura pas été inutile. Washington a démontré qu'il peut encore influencer les pays de la négociation et exercer des pressions sur la quasi-totalité des Etats concernés. Mais on est loin des jours glorieux d'il y a deux mois, quand, de la Maison Blanche, dépendait la guerre ou la paix au Proche-Orient ».*

Jacques Duquesne qui signe l'éditorial de *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, souligne que les pays occidentaux *« ont plus de mal — là est leur crise profonde — à trouver* [à la démocratie] *un second souffle, une « étoile »*. Il poursuit : *« Du moins devraient-ils demeurer obstinément fidèles à l'idéal de liberté qu'ils prônent. Avant de visiter Paris et Versailles, le président Carter s'était rendu dans deux pays — la Pologne et l'Iran — où les droits de l'homme sont régulièrement ignorés, et il s'était abstenu, là, de chanter la louange de la liberté. On me dira qu'il faut composer, que les nécessités politiques imposent certains silences et bien des compromis. Bref, qu'il faut se montrer réaliste. Je sais. Mais si Anouar el Sadate s'était montré, lui aussi « réaliste », il ne serait pas allé à Jérusalem », (...) et la situation au Moyen-Orient serait restée figée. Où est donc le vrai réalisme ? »*

CORRESPONDANCE

La 2e D.B. et le débarquement de Normandie

La 2e D.B. a participé à la campagne de Normandie, mais non au débarquement de Normandie. M. Roger Bismut (Paris) nous le rappelle à propos du récit de la visite de M. Carter à Omaha Beach (le Monde *du 6 janvier). Il y avait été mentionné par erreur que le 501e régiment de chars de combat — unité de tradition de la 2e D.B. — avait participé, le 6 juin 1944, à l'assaut des plages normandes.*

Depuis avril 1944, écrit M. Bismut, la 2e D.B. est transportée (du Maroc) par voie de mer en Grande-Bretagne, où elle se trouve entièrement regroupée, à partir du 2 mai. Elle stationne dans le Yorkshire (le Q.G. de Leclerc est à Dumbarton-Oaks...). La 2e D.B. ne fait mouvement vers Dorchester et Southampton que le 23 juillet, et l'embarquement pour la France s'effectue à partir du 30 juillet, lorsque la tête de pont du Cotentin est constituée. Aucune unité de la division n'a participé au débarquement du 6 juin.

Comment d'ailleurs pouvait-il en être autrement, quand on se souvient que le général de Gaulle fut tenu dans l'ignorance de la date précise du débarquement et l'apprit en même temps que nous tous ?

EUROPE

Italie

Le P.C.I. admet publiquement le malaise qui sépare la base des dirigeants

De notre correspondant

Rome. — Il n'est pas facile d'être un « parti de lutte et de gouvernement ». Les communistes italiens le constatent amèrement depuis leur succès électoral de juin 1976 qui les a fait quitter l'opposition sans entrer dans la majorité. De plus en plus net, le malaise de la base ouvrière tend à investir le groupe dirigeant.

Cela est sensible dans le dernier numéro de *Rinascita*, hebdomadaire du parti, qui publie un long débat sur « *le rapport avec les institutions et les masses* », auquel participent MM. Gian Carlo Pajetta et Gianni Cervetti, membres de la direction, ainsi que quatre responsables régionaux. Leur autocritique témoigne des difficultés internes, mais aussi de la force du P.C.I., qui est capable de s'interroger publiquement sur son organisation et sur son rôle dans la société. Elle explique pourquoi M. Berlinguer vient de prendre le risque de provoquer une crise gouvernementale sinon des élections anticipées.

D'entrée de jeu, le ton est donné par l'animateur du débat : « *Mil neuf cent soixante-dix-sept a été une année difficile et complexe dans la vie du parti, même si les adhésions ont atteint et dépassé — de peu — les 100 %. A diverses reprises on a parlé de retards et d'inadéquation. Le terme le plus utilisé a été celui d'attentisme...* »

En gros, comme l'affirme Mme Patrizia Dini, de la fédération de Pise, on se trouve devant deux catégories de militants : ceux qui ne se sont toujours pas résolus à quitter l'opposition et ceux — très majoritaires selon elle — qui ont accepté la nouvelle ligne mais rencontré d'« *importantes difficultés dans l'activité extérieure tant pour la définition des terrains de lutte que pour la confrontation avec les autres partis* ».

M. Bruno Ferrero, secrétaire régional du Piémont, dit les choses plus brutalement : « *Il y a une tendance à privilégier l'activité interne, mais sous forme d'une adhésion passive et souvent formelle ; il y a le risque d'un fossé entre les groupes dirigeants et le gros du parti. Au cours des dernières années, le développement de notre ligne a été important, mais de larges zones du parti l'ont vécu tout au plus comme un choix obligé. Apparaissent ainsi dans nos sections des attitudes fausses et dangereuses.* »

La conséquence de ce malaise, c'est le dépérissement des comités de quartier où les communistes jouaient un rôle déterminant et le faible écho que rencontrent certaines directives du sommet. Seuls 10 % des ouvriers de Turin ont fait grève pour protester contre l'assassinat du directeur adjoint de la *Stampa*, souligne avec amertume M. Pajetta. Dans le midi, les conséquences sont encore plus profondes. « *D'aucuns ne croient plus que la politique — et donc le parti — soit en mesure de changer vraiment les choses* », remarque M. Biagio de Giovanni (Campanie).

Parce que la société change, parce que le parti ne parvient pas à suivre ce changement, il commet des erreurs. Ainsi, par exemple, « *nous sommes tombés des nues en apprenant une victoire des listes catholiques aux dernières élections scolaires*, avoue M. Cervetti. Même les aspirations ouvrières ne sont pas bien comprises. « *Dans les usines*, remarque M. Pajetta, *circule encore l'idée que le syndicat unit et que le parti divise.* » Aux yeux des militants, il n'existe d'ailleurs pas un parti mais des partis, l'un s'occupant du logement, l'autre de l'université, le troisième de la régionalisation.

De plus en plus présent dans les institutions locales ou nationales, le P.C.I. traverse une crise d'identité. Il court un double risque, soulignent les participants au débat : celui de se limiter à « *organiser le consensus* » autour des institutions auxquelles il participe et celui, au contraire, d' « *organiser la société contre les institutions* ».

M. Pajetta est persuadé qu' « *un nouveau parti* » est nécessaire. « *Les problèmes de la démocratie et de la participation sont essentiels*, affirme-t-il. *Pour les affronter, il faut un parti différent de celui qui avait la théorie et donc la pratique de la courroie de transmission.* »

Plaidant pour davantage de démocratie interne, M. Pajetta n'hésite pas à citer l'Église en exemple : « *Nous devons commencer à comprendre que la messe ne se dit plus en latin.* »

ROBERT SOLÉ.

LA VAGUE DE VIOLENCES S'EST ÉTENDUE A PLUSIEURS VILLES

(De notre correspondant

Rome. — Pour éviter des réactions en chaîne après l'assassinat de trois jeunes néo-fascistes, le ministère de l'intérieur a pris diverses mesures préventives dans la capitale italienne. Lundi 9 janvier, un millier de personnes ont subi des contrôles d'identité suivis de vingt-neuf arrestations. Il a été décidé, d'autre part, de protéger plus efficacement un certain nombre de locaux — notamment les sièges des partis politiques — qui pourraient être visés par des extrémistes de gauche ou de droite. Tout le monde déplore cependant l'inefficacité des services de police qui est implicitement reconnue par les autorités elles-mêmes.

Partie de Rome, cette nouvelle vague de violences a gagné d'autres villes. A Naples, par exemple, des néo-fascistes armés se sont attaqués à un grand magasin et au théâtre San Ferdinando, en pleine représentation de *la Gatta Generentola*. A Milan, un attentat a été commis contre l'habitation d'un fonctionnaire de la préfecture, tandis qu'à Messine plusieurs dizaines de voitures en stationnement ont été systématiquement abîmées par des inconnus. D'autres agressions, dues aussi bien à des extrémistes de gauche que de droite, ont été signalées à Trieste, Bologne, Florence, Bari et Reggio-de-Calabre. Les armes utilisées vont du cocktail Molotov au revolver, en passant par la barre de fer et le poignard.

R. S.

Portugal

Selon l'O.C.D.E.

LISBONNE DOIT PRENDRE DE RIGOUREUSES MESURES DE RESTRICTION

C'est le mercredi 11 janvier que M. Mario Soares doit faire savoir au général Eanes, chef de l'Etat, s'il peut ou non former le nouveau gouvernement portugais. Le dirigeant du P.S. a le soutien des instances supérieures de son parti pour faire appel à des personnalités appartenant à d'autres formations politiques.

Le Portugal doit mettre en œuvre des mesures d'austérité afin de réduire le déficit de sa balance des paiements courants : « *C'est par une politique rigoureuse de restriction appliquée pendant une brève période que les meilleurs résultats peuvent être obtenus* » écrivent les experts de l'O.C.D.E. dans l'étude consacrée à ce pays. L'examen annuel du Portugal par les spécialistes de l'Organisation a eu lieu en décembre dernier, après la chute du gouvernement, dans l'ignorance des choix de politique économique des futures autorités.

« *Il est clair qu'à l'heure actuelle*, souligne l'étude, *les politiques monétaire et budgétaire doivent être nettement restrictives* », ce qui correspond d'ailleurs aux conditions mises par le F.M.I. à l'octroi de son prêt à Lisbonne. « *Mais le degré et la nature souhaitables de la restriction posent de difficiles problèmes de choix aux autorités* », compte tenu de l'importance du chômage et du recul du pouvoir d'achat des salaires. La marge d'action est « *très faible* » et de surcroît « *sévèrement limitée* » par les possibilités de financement extérieur.

Des mesures de stabilisation « *efficaces* » constituent pour l'O.C.D.E. « *un préalable nécessaire* » à la mise en action d'une politique à plus long terme, sous forme de réformes de structures profondes et d'amélioration des méthodes de gestion économique. Les experts concluent que, si la stabilisation est appliquée avec succès en 1978, « *la restauration de la crédibilité financière du pays qui en découlera facilitera la solution des problèmes à moyen terme* ».

Turquie

M. Ecevit veut proposer à Athènes une reprise du dialogue direct sur Chypre et l'Égée

De notre correspondant

Ankara. — « *J'ai recueilli l'impression que le gouvernement de M. Ecevit serait prêt à aller au fond de la question territoriale et constitutionnelle à Chypre, pierre d'achoppement jusqu'à maintenant. Il m'a assuré qu'il m'épaulerait pour parvenir à une reprise du dialogue dans l'île, en prenant les nouvelles initiatives nécessaires.* »

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, arrivé dimanche 8 janvier à Ankara pour une visite de deux jours afin de « *sonder* » avec « *un optimisme prudent* » l'attitude des dirigeants turcs, paraissait satisfait lundi devant les journalistes. Il s'est félicité d'avoir trouvé chez ses interlocuteurs turcs une nouvelle détermination à examiner le problème chypriote dans « *une optique plus concrète* ».

M. Waldheim, dès son arrivée en Turquie, avait affirmé qu'il n'était pas porteur d'un plan de règlement. Pendant son séjour, il s'est entretenu avec le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Okcün, le premier ministre, M. Ecevit et avec le chef de l'opposition, M. Demirel, après avoir été reçu par le président de la République, M. Korütürk.

Quoique non encore investi, le nouveau premier ministre, qui considère les affaires étrangères comme appartenant à son « domaine réservé », n'était pas homme à laisser échapper la première occasion qui lui était offerte d'exposer la thèse de son gouvernement sur Chypre, promettant de la « concrétiser » plus en détail après le vote de confiance.

M. Ecevit, hostile à toute ingérence des pays non intéressés dans l'affaire chypriote — avis partagé par M. Waldheim, — est convaincu de la nécessité d'un Etat « *fédéral, indépendant, non aligné, birégional et bicommunautaire* » à Chypre, où les deux communautés pourraient coexister en paix, mais séparées. C'est la seule solution juste et durable depuis 1974, affirme-t-il. Mais il n'en est pas pour autant en faveur d'une solution imposée.

L'accord définitif devrait donc :

— Respecter les intérêts des deux parties de l'île ;

— Etre conforme aux intérêts de la Grèce et de la Turquie ;

— Tenir compte de l'équilibre stratégique dans la Méditerranée de l'Est ;

— Assurer une paix durable et non temporaire ;

— Comporter des garanties que les incidents passés ne se renouvelleront plus.

Les cinq points ont été énumérés par M. Ecevit dans une conférence de presse, lundi, peu après sa rencontre avec M. Waldheim. Cette « nouvelle approche » de la *diplomatie turque dans la question* de Chypre traduit la disposition du gouvernement Ecevit à des efforts « *responsables et constructifs* » pour le règlement des différends où Ankara se *trouve impliqué*.

« *La balle est maintenant entre les mains des dirigeants d'Athènes, qui, sous le double prétexte qu'il n'existait pas un gouvernement stable à Ankara ou qu'il appartenait seulement aux Chypriotes grecs et turcs de s'entendre entre eux, ne cessaient d'accuser les Turcs d'être à l'origine de l'immobilisme. A eux maintenant de jouer et de faire un pas en avant vers la paix* », nous faisait remarquer M. Okcün, ministre des affaires étrangères.

Les changements profonds

En quoi la « nouvelle approche » du gouvernement de M. Ecevit diffère-t-elle de celle de M. Demirel ?

1) Le professeur Erbakan et le Parti du salut national ne jouent plus de rôle. C'en est donc fini des accents de chauvinisme, des propos expansionnistes, des menaces d'invasion de l'île tout entière. Un porte-parole de cette formation ultra-nationaliste vient encore de dénoncer ceux qui seraient « *prêts à vendre Chypre* » pour conclure que « *l'on ne devrait pas y abandonner les droits si chèrement acquis* ». Le cabinet Ecevit, où figure comme vice-président du conseil M. Feyzioglu, chef du Parti de la confiance, lui aussi partisan d'une rapide solution négociée, ne sera pas le théâtre de divergences entre ultras et modérés, comme l'était le gouvernement précédent.

2) M. Ecevit et ses amis estiment aussi qu'il faut nettement distinguer entre l'affaire de l'embargo américain sur les armes à la Turqui d'une part et le contentieux turco-grec à Chypre et en mer Egée d'autre part. Dans une *interview au quotidien Hurriyet*, le chef du gouvernement conseille aux États-Unis de « *ne pas confondre la question de nos rapports bilatéraux avec celle de Chypre, qui est un de nos propres porblèmse nationaux* ».

3) Pour M. Demirel, chef de l'opposition, et il l'a répété le 9 janvier, la Turquie ne saurait faire de concession à Chypre avant que l'embargo ait été levé. La Grèce et les dirigeants grecs chypriotes en profitent, selon lui, *pour faire traîner en longueur les* discussions avec Ankara. M. Demirel estime que l'embargo a eu *pour conséquence l'affaiblissement* du potentiel militaire turc au bénéfice des Grecs.

4) M. Ecevit, en accord avec le constat de son prédécesseur, croit que la priorité devrait être accordée au règlement du contentieux avec la Grèce par un dialogue direct et continu. On pense donc à Ankara que M. Ecevit, plutôt que de chercher à faciliter par des gestes à Chypre la ratification de l'accord de défense turco-américain — en suspens au Congrès américain depuis mars 1976 — s'attachera avant tout à l'amélioration des relations avec la Grèce, ce qui ne devrait pas laisser Washington indifférent.

5) Le gouvernement actuel estime, en effet, que les questions de Chypre et d'Egée, quoique « *différentes dans le contenu* », forment un tout. Opposé, toutefois, à un « *règlement global* » (package deal) de ces deux affaires en suspens, M. Ecevit préconise des conversations « *séparées mais simultanées, donc parallèles* ». « *Le progrès dans l'une devrait nécessairement influer positivement sur le déroulement de l'autre* », puisqu'elles sont indissociables. M. Ecevit exprime ainsi son optimisme, et son entourage n'exclut pas qu'après l'investiture il prenne l'initiative de proposer une rencontre à M. Caramanlis ;

6) Enfin, si le cabinet Demirel avait suggéré que le dialogue intercommunautaire à Chypre reprenne à cinq, avec la participation des représentants d'Athènes d'Ankara et de Londres (suggestion qui devait être aussitôt repoussée par les Grecs), M. Ecevit, en *revanche*, considère comme une « *question de détail* » la composition des parties autour de la *table des négociations. L'important*, c'est que la Grèce et la Turquie adoptent une attitude de *bonne volonté et* aident les communauté chypriotes turque et grecque directement intéressées, en assumant leur propre part de responsabilité.

Ultérieurement, une offensive de paix aurait pour effet de mettre Athènes au pied du mur.

M. Ecevit a d'ores et déjà eu une longue conversation téléphonique avec M. Denktash, président de l' « Etat fédéré chypriote turc », au cours de laquelle il a été décidé que le premier ministre chypriote turc, M. Konuk, se rendrait à Ankara, la semaine prochaine.

On reconnaît ici qu'il ne faut pas s'attendre à une reprise du dialogue à Chypre avant le 5 février prochain, date à laquelle serait désigné le successeur de Mgr Makarios. M. Waldheim lui-même avance février ou début mars comme date possible de la reprise du dialogue, probablement à Vienne.

Le plus important, selon le secrétaire général, c'est de ménager le temps nécessaire pour que les parties intéressées « *puissent digérer* » *les développements* à Chypre, aussi bien en ce qui concerne la délimitation des *frontières* que les questions d'ordre constitutionnel. M. Waldheim a quitté Ankara pour Téhéran, d'où il se rendra à Nicosie, puis à Athènes.

ARTUN UNSAL.

Pologne

M. GIEREK GRADUE LES HAUSSES DES PRIX

(Suite de la première page.)

La construction de logements, autre priorité, devra être « *considérablement intensifiée* » si l'on veut réaliser l'objectif prévoyant la livraison *au public*, entre 1976 et 1980, de un million cinq cent mille appartements. Au cours des deux premières années du Plan, cinq cent cinquante mille d'entre eux ont été terminés, ce qui est à la fois beaucoup mais insuffisant, compte tenu de la croissance démographique. Le temps d'attente, qui peut durer dans certains cas plusieurs années, n'a pas été réduit.

Les limites ainsi imposées à l'action du gouvernement et la nécessité *de corriger la politique trop* impétueuse d'investissements au cours du précédent quinquennat (1971-1975) expliquent la prudence de M. Gierek. Ainsi, sur la question particulièrement délicate de l'augmentation des prix des produits alimentaires de base — source de troubles *à deux reprises en sept ans*, — le premier secrétaire a déclaré que le problème serait résolu « *graduellement, lorsque les conditions économiques seraient données* », c'est-à-dire lorsque la production agricole progressera de façon satisfaisante. Il a annoncé simultanément une action plus résolue contre « *les augmentations de prix injustifiées* » touchant d'autres produits qui ont tendance à se multiplier.

Moins compréhensible a été la discrétion avec laquelle M. Gierek a évoqué le travail des commissions créées en novembre 1976 pour examiner les principaux problèmes du pays et dont les rapports remis aux délégués n'ont pas encore été publiés. La conférence, a-t-il été annoncé, doit proposer au comité central, convoqué mardi soir, l'adoption d'une résolution reprenant certaines conclusions de ces commissions. On sera sans doute mieux en mesure de juger pourquoi le premier secrétaire a été réservé à ce sujet.

Il apparaît en tout cas qu'à l'illusion lyrique des premières années de pouvoir de M. Gierek a succédé, surtout depuis la crise de juin 1976, un solide pragmatisme. La préoccupation principale du premier secrétaire aujourd'hui est, à l'évidence, *d'éviter toute confrontation* — que ce soit avec l'Eglise ou avec les divers groupes oppositionnels, — dont les conséquences alourdiraient de nouveau le climat social. Avec l'Eglise, a réaffirmé M. Gierek, de bonnes relations peuvent exister, « *dont le contenu consiste dans une coopération en vue de réaliser les grandes tâches nationales et la prospérité de notre République populaire* ». Quant aux « *forces antisocialistes* », c'est tout juste si le premier secrétaire leur a accordé une phrase, leur reprochant « *d'abuser avec de mauvaises intentions des libertés démocratiques* ». Il reste à savoir si cette doléance est du goût de tout le monde au sein du parti.

MANUEL LUCBERT.

Hongrie

● *Augmentation des prix à la consommation.* — Une augmentation de certains prix à la consommation a été décidée par le gouvernement hongrois. Le prix du café est relevé en moyenne de 50 %, ceux du cacao, des bonbons, des sucreries, de 25 % à 30 %, ceux des fruits exotiques de 8 %. Les hausses des cours mondiaux affectant la métallurgie entraîne également une hausse de l'ordre de 30 %.

Espagne

Contrairement aux accords sur le rétablissement de la Généralité de Catalogne

M. Tarradellas tend à exercer un pouvoir du type présidentiel

De notre correspondant

Madrid. — Plus d'un mois après sa formation, le conseil exécutif de Catalogne a fait connaître ses « *objectifs* » *de gouvernement*. La déclaration, lue le lundi 9 janvier, à l'issue d'une réunion du conseil, est aussi décevante que l'*immobilisme* qui a caractérisé depuis son entrée en fonctions, le gouvernement de la *Généralité*.

Celui-ci se contente, en effet, de réaffirmer des intentions déjà connues : élaborer un statut d'autonomie dans le cadre de la future Constitution espagnole afin de redonner à la Généralité sa pleine signification ; construire une nation bilingue par la reconnaissance du caractère officiel du catalan ; accélérer le transfert de compétences de Madrid à la région.

Sur ce point, les conseillers semblent se plaindre de l'inertie madrilène puisqu'ils affirment dans leur déclaration : « *La lenteur dans le transfert des services pourrait remettre en cause l'ample consensus qui existe aujourd'hui pour consolider la démocratie et l'autonomie politique.* »

La déclaration précise d'autre part que ce sont les parlementaires catalans qui mettront au point le statut définitif d'autonomie. Les difficultés économiques de la région sont exposées, mais aucune solution n'est proposée. La crise se traduit par « *un chômage ouvrier croissant ; la cherté de la vie ; de graves difficultés dans les entreprises ; le délaissement de l'agriculture ; les déficiences de l'enseignement, de la santé publique et de l'assistance sociale ; l'insuffisance des infrastructures et des équipements collectifs* ».

Il est vrai que la Généralité ne dispose encore d'aucun moyen technique et financier pour définir un plan anticrise. La commission mixte, mise sur pied avec Madrid, pour le transfert des services ne s'est toujours pas réunie. Le conseil exécutif a perdu plusieurs semaines pour résoudre le conflit qui l'opposait au président de la Généralité, M. Tarradellas, à propos du rôle de l'assemblée des parlementaires constituée le 25 juin. M. Tarradellas soutenait que l'assemblée n'était pas apte à intervenir dans la gestion des affaires catalanes, car les députés et sénateurs ont été élus le 15 juin pour représenter la région aux Cortès de Madrid. Les socialistes et les communistes, qui ont obtenu *près de la moitié des sièges de* députés, souhaitent, au contraire, maintenir l'assemblée pour qu'elle *exerce un contrôle sur les actes* de l'exécutif.

Un compromis a été conclu au *début de l'année : l'assemblée n'a* pas été dissoute, mais mise en sommeil jusqu'à la promulgation *de la Constitution. M. Tarradellas* a montré, d'une autre façon, qu'il n'avait pas renoncé à exercer un *pouvoir de type présidentiel*, contrairement aux accords qui ont permis le rétablissement de la *Généralité et à la signification* même du gouvernement d'union nationale formé le 5 décembre. Il a *en effet mis sur pied un secrétariat* de la présidence, où il a placé des hommes de confiance *et dont les compétences sont suffisamment diverses* pour qu'on parle déjà d'un « gouvernement parallèle ».

Le sénateur de Barcelone, M. Josep Benet, a critiqué durement *les premiers mois d'existence* de la Généralité. « *Celle-ci est un jouet*, a-t-il déclaré récemment à *un journal socialiste de la région, elle n'a rien à voir avec ce que nous avions demandé. Elle ne signifie pas un triomphe, mais une défaite pour la Catalogne. Ce qu'on nous a donné n'est pas l'autonomie, et notre peuple est en train de s'en apercevoir.* »

Déjà, en août, M. Josep Benet s'était heurté à M. Tarradellas, qu'il accusait de se prêter aux manœuvres de M. Suarez pour préparer un retour de la droite en Catalogne, après le succès de la gauche aux élections. M. Tarradellas avait alors décidé d'expulser le sénateur de la commission parlementaire qui négociait avec lui le rétablissement de la Généralité. Dans ses dernières déclarations, M. Benet a repris ses accusations contre M. Tarradellas en affirmant que le retour de celui-ci représentait un « *triomphe de la droite* ».

CHARLES VANHECKE.

● *L'organisation séparatiste basque révolutionnaire ETA* a gagné 20 millions de pesetas (1 200 000 francs) en deux ans, en recouvrant, par le chantage, un impôt révolutionnaire auprès de chefs d'entreprises basques, révèle l'hebdomadaire de Bilbao, *Hoja del Lunes*, le lundi 9 janvier. — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

Les propos de M. Lynch sur la réunification de l'île suscitent de vives réactions

De notre correspondant

Dublin. — Les déclarations faites par le premier ministre, M. Jack Lynch, dimanche 8 janvier au cours d'une interview radiodiffusée, sur les espoirs de réunification de l'Irlande, (« le Monde » du 10 janvier) provoquent la première crise au sein du gouvernement Fianna Fail depuis son arrivée au pouvoir, en juin dernier. Les réactions aux propos de M. Lynch sont vives à Dublin, comme à Belfast et à Londres.

Bien que M. Lynch n'ait fait qu'exprimer l'une des idées politiques de son parti quand il était dans l'opposition — à savoir que le gouvernement britannique doit annoncer son intention de se retirer du nord de l'île à une date ultérieure, — ses déclarations ont de nouveau jeté de l'huile sur le feu.

Les loyalistes d'Ulster sont furieux, non seulement des propos de M. Lynch, mais aussi de son allusion à l'assurance que lui aurait donnée M. Callaghan, lors de sa rencontre de septembre avec le premier ministre anglais, qu'un gouvernement provincial ne serait installé à Belfast que si les représentants des deux communautés de la province y participent. M. Harry West, leader du parti unioniste officiel (modéré), et le pasteur Paisley, chef du parti unioniste démocratique, considérant cette suggestion comme un « chantage », ont annoncé qu'en attendant des explications de Westminster, ils ne participeront plus aux pourparlers entre le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Roy Mason, et les diverses formations politiques de la province. A Londres, on estime que M. Lynch a fait un faux pas, juste au moment où M. Mason avait réussi à faire redémarrer le dialogue entre les hommes politiques d'Ulster.

A Dublin, les deux partis de l'opposition, Fine Gael (centriste) et travailliste, qui sont partisans à propos de l'Ulster de s'abstenir de toute initiative spectaculaire, ont réagi avec indignation. Commentant la suggestion de M. Lynch, selon laquelle, si un terme était mis à la violence en Irlande du Nord, une amnistie pourrait être accordée aux prisonniers incarcérés pour des délits « politiques » dans la République, M. Frank Cluskey, leader du parti travailliste, a déclaré que c'était là « le plus grand stimulant que pouvaient espérer les « parrains » de l'IRA ».

JOÉ MULHOLLAND.

AMÉRIQUES

Le Brésil en démocratie relative

(Suite de la première page.)

Une capitale, un pays. La vie politique reflète cette dichotomie. En 1977, il n'a été question que de grogne, de malaise, de contestation, de manifestations, d'opposition, « *Assemblée constituante !* », « *Retour à l'Etat de droit !* », « *Démocratie !* », « *Reconstitutionnalisation !* », « *Régime civil !* », « *Elections libres !* », « *Retour des militaires dans les casernes !* », « *Amnistie !* » : scandés ou tranquillement proférés, ces mots d'ordre ont tous été lancés l'année dernière. Indifférents en apparence, les généraux cherchaient dans le même temps lequel d'entre eux était le plus digne de *succéder* au président *Geisel*. Sourds ? Non pas, puisque l'on parle dans l'entourage du chef de l'Etat de la nécessaire « *redémocratisation* ». Mais les règles de transfert du pouvoir mises au point par les militaires en 1964 ne laissent guère de poids à l'opinion publique. Habituellement, les crises qui secouent l'édifice ne provoquent aucun remous dans les profondeurs du pays.

La bataille de la succession en a déjà suscité deux. La plus grave, le 12 octobre dernier, a suivi le limogeage, par le chef de l'Etat, du ministre de l'armée de terre, le général Sylvio Frota, virtuel candidat à la présidence. Le second a été provoqué par l'éloignement du général Hugo Abreu, chef de la maison militaire présidentielle et l'un des trois plus proches collaborateurs du chef de l'Etat. Il désapprouvait la désignation, comme candidat militaire à la présidence, du général Joao Batista Figueiredo.

Le régime né du coup d'Etat de 1964 a défini les règles précises de sa pérennité. L'une d'elles stipule que chaque président ne peut assumer qu'un seul mandat : garde-fou contre l'apparition d'un *caudillo* galonné, tenté de demander au peuple une nouvelle légitimité. Autre règle, illustrant ce même souci de rester « en famille » : le chef de l'Etat, pourtant investi de pouvoirs immenses, doit être élu par un collège restreint composé de députés, de sénateurs et de représentants des vingt-deux Etats de la Fédération.

En fait, seul compte le rapport de forces au sein de l'armée, grand électeur depuis près de quatorze ans. L'homme qui fait l'unanimité, ou recueille un substantiel consensus en son sein, est « choisi » comme candidat de l'Arena (Alliance pour la rénovation nationale), le parti officiel. Il sera confirmé par le collège électoral restreint où l'Arena dispose de la majorité. Ce scénario a déjà fonctionné, avec des variantes, à trois reprises depuis 1964. A chaque fois, la hiérarchie militaire, représentée essentiellement par le ministre de l'armée de terre, la plus importante des trois armes, l'a emporté sur le premier magistrat de l'Etat, tout galonné qu'il fût. En 1966, le général Costa e Silva, ministre de l'armée, s'était « désigné » lui-même comme candidat. Le général Frota songeait-il à ce précédent en octobre dernier ? Il est à peu près certain qu'il s'apprêtait à entrer en lice lorsqu'il fut démis de es fonctions. Son manifeste adressé en guise d'adieu aux unités ressemblait étrangement à un programme électoral. Il prenait l'exact contre-pied de la ligne suivie depuis trois ans et demi par le général Geisel. Il s'appuyait sur trois idées-forces : vigilance accrue contre le « péril marxiste » et la « subversion multiforme » qui menace la « sécurité nationale » ; diminution du contrôle de *l'Etat sur l'économie, et confiance* absolue à l'initiative privée ; volonté de retour à un net alignement sur l'Occident, assortie de critiques du rapprochement avec certains Etats socialistes. Etait également proclamée la nécessité de la « *lutte contre la corruption* » — cette tarte à la crème de tous les amateurs de coup de force. Lutte contre le communisme et moralisation de la vie politique : le général Frota reprenait les deux slogans de la « révolution » de 1964. Ce programme proprement réactionnaire du ministre déchu avait obtenu l'appui d'un quart environ des membres de l'Arena — pas les plus brillants, il est vrai.

En apparence, cette proclamation a obtenu un faible écho dans l'armée. Accuser le général Geisel de tendresse pour le communisme était un peu fort. Le 12 octobre dernier, deux files de limousines attendaient, à la base aérienne de Brasilia, les généraux les plus étoilés de l'armée. Ils répondaient à la convocation des protagonistes de la crise. Les unes, envoyées par le général Geisel, pouvaient les conduire au palais du gouvernement. Les autres, portant l'immatriculation du quartier général, étaient prêtes à les emmener auprès du général Frota — cependant déjà limogé. Or, sans exception, tous les généraux décidèrent de se rendre directement chez le chef de l'Etat. Dans certaines casernes, il y eut quelques flottements, mais rien de grave, dit-on. Cette anecdote éclaire d'un jour cru le fonctionnement de l'appareil du régime. La crise a revêtu l'allure d'une conspiration de palais. Le général Geisel avait, à tout hasard, choisi un jour férié pour porter le fer dans la plaie. Le pays n'a connu la crise qu'à sa conclusion, avec la nomination du général Fernando Bethlem à la place du général Frota.

Les chefs militaires convoqués à Brasilia avaient à choisir entre deux autorités : le chef de l'Etat et le patron de l'armée de terre. Ils ont opté pour le premier. Auraient-ils agi de même si le président avait été un civil ? Il reste que le général Frota a cru, quelques heures durant, pouvoir défier le général Geisel. Mais que de promesses et d'aquiescements ambigus derrière cet « égarement » du général Frota !

Trois courants dans l'armée

Un général à la retraite a dressé pour nous le tableau suivant des forces armées brésiliennes. L'écrasante majorité des officiers, plus préoccupés d'activités professionnelles que politiques, est une sorte de « *marais* » sans influence. Les « *activistes* » se classeraient en trois clans.

L'« *extrême droite* » regroupe les partisans d'une impitoyable répression politique ; elle est favorable, en majorité, à la libre entreprise, et préconise un alignement à peu pr[illegible]conditionnel sur les Etats-U[illegible]

Les « *castelli*[illegible] de la « *Sorbonne* » sont d[illegible]ules de feu le maréchal Castello Branco, ancien patron de cette école supérieure de guerre, âme de la « révolution » de 1964, et premier président du régime militaire. Ils forment aujourd'hui le courant dominant et sont souvent considérés comme les « *intellectuels* » de l'armée. Ils mettent l'accent sur le développement à tout prix du pays, y compris par un recours massif aux capitaux étrangers, sans oublier de renforcer le secteur étatique ; en politique, ils sont, en principe, partisans de méthodes plus souples de « contrôle de la population » que leurs collègues d'extrême droite, mais n'hésitent pas, en cas de besoin, à recourir à leurs services ; longtemps favorables à l'alignement « occidental », ils estiment aujourd'hui que leur pays a les moyens de tenir compte de ses intérêts nationaux. L'idéologue de ce groupe est le général Golbery, chef de la maison civile du général Geisel et véritable éminence grise du régime. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Géopolitique du Brésil*, où, estiment les meilleurs auteurs (1), les tenants latino-américains de l'idéologie de la « *sécurité nationale* », à commencer par le général Pinochet, ont puisé leurs idées.

Le troisième courant, minoritaire, est celui des officiers « *nationalistes* » qui souhaitent limiter l'influence du capital étranger et ne sont pas favorables à l'alignement inconditionnel sur les Etats-Unis ; au plan politique, tous, tant s'en faut, ne sont pas des « colombes ». Notre informateur, précisons-le, cachait peu ses sympathies « nationalistes » et son aversion pour le régime.

La crise du 12 octobre a fait apparaître un élément nouveau dans ce régime où, jusque-là, le haut commandement faisait les rois : l'armée, en tant que corps, a reconnu — fût-ce bien à contrecœur — le rôle prééminent, dans le processus de succession, du président de la République, c'est-à-dire, en dépit de ses origines militaires, d'un homme politique. Les optimistes y relèvent une mutation. Les autres pensent que c'est simplement la forte personnalité du général Geisel qui s'est imposée, et qu'il faut se garder de voir là un précédent.

Le dauphin

Le général Figueiredo est donc le dauphin du général Geisel. On savait depuis plusieurs mois, à Brasilia, que le chef du service national d'informations (service de renseignements) avait les faveurs du chef de l'Etat. Agé de soixante ans, de belle prestance, l'allure sévère encore accentuée par les lunettes noires qu'il affectionne, le patron du S.N.I. était inconnu de ses compatriotes jusqu'à ce jour de juillet dernier où un haut fonctionnaire proche du président parla de lui comme d'un « successeur acceptable ». La presse commença, dès lors, à s'intéresser au personnage !

Officier brillant — sorti major de toutes les écoles, il fut, à cinquante et un ans, le plus jeune général de l'armée, — ce n'est pas seulement un passionné d'équitation mais un esprit cultivé. Cet homme au maintien raide a des affections non conformistes, et tout d'abord pour son frère, Guilherme, auteur de pièces de théâtre à succès, et épicurien notoire. Son père, le général Euclydes Figueiredo, avait été, en 1932, le chef d'un soulèvement « constitutionnaliste ». Fonctionnaire passionné par le renseignement, il a, en outre, montré des opinions libérales en prenant, à son tour, parti contre la dictature de Getulio Vargas. On a appris aussi qu'il avait occupé, depuis près de vingt ans sans interruption, et en tout cas depuis le coup d'Etat de 1964, auquel il a activement participé, des fonctions éminemment politiques : secrétaire général du conseil national de sécurité, chef de la maison militaire du président Medici et enfin chef du S.N.I., l'un des services les plus importants et les plus « sensibles » de l'appareil d'Etat. A ce titre, il est l'un des trois ou quatre personnages que le général Geisel — réputé pour exercer le pouvoir de façon très solitaire — voit quotidiennement.

Donc, un « homme du président », formé dans le sérail, et en connaissant les détours. A ces qualités, il en ajoute une autre, murmure-t-on à Brasilia dans les allées du pouvoir : tout comme l'*actuel chef de l'Etat*, il est convaincu que le régime militaire doit prudemment certes, mais décidément évoluer, car le pays légal n'est plus à l'heure du pays réel — comme l'ont amplement démontré, tout au long de l'année dernière, les critiques, voire les prises de position hostiles, venues des horizons les plus divers.

Force est d'admettre que peu de preuves sont données à des convictions démocratiques ou simplement libérales du chef de la police — sinon l'hostilité que lui témoignent tous les « faucons » du régime. Un diplomate américain, très « cartérien », nous a même déclaré : « *Auriez-vous vu, en 1953, les aparatchiki soviétiques designer Béria pour succéder à Staline ?* » C'est un fait que le général Figueiredo peut en inquiéter plus d'un, car ses fonctions l'ont conduit à savoir beaucoup de choses.

Cette « campagne » présidentielle présente une autre originalité : la présence, jusqu'à nouvel ordre, d'un candidat civil ayant exploité la division des forces armées. M. Magalhaes Pinto, sénateur de la majorité, a posé sa candidature. Cet homme, qui a débuté dans la vie comme employé et qui est aujourd'hui à la tête d'une des plus solides banques du pays, aime à répéter qu'il a toujours cru en son étoile. Il a, néanmoins, eu ce mot : « *L'ennui, c'est qu'aujourd'hui il m'en faudrait quatre !* »

JEAN-PIERRE CLERC.

Prochain article :

A FLANCS COUVERTS

(1) *Les régimes militaires en Amérique latine*, *l'idéologie de la sécurité nationale*, par le Père Joseph Comblin. Aux éditions Jean-Pierre Delarge. 229 pages.

Etats-Unis

« BIG BROTHER » EN ÉCHEC

Le bureau des affaires administratives et budgétaires, qui dépend de la Maison Blanche, a décidé il y a quelques jours d'arrêter la mise en place d'un ordinateur géant, d'une valeur de 850 millions de dollars (environ 4 milliards de francs), destiné à contrôler les déclarations d'impôts des contribuables, a révélé lundi 9 janvier le New York Times.

[Pl]usieurs membres du congrès s'étaient opposés à l'installation de cet ordinateur au nom de la protection de la vie privée et des libertés. « Big Brother », la machine cauchemardesque qui tient chaque citoyen sous sa surveillance dans 1984, de George Orwell, ne verra pas le jour.

Le service américain des contributions directes avait lancé le projet il y a plus de trois ans. Ses quarante-huit mille trois cents employés auraient pu ainsi avoir accès immédiatement à tous les documents concernant les contribuables. Le New York Times *a appris, auprès de ce service, que le gouvernement abandonnait, au moins provisoirement, l'idée de cet ordinateur géant, et préférait améliorer le système qui fonctionne actuellement.*

L'HEBDOMADAIRE « FRANCE-AMÉRIQUE » A CENT CINQUANTE ANS

New-York. — L'hebdomadaire « France-Amérique » a célébré, le 8 janvier, son cent cinquantième anniversaire. Il est l'héritier de « la Gazette de Newport » fondée par Rochambeau, du « Courrier », qui fut créé à New-York en 1827, auxquels succédèrent « la Voix de la France » en 1941 et « la Victoire » en 1942. « France-Amérique » (*seize pages*, dont la diffusion est de 28 000 exemplaires) s'adresse principalement aux Français installés aux Etats-Unis et à leurs enfants, qui sont environ trois cent mille, dont quatre-vingt-dix mille résident dans la région de New-York.

Après avoir mis pendant longtemps l'accent sur les problèmes intéressant la colonie française aux Etats-Unis, « *France-Amérique* » a « corrigé le tir » et couvre aujourd'hui surtout l'actualité en France. Le journal publié à New-York comprend une équipe de dix collaborateurs à la tête desquels se trouve Mme Françoise Martin-Chollet. — L. W.

Panama

Le général Torrijos tente de convaincre les sénateurs américains de ratifier les traités sur le canal

Le gouvernement américain persiste à croire qu'il n'est pas nécessaire de modifier les deux traités sur le canal de Panama signés le 7 septembre dernier par les Etats-Unis et Panama, a déclaré, lundi 9 janvier, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat. Cette mise au point fait suite aux propos tenus récemment par plusieurs sénateurs conservateurs, notamment M. Howard Baker, leader de la minorité républicaine au Sénat.

Ceux-ci souhaitaient que des « amendements » soient apportés aux traités pour renforcer les *droits d'intervention des Etats-Unis* quand le canal sera remis aux Panaméens en l'an 2000.

Le porte-parole du département d'Etat n'a cependant pas totalement exclu la possibilité de modifications des traités et a fait savoir que M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, serait « très intéressé » de connaître les vues de M. Baker sur la question. Les traités sont en difficulté au Sénat, où le vote de deux tiers des sénateurs est nécessaire pour les ratifier. Un « escadron de la vérité », formé de membres du Congrès, démocrates et républicains, et de militaires hostiles aux traités, a commencé lundi une campagne d'information à *Washington*.

De notre envoyé spécial

Panama. — Avec une ferveur particulière, les Panaméens ont célébré, lundi 9 janvier, le quatorzième anniversaire des émeutes anti-américaines de 1964, au cours desquelles vingt-deux personnes avaient été tuées. A la suite de ces sanglants événements, Panama et les Etats-Unis avaient décidé d'engager des négociations qui, après de nombreuses péripéties, ont abouti, le 7 septembre dernier, à la signature de l'accord sur la restitution progressive du canal et de sa zone de Panama.

Les nouveaux traités ont été approuvés par référendum par les Panaméens, mais le principal obstacle à franchir reste leur ratification par le Sénat américain. Au cours d'une manifestation réunissant plus de dix mille personnes, lundi à Panama, les Etats-Unis ont été accusés de vouloir faire de la ratification « *une arme de chantage et de pression pour remettre en cause la reconnaissance des droits légitimes du peuple panaméen sur l'ensemble de son territoire* ».

L'homme fort de Panama, le *général Omar Torrijos, cherche* pourtant à ne pas gêner le président Carter et ne ménage pas ses efforts pour créer un climat favorable à l'approbation des traités par le Sénat américain. Jusqu'à présent, pas moins d'une trentaine de sénateurs se sont déjà succédé à Panama pour se rendre compte par eux-mêmes de la situation sur le terrain. Après le sénateur *Robert Byrd, leader* de la majorité démocrate, le chef de la minorité républicaine au Sénat, M. Howard Baker, dont le vote sur le traité est considéré comme crucial, vient de passer cinq jours à Panama, en compagnie de deux autres de ses collègues républicains. A peine cette délégation était-elle partie que MM. Lloyd Bentsen, sénateur (démocrate) du *Texas*, et Barry Goldwater, sénateur (républicain) de l'Arizona, étaient reçus pendant plusieurs heures par le général Torrijos. La liste n'est pas close : treize autres membres du Sénat sont encore attendus en janvier à Panama, avant la reprise des travaux du Congrès à Washington.

Le *général Torrijos* se veut particulièrement ouvert avec ses hôtes. A la fois ferme et rassurant, il s'efforce de démontrer qu'il n'est pas le classique dictateur latino-américain tel que d'aucuns se l'imaginent aux Etats-Unis. Sans mesurer son temps à ses visiteurs, il les emmène avec lui dans ses déplacements à travers le pays, n'hésitant pas à multiplier les bains de foule et les dialogues improvisés avec l'homme de la rue pour bien prouver que sa popularité n'est pas factice.

Des élections en août

Durant leur séjour, les sénateurs américains ne manquent pas d'aller visiter les installations du canal et de s'entretenir avec les responsables civils et militaires de la zone. Pour éclairer leur lanterne, ils ont également des contacts avec des représentants des milieux les plus divers, hommes d'affaires et dirigeants politiques, partisans ou adversaires des nouveaux traités. D'ailleurs, depuis le référendum du 23 octobre, les partis ont été autorisés à reprendre leurs activités, et la presse panaméenne a retrouvé une plus grande liberté de ton.

Le général Torrijos a promis d'améliorer la situation des droits de l'homme dans son pays et d'organiser en août prochain des élections « *libres et démocratiques* », les premières depuis dix ans. Reste le problème de sa succession. *Va-t-il passer la main*, se contenter de demeurer à la tête du gouvernement ou se faire élire président de la République ? En tout cas, lui-même se plaît à répéter que s'il était un obstacle à la ratification des traités, il est prêt « *à se sacrifier* ».

A en croire les déclarations de la plupart des sénateurs américains de passage à Panama, il est cependant peu probable que le Sénat ratifie à la majorité requise des deux tiers les nouveaux traités, du moins dans leur forme actuelle. M. Baker aurait notamment soumis au général Torrijos une liste d'une quarantaine d'amendements. D'après les nouveaux traités, les Etats-Unis resteront associés à Panama après l'an 2000 pour assurer la neutralité du canal. Mais plusieurs sénateurs américains souhaiteraient voir préciser les droits d'intervention des Etats-Unis pour défendre la voie d'eau. C'est notamment l'avis de M. Goldwater, qui a déclaré lundi que les traités ne seraient sûrement pas approuvés sans aménagements portant sur les problèmes de défense.

Du côté panaméen, on n'a pas fermé la porte à la recherche d'un compromis. « *Le problème des amendements* — a affirmé le ministre des affaires étrangères, M. Gonzalez Revilla — *est une rivière que le peuple panaméen et le Sénat américain doivent traverser ensemble. Pour notre part, nous avons déjà fait notre bout de chemin et la balle est maintenant dans le camp américain.* » S'ils se disent ouverts à toute suggestion, les Panaméens n'entendent cependant pas se laisser entraîner à des concessions de principe, qui les obligeraient à organiser un second référendum. Dans l'entourage du général Torrijos, on ne cache pas une certaine irritation devant les nouvelles exigences américaines, tout en espérant que le président Carter parviendra à *tenir ses engagements*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

politique

APRÈS LA PRÉSENTATION DU

LES DÉCLARATIONS DU PREMIER MINISTRE A EUROPE 1

Une majorité formée autour des objectifs d'action du gouvernement

M. Raymond Barre a longuement commenté, lundi 9 janvier, à deux reprises, le matin au cours d'une conférence de presse, le soir sur les antennes d'Europe 1, le programme de législature qu'il avait présenté samedi 7 janvier à Blois.

Le premier ministre n'a toujours pas précisé comment il pense pouvoir convaincre les candidats du R.P.R. de s'y rallier en s'engageant à soutenir son application si les formations de la majorité actuelle demeurent majoritaires en mars prochain. Mais il est clair, désormais, que la stratégie électorale arrêtée par l'Elysée et appliquée par le premier ministre repose sur la volonté de rassembler autour du programme de Blois une nouvelle majorité présidentielle ouverte non seulement aux gaullistes mais aussi aux *socialistes et aux radicaux de gauche* déçus par l'attitude du P.C.F.

Le chef du gouvernement estime, semble-t-il, que ce rééquilibrage de la majorité se fera pratiquement par la force des choses si « les objectifs d'action pour les libertés et la justice » recueillent l'assentiment de la majorité de la population sous l'influence de la campagne « très active » qu'il se propose de mener. Sa conviction est, de toute évidence, que de nombreux candidats gaullistes n'oseront pas prendre le risque de rejeter le programme de Blois, présenté comme le meilleur possible compte tenu des circonstances économiques, et qu'une fois élus *ou réélus les députés du R.P.R.*, de toute façon, ne pousseront pas la contestation jusqu'à provoquer la dissolution de la nouvelle Assemblée nationale.

« Tous cela est très clair et très simple » a déclaré M. Raymond Barre en soulignant que le programme de législature présenté à Blois, ayant été conçu à la demande du président de la *République et approuvé par lui*, refuser les objectifs fixés signifierait ne pas se conformer aux orientations définies pour la France par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Il résulte de ce schéma, en bonne logique, que le refus du programme de Blois par une majorité d'électeurs pourrait constituer un désaveu de la politique présidentielle et, donc, mettre en cause l'autorité de M. Valéry Giscard d'Estaing. Interrogé sur ce « hiatus », accentué par le fait que le programme de *législature s'achèvera en 1983 alors* que le président de la République est rééligible en 1981, M. Raymond Barre a éludé la *question. Il a simplement répété* que dans la pratique des institutions la majorité soutenant le gouvernement désigné par le président de la République afin de mettre en œuvre une certaine politique « se détermine par rapport à cette politique ». Mais, ainsi que le rappelait le général de Gaulle au cours de sa conférence de presse du 31 janvier 1964, la pratique des institutions de la Vᵉ République a toujours « naturellement tenu pour une part aux hommes ». C'est bien là la part de l'inconnu dans le pari de l'Elysée *soutenu par M. Raymond* Barre.

ALAIN ROLLAT.

Invité du Club de la presse d'Europe 1, lundi soir 9 janvier, M. Raymond Barre a accueilli *« avec sérénité »* les critiques formulées la veille par M. François Mitterrand sur le programme de *Blois (le Monde* du 10 janvier). Il a notamment déclaré : « *Tous les malheurs qui étaient annoncés tous les deux ou trois mois ne sont pas survenus, et je ne vois pas pourquoi, après la consultation électorale, qui, je l'espère — et même je le crois — sera positive pour les diverses formations de la majorité — et même plus, car il faut que la majorité s'élargisse, — je ne vois pas pourquoi, dis-je, il y aurait aventure politique.* »

Le premier ministre s'est également inscrit en faux contre les déclarations du leader socialiste, qui avait affirmé que le gouvernement, au cours de l'année écoulée, n'avait pas tenu ses promesses : « *Je crois que M. Mitterrand manque d'une information précise, et je suis prêt à la lui donner, notamment sur un certain nombre de réformes, et en particulier de réformes structurelles liées à tous ces rapports dont il parle, et qui marquent la volonté du gouvernement d'avancer sur les voies qu'il a tracées* », a-t-il indiqué.

M. Raymond Barre a ensuite insisté sur le fait que les « objectifs d'action » présentés à Blois « *sont des objectifs de gouvernement, indépendants des personnes* », définis « *sous l'autorité du président de la République, qui s'est assuré de leur conformité avec les orientations générales qu'il a fixées* ». A ce sujet, le chef du gouvernement a invité les journalistes qui l'interrogeaient à « *raisonner en fonction de la Constitution et des institutions de la Vᵉ République* » : « *La politique menée par le gouvernement ne procède pas de la majorité, la majorité procède de la politique fixée par le gouvernement sous l'autorité du chef de l'Etat. C'est autour de l'action du gouvernement que se forme une majorité de soutien. Tel fut le cas sous la Vᵉ République, quels que soient les présidents qui ont assumé la fonction suprême de l'Etat.* »

A propos du rôle du R.P.R., M. Raymond Barre a souligné que cette formation n'était pas la seule et que, « *à lui tout seul, il [le R.P.R.] n'aurait pas pu dominer l'Assemblée nationale* ».

« *On raisonne toujours*, a-t-il ajouté, *comme si le R.P.R. pouvait faire la loi, mais il existe d'autres formations qui, elles aussi, ont des aspirations. Je me suis efforcé de pratiquer une concertation entre toutes les formations de la majorité, et celle-ci a été efficace. Je remercie toutes les formations de la majorité d'avoir, dans des circonstances difficiles, soutenu l'action du gouvernement.* »

Situant les « objectifs d'action » dévoilés à Blois par rapport aux propositions des différentes formations politiques, le premier ministre a poursuivi :

« *On retrouve certains éléments dans le programme de telle ou telle formation politique et dans les objectifs d'action du gouvernement. Toutefois, il est une chose dont tout parti doit tenir compte : la cohérence. Ce qui a été proposé est important et ambitieux, et il n'est pas du tout exclu que, si la situation s'améliore, nous puissions faire plus. Il était dangereux de faire des promesses exagérées.* »

Comme René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, lui rappelait certains propos très virulents tenus naguère par MM. Chirac, Peyrefitte et Chaban-Delmas sur M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Raymond Barre a répondu : « *En politique, les choses ne sont jamais figées. Je ne veux pas en dire plus.* »

« M. Mitterrand a été un peu présomptueux »

Interrogé sur la rupture de l'union de la gauche, M. Raymond Barre a déclaré :

« *Je constate (...) que le parti communiste n'aime pas beaucoup apparaître comme le second parti en ce qui concerne la défense des intérêts des travailleurs. (...) J'avais le sentiment que M. Mitterrand se croyait assez fort pour gouverner avec le concours du parti communiste sans pour autant être soumis à des contraintes ou à des pressions particulières de la part de celui-ci. Autrement dit, il n'y avait pas au sein de cette union l'égalité à laquelle les partis qui étaient liés entre eux pouvaient les uns et les autres aspirer. Il ne s'agit pas tellement de l'égalité en nombre, mais de l'égalité de considération. (...) A mon sens, M. Mitterrand a été un peu présomptueux.* »

Les gaullistes s'inquiètent du comportement de leurs partenaires

(Suite de la première page.)

La croissance et le rang de la France dans le monde, ces deux grands thèmes des débuts de la Vᵉ République, sous l'égide du général de Gaulle et de Georges Pompidou, servent toujours à identifier le mouvement gaulliste. Du moins souhaite-t-il qu'il en soit encore ainsi par rapport aux images de marque des autres formations de la majorité et celle de M. Barre. Les partenaires du R.P.R., à l'exception peut-être du parti radical, sont plus tenus que lui par un programme inspiré par M. Giscard d'Estaing et le premier ministre ne s'écarte pas de la voie qu'il s'est tracée en proposant ce qui lui paraît réalisable, compte tenu des contraintes internationales et nationales.

A terme, si la majorité est reconduite, cette différenciation des options risque de poser des problèmes de gouvernement comme le laisse présager la joute constitutionnelle qui s'amorce pour *savoir* si la majorité procède de l'action gouvernementale, elle-même fixée dans ses grandes lignes par le président de la République, comme l'assure M. Barre, ou si, désormais, dans une majorité pluraliste, la politique du gouvernement est *déterminée* par la majorité choisie par les électeurs. L'expérience prouve que, sous la Vᵉ République, les coalitions gouvernementales ont, en dépit des cactus, surmonté leurs divergences.

Dans l'immédiat, ce sont les difficultés préélectorales, sur le terrain, qui mobilisent les dirigeants du R.P.R. et qui les *conduisent* à *demander* une réunion du comité de liaison de la majorité. Malgré les précautions prises à leur égard, les candidats du Rassemblement ont reçu comme nouvelle agression la récente sélection qui a été opérée, *sous le parrainage du premier* ministre, parmi les candidats non gaullistes. M. Doufflagues, délégué général du P.R., affirme mardi qu'il n'est pas question de constituer un front anti-R.P.R., mais, simplement, d'organiser le pluralisme. Le pluralisme à deux, plutôt qu'à trois ou quatre. Les gaullistes, qui, il est vrai, ont réclamé la généralisation des primaires, *ont le sentiment que* l'organisation de ces duels est dirigée contre eux. Qui les convaincra du contraire ?

ANDRÉ LAURENS.

Les réactions

LA C.F.D.T. : vers une aggravation des tensions sociales.

La C.F.D.T. estime que « *la philosophie de ce nouveau plan est claire : liberté, aides et protections sur les entreprises, prolongation de l'austérité pour ceux qui travaillent.*

» *Il s'agit, pour le gouvernement actuel, en plein accord avec le C.N.P.F., de prolonger pour deux ans la politique « libérale » de remontée des profits, de restructuration capitaliste, de chômage et d'aggravation des inégalités. (...) Le plus grave est sans doute que nulle part n'apparaît dans ce discours-programme une quelconque acceptation de l'idée même de négociation avec les organisations syndicales sur les principaux problèmes économiques et sociaux. Ce programme conduit donc à l'aggravation des tensions sociales, ce qui, en période de crise, ouvre la porte à l'autoritarisme et à la violence. La C.F.D.T. dénonce donc ce plan comme un refus déguisé de répondre aux revendications des salariés, un acte de classe, un acte de propagande politique.* »

LES P.M.E. : satisfaction.

La Confédération générale des P.M.E. « *apprécie, dans leur ensemble, les objectifs d'action de gouvernement annoncés à Blois par le premier ministre, qui relèvent d'une philosophie libérale à laquelle elle est attachée* ». Elle se déclare satisfaite de la « *pause des charges sociales et fiscales* » ainsi que des « *avantages donnés aux P.M.E. pour faciliter l'embauche des jeunes et la création d'entreprises* », mais s'inquiète « *des nouvelles facilités accordées aux collectivités locales pour fixer elles-mêmes et sans contrôle leurs ressources* ».

● M. BERTRAND MOTTE, président du Centre national des indépendants et paysans : « *L'ensemble des objectifs recueille notre approbation. M. Barre établit une sage et pacifiante distinction entre ses objectifs et les programmes respectifs des partis d'une majorité pluraliste.* » M. Motte juge toutefois « *très discrets les recours indiqués à une thérapeutique économique de nature libérale* » et les aurait souhaités « *plus nombreux* ».

● M. JEAN-PIERRE FOURCADE (P.R.), président des clubs Perspectives et Réalités : « *Le programme de Blois constitue un bagage commun à tous les candidats de la majorité et, au lieu de rester dans les nuées de la plupart des campagnes électorales, on collera ainsi à la réalité de tous les jours pour tous les Français.* »

● M. PIERRE MESSMER, ancien premier ministre (R.P.R.), a déclaré au micro de R.T.L. : « *La démarche intellectuelle et politique de Raymond Barre est comparable à celle qui avait présidé à la présentation du programme de Provins, il y a cinq ans. Il ne s'agit pas d'une si mauvaise référence puisque la majorité a gagné les élections en 1973.* » En ce qui concerne les objectifs eux-mêmes, M. Messmer a indiqué : « *Certains me satisfont tout à fait et d'autres me laissent sur ma faim, mais l'ensemble me paraît très constructif.* »

● M. MAURICE LIGOT, secrétaire d'Etat : « *Le plan doit aboutir à un rééquilibrage de la France face à un monde qui évolue. (...) Nous ne voulons rien briser de ce qui était dans le passé, mais nous voulons poursuivre dans des voies bien déterminées le redressement français. Il s'agit d'un programme complet de législature.* »

● M. ERIC HINTERMAN, secrétaire général du parti socialiste démocrate, a proposé, lundi 9 janvier, des « amendements » au programme de Blois, notamment « *un plan de développement industriel et agricole, le relèvement du SMIC à 2 200 F, un relèvement progressif des retraites au même niveau, une réforme électorale avec un scrutin à la proportionnelle, la décentralisation au niveau de la province des décisions parisiennes, et enfin l'amélioration des conditions de travail avec pour objectif la création d'une société* « à responsabilités partagées ».

● MME ALICE SAUNIER-SEITE, secrétaire d'Etat aux universités : « *Aucun gouvernement n'était allé aussi loin en faveur des défavorisés de la société. Ce programme n'est pas un catalogue, car il est soustendu par deux idées politiques : indépendance de la nation, d'une part, liberté, justice et solidarité des hommes et des collectivités, d'autre part* ».

Le défaut et l'excès

Que M. Raymond Barre, pour la première fois depuis qu'il est à l'hôtel Matignon, se préoccupe concrètement des libertés publiques, nul ne s'en plaindra. Il l'a fait à Blois, il l'a refait, lundi 9 janvier, au « Club de la presse » d'Europe 1. Que le premier ministre « démilitarise » la Cour de sûreté de l'Etat, si ce n'est qu'une proposition timide et insuffisante, c'est une bonne idée.

Mais pour le reste... Chacun, pouvait-on croire, sait bien que la France souffre moins d'un défaut de lois que d'un excès ; que le *problème* est moins de légiférer que de faire appliquer les textes.

La justice s'est rarement préoccupée des abus commis au nom de la loi de 1838 sur les internements psychiatriques. Mais rien ne l'a empêché de juger *quand elle a consenti à se saisir* des dossiers.

Autre exemple, mais d'un genre différent. Il était de notoriété publique que le centre, dit d'hébergement, d'Arenc était une *violation manifeste de la loi*, et que des étrangers y étaient constamment retenus, « *sans titre* ». *Combien de défilés et de* critiques n'a-t-il pas fallu pour que l'évidence fût officiellement reconnue ! Reconnue puis méconnue, M. Camille Michel, préfet de police de Marseille, ayant publiquement fait valoir que Arenc ne serait pas vraiment fermé. Si les préfets de police tiennent pour nulles, ou peu s'en faut, *les* « instructions » *signées* des ministres de la justice et de l'Intérieur, c'est sans doute *qu'ils ont quelque raison de s'y* croire autorisés.

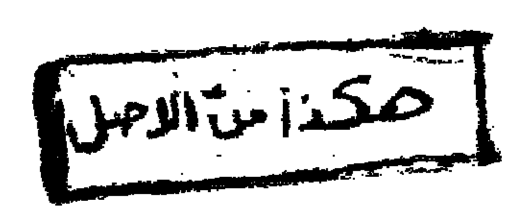
La procédure d'interpellation donne lieu à des abus répétés ; c'est, là encore, notoire. Où sera l'efficacité si l'on veut profondément mettre fin aux abus ? Dans une grande loi bien solennelle, entrelardée de jolies formules, mais de mise en pratique incertaine pour les particuliers ? Ou plutôt dans une circulaire aux forces de l'ordre, leur faisant savoir qu'on désapprouve *vraiment* les abus d'autorités ? Quant aux « rétentions » dans les grands magasins, elles sont, déjà, justiciables de dispositions du code pénal : ce qui touche à la séquestration et ce qui touche à l'usurpation de fonctions ou de costume.

Prurit législatif encore que cette référence cérémonieuse et obligée à *l'habeas corpus anglo-saxon. Il serait peut-être* temps à ce propos de se rappeler trois choses. La première, que les *hétérogreffes sont* celles qui réussissent le moins bien. C'est une absurdité de vouloir *prendre* une petite partie d'un ensemble juridique pour la plaquer sur un autre. Tous les risques sont réunis pour l'échec. La deuxième, c'est que *l'habeas corpus* n'est pas une panacée et qu'il permet, lui aussi, de notables abus.

La troisième, c'est qu'il existe... des textes français qui ne sont pas si mauvais que cela, dans la mesure où l'on en ferait une application honnête et assidue : les articles 144, 145 et 148 du code de procédure pénale, en particulier, qui traitent de la détention provisoire. Ils obligent à motiver les ordonnances d'incarcération par *des arguments directement tirés* de l'affaire, et non selon des considérations d'ordre général ; ils obligent les juges d'instruction à répondre dans les cinq jours aux demandes de mise en liberté qui peuvent être formulées, « *à tout moment* », par des inculpés détenus ; ils prévoient que la détention avant jugement ne peut être décidée que pour des motifs limitativement énumérés ; ils interdisent qu'une *telle détention puisse être une* sanction déguisée. Ces articles sont clairs. Ils ont même l'avantage d'être à peu près compréhensibles par le commun des mortels. Alors ?

C'est trop douter de la loi que de vouloir la réformer toujours. C'est ne pas assez douter de soi et de son ardeur à vouloir appliquer la loi que de lui faire porter la responsabilité des lacunes ou des abus trop *souvent constatés*.

PHILIPPE BOUCHER.



« PROGRAMME DE BLOIS »

Le R.P.R. trouve seulement quelques « éléments intéressants »

On ne pouvait raisonnablement pas attendre que le R.P.R. applaudit très fort au « programme de Blois » présenté par M. Raymond Barre samedi dernier. La réaction du mouvement gaulliste a été élaborée lundi soir 9 janvier au cours d'une réunion conjointe du conseil politique et du bureau du groupe parlementaire R.P.R., sous la présidence de M. Jacques Chirac.

Les dirigeants R.P.R. se contentent de trouver dans les « objectifs d'action pour les libertés et la justice » quelques *« éléments intéressants », selon* l'expression quelque peu condescendante utilisée lundi dans la nuit par M. Yves Guéna, délégué politique du mouvement. Ne voulant pas récuser ce que les propositions de M. Barre peuvent avoir de positif ni repousser ce qui peut séduire certains électeurs, le R.P.R. sait gré au premier ministre de s'être inspiré en partie des projets et des requêtes présentés depuis plusieurs mois par le mouvement gaulliste, tant dans ses ouvrages de doctrine comme *l'Enjeu* ou *Propositions pour la France* que dans les discours que M. Chirac prononce presque chaque jour à travers les provinces. Il remercie également M. Barre d'avoir endossé l'ensemble de l'héritage de la Ve République depuis la fondation de celle-ci par le général de Gaulle en 1958.

Au-delà de ces hommages ainsi rendus avec un certain humour froid, le programme du gouvernement est considéré par les gaullistes comme une proposition parmi d'autres. Ils lui reprochent de ne pas définir une nouvelle politique économique assurant *« en priorité la reprise de la croissance et le plein emploi »* comme ils le font eux-mêmes dans leur propre programme.

M. Jacques Chirac a toujours déclaré qu'il ne reconnaîtrait à un éventuel programme de gouvernement aucun caractère contraignant et que l'approbation de celui-ci ne devait pas être le prix à payer pour devenir un « bon » candidat de la majorité. De surcroît, le président du R.P.R. considère que la notion même de programme de gouvernement est en contradiction avec le caractère pluraliste de la majorité tel que l'a recommandé M. Giscard d'Estaing dans sa conférence de presse du 17 janvier 1977.

Les gaullistes, qui estiment que, depuis cette déclaration du chef de l'Etat, la nature du régime institutionnel de la Ve République ainsi que sa pratique ont changé, rappellent aussi une fois de plus que c'est la nouvelle majorité qui sortira des urnes le 19 mars qui devra exprimer la nouvelle politique à suivre.

Cette conception se heurte à l'orthodoxie de la Ve République — telle du moins qu'elle était conçue par le général de Gaulle — selon laquelle la majorité se détermine par rapport à la politique du gouvernement qu'a désigné le chef de l'Etat. M. Raymond Barre l'a rappelé, lundi soir, au cours du Club de la presse d'Europe 1 en affirmant : *« La politique du gouvernement ne procède pas de la majorité. »*

Le dos rond

Cette querelle qui s'annonce sur les rôles respectifs du gouvernement et de la majorité ne va pas manquer d'alimenter les controverses juridiques et politiques entre les amis de M. Chirac et les partisans de M. Barre ou plutôt ceux de M. Giscard d'Estaing. Cette première réaction du mouvement gaulliste se produit alors que M. Jacques Chirac — qui prend la parole ce mardi soir à Pau — ne s'était pas exprimé publiquement depuis le 22 décembre. Depuis lors on a pu avoir l'impression que le R.P.R. et son chef traversaient une sorte de désert, risquaient de sombrer dans l'oubli et surtout prenaient beaucoup de coups sans réagir.

Les dirigeants gaullistes étaient, en effet, restés silencieux tandis que s'élaboraient à Matignon puis à Rambouillet les objectifs d'action du gouvernement, tandis que M. Barre lui-même rendait, entre les centristes, le parti républicain et les radicaux valoisiens, des arbitrages électoraux qui pouvaient fort ressembler à l'esquisse d'un front anti-R.P.R., tandis que le président Carter semblait ignorer, lors de son passage à Paris, le président du R.P.R. et maire de la capitale.

A l'issue du conseil politique, M. Guéna a soupçonné les autres formations de la majorité d'être guidées davantage par le souci d'affaiblir la représentation parlementaire gaulliste que par celui de la victoire d'une majorité pluraliste. En demandant la réunion d'urgence du comité de liaison de la majorité, comme d'ailleurs le souhaite également M. Griotteray, délégué national du parti républicain, chargé des élections, ainsi que M. Douffiagues, secrétaire général du P.R., qui veut rassurer les gaullistes, le R.P.R. souhaite évoquer de nouveau ces problèmes et *« obtenir une clarification »* hors la présence de M. Barre, puisque le premier ministre ne participe pas à cette instance. Les gaullistes refusent, en effet, au chef du gouvernement tout pouvoir en matière d'investiture électorale, au moins en ce qui concerne leurs propres candidats.

Depuis trois semaines, les gaullistes ont ainsi « fait le dos rond », afin de ne pas passer pour des diviseurs de la majorité, et surtout pour bien laisser établir qu'ils n'étaient pas les agresseurs. Mais, en réagissant comme ils l'ont fait lundi soir, ils ont voulu rappeler, en guise d'avertissement, comme le disait Georges Pompidou citant le sapeur Camember, que *« quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites »*.

ANDRÉ PASSERON.

L'affichage sauvage

LE MAIRE DE PAU ADRESSE UNE LETTRE OUVERTE A M. CHIRAC

M. André Labarrère, député socialiste, maire de Pau, qui avait réclamé, le 18 août 1977, à M. Jacques Chirac, président du R.P.R., le coût de l'enlèvement des affiches apposées par cette formation sur les murs de sa ville, à l'occasion des élections municipales, a informé le maire de Paris qu'en l'absence de réponse de sa part il venait d'émettre un titre de recette de 7 000 francs.

« Vous allez prochainement recevoir l'avertissement correspondant vous invitant à verser cette somme dans la caisse du trésorier principal de Pau », lui précise M. Labarrère, qui ajoute, dans sa lettre ouverte : *« Je suis surpris de votre silence, car je ne pensais pas que vous méprisiez à ce point vos collègues, fussent-ils de l'opposition. »* Il lui fait également observer qu'il prêtera gratuitement au R.P.R. la salle du parc des expositions pour la réunion publique que M. Chirac tiendra à Pau le 10 janvier.

Le chiffrage de M. Barre : il n'est pas exclu que nous puissions faire plus

« Les objectifs d'action du gouvernement sont cohérents avec la perspective économique qui a été la nôtre, a déclaré M. Raymond Barre, lundi 9 janvier à Europe 1 au cours de l'émission « le Club de la presse ». *Nous considérons notamment que les deux premières années doivent être des années dans lesquelles l'effort de consolidation économique doit être continué et où les charges qui pèsent sur les entreprises, sur les particuliers, ne doivent pas être telles qu'elles freinent l'investissement des entreprises et la consommation des particuliers. »*

« Ce qui a été proposé est important et même ambitieux, a ajouté le premier ministre, *et il n'est pas du tout exclu que, si la situation s'améliore, nous puissions faire plus. Il était dangereux de faire des promesses exagérées. »*

A propos du financement, M. Barre a indiqué qu'il avait été *« examiné avec le plus grand soin. Vous pensez bien que le problème du chiffrage a été jusqu'ici tellement au premier plan d'un certain nombre de programmes que le gouvernement ne se serait pas engagé inconsidérément sur cette voie...*

« Il est, sur le plan économique, souhaitable qu'au cours des deux années qui viennent la pression des charges fiscales et des charges sociales puisse être stabilisée en France, car cela est une contribution à la fois à l'accroissement des investissements des entreprises et à l'accroissement de la consommation des particuliers... Vous constaterez que, dans les objectifs d'action, les mesures qui interviennent en 1978 et 1979 sont des mesures déjà inscrites en 1978 et qui, pour 1979, sont des mesures que nous avons choisies parce qu'elles pouvaient être financées... Un échelonnement est prévu de telle sorte que, au fur et à mesure du rétablissement des grands équilibres de l'économie française, la base étant assurée, les objectifs sociaux recherchés puissent être convenablement financés. »

Le premier ministre a ajouté : *« Le coût en année pleine de l'ensemble des mesures proposées, calculé pour la dernière année de la législature, atteint 22 milliards de francs 1977. Il ne s'agit pas du coût pour les cinq ans de la législature ; il s'agit du coût global de ces mesures lorsqu'elles seront en application en année pleine à la fin de la législature. En second lieu, le pourcentage des mesures prises au titre des objectifs d'action par rapport au total des dépenses de l'Etat et de la masse des prestations sociales, est de 0,3 % en moyenne. C'est le coût net des objectifs d'action en moyenne et par an, à partir de 1978.*

» Ce chiffrage couvre la période. Il est fait à partir des ressources financières prévisibles, à partir de certaines économies que nous envisageons, par exemple la réduction des subventions et des concours aux entreprises nationales et aux entreprises privées, ou bien encore à partir d'un renforcement de la lutte contre la fraude fiscale. Ce chiffrage ne doit pas être confondu avec le chiffrage dont on parle couramment à propos du programme commun, car le chiffrage pour le programme commun, c'est le chiffrage de la première année, de la totalité des mesures qui sont annoncées comme devant intervenir en 1978, s'il y avait une victoire de l'opposition.

» Si l'on prend les dépenses publiques, qui doivent être financées par le budget, et les dépenses sociales, nous avons, pour l'ensemble de la législature, en coût net, en fin de période, 22 milliards ce qui est proposé par le programme commune dans l'année 1968, c'est 65 milliards. C'est la raison pour laquelle nous disons qu'un montant de dépenses de ce genre serait catastrophique pour l'économie française, tandis que nous avons choisi un programme dont in dit qu'il est modeste, mais dont on peut être sûr qu'il peut être réalisé et qu'il se traduira non pas par la distribution de monnaie de singe à ceux que l'on veut aider, mais par une distribution de revenus ayant une contrepartie, c'est-à-dire de revenus susceptibles d'améliorer la situation des catégories que nous avons jugées dignes d'intérêt.

» Nous avons choisi deux cibles principales : les travailleurs aux revenus modestes, entendez les salariés payés au Smic, et les travailleurs manuels. Nous avons, d'autre part, prévu un effort particulier pour les familles. Vous me direz : mais bien sûr, pourquoi ne pas augmenter le Smic ? 2 200 francs, 2 400 francs, nous savons pertinement ce que cela signifie. Cela signifie la disparition d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises, notamment en province. »

Le détail des 22 milliards annoncés pour 1982

A l'exception de trois mesures (minimum - vieillesse, revenu minimum familial, détaxation de l'épargne investie), aucune date précise n'a été fixée pour l'application d'ici à 1982 des mesures annoncées à *Blois, M. Barre se réservant la pos*sibilité de les mettre en œuvre au moment où la conjoncture et la situation financière du pays le permettront le mieux.

Si l'application des mesures était parfaitement progressive, leur coût serait grosso-modo le suivant : 4,5 milliards de francs en 1978, 9 en 1979, 13,5 en 1980, 18 en 1981, et 22 en 1982, chiffre cité lundi par M. Barre. Mais ce cheminement n'est que théorique.

Le financement des mesures en 1982 (22 milliards) devrait être assuré pour un peu plus de la moitié par le budget, le reste par la Sécurité sociale (à hauteur de 12 et 10 milliards respectivement). D'après les informations qui nous ont été fournies, il est probable que pendant les premières années (1978, 1979, peut-être 1980), la Sécurité sociale supporte la plus lourde charge. A l'inverse, le budget de l'Etat serait davantage mis à contribution en 1981 et 1982.

Compte tenu de ces données d'ensemble, voici comment les services du premier ministre chiffrent le coût des mesures annoncées par M. Barre, quelle que soit l'année pendant laquelle elles s'appliquent.

1. — PROGRES ECONOMIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI :

— Les bénéfices dégagés par une entreprise nouvelle seront exonérés d'impôt s'ils sont incorporés à son *capital : 20 millions de francs* 1977 en année pleine.

— Exonération de l'impôt sur le revenu pour une fraction de l'épargne investie en valeur mobilière : 2,7 milliards de francs (si le plafond est fixé à 2 000 francs).

2. — SOLIDARITE AU SERVICE DE LA JUSTICE SOCIALE :

— Droit pour les jeunes à une formation professionnelle rémunérée : 1,5 milliard de francs à année pleine ;

— Revalorisation des prestations familiales (au moins 1 000 francs par mois pour une famille de trois enfants bénéficiant du complément familial) : 1 milliard ;

— L'institution d'un revenu minimum familial en faveur des familles d'au moins trois enfants coûterait 700 millions de francs par an.

Comme *le Monde* du 10 janvier l'a indiqué, il s'agit d'un « filet de sécurité » assurant un minimum aux seules familles qui ont un gros ennui (décès, chômage, invalidité). Ne serait ainsi concernée par cette garantie qu'une *famille sur quinze parmi* celles qui ont au moins trois enfants, soit environ cent mille ménages. Le minimum garanti serait égal à environ 70 à 80 % du SMIC (1 225 à 1 400 F par mois actuellement) ;

— Minimum vieillesse porté à 40 F : 2,5 milliards. Dans cette somme n'est pas comptée la dépense qu'aurait provoqué le relèvement prévisible du minimum vieillesse au rythme de la hausse des salaires (environ 11 %) ;

— La durée du congé de maternité sera augmenté à trois mois : 2 milliards de francs ;

— Régime d'assurance-vie obligatoire destinée à assurer des ressources suffisantes aux veuves : 1,5 milliard ;

— Possibilités supplémentaires pour les veuves de percevoir à la fois leur propre retraite et une pension de reversion : 1 milliard ;

— Droit propres à la retraite des mères de familles : non comptabilisé.

[Le coût de cette mesure — qui peut être estimé à 2 milliards de francs — n'a pas été retenu dans la mesure où cette somme, versée par les caisses d'allocations familiales aux caisses de retraites, n'est qu'un transfert (les mères qui bénéficieront de ce versement de cotisations par un tiers n'auront droit à une retraite que dans plusieurs années).]

— L'accroissement du pouvoir d'achat *des allocations et du complé*ment familial (+ 1,5 % en 1978) accroîtra les charges de la Sécurité sociale de 500 millions de francs ;

— Alignement des conditions d'imposition des salariés sur les non-salariés : 1,3 milliard.

3. — ELEVER LA QUALITE DE LA VIE EN FRANCE :

— Charte nationale pour la qualité de la vie (200 millions de francs, notamment pour le « bon vacances » ;

— Des vacances pour tous les jeunes Français : 300 millions de francs ;

— Généralisation de l'éducation préscolaire : 500 millions de francs.

Au total, les mesures sociales représentent à elles seules 64 % du coût total du programme.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

III. — Corse : la guerre des clans aura lieu

par JEAN-MARIE COLOMBANI

La tentation est grande de ne voir dans la récente vague d'attentats revendiqués par le F.L.N.C. (Front de libération national de la Corse) que l'expression d'une volonté de brouiller le jeu électoral (1). A l'appui de cette thèse on peut faire valoir que le verdict des urnes n'a jamais été favorable au mouvement autonomiste ou nationaliste : au vu des résultats des plus récentes consultations nationales, la Corse apparaît comme l'une des régions les plus fidèles à la majorité et non comme un foyer de contestation extrême.

Quelques chiffres suffisent à établir ce constat : pour trois sièges, trois députés U.D. Ve en 1967, trois députés U.D.R. en 1968, 60 % des suffrages pour le général de Gaulle en 1965, 64 % pour Georges Pompidou en 1969, 53 % pour M. Valéry Giscard d'Estaing en 1974.

Il s'agit toutefois d'une fidélité tempérée par les succès récents et la prédominance actuelle du M.R.G. : quatre parlementaires sur les cinq qui représentent l'île comptent parmi les plus fidèles soutiens de M. Robert Fabre (deux députés, élus en 1973, et deux sénateurs). De même, la gauche est majoritaire au conseil régional comme elle l'était au conseil général depuis 1959. Cette répartition des compétences entre majorité et opposition a cependant été remise en cause par le partage de l'île en deux départements (loi du 15 mai 1975). La majorité a pu ainsi prendre la présidence du conseil général de la Corse du Sud, qu'elle devait perdre six mois plus tard. Ainsi coexistent en Corse une majorité présidentielle et une majorité régionale et départementale favorable à la gauche ; mais, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, les élus corses ont une même crainte du séparatisme et une commune tendance à minimiser la portée de la contestation autonomiste : ils se fondent pour cela sur les seuls résultats des élections.

Le prochain scrutin législatif ne paraît pas de nature à modifier cette situation : si tous les candidats affirment leur volonté de doter la Corse d'une large décentralisation, les mieux placés pour l'emporter appartiennent aux formations éloignées des thèses défendues par les mouvements autonomistes. Le risque serait alors de voir le gouvernement, encouragé par certains élus locaux, se prévaloir d'un tel résultat pour justifier un immobilisme susceptible à son tour de radicaliser la contestation.

La seule réponse « institutionnelle » apportée par le gouvernement au problème corse depuis l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing a été, en 1975, le partage de la région en deux départements. L'objectif avoué était de remédier à la sous-administration, réelle, du nord de l'île. L'objectif inavoué était, semble-t-il, de mettre la majorité en meilleure posture pour reprendre à la gauche le siège d'Ajaccio gagné en 1973 par M. Nicolas Alfonsi (M.R.G.).

A l'origine de la démarche des auteurs de ce découpage se trouve la constatation qu'il n'y a pas politiquement une Corse, mais deux. Chacune est incarnée par l'un des clans qui continuent de dominer la vie politique insulaire.

La Haute-Corse apparaît ainsi comme le fief de M. François Giacobbi. Archétype du chef de clan dont l'emprise est sensible dans chaque village, il cumule les mandats. Fils de Paul Giacobbi, qui fut ministre (radical) du général de Gaulle à la Libération, il est maire de Venaco depuis 1951. Elu député radical-socialiste en 1956, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil dans les gouvernements Bourgès-Maunoury et Félix Gaillard, battu en 1958 à Ajaccio, il est depuis 1959 président du conseil général de la Corse et est devenu, le 15 septembre 1975, président du conseil général de la Haute-Corse. Sénateur depuis 1962, il préside le conseil régional. Sous la bannière du M.R.G., il fait figure de chef de file de l'opposition, mais il passe aux yeux de certains comme l'un des hommes pressentis par l'Elysée en vue d'une éventuelle « ouverture » de l'actuelle majorité après mars 1978. D'ailleurs, il ne récuse pas un certain conservatisme. N'affirme-t-il pas que « les Corses sont heureux » et qu'ils ont « toutes les raisons de l'être et de le rester » ?

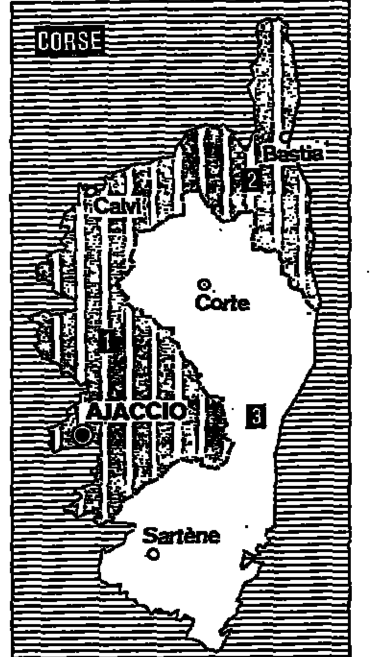
Régnant sur la Corse du Sud, M. Jean-Paul de Rocca-Serra est devenu l'héritier du clan opposé, celui des « gavinistes » (du nom de Jacques Gavini, qui rassemblait traditionnellement, jusqu'à sa mort, le 1er octobre 1964, l'électorat conservateur de l'île). Maire de Porto-Vecchio depuis 1950, ancien président du conseil général, ancien sénateur de 1954 à 1962, il a entamé sa carrière sous l'étiquette radical-socialiste. Opposant à la Ve République à ses débuts, il s'y rallie en 1962, année de son élection à l'Assemblée nationale. (Il a été constamment réélu depuis.) Il est le chef de file de la majorité dans l'île.

Entre ces deux clans apparaissent aujourd'hui les représentants d'une génération qui aspire à prendre la relève. Ils dénoncent l'emprise de la classe politique traditionnelle, même s'ils ont dû composer avec elle pour être élus.

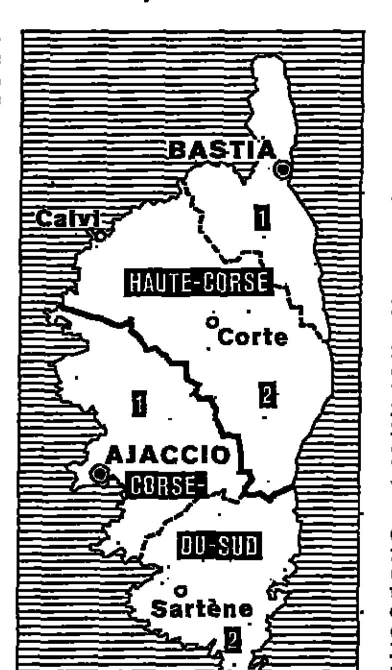
Au sein de la majorité, le renouveau vient du P.R. qui présente à Bastia M. Marie-Jean Vinciguerra, quarante-sept ans, chargé de mission au ministère de l'éducation, et, à Ajaccio, M. José Rossi, trente-trois ans, conseiller technique auprès du ministre du travail. Tous deux prennent soin de ménager leur clientèle « gaviniste », qui devrait constituer l'essentiel de leur électorat, mais ils dénoncent l'immobilisme économique et social qui fonde l'emprise et l'autorité de la classe politique.

Dans l'opposition, l'effort de renouvellement le plus sensible a été accompli par le P.S., minoritaire et quelque peu isolé au sein de la gauche locale. Ce renouveau est notamment incarné par M. Vincent Carlotti, trente-trois ans, ingénieur en informatique, conseiller général d'Aléria, et l'un des animateurs du Groupe des élus de progrès. Sans vouloir tout ramener à la prédominance des clans, M. Carlotti considère qu'au blocage politique s'ajoutent des blocages sociaux et économiques, si bien que la Corse lui paraît « pétrifiée, corsetée dans des comportements malthusiens, conservateurs et inadaptés au monde moderne ! ».

Ces hommes qui mettent en avant la nécessité d'un rajeunissement de la classe politique se voient souvent reprocher leur « filiation » traditionnelle, « gaviniste » ou « giacobbiste », par des adversaires soucieux de montrer qu'au fond la notion de clan est une composante de l'identité insulaire et qu'elle doit donc subsister. La victoire de l'un d'entre eux constitueraient, à n'en pas douter, l'événement du scrutin de mars 1978.



Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante



Les trois anciennes circonscriptions (en haut) et le nouveau découpage de la Corse.

CORSE-DU-SUD : la bataille d'Ajaccio

L'argument de l'âge ne peut être opposé au député sortant de la circonscription d'Ajaccio-Calvi, M. Nicolas Alfonsi. Cet avocat de quarante et un ans réussit en 1973 l'exploit de devenir, dans ce fief bonapartiste, le premier élu de gauche depuis 1937. Cette élection avait été acquise aux dépens de M. Jean Bozzi, préfet, ancien chef de cabinet du ministre de l'intérieur devenu député U.D. Ve en 1967, réélu député U.D.R. en 1968. Candidat unique de la majorité en 1973, M. Bozzi avait été combattu par le Comité central bonapartiste (C.C.B.), favorable à la majorité présidentielle, tout-puissant à Ajaccio. Le chef de file du C.C.B. et maire de la ville, Pascal Rossini, s'était porté candidat et avait mobilisé un électorat qui ne s'était que très imparfaitement reporté sur M. Bozzi au second tour.

Tirant la leçon de cet échec, M. Bozzi s'est efforcé depuis de retrouver le soutien des bonapartistes. Ce rapprochement s'est ébauché dès les élections municipales, avant de se concrétiser par la désignation d'un suppléant bonapartiste, M. Marc Marcangeli, fils du président du C.C.B. et neveu du maire, M. Charles d'Ornano. Ce dernier, plutôt que de tenter l'aventure législative comme le souhaitaient ses amis, a préféré s'abstenir. Il ne fait pas mystère de ses ambitions sénatoriales. Le principal rival de M. Bozzi sera, au premier tour, M. José Rossi, qui se présente comme le candidat de l'« orthodoxie majoritaire ». Conseiller général d'Ajaccio depuis 1973, transfuge du C.D.P. (2), il a montré, à l'occasion des élections municipales, qu'il dispose d'un « noyau » d'électeurs fidèles (4 600 voix). Il mise sur les sentiments « antibozzistes » d'une partie de l'électorat bonapartiste pour devancer son rival R.P.R., désormais privé de son argument traditionnel : le soutien du — et au — gouvernement.

La candidature de M. Ange Simongiovanni, qui ne détient plus aucun mandat local, investi par le CNIP, paraît moins gêner M. Rossi que M. Bozzi. Mais le président de la chambre de commerce d'Ajaccio sera-t-il finalement candidat ? Enfin, M. Toussaint Graziani, investi par le parti radical-socialiste, n'a pas encore fait connaître sa décision. Défenseur du « pouvoir régional », il pourrait bénéficier de sympathies autonomistes. Quels que soient les résultats respectifs de ses adversaires au premier tour, M. Alfonsi sera en ballottage. Sa réélection, ou sa défaite, dépendra des conditions dans lesquelles s'effectueront les reports. Si, à droite, les conditions psychologiques d'un « bon » report paraissent réunies, M. Alfonsi peut toutefois compter sur une partie de l'électorat bonapartiste, qui vote à gauche lors des consultations nationales. Encore faut-il qu'il puisse mobiliser la totalité des voix de l'opposition. Ce ne sera pas chose facile. La fédération communiste compte, en effet, parmi les plus orthodoxes, à l'image de son chef de file et candidat M. Albert Ferraci. Celui-ci dénonce en M. Alfonsi « un homme plus soucieux de se rapprocher des bonapartistes et de gérer la crise que de conduire la bataille pour le changement ». Quelles que soient les considérations locales, M. Ferraci paraît décidé à ne se plier qu'aux consignes nationales du parti. Enfin, tout le monde s'accorde sur un point : c'est la ville d'Ajaccio qui fera la décision.

Dans la seconde circonscription (Sartène - Porto - Vecchio), en revanche, point n'est besoin de bataille. Il n'est pas un observateur qui ne présage la victoire du député sortant, M. Jean-Paul de Rocca-Serra. Quatre candidats lui sont opposés : MM. Dominique Bucchini, le jeune maire communiste de Sartène, Toussaint Luciani, polytechnicien, espoir du M.R.G. après un itinéraire marqué à l'extrême droite, maire de Moca-Corce, conseiller général de Petreto-Bichisano et membre du Groupe des élus de progrès, Paul Ettori, socialiste, conseiller pédagogique, et Denis de Rocca-Serra, animateur du R.D.A.C. (Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse) qui a défié le maire de Porto-Vecchio lors des élections municipales de mars 1977.

Malgré le nombre des candidats, tout paraît simple pour le « renard argenté » (surnom donné à M. Jean-Paul de Rocca-Serra, et dans lequel il ne faut voir aucune connotation péjorative, la ruse étant ici considérée comme une valeur sûre). Sa réélection étant tenue pour acquise, il s'efforce de veiller à la mobilisation de ses partisans et à l'acheminement des votes des électeurs de l'extérieur qui lui sont favorables. Dans une circonscription qui ne compte guère plus de 28 000 inscrits, la part des votes par procuration sera importante.

HAUTE-CORSE : des socialistes contre l'édifice radical de gauche

En Haute-Corse, il ne s'agit plus, pour les « nouveaux hommes politiques », d'engager la lutte contre un bastion majoritaire. Ce département est un fief du M.R.G., dont les deux candidats font figure de favoris.

A Bastia (première circonscription), le maire, député sortant, M. Jean Zuccarelli, devra, à soixante-dix ans, affronter au moins quatre candidats. Il s'agit de MM. Pierre Giudicelli (P.C.), premier adjoint au maire depuis 1968, Pierre-Paul Giacomi (R.P.R.), ancien député (élu en 1967 et 1968), Marie-Jean Vinciguerra (P.R.) et de Mme Lucie Molinelli, seule candidate écologiste de l'île.

Comme en 1973, M. Jean Zuccarelli est le grand favori de la consultation, plus encore peut-être depuis sa triomphale réélection, après invalidation, à la mairie de Bastia il y a quelques mois. En effet, le chef-lieu de la Haute-Corse regroupe le tiers de l'électorat de la circonscription. Malgré la candidature que lui oppose le P.C., M. Zuccarelli peut se permettre de faire peu de cas de la crise de la gauche. C'est que, affirme-t-il, « l'union de la gauche est née à Bastia. Si elle devait disparaître sur le continent, elle persisterait à Bastia, où une mésentente nous conduirait tous au suicide ! »

Son adversaire principal, M. Giacomi (R.P.R.), a, jusqu'ici, rassemblé sur son nom l'électorat gaulliste et « gaviniste ». Son implantation en zone rurale est bonne, mais il pourrait lui manquer des voix gaullistes. De plus, il perdra une partie du courant « gaviniste » au profit de M. Vinciguerra. Le candidat du P.R. entend « redonner une certaine vigueur » au parti « gaviniste », « jusque-là détourné vers le R.P.R. ». Bénéficiant du soutien non négligeable de M. Jacques Faggianelli, ancien député, ancien maire de Bastia, il pourra comptabiliser les effets de son passage à l'inspection d'académie. Adjoint à l'inspecteur d'académie des Bouches-du-Rhône, M. Vinciguerra devint, en effet, en juillet 1975, et jusqu'à juillet 1977, le premier inspecteur d'académie de la Haute-Corse. Cette nomination, qui avait été accueillie très favorablement en Corse en raison des origines insulaires de M. Vinciguerra, sert aujourd'hui de tremplin pour celui qui porte les espoirs des giscardiens. Bien qu'héritier de la tendance la plus conservatrice de l'île, il se présente en candidat de la réforme et de la modernisation. Il vise, à terme, la conquête de la mairie de Bastia.

S'ils ne sont pas les favoris, MM. Giacomi et Vinciguerra comptent cependant tirer parti de la querelle qui oppose les socialistes aux radicaux de gauche. L'inconnue du scrutin réside en effet dans le comportement des électeurs socialistes : la fédération du P.S. a décidé de remettre en cause l'accord électoral réalisé par les instances nationales, et qui inscrit Bastia au nombre des circonscriptions concédées au M.R.G. et « protégées » par le P.S. Les jeunes militants socialistes de Haute-Corse ont beau jeu de rappeler que la convention nationale du P.S. faisait dépendre son soutien d'un accord sur le statut de l'île, accord qui n'a pas encore vu le jour. Ils reprochent également au M.R.G. de mener double jeu à Bastia, d'une part en pratiquant une « alliance privilégiée » avec le P.C., et d'autre part en se prévalant, lorsqu'il a besoin des voix socialistes, des liens existant au niveau national avec le P.S. En conséquence, ces socialistes-là font dépendre leur attitude du sort que leurs partenaires radicaux de gauche réserveront à leur projet de statut.

Dans la nouvelle circonscription de Corte-Balagne, le M.R.G. est également en butte à la critique des jeunes du P.S. Leur candidat, M. Vincent Carlotti, admet qu'il a choisi une « mission impossible » : il n'a que peu de chances de faire trébucher M. Giacobbi. Celui-ci affirme qu'il n'a accepté de quitter son « confort sénatorial » qu'à la demande de MM. François Mitterrand et Robert Fabre, parce qu'il est « le seul à pouvoir gagner le nouveau siège à la gauche ». Cette assertion, pour présomptueuse qu'elle paraisse, n'en semble pas moins fondée. Cela tient, d'une part, au réseau d'influence que plus de vingt-cinq ans de vie publique lui ont permis de constituer ; d'autre part, à l'absence de candidats R.P.R. et P.R. La majorité lui oppose M. François Geronimi (CNIP), maire de Calacuccia, qui était jusqu'alors suppléant de M. Jean-Paul de Rocca-Serra. Le mouvement gaulliste est cependant à la recherche sinon d'un candidat (la perspective d'affronter M. Giacobbi a déjà découragé Mme Alice Saunier-Seïté), du moins d'un homme susceptible de devenir le suppléant de M. Geronimi.

Enfin, le P.C. présente M. Vincent Duriani, l'un des adjoints au maire radical de gauche de Bastia, représentant d'un parti plus réaliste et pragmatique que son homologue du Sud.

LES DÉPUTÉS DE LA RÉGION DE 1958 A 1977 (trois circonscriptions)

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D.-Ve en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973. L'élu modéré de 1958 avait l'étiquette C.N.I. (Centre national des indépendants).

	1958	1962	1967	1968	1973
Gaullistes	2	1	3 a	3	1
Modérés	1	—	—	—	—
Radicaux	—	2 b	—	—	—
Radicaux de gauche	—	—	—	—	2 c

(a) Après l'annulation de l'élection de Bastia (M. Faggianelli), le siège est repris, en avril 1968, par M. Zuccarelli, qui le perd en juin de la même année.

(b) M. Zuccarelli et M. de Rocca-Serra, réélu en 1967 comme U.D.-Ve et, en 1968 et 1973, comme U.D.R.

(c) MM. Zuccarelli et Alfonsi.

Le problème corse

Par-delà les luttes de clans, ou contre les clans, les comportements dictés par les liens personnels et les « filiations » de chacun et le combat d'une majorité nationale (et présidentielle) contre une majorité régionale de gauche reste le problème corse. Tous les candidats se proposent d'insister, au cours de leur campagne, sur la nécessité de la plus large décentralisation. Hormis M. Giacobbi, qui s'est fait le champion d'un patriotisme hexagonal intransigeant et qui se plaît à réaffirmer qu'il sera d'abord le représentant du peuple français, avant d'être celui de la deuxième circonscription de Haute-Corse, tous les candidats sont sensibles aux problèmes soulevés par la contestation autonomiste. Pourtant, ils paraissent également gênés aux entournures : les candidats de la gauche, parce qu'ils n'ont pu se mettre d'accord sur un projet commun définissant l'avenir institutionnel de l'île ; ceux de la majorité parce qu'ils sont désormais privés de tout support officiel, le processus de régionalisation paraissant bloqué par la volonté du chef de l'Etat.

Du moins la gauche revendique-t-elle avec raison le mérite d'avancer des propositions concrètes. Le P.C.F. a établi une proposition de loi « portant création d'un pouvoir régional démocratique ». Ce texte, que M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, était venu présenter à Ajaccio le 9 décembre, prévoit l'élection de l'assemblée régionale au suffrage universel (et à la représentation proportionnelle) et l'institution de « régions » dotées de l'« autonomie de gestion » chargées de coordonner l'action des collectivités locales dans le cadre d'un Etat « unitaire et décentralisé ». Le M.R.G. n'entend pas non plus sortir du droit commun et rejette toute idée de spécifité pour la Corse. Il propose une « loi-cadre » qui permettrait à la région de trouver les ressources nécessaires à son développement. Au reste, ce ne sont pas tant les modalités de la réforme régionale qui distinguent P.C. et M.R.G. que leur conception de l'Etat. Plus grande est la différence avec le projet socialiste, car celui-ci prévoit un statut « particulier ». Ce texte est précédé d'un exposé des motifs où la référence au « peuple corse » paraît plus de nature à satisfaire les revendications autonomistes que les souhaits des partenaires du P.S.

Multiplicités des propositions ici, silence ailleurs. Les candidats de la majorité, qui ne sont guère embarrassés par la présence de projets concurrents, sont gênés par le silence du gouvernement. Mais tous n'ont pas la même approche. C'est ainsi que les candidats R.P.R. se démarquent nettement de l'image jacobine de leur mouvement. Ils rappellent opportunément que la Corse s'est prononcée en faveur de la réforme régionale proposée en 1969 par le général de Gaulle (54 % de « oui ») et repoussée par l'ensemble du pays. M. Bozzi souligne que « les gaullistes comprennent parfaitement certaines aspirations des autonomistes ». Pour l'ancien député, il faut, bien sûr, s'opposer à « toute formule constitutionnelle qui pourrait conduire à une simple fêlure de l'unité nationale ».

Toutefois, il concède : « S'il arrive aux autonomistes de se conduire en irresponsables, c'est peut-être que les élus se sont ligués pour leur refuser tout accès aux responsabilités. » Enfin, il estime que la campagne électorale devrait être mise à profit pour ébaucher, autant que faire se peut, un rapprochement avec les autonomistes.

Pour être plus nuancée, la position du chef de file de la majorité en Corse du Sud n'en est pas moins habile. Pourtant, M. de Rocca-Serra peut difficilement envisager un rapprochement avec des hommes qui dénoncent en lui le chef de clan. Favorable à l'élection au suffrage universel de l'assemblée régionale, il ne croit pas que le problème puisse être réglé par des mesures spécifiques, mais il incline à penser que la solution passe par la « corsisation du développement et des emplois ». Ce thème est également celui des deux candidats du P.R., MM. Vinciguerra et Rossi. Le premier assure qu'il est candidat parce que « la classe politique actuelle reste silencieuse face au problème corse ». M. Rossi se réfère à la « charte du développement économique » adoptée à l'unanimité par le conseil général le 4 juillet 1975. (Ce document prévoit l'élection de l'assemblée régionale au suffrage universel).

Bien que les problèmes qu'ils ont contribué à poser dominent la campagne électorale, les autonomistes paraissent absents de la compétition. C'est que, malgré un relatif assainissement de la situation, ils continuent de dénoncer le caractère peu démocratique du scrutin, en raison des fraudes auxquelles il donne lieu.

La suppression des votes par correspondance et la multiplication des sanctions font cependant dire à la plupart des candidats que le scrutin de mars 1978 sera « correct ». Toutefois, dans certains cas, cette appréciation peut paraître rapide. Ainsi, le R.D.A.C. a récemment écrit au premier ministre pour dénoncer la persistance de la fraude électorale, notamment dans la deuxième circonscription de la Corse-du-Sud (Sartène), où M. Denis de Rocca-Serra est candidat. Ce dernier estime en effet que « la volonté du gouvernement d'assainir les mœurs électorales est un échec ».

Il reste que les réformes intervenues dans ce domaine influencent le comportement du chef de file de l'U.P.C. (Unione di u populu Corsu), M. Edmond Simeoni, qui considère aujourd'hui que le refus total de participer aux élections paraît « impensable ». L'U.P.C. semble en effet tentée d'acorder son soutien aux candidats qu'elle juge les plus déterminés à lutter contre les clans, tels MM. Carlotti ou Denis de Rocca-Serra.

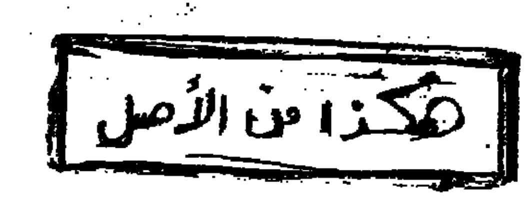
Une autre considération déterminera l'attitude de l'U.P.C. : la situation nationale. A cet égard, M. Simeoni affirme : « Il nous faudra, en toute hypothèse, combattre la majorité sortante : son bilan parle de lui-même. »

Mais la perspective de la victoire d'une gauche désunie, notamment sur la question corse, lui paraît, tout comme une reconduction de la majorité, de nature à encourager le développement et le durcissement de l'action de mouvements plus extrémistes que l'U.P.C., qui, elle, entend user de moyens légaux.

---

(1) *Le Monde* a analysé la situation de la Haute-Normandie, le 6 janvier, et de la Picardie, le 7 janvier.

(2) Le Centre Démocratie et Progrès, auquel appartenait M. Rossi, avait été fondé en 1969 par Jacques Duhamel et rassemblait les centristes ralliés à Georges Pompidou. Après avoir soutenu la candidature de M. Jacques Chaban-Delmas aux élections présidentielles de 1974, le C.D.P. avait fusionné avec le Centre démocrate de M. Jean Lecanuet pour former le Centre des démocrates sociaux (C.D.S.).



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'actualisation du programme commun de la gauche

Les deux principaux partis de la gauche ont maintenant fait connaître chacun sa version d'actualisation du programme commun de 1972. On lira ci-dessous la fin de l'analyse des compléments apportés par le P.S. au texte initial dont nous avions commencé la publication dans notre numéro du 6 janvier. Après les parties de ce programme relatives aux problèmes économiques et sociaux ou à la politique internationale, la présente analyse concerne, pour l'essentiel, la vie culturelle et sociale et les institutions.

Le parti communiste a, de son côté, rendu publiques le 7 janvier ses propositions actuelles d'actualisation qui représentent, pour l'essentiel, celles qu'il avait présentées avant l'été, en préface aux discussions des quinze négociateurs des trois partis. On lira, ci-dessous, une analyse reprenant l'essentiel de ces suggestions.

Les propositions du parti socialiste

I. — Politique culturelle et sociale *(suite)*

● L'EDUCATION NATIONALE. — La gratuité des études, des livres, fournitures, outillage, effets de sport, transports scolaires, sera appliquée dès la première année pour tous les enfants soumis à la scolarité obligatoire. Une aide sociale aux familles remplacera l'actuel système des bourses.

Dès la première législature, la mise en place du service public, national et laïque de l'éducation nationale sera négociée sans esprit de revanche, ni *spoliation* ni monopole. La situation de l'Alsace-Moselle fera l'objet d'un examen particulier.

L'éducation civique, culturelle et morale sera fondée sur le principe de l'égalité de l'homme et de la femme.

Les missions essentielles de l'enseignement supérieur sont précisées. Il devra notamment apporter à tous les Français des moyens d'éducation permanente, de promotion culturelle et d'une prise de conscience critique de la société.

● LE SPORT. — Les problèmes du sport professionnel rendent nécessaire, dans une concertation d'ensemble, l'élaboration par le mouvement sportif d'un authentique plan d'assainissement et de démocratisation. Une attention particulière sera portée à la formation et à la reconversion des sportifs professionnels.

● LA VIE CULTURELLE. — Son développement doit tendre à libérer les Français de la domination de l'argent, des techniques et des médias, à les affranchir des servitudes de la société de consommation.

● LES DROITS DE LA FEMME. — Une loi générale établira la complète égalité de la femme. La loi sur le divorce sera améliorée dans ce sens. Le versement des pensions alimentaires, qui seront indexées, sera garanti par l'existence d'un fonds se substituant au débiteur défaillant.

Le code civil, le code pénal, le code de la famille, de la Sécurité sociale et du travail seront revus pour tirer toutes les conséquences du principe d'égalité. La réglementation assurera effectivement aux femmes le droit de porter exclusivement, si elles le souhaitent, leur nom patronymique.

Une loi assurera la protection de la femme contre la violence physique.

Les femmes disposeront de droits égaux à ceux des hommes en toutes matières (salaires, formation professionnelle et éducation permanente, emplois, promotion professionnelle). Elles auront accès à tous les emplois.

Le congé de maternité sera allongé à dix-huit semaines ; le congé non rémunéré de deux ans pour l'un des deux parents après la naissance sera assorti de la garantie réelle de réemploi à un niveau équivalent.

Les moyens anticonceptionnels seront remboursés par la Sécurité sociale de même que l'interruption volontaire de grossesse, dont la législation sera améliorée.

La clause de conscience ne saurait ni être remise en cause ni empêcher l'établissement hospitalier de pratiquer des interruptions de grossesse.

Une aide réelle sera apportée, notamment sous forme d'une indemnité, aux veuves et aux mères isolées sans emploi et sans ressources pour les mettre en état de trouver rapidement un emploi. Dans l'attente, une indemnité pécuniaire leur sera versée.

● LA JEUNESSE. — Le droit d'être élu à dix-huit ans pour les élections municipales et à vingt et un ans pour toutes les autres élections sera établi.

● LES ANCIENS COMBATTANTS. — Un chapitre nouveau leur est consacré. Il prévoit notamment que le gouvernement de l'union de la gauche rencontrera les organisations représentatives afin de déterminer le calendrier et les moyens de résoudre le « contentieux ». Parmi les mesures annoncées, on relève l'application loyale du rapport constant, l'octroi de la carte d'ancien combattant aux anciens d'Afrique du Nord et l'établissement du 8 mai comme jour férié, chômé et payé.

● LES RAPATRIES. — Un nouveau chapitre présente les grandes lignes d'une nouvelle loi d'indemnisation destinée à assurer la réparation définitive pour les préjudices subis.

● LES IMMIGRES. — Un chapitre définit avec précision les droits culturels, politiques et sociaux dont bénéficieront les travailleurs immigrés. Le droit au séjour et au travail sera garanti, une maîtrise des migrations mise en place. La participation des travailleurs immigrés à la vie des collectivités locales sera encouragée. Après trois ans de résidence, ils bénéficieront du droit de vote aux élections municipales.

II. — Charte des libertés et institutions

Le gouvernement soumettra au Parlement un projet de charte des libertés qui sera intégré dans le préambule de la Constitution.

Les tribunaux de l'ordre judiciaire pourront être saisis de toute atteinte à l'une quelconque des libertés affirmées par cette charte.

● *Les libertés individuelles.* — La femme a, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.

Le droit au travail est un droit fondamental.

Chacun a droit à un respect rigoureux de sa vie privée.

La loi garantira le droit au respect des différences.

La loi pénale sanctionnera tout sévice, toute brutalité, toute pression morale au cours d'un interrogatoire. La torture est un crime.

Toutes dispositions seront prises pour que, dans toute instruction judiciaire, la liberté demeure la règle, la détention provisoire l'exception. La loi sera modifiée en ce sens.

Seront interdites les mesures *privatives de liberté décidées par* l'administration. La loi protégera contre tout placement arbitraire dans un établissement de soins.

Chacun sera libre de parler, d'écrire, de créer, d'imprimer, d'éditer, de publier, de faire représenter.

Toute discrimination sous quelque forme que ce soit à l'égard de quiconque, du fait de son sexe, de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de ses mœurs, de ses opinions, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques, sera interdite et réprimée.

Le droit de séjour en France échappera à l'arbitraire administratif. L'expulsion et l'extradition ne pourront être ordonnées que par *décision* de l'autorité judiciaire respectant les droits de la défense. Les étrangers jouiront en France des mêmes libertés fondamentales que les citoyens français.

La France achèvera de ratifier et appliquera pleinement la Convention européenne des droits de l'homme.

● *Les libertés collectives.* — Chacun sera libre d'adhérer au syndicat de son choix ou de n'adhérer à aucun syndicat.

● *La propriété.* — Conformément à la Déclaration des droits de l'homme, la propriété privée sera garantie. Nul ne pourra en être dépouillé arbitrairement. La loi garantira la transmission de la propriété privée par héritage. Toute nationalisation ne peut être décidée que par la loi.

● *La police.* — La police judiciaire sera rattachée à l'autorité judiciaire.

● *La justice.* — Le conseil supérieur de la magistrature, qui sera démocratisé, sera compétent en matière de discipline à l'égard des magistrats de siège et du parquet. Le grade sera indépendant de la fonction.

● *Les partis.* — Les membres d'aucun parti politique ne sauraient bénéficier d'aucun privilège.

● *L'administration.* — La loi posera le principe de la transparence des activités administratives à l'égard des assemblées élues, ainsi que des citoyens.

Chaque citoyen a le droit d'accéder aux dossiers constitués à son nom, d'en contester le contenu et d'être informé de leur utilisation. L'administration ne pourra prendre une décision défavorable à une personne sans l'avoir informée préalablement de son intention, sans lui avoir communiqué son dossier et sans l'avoir mise en mesure de présenter ses observations ou d'organiser sa défense. La décision devra être motivée.

La négociation entre le gouvernement, les ministères et administrations et les organisations syndicales sera de droit dès lors que les organisations syndicales représentatives l'auront demandée. Des discussions salariales portant essentiellement sur la fixation des traitements et pensions et les éléments fondamentaux de la rémunération auront lieu chaque année.

Le contrôle financier et la tutelle *a priori* du ministère des finances sur les entreprises et les établissements publics seront supprimés et la responsabilité effective des services gestionnaires établie, le contrôle *a posteriori* par le Parlement étant renforcé.

● *Le droit à l'information.* — La liberté de conscience et d'expression des journalistes sera garantie. Le problème de leur statut sera examiné avec les organisations représentant la profession.

— *Radiodiffusion et télévision.* — Il est précisé ce que devra être le service public constitué par les établissements issus de l'ex-O.R.T.F., comment sera composé le conseil d'administration de *chaque société nationale et régionale.*

L'expression du gouvernement à la radio et à la télévision devra apparaître clairement comme telle.

Un temps d'antenne sera assuré aux partis politiques, aux syndicats, aux organisations représentatives et aux confessions selon des règles équitables. Des émissions spéciales, nationales et régionales seront organisées à l'occasion des consultations électorales.

La publicité de marque sera strictement contrôlée et son volume limité.

Dans le cadre du service public de la radiodiffusion, pourra être autorisée la création d'antennes locales pour en confier l'exploitation à des collectivités territoriales.

Toute dérogation éventuelle au service public devra être décidée par le Parlement.

— *L'information écrite.* — Un projet de loi sera soumis dans les plus brefs délais au Parlement pour assurer l'exercice du pluralisme dans le domaine de la presse écrite.

A cette fin, les principales dispositions de ce projet devront s'inspirer des deux principes suivants :

1) Faire cesser l'assimilation de la presse à une marchandise ;

2) Créer les conditions d'un libre accès à une infrastructure matérielle, sans cesse adaptée aux techniques modernes, qui répondent aux besoins d'impression et de diffusion de la presse.

Le financement de ces diverses mesures sera assuré, partie par des subventions et des dotations en capital de l'Etat, partie par les taxes sur la publicité commerciale.

L'élaboration du projet de loi s'effectuera en concertation avec les organisations représentatives concernées.

Représentation proportionnelle dans les communes de plus de trois mille habitants

● *Les institutions nationales.* — La représentation proportionnelle est étendue aux élections municipales dans les communes de plus de 9 000 habitants.

— *Le Parlement.* — Les bureaux des commissions seront composés à la proportionnelle des groupes. Les séances des commissions permanentes et des commissions d'enquête seront publiques.

Les études et recherches établies à la demande du gouvernement seront mises à la disposition des parlementaires, ainsi que les dossiers d'intérêt général de l'administration.

Au cas où les délais prévus par la loi ne seraient pas respectés par le gouvernement, le Parlement pourrait prendre lui-même les mesures d'application des textes législatifs.

● *Les collectivités territoriales et la décentralisation.* — Une nouvelle répartition des ressources fiscales entre l'Etat et les collectivités territoriales créera les conditions d'une véritable décentralisation.

La loi garantira les droits des élus régionaux, départementaux et municipaux et leur assurera les moyens de remplir leur mandat, quelle que soit leur origine sociale ou professionnelle.

L'institution préfectorale sera supprimée.

— *La commune.* — Elle doit être dotée de la plus large autonomie financière et administrative. Seul restera un contrôle gouvernemental *a posteriori* sur la légalité des décisions prises. Dès le début de la législature le gouvernement, en même temps qu'il engagera la procédure de réforme de la fiscalité locale, prendra des mesures pour améliorer la situation financière des communes.

Les communes qui le souhaitent pourront se regrouper ou coordonner leur action. La solution des problèmes intéressant plusieurs communes sera essentiellement recherchée par la libre coopération intercommunale sous diverses formes, pouvant être différentes en milieu rural ou en milieu urbain.

— *La région :* Elle disposera des moyens et services actuellement détenus par le préfet de la région. Elle interviendra principalement en matière de planification. Ses ressources seront des crédits d'Etat et une partie d'une impôt d'Etat selon des règles fixées par le Parlement. La région favorisera les créations d'emplois, les salariés pouvant y exercer un recours contre les suppressions d'emploi au-delà d'un certain seuil.

● *Les départements et territoires d'outre-mer.* — Le gouvernement reconnaîtra le droit à l'autodétermination des DOM et des TOM et la capacité de *leurs peuples à gérer eux-mêmes leurs propres affaires.* Il veillera au strict respect des libertés démocratiques. La radio et la télévision seront ouvertes à l'ensemble des formations représentatives, politiques et sociales, sans discrimination culturelle ni linguistique. Les listes électorales seront révisées.

Les statuts de ces départements et territoires, *discutés avec les représentants des populations concernées* et devant *répondre aux aspirations de celles-ci,* seront soumis à l'appréciation de ces populations par la voie du suffrage universel.

Si celles-ci le désirent, elles seront alors appelées à élire une assemblée au suffrage universel et dans des conditions assurant l'exercice réel des libertés démocratiques.

Des militants de la C.G.T. reprochent à M. Séguy ses déclarations hostiles au parti socialiste

Un certain nombre d'adhérents de la C.G.T., généralement membres ou militants responsables du parti socialiste, ont exprimé publiquement leur désaccord avec la direction de la C.G.T., comme l'avaient déjà fait des militants de Nantes (*le Monde* du 3 novembre 1977).

● A TOULON, un ouvrier de l'arsenal, M. Alain Jaubert, membre du P.S. et adjoint au maire communiste de La Seyne, vient d'adresser une lettre ouverte à M. Séguy : « *Les prises de position de notre syndicat depuis la rupture des négociations pour l'actualisation du programme commun ont semé le trouble dans nos rangs*, écrit-il. *La confédération, qui place au premier rang de sa conception du syndicalisme l'indépendance vis-à-vis des partis politique, a adopté dans cette affaire une politique néfaste qui risque de la couper d'une partie des travailleurs...*

» *Cette situation crée une démobilisation parmi les travailleurs qui soutiennent notre centrale. Aux dernières élections professionnelles à l'arsenal de Toulon, nous enregistrons un recul très sensible au bénéfice des syndicats réformistes. Tout cela est mauvais pour l'unité de la C.G.T. et ne contribue pas à relancer l'union de la gauche.* »

● Dans l'AIN, M. Alain Coquard, membre de la C.G.T. et premier secrétaire de la fédération socialiste de ce département, adresse lui aussi une lettre ouverte à M. Séguy en lui reprochant « *une accusation publique du parti socialiste et par conséquent de tous ceux qui, au sein de la C.G.T., font confiance à ce parti* ». « *Ton jugement est sans appel*, note M. Alain Coquard. *Il y a les bons et les mauvais, il y a ceux qui respectent « l'esprit » du programme commun et les autres qui ne prennent pas la C.G.T. au sérieux, cela est le fruit d'une analyse fondée sur des impressions.* »

● A AUREILHAN (Hautes-Pyrénées) des postiers syndiqués à la C.G.T. condamnent dans une lettre « *l'attitude partisane et négative* » de certains leaders de la centrale et réclament un débat dans *la Vie ouvrière*, l'organe de la confédération.

Les compléments du P.C.

Pour l'essentiel, le parti communiste a repris ses propositions d'actualisation présentées avant l'été. Le chapitre intitulé : « Améliorer le niveau de vie des familles laborieuses » comporte les précisions suivantes :

● SMIC. — 2 400 F par mois en avril 1978.

● PRESTATIONS SOCIALES. — Le minimum de ressources des personnes âgées sera fixé à 1 300 F par mois et revalorisé jusqu'à atteindre 80 % du SMIC. Augmentation de 50 % des allocations familiales dès 1978, avec versement pour le premier enfant. L'allocation *spéciale aux handicapés adultes sera* fixée à 1 300 F, avec extension du bénéfice de la tierce personne. Versement pendant un an d'une allocation aux femmes seules sans ressources ayant des enfants à charge.

● HIERARCHIE DES SALAIRES. — Resserrement *du bas vers le haut de* l'éventail des salaires pour aller vers un rapport moyen de 1 à 5 au terme de la législature.

● EMPLOI. — *Création de cinq* cent mille emplois par an dès la première année.

— Interdiction de licenciement sans reclassement préalable.

— Les comités d'entreprise ont un droit de recours suspensif en matière de licenciement.

● CONDITIONS DE TRAVAIL. — L'âge de la retraite est immédiatement fixé à cinquante-cinq ans pour les femmes, à soixante pour les hommes.

— La durée minimale des congés payés est portée à cinq semaines dès 1978.

— Création d'une cinquième équipe.

● LOGEMENT. — Construction de cent mille H.L.M. supplémentaires dès la première année, l'effort étant poursuivi afin d'atteindre l'objectif de *sept cent mille logements construits* par an, dont les trois quarts pour le secteur H.L.M. sous ses différentes formes.

● EXTENSION DU SECTEUR PUBLIC. — Extension du secteur des nationalisations à la sidérurgie, à Peugeot-Citroën et à la Compagnie française des pétroles.

[Dans ces deux derniers cas, le parti communiste reprend les propositions qu'il avait faites avant l'été et qu'il avait retirées, en septembre, dans le cadre de la discussion d'actualisation. Peugeot-Citroën et C.F.P.-Total emploient respectivement 186 000 et 44 000 salariés.]

— La nationalisation englobe « naturellement » les *sociétés mères* et les filiales — en France et à l'étranger — contrôlées à plus de 50 %, ainsi qu'un nombre réduit d'autres entreprises ayant un apport stratégique au plan technique ou extérieur.

● GESTION DU SECTEUR PUBLIC ET NATIONALISE. — Responsable de la direction et de la gestion, le conseil d'administration des entreprises nationales sera composé au moins pour un tiers de représentants élus des travailleurs, de représentants des usagers (syndicats, associations sociales, familiales, de consommateurs ou de défense de l'environnement, élus locaux ou régionaux, coopératives, grandes entreprises nationales) et de représentants du gouvernement qui « *ne pourront pas être majoritaires* ». Le conseil élira son *président* librement et désignera la direction générale de l'entreprise.

[Lors des discussions d'actualisation de l'été dernier, le P.C.F. avait proposé que l'élection des présidents d'entreprises nationales soit soumise à ratification par le gouvernement.]

Les comités d'entreprise sont présidés par un représentant du personnel.

● DROIT SYNDICAL. — Une heure d'information mensuelle, prise sur le temps de travail et rémunérée, est laissée à la disposition des syndicats. Création de conseils d'atelier ou de service.

Après la conférence nationale du P.C.F.

M. JEAN POPEREN (P.S.) : des décisions d'ordre international.

M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat du parti socialiste, déclare, dans une interview publiée dans *le Quotidien de Paris* du 10 janvier :

« *Quand on va si loin, quand toute une politique menée depuis quinze ou vingt ans — et à laquelle on peut penser que le P.C. était profondément attaché — est remise en cause et que l'on choisit de prendre tous les risques de sauver la droite, c'est qu'il s'est passé quelque chose de grave. Et dès lors qu'on ne voit pas d'explication suffisante sur place, il faut aller la chercher ailleurs. (...)*

» *Ce qui est clair maintenant, c'est que plus personne ne peut penser que c'est une question de programme. Tenter de condamner la gauche à l'échec pour 1 % ou 2 %, c'est inouï. Donc, moi je n'y crois pas. Je dis qu'il y a autre chose que, pour l'instant, nous ne savons pas, mais que nous saurons dans six mois ou dans un an, et qui tient sans aucun doute, à des décisions d'ordre international. C'était mon hypothèse, je crois qu'elle se confirme maintenant de façon éclatante. (...)*

» *Le P.C. continue de se considérer comme un élément, une fraction mondiale. Il y a quelques années, on a pu penser qu'il s'en tirerait. Il y avait quelques signes. Mais maintenant ce qui se passe prouve que non.* »

L'ÉCRIVAIN GILLES PERRAULT A QUITTÉ LE P.S. POUR LE P.C.F.

L'écrivain Gilles Perrault, auteur de *l'Orchestre rouge*, indique dans un entretien publié dans l'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle*, daté du 9 janvier, qu'il a rejoint, au mois d'août, les rangs du parti communiste. Il avait adhéré, en 1973, au parti socialiste.

Gilles Perrault explique : « *La rupture, je la vivais intérieurement, je la sentais venir, surtout depuis mars. C'était ma propre rupture. A Paris où je vais souvent, je ne parle pas des socialistes d'ici, j'entendais un langage qui me surprenait, l'idée que les communistes étaient bien pour gagner les élections mais qu'après on verrait. Les notables, la course aux places, l'émergence d'un nouveau parti radical.* »



POLITIQUE

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

M. Barre : la loi sera appliquée dans des conditions qui redressent les erreurs et évitent les irrégularités

Invité lundi soir 9 janvier du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Raymond Barre, premier ministre, a évoqué la polémique sur le vote des Français de l'étranger. Il a rappelé que les inscriptions sur les listes électorales sont soumises au contrôle des commissions dans les municipalités, au contrôle du juge et des citoyens.

Pour ce qui est des procurations, il a observé que le contrôle de leur validité pourra être fait dans les deux mois qui viennent. Se refusant à jeter une « *quelconque suspicion* » sur le vote des Français de l'étranger, M. Barre s'est déclaré « *scandalisé* » que l'on puisse, dans l'opposition, parler de « *voix étrangères* ».

Quant au procès fait à certaines formations politiques de la majorité, le premier ministre ne voit pas « *quels griefs on peut faire à des formations qui ont, comme toutes les autres formations, cherché à bénéficier du vote de leurs concitoyens qui se trouvent à l'étranger* ». M. Barre a donné lecture d'un texte adressé le 21 décembre 1977, par la section toulousaine, aux militants socialistes, les invitant à écrire « *de toute urgence* » à leurs amis vivant à l'étranger pour les inviter à s'inscrire à Toulouse, « *de préférence dans les trois premières circonscriptions où le scrutin sera assez serré* », et à leur proposer, par la suite, une procuration.

Après avoir affirmé que la loi serait appliquée « *dans des conditions qui redressent les erreurs et évitent les irrégularités* », M. Barre a conclu : « *S'il apparait que la loi peut donner lieu à ce que l'on peut considérer comme une tricherie, parlant comme Français et éventuellement comme membre d'une Assemblée, je vous dis que je voterai une modification de la loi parce que je crois que dans ce domaine il faut être d'une absolue loyauté.* »

MONTPELLIER : près de la moitié des demandes sont rejetées.

(De notre correspondant.)

Montpellier. — La commission administrative a sensiblement partagé en deux la liste des mille deux cents noms des Français de Côte-d'Ivoire qui étaient inscrits sur les listes électorales de Montpellier. Un peu plus de la moitié de ces inscriptions ont été considérées comme régulières, mais le reste a été rayé. La commission présidée par M. Georges Frèche, maire, député P.S., comprenait M. Antoine Acquaviva, désigné par le président du tribunal de grande instance, et M. Henri Foucart, désigné par le préfet de l'Hérault.

La décision a été acquise par deux voix (MM. Frèche et Acquaviva) contre une (M. Foucart). La commission a estimé devoir rejeter toute inscription dans laquelle le nom de la commune où la demande est faite est différent de celui inscrit dans les motifs d'inscripiton, ou dans laquelle la commune désignée est écrite différemment du reste de la demande.

Il en est de même pour les demande d'inscription où l'électeur n'a pas indiqué lui-même la commune où il veut être inscrit.

Un autre critère retenu a été celui de la couleur de l'encre. Quand elle est différente pour la mention de la ville et le reste de la demande, cette dernière était rejetée. En revanche, si la couleur était la même et si l'écriture paraissait différente, la demande était admise.

VIF DÉBAT AU CONSEIL DE PARIS

Un vif débat relatif à l'inscription des Français de l'étranger su rles listes électorales a eu lieu lundi 9 janvier à l'ouverture de la séance du Conseil de Paris (siégeant en conseil général).

M. Maurice Berlemont (P.C.) ayant regretté que cette question ne soit pas inscrite à l'ordre du jour, M. Jean Tibéri (R.P.R.), adjoint au maire, a répondu que « *les commissions administratives de révision des listes électorales sont saisies, car il y avait bien souvent confusion dans les inscriptions entre le numéro de l'arrondissement et le numéro de la circonscription* ».

Le ton monta avec l'intervention de M. Jean Gajer (P.C.), celui-ci demanda au maire de Paris, M. Jacques Chirac, la publication des fiches d'inscription dans le dix-huitième arrondissement, et plus précisément celles concernant la vingt-cinquième circonscription. Il réclama de participer aux travaux de la commission administrative du dix-huitième arrondissement. Le maire de Paris répliqua que « *le tableau des radiations et des inscriptions était à la disposition de tout le monde* ».

M. Claude Estier (P.S.) a alors déclaré : « *Les listes d'inscriptions et de radiations sont effectivement visibles, mais pas les fiches d'inscription. Or ce sont sur ces fiches que sont portées par la même main les numéros d'inscription dans la 25e circonscription.* »

M. Chirac a clos cet échange en précisant : « *Les membres des commissions administratives ont été désignés en août. Les travaux se termineront le mardi 10 janvier. Il est donc difficile de modifier leur composition aujourd'hui.* »

Aux citoyens d'agir

(Suite de la première page.)

Il est ainsi créé une catégorie de « *grands électeurs* » *qui, en centralisant* les votes individuels de Français de l'étranger, acquièrent un poids considérable. Les rouages d'un mécansime redoutable sont ainsi mis en place. Ces rouages sont : d'abord des centaines de milliers d'électeurs fixés loin de la « mère patrie », peu motivés politiquement, accessibles aux « conseils » des autorités officielles (consulaires ou diplomatiques) ; ensuite, le libre choix du lieu d'inscription dans la métropole ; enfin, la centralisation des procurations par des « grands électeurs ».

Il était fatal que ces voix vagabondes, *disponibles, dotées d'une* totale liberté d'aller où elles veulent, comme la limaille de fer s'ordonnant *sur les lignes de force d'un aimant,* aillent se fixer là où elles seront les plus utiles, c'est-à-dire dans les circonscriptions où la lutte sera la plus chaude.

La loi de 1977 a été déposée par le gouvernement dans le but officiel de « *faciliter le vote des Français établis hors de France* ».

Les plus larges facilités

Or cette catégorie d'électeurs bénéficiait *déjà* des plus larges facilités *pour s'inscrire* et voter dans la métropole. Les pouvoirs publics avaient fait montre à son égard d'une sollicitude *toute particulière* afin de lui *permettre* d'exercer son droit de *suffrage. Ont été votés pour* cela une ordonnance du 18 décembre 1958, une loi du 4 décembre 1972 et une *loi* du 31 décembre 1975.

En vertu de ces textes, les Français établis à l'étranger n'ayant pas de domicile ou de résidence en métropole pouvaient s'inscrire :

— Dans leur commune de naissance ;

— Dans celle de leur dernier domicile *ou résidence* ;

— Dans celle où est né, est inscrit ou a été inscrit un ascendant ;

— Dans celle où est inscrit un descendant ;

— Dans celle où ils figurent au rôle d'une des *contributions* directes.

De plus, en déclarant sur l'honneur qu'il ne peut se prévaloir d'aucune de ces dispositions, un tel électeur pouvait être autorisé à s'inscrire dans une commune quelconque de *plus de cinquante mille habitants.*

Tous les Français de l'étranger, sans exception, étaient donc en *mesure de s'inscrire dans la métropole. La loi du 19 juillet 1977* n'avait rigoureusement aucune justification *sur le plan pratique ou sur celui* de l'équité. Aussi est-on amené à considérer qu'elle obéissait à une tout autre *motivation* canaliser les votes sur les secteurs névralgiques.

Le texte a été voté par quelques parlementaires en séance, dans la fatigue d'une fin de session, aucun scrutin public n'étant réclamé. L'opposition a été bien peu vigilante et en tout cas fort *naïve*. Est-elle encore en mesure de redresser la situation en empêchant des fraudes ? On peut en douter : les plaintes au pénal *déposées* par des maires peuvent paraître plus un signe d'in*dignation* et *d'inquiétude* qu'une parade efficace. Pour qu'il puisse y avoir condamnation, il faut qu'il y *ait infraction pénale. Or comment* reprocher à des électeurs de choisir telle ou telle ville *puisque* la *loi leur a donné le libre choix ?*

Le grand oublié

Mais il y a dans cette affaire un grand oublié : c'est le citoyen, qui est d'ailleurs le seul auquel le code *électoral donne la faculté de former* un recours. Le tableau rectificatif comportant les noms des électeurs radiés de *la liste électorale* et ceux des électeurs nouvellement inscrits, doit obligatoirement être affiché dans chaque mairie du 10 au 20 janvier. Il porte les nom, *prénoms*, adresse complète du domicile actuel de chacun des électeurs nouvellement inscrits. Il fait par conséquent apparaître les inscriptions des Français établis à l'étranger.

Tout électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription peut formuler un recours contre l'inscription d'une personne qui lui paraît indûment inscrite. Ce recours peut être formulé entre le 11 et le 20 janvier *devant* le juge d'instance *qui* statue sans frais ni forme de procédure dans les dix jours suivant le *20 janvier. Les décisions du juge* du tribunal d'instance peuvent faire l'objet de pourvois en cassation for*més dans les dix jours par simple* requête, sans frais et dispensés du ministère d'avocat (art. L. 25 à L. 27 du code électoral et circulaire ministérielle du n° 69.352 du 31 juillet 1969).

Il est par conséquent vraisemblable que la Cour de cassation sera amenée à se prononcer très rapidement, non pas sur le plan pénal, mais par rapport au code électoral, sur les conditions de régularité des inscriptions des Français de l'étranger.

Tout électeur peut, d'autre part, à tout moment prendre communication et copie de la liste électo*rale et des tableaux rectificatifs* à la mairie à la condition de s'engager à ne pas en faire un usage *purement commercial.*

Enfin, en ce qui concerne les procurations, qui peuvent être établies *à toute époque* jusqu'au scrutin, *la* maire de la commune où aura lieu le vote doit inscrire sur un registre *ouvert à cet effet, dont les feuillets* sont numérotés, les noms et pré*noms du mandant et du mandataire, le nom et la qualité de l'autorité* qui a dressé l'acte de procuration, la date d'établissement de celle-ci *et la durée de sa validité. Ce registre* a un caractère permanent et *est tenu à la disposition de tout électeur requérant.*

Ces diverses dispositions ont pour effet de placer les opérations préparatoires au vote — au même titre que le vote lui-même et le dépouillement — sous le contrôle et la surveillance de l'ensemble des citoyens, c'est-à-dire sous la vigilance du peuple souverain.

Cela implique que les électeurs agissent en citoyens responsables et ne multiplient pas des recours ou *réclamations injustifiées. Cette vigilance*, habituellement assez théorique, n'en constitue pas moins, lorsqu'elle *est employée avec discernement*, un moyen *préventif* efficace pour éviter des fraudes.

Il reste à souhaiter que les citoyens se penchent sur cette affaire du vote des Français établis à l'étranger *avec plus de sérieux et d'attention* que les parlementaires.

DENIS PERIER-DAVILLE.

● *Le groupe socialiste des Français de Dakar* (Sénégal) a précisé le 8 janvier, à la suite des déclarations du ministre des affaires étrangères (*le Monde* du 31 décembre), que le comité de soutien au programme commun de la gauche qui s'est créé dans cette ville « *s'est borné à suggérer, à ceux de ses membres qui n'étaient pas inscrits sur une liste électorale, quelques circonscriptions, laissant les intéressés accomplir eux-mêmes les formalités nécessaires au consulat* ».

● *M. Jacques Viot, inspecteur des postes diplomatiques*, a remis, le 7 janvier, au ministre des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, *son rapport* sur l'enquête qu'il a effectuée à Libreville sur le vote des Français résidant au Gabon.

● *M. Gérard Bapt (P.S.)*, candidat dans la deuxième circonscription de la Haute-Garonne (Toulouse-Centre), dont le député sortant est M. Pierre Bauris (app. P.R.), a déposé le 9 janvier une plainte contre X..., estimant que plusieurs irrégularités ont été commises lors de l'inscription de Français de l'étranger sur les listes électorales.

Le Monde

société

REGARDS

« Dis-moi quel pain tu manges... »

Sélestat. — « Dis-moi si tu fais ton pain, je te dirai qui tu es. » En Alsace, dans le val de Villé (Bas-Rhin), les membres de l'association Vie et Vallée font leur pain eux-mêmes, un pain complet. Ils sont environ quatre-vingts dans cette petite vallée des Vosges à croire à « la vocation verte du val de Villé ». Ils croient surtout en une agriculture biologique tournant le dos à tout produit chimique.

Au fond de la vallée de la Bruche, Jean-Jacques Rettig fait son pain. Quatre bons gros pains tous les dix jours... Il fait son jus de pomme... Il fait sa choucroute... Jean-Jacques Rettig fait tout. Ses endives et ses betteraves, bien sûr, ses poireaux, naturellement, sa laitue, sa scarole, sa mâche. En un mot, Rettig mange sain. Végétarien ? Végétalien ? Macrobiotique ? Il balaie d'un revers de la main tous ces vocables abscons. « Ce qui compte, c'est la qualité des aliments. » *Un point c'est tout.*

Le bon sens d'un homme de la campagne, la réflexion d'un professeur, il a découvert au fil des années, dans les détours de son histoire, « la terrible satisfaction de produire ce qu'on mange ».

Il avait un jardin. Il en a fait un potager de 5 ares. Il avait un champ en friche. Il en a retourné et travaillé la terre. Faut-il le préciser, il ne touche pas aux insecticides ni aux pesticides. Encore moins aux engrais « classiques » *(chimiques). Manger sain, c'est cultiver sain !*

« Il y a dix, vingt ans, tout le monde nous considérait comme des illuminés », *dit Jean-Jacques Rettig. Maintenant... Maintenant, c'est différent. Cet enseignant retiré dans les Vosges a trouvé des amis. A trois, il y a deux ans, ils se sont offert un petit moulin portatif avec une meule en pierre. Puis Rettig et ses amis ont fondé un* « groupe informel d'achats » *pour savourer des oranges et des citrons* « biologiques », *pour boire du vin* « bio », *pour assaisonner leurs plats avec de l'huile d'olive pure, vierge, pressée à froid.*

Gilbert Mertz, fils de paysans, quarante ans, a la culture biologique dans le cœur. Instituteur dans le val de Villé, il « gouverne en second le patelin de

De notre envoyé spécial

Neubois » *(quatre cent cinquante habitants). Il raconte :* « En tripotant les pesticides et les désherbants, je me suis aperçu que j'attrapais de l'eczéma aux mains. En plus, on ramassait des patates qui puaient l'insecticide. On nous disait : « La terre aime la » potasse ! »

Gilbert Mertz a tôt fait de tourner le dos à la culture « chimique ». *Très vite, il comprend que la culture bio* « n'est pas l'agriculture du retour à l'ancienne, pas un truc d'ignorant rétrograde ». « Il faut analyser les terres en laboratoire avant de se lancer. Il faut restructurer les sols. Ici, dans le val de Villé, *explique-t-il,* un apport de calcaire et d'algues marines est absolument nécessaire, car la vallée est acide, carencée en magnésium et en phosphore ainsi qu'en calcaire. » *Aujourd'hui, Gilbert Mertz et sa famille ont enfourché la bonne cause. Le bio, tout le bio, rien que le bio. Ils se sont associés à Vie et Vallée pour promouvoir* « la qualité biologique ». *Pour autant, bien qu'il préfère la graisse de palme au beurre et qu'il utilise une décoction d'oignons ou d'orties pour lutter contre le ver du poireau, Gilbert Mertz refuse le cloisonnement.* « Nous ne voulons pas créer une caste, non ! Nous voulons simplement que tout le monde puisse manger sain. »

Une bombe

Jean-Pierre Piéla, l'un des des principaux animateurs de Vie et Vallée, va plus loin : « L'agriculture biologique, ce n'est pas seulement un ensemble de techniques, c'est un engagement de l'homme tout entier, un respect de la vie. Entre l'agriculture d'autrefois et l'agriculture chimique, c'est la troisième voie. » *Or, la troisième voie, cela s'organise. Aussitôt dit, aussitôt fait. En arrivant à Bassemberg, petit village du Val, Jean-Pierre Piéla a mené la bataille du pain.*

C'était au mois de février 1974. Tout le monde mangeait alors tranquillement son pain de campagne. Six mois plus tard, Piéla avait gagné à sa cause un boulanger de Villé. Depuis ce temps quatre-vingts à cent pains complets, garantis « bio », *sortent toutes les semaines du four du boulanger. Les clients sont là. Ce sont ceux de Vie et Vallée.*

Cette association n'a pas arrêté là sa transformation en une sorte de coopérative. La seconde bataille fut celle du marché. Là encore, c'est la victoire. Après le « Groupe informel d'achats » *de Jean-Pierre Rettig, Vie et Vallée est passée à un stade supérieur.*

Une fois par semaine à Villé, le jeudi, de 20 à 23 heures, les adeptes du « bio » *peuvent acheter* « bio » *dans le garage d'un sympathisant.* « Cela correspond au marché traditionnel, avec en plus une qualité biologique », *dit Jean-Pierre Piéla. Ainsi, des paysans* « convertis » *viennent vendre leurs produits. Les yaourts, le lait, les fromages, arrivent de la ferme Michel.* « Il y a là une redistribution du pouvoir, *déclare Jean-Pierre Rettig.* Il est important que les gens prennent le plus possible en main les données de leur alimentation. La relation de dépendance entre consommateurs et producteurs en est bouleversée... Il y a une bombe là-dedans. »

LAURENT GREILSAMER.

Un numéro de la revue « Mathusalem »

FÉMINISME ET VIEILLESSE

« *Etre femme et vieille, ça fait beaucoup de mal dans une société comme la nôtre.* » Ce n'est pas seulement un constat, c'est aussi une interpellation, que lançait déjà en janvier dernier la jeune équipe de *Mathusalem*, une revue bimestrielle anticonformiste qui s'intitule elle-même « *le journal qui n'a pas peur des vieux* ».

Le dernier numéro, celui de novembre-décembre 1977, approfondit ce thème en interrogeant les mouvements féminins pour savoir comment ils prennent en charge les problèmes de la vieillesse des femmes. « *Les régimes de retraite*, note *Mathusalem*, *reproduisent les inégalités de la vie active en se fondant exclusivement sur la carrière professionnelle. Ils reproduisent et accentuent les différences entre les hommes et les femmes en prolongeant dans la vieillesse la domination des valeurs masculines et productivistes.* »

Selon *Mathusalem*, les mouvements de libération des femmes ne négligent pas, certes, le problème de la femme âgée, mais ils « *s'y intéressent accessoirement, académiquement* », peut-être parce que ces *mouvements, en* France du moins, sont encore jeunes, comme leurs militantes, et parce que les femmes « vieilles » ne sont concernées ni par la pilule, ni par l'avortement, ni par les luttes « antimecs ». Une lacune dans cet intéressant numéro : aucune allusion à la position des principales organisations syndicales. — J. B.

★ *Mathusalem*, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris. L'abonnement annuel : 25 F (étranger : 35 F).

VENGEANCE...

(De notre correspondante.)

Nancy. — Un surveillant du collège de Blenod-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), M. Francis Beauguitte, vingt-cinq ans, a été victime d'une agression, samedi 7 janvier. Alors qu'il surveillait une cour de récréation, plusieurs inconnus se sont attaqués à lui et l'un d'eux l'a frappé au visage. Il semble que ces inconnus soient venus pour venger un élève de l'établissement récemment « collé » par le surveillant. Souffrant d'un hématome au visage, M. Beauguitte a déposé une plainte.

L'opinion américaine se mobilise en faveur des femmes battues

De notre correspondant

New-York. — Le sort des femmes battues mobilise l'opinion américaine. Le Centre d'études pour une politique de la femme estime qu'il existe des milliers de projets destinés à leur venir en aide. Il s'agit, en général, de refuges pour les femmes battues, mais aussi d'aide médicale, psychologique et légale. Le dernier refuge en date est un hôtel de cent vingt chambres sur Broadway, en plein cœur de Manhattan.

Selon les statistiques, toutes les quatre minutes une femme américaine est battue. Ce phénomène *n'est pas particulier* à une classe sociale ou à un groupe ethnique : une étude de l'université de Michigan estime que 25 % des maris qui battent leur femme sont en chômage ; 50 % sont des ouvriers qualifiés ou des employés ; 25 % sont des « cols blancs », des cadres supérieurs ou des membres des professions libérales. On a montré que 75 % des hommes qui battent leur femme ont pris exemple sur leur père et que 60 % des victimes sont issues de foyers où la mère était battue. Elles ne disposent pas de moyens financiers qui leur permettraient d'échapper à une situation intolérable.

Deux députés, MM. Newton Steers (Maryland) et Lindy Boggs (Louisiane), ont soumis au Congrès une proposition de loi visant à fournir des fonds fédéraux aux programmes de secours moral et matériel aux femmes battues.

Une pression de l'opinion publique commence à s'exercer sur les juges, afin qu'ils cessent de *hausser les épaules* lorsqu'ils ont à juger des cas de brutalités exercées par des maris sous prétexte qu'il s'agit de « querelles de ménage ». Dans presque toutes les villes américaines, la police a mis à la disposition des femmes un numéro spécial qu'elles peuvent appeler pour solliciter une aide en cas d'urgence.

LOUIS WIZNITZER.

JUSTICE

Le procès de Geep-Industries sera-t-il escamoté ?

demande son ancien P.-D.G.

Six témoins seront encore entendus à la prochaine audience du procès de Geep-Industries devant la dixième chambre correctionnelle de Paris, mardi 10 janvier, et l'audition des témoins sera terminée : c'est du moins ce qu'a affirmé M. Louis Gondre, le président, à la fin de l'audience du vendredi 6 janvier. Le tribunal a en outre averti solennellement M. Paul Chaslin, ancien P.-D.G. de l'entreprise et principal prévenu, de cesser ses attaques personnelles contre l'avocat de la partie civile, Mᵉ Prompt, sous peine de sanctions « *qui pourraient aller jusqu'au mandat de dépôt* ». La défense a fait valoir qu'il restait encore vingt-deux témoins à entendre. « *Si l'on supprime seize témoins, le véritable procès sera escamoté*, s'indigne M. Chaslin. *Et par ailleurs, si l'instruction avait été faite correctement, on n'aurait pas besoin de la recommencer à l'audience.* »

Le procès auquel M. Chaslin tient le plus commence maintenant puisque, après la plainte qu'il a déposée contre Mᵉ Cardona, l'administrateur judiciaire de Geep, ce dernier comparaît désormais en tant que prévenu. Selon M. Chaslin, Mᵉ *Cardona* n'ignorait pas, lorsqu'il a été nommé en mai 1971, que Geep aurait pu bénéficier d'une suspension des pousuites. Or, il n'en a jamais informé les dirigeants de l'entreprise. « *Les témoins que j'avais cités*, ajoute M. Chaslin, *et que le tribunal ne peut plus entendre, le président d'Aluminium Péchiney, M. Bes de Berc, le directeur général de la C.G.E., M. Pebereau, pour ne mentionner que deux des plus importants, auraient permis d'élucider les causes réelles, à la fois de la cessation de paiement et de la liquidation de l'entreprise alors qu'on ne m'a autorisé à faire entendre que les personnes qui me permettaient de me disculper personnellement.* »

A la reprise des débats, la défense à l'intention de demander le maintien de tous les témoins ainsi qu'un complément d'information pour ce qui concerne la période du règlement judiciaire.

SIX CENT QUATRE-VINGT-CINQ DÉTENUS GRÉVISTES DE LA FAIM

Six cent quatre-vingt-cinq détenus ont, selon le ministère de la justice, refusé, dans l'ensemble des prisons, le repas de midi qui leur était présenté, lundi 9 janvier. Ces grévistes de la faim (un peu plus de 2 % de la population pénale) répondaient à l'appel lancé quelques jours plus tôt par sept de leurs camarades (« le Monde » du 4 janvier). Ces derniers voulaient donner à leur abstention le sens d'une protestation contre le régime de détention dans les établissements ou quartiers de sécurité renforcée créés en 1975 et dans les cellules de plus grande sécurité mises en place progressivement dans toutes les maisons d'arrêt du territoire.

L'annonce de cet appel avait provoqué des restrictions à la distribution des journaux *en prison* (« le Monde » daté 8-9 janvier). Le nombre des grévistes de la faim était surtout important dans les établissements pénitentiaires de Clairvaux (250), Nîmes (150) et Fleury-Mérogis (80). Le nombre total de repas refusés était en baisse lundi soir, indique-t-on aussi au ministère de la justice.

CORRESPONDANCE

Gratuité ?

Mᵉ Jean-Michel Agron, avocat au barreau de Paris, nous écrit :

Le 3 janvier 1978, je me suis présenté au greffe des expertises du tribunal de grande instance de Paris, pour demander un rapport d'expertise dans un dossier.

Alors que, avant le 1ᵉʳ janvier, on nous demandait la consignation d'une somme de 5 F pour régler le coût de la photocopie dudit rapport, quelle ne fut pas ma stupéfaction de me voir réclamer par l'employée du greffe une somme de 20 F sous forme d'un timbre fiscal qui serait à apposer sur la copie que je recevrai à mon vestiaire. Lorsque je me suis enquis de la base sur laquelle elle se fondait pour réclamer une telle taxe, elle m'a indiqué qu'elle avait reçu des instructions en ce sens.

J'en déduis que le gouvernement, qui vient de supprimer avec grand fracas les droits et taxes de greffe en faisant voter une loi au Parlement à laquelle il a accordé la plus large publicité, rétablit hypocritement lesdites taxes sous forme de timbres fiscaux qu'il fait supporter aux avocats.

En effet, comment allons-nous expliquer à nos clients qu'une loi, dont tout le monde a eu connaissance par la presse et la télévision, est violée dès le deuxième jour de son application par le gouvernement ?

ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

Les phénomènes urbains sont parmi les plus caractéristiques de la vie des peuples au cours des trente dernières années.

Partout, ou presque, les ruraux ont afflué vers les villes dispensatrices d'emploi et d'un confort souvent illusoire. Il en est résulté, dans un premier temps, un surpeuplement que n'arrivaient *à éponger ni politique planifiée* de logement ni spéculation sauvage. Une extension continue du tissu urbain a suivi, et la formation d'immenses banlieues, les unes misérables, les autres refuge et dortoir des travailleurs, les autres enfin sanctuaires résidentiels des classes favorisées fuyant les villes traditionnelles *rendues inhospitalières par le bruit*, les encombrements et la pollution.

Progressivement, dans les pays développés, cette fuite des villes envahies par le tertiaire et ses bureaux s'est étendue à des couches sociales de plus en plus larges. Londres, Paris voient, comme certaines grandes villes américaines, leur centre historique se dépeupler et leur population diminuer.

En même temps se posaient des problèmes nouveaux, ou tout au moins des difficultés anciennes prenaient une dimension nouvelle. Les migrations quotidiennes du lieu de travail au domicile ont exigé le développement, presque toujours décalé par rapport aux besoins, des transports urbains. La multiplication des *véhicules individuels* a obligé *à percer de nouvelles* artères et, dans les villes riches, des autoroutes intérieures.

La criminalité a pris de nouvelles formes, remontant de la nuit, touchant des classes d'âge de plus en plus jeunes. Et les budgets des villes sont devenus d'invraisemblables casse-tête, du fait des charges croissantes qu'exige une qualité de *la vie menacée par un entassement* de moins en moins bien supporté, la pollution, la consom*mation croissante* de l'eau et de l'énergie, l'adaptation des polices urbaines à des missions nouvelles et difficiles.

Les envoyés spéciaux et les correspondants du « Monde » présenteront, semaine après semaine, les portraits de grandes cités, les dif*ficultés qu'elles traversent et les solutions* que cherchent à y apporter les gouvernements et les édiles.

CHICAGO OU L'URBANISME VERTICAL

par ALAIN-MARIE CARRON

CHICAGO. — Les villes d'Amérique, comme le pays lui-même, sont le plus souvent parties de rien. Le raffinement *des Etats de la Nouvelle-Angleterre*, les mœurs patriciennes des Washington, Hamilton ou Jefferson, ne témoignent pas du flot continu d'indigents qui a fait ce qui est aujourd'hui le pays le plus riche du monde. Chicago est le meilleur exemple de cette généalogie du travail et de la sueur, du bon sens ordinaire et persévérant. Fondée en 1770 par Jean-Baptiste Point du Sable, fils d'un marchand québécois et d'une esclave noire, Chicago, à l'époque de Chateaubriand, était encore dans les limbes. En 1827, selon le témoignage d'un soldat, la ville — nommée « Checagou », oignons sauvages en langue indienne — *« était composée de six ou sept familles américaines, d'un certain nombre de sang-mêlé et d'un groupe d'Indiens errants et malades »*. C'est aujourd'hui la troisième agglomération des Etats-Unis, avec près de 8 millions d'habitants. Ses monuments sont les tours de verre qu'elle a été la première à inventer ; elle représente une Amérique compréhensible pour les Européens, *médusés* par l'extravagance de Los Angeles et la décadence chaotique de New-York.

Chicago est logique et bourgeoise, elle cueille un à un les fruits de ses efforts. Sa première chance, son héritage naturel, a *été sa situation géographique*, au point de rapprochement de la chaine des Grands Lacs et du réseau fluvial du Mississippi. En pleine terre, Chicago est un port dont les docks éloignés se trouvent sur les rives du golfe du Saint-Laurent et du golfe du Mexique. Dans la dimension est-ouest du *territoire, elle est le* point de *convergence* des produits de la Grande Prairie. Elle a pu ainsi devenir le plus important centre de distribution et de communication des Etats-Unis, le plus grand centre ferroviaire du monde. Avant de compter aujourd'hui plus de mille laboratoires *et un centre d'études* nucléaires, Chicago a été l'intendance de l'Amérique, l'atelier où se confectionnaient les équipements nécessaires à la colonisation de l'Ouest.

Chicago a été, selon le poète Carl Sandburg, *« charcutière du monde, forgeronne, empileuse de blé, transporteuse de la nation, braillarde et violente à la voix rauque, cité aux larges épaules »*. Elle a fondu, boulonné, découpé et fabriqué du saucisson pour toute l'Amérique. Elle a grandi sur l'exploitation de sa pâte humaine, immigrants de partout tenaillés par la faim, que Cendrars, dans *Pâques à New-York*, fait venir « dans d'immenses bateaux noirs » qui « les débarquent pêle-mêle sur des pontons ». Il y a, dit-il, « des Italiens, des Grecs, des Espagnols, des Russes, des Bulgares, des Persans, des Mongols. Ce sont des bêtes de cirque qui sautent les méridiens. On leur *jette un morceau de viande* noire, comme à des chiens ». Et tout cela est poétiquement exact.

Un peuple inconnu

Ils habitaient « la *ville sous la* ville » et ont fait Chicago, pendant que la bonne société de la Nouvelle-Angleterre discutait de chasse au renard et que les bourgeois de Chicago eux-mêmes, dès les année 80, avec toute l'ardeur des nouveaux riches, disputaient le point de savoir quelle était la meilleure des deux écoles de danse de la ville. En 1904, dans *la Jungle*, Upton Sinclair a décrit de l'intérieur leur travail, la vie des *abattoirs* et *de* ceux qui devaient dormir sous leurs pestilentielles odeurs. Georges Duhamel, dans *Scènes de la vie future*, a repris, avant guerre, le même thème. En 1946, Keyserling visite Chicago et retient lui aussi le spectacle des abattoirs. « *Chicago est épouvantable*, écrit-il dans *le Journal de voyage d'un philosophe, toute vie y aboutit à la machine. Celui qui à Chicago ne veut ou ne peut pas être l'instrument d'une fonction déterminée à laquelle il voue tout son être est forcé de succomber... J'ai visité les abattoirs, ce ne fut pas une entreprise agréable. Et pourtant, je suis content d'y être allé : jamais probablement je ne reverrai fonctionner une machine avec une perfection si grande ; les Stocks Yards me paraissent obtenir du temps et des hommes le maximum de rendement possible. Si peu de temps est perdu qu'un porc passe en quelque vingt minutes de la vie à l'état de saucisse, qu'un mouton est dépecé en vingt-six minutes et un bœuf en trente-cinq minutes.* » Les narines aristocratiques de Keyserling ne sentent rien. Si ce n'est une réflexion à peine ébauchée sur le thème de « l'homme dévoré par la machine », *sa vision* évoque très précisément certains dessins de *Tintin en Amérique.*

Simplification exagérée, mais en partie inévitable quand il s'agit des Etats-Unis. La description socio-historique d'une ville américaine chemine entre la surabondance de certaines *données et* l'absence irréparable de beaucoup d'autres. Dans *ce* pays de mobilité verticale et horizontale, il y a ceux qui partent sans laisser d'adresse, ceux qui ne tiennent pas à ce qu'on exhume leur passé, tous ceux qui ont vécu des vies entières sans laisser de traces. Il faudrait pouvoir suivre le mouvement de ces immigrants, l'ascension *sociale* de ceux qui *sont* restés à Chicago, la « dérive continentale » de ceux qui sont partis vers le Sud et surtout l'Ouest, au rythme de la croissance du pays. Les documents sur les « sans-nom » ne sont pas très nombreux et *le* plus souvent monographiques (les ethnies les *mieux connues de Chicago* sont sans doute les juifs et les Irlandais). Il est possible que le succès du livre d'Alex Haley, *Racines*, qui a relancé la mode des recherches généalogiques, encourage les études dans ce domaine.

Après quelques dizaines de biographies consacrées aux Rockefeller ou aux Kennedy, le grand public reste ignorant de la vie de *citadins qui sont aujourd*'hui aussi pauvres que les immigrants qui débarquaient jadis au pied de la statue de la Liberté. Ce sont principalement à Chicago les « Chicanos », originaires du Mexique, qui sont plusieurs millions à travailler illégalement *aux Etats-Unis. Avec* le temps, les activités économiques de Chicago ont *changé*, les abattoirs ont été fermés il y a quelques années, vaincus par des concurrents plus proches des lieux d'élevage, la ville a décentralisé considérablement ses productions à partir des années 50, renforçant alors son rôle de place financière. La vie des classes défavorisées a perdu *le plus souvent* ce « pittoresque » funeste d'autrefois qui rendait les contrastes et les rapports sociaux presque caricaturaux.



Repenser l'architecture

Si le sous-prolétariat n'a pas d'histoire, les petites bourgeoisies ouvrières ou « col blanc » jouissent aujourd'hui d'un confort relatif et ne peuvent plus jouer le role accusateur du laissé-pour-compte de l'expansion. Dispersée dans la poursuite d'intérêts personnels ou locaux — comme le *notait Alain Clément dans le Monde* du 15 octobre 1977, — la *petite et* moyenne bourgeoisie laisse plus que jamais le devant de la scène aux plus forts, aux « costauds » de la libre entreprise et du capitalisme satisfait.

Bien souvent elle fait plus, elle *contribue volontairement* à son propre effacement. Chicago tire sa cohérence depuis ses origines de l'adhésion (lucide ou sous l'effet d'une aliénation, comme on voudra) de l'immense majorité de sa population à un raisonnement simple qui a *fait* l'Amérique : un travail acharné procure de l'argent, qui apporte le bien-être matériel et la considération sociale. Dans une population dont les premières générations étaient arrivées pauvres sur la « terre promise », cet enchaînement a prévalu sur tous les autres. La puissance est légitime, l'impuissance est parfois tolérée, plus souvent honteuse et coupable. Deux auteurs venus d'horizons différents ont parfaitement résumé pourquoi la société américaine, dont la forme citadine n'est qu'un reflet, ne veut se voir que dans la richesse et l'accomplissement. Patrick Moynihan, dans un numéro de *Daedalus : « En Amérique, ce que vous faites est ce que vous êtes ; ne rien faire c'est n'être rien, faire peu, c'est être peu. L'équation est implacable, directe, et tout à fait publique.* » Et Simone de Beauvoir, dans un texte assez ancien : *« Il n'y a pas de place ici pour la morne sagesse du petit-bourgeois en pantoufles ; les hommes ne s'y complaisent pas dans l'inertie : on juge un homme sur ses actes. Pour être, il faut faire : les grands ponts métalliques, les buildings, les aéroports, les routes, sont l'affirmation de cette foi.* » D'un commun accord, il est entendu que les états d'âme, les idées « gratuites » et l'art naîtront au-delà du compte en banque. Los Angeles n'a pas d'histoire parce qu'*elle* n'a pas de hiérarchie ; Chicago n'en a *qu'une, celle de* la réussite.

A Chicago, la richesse « autorisée » des grands a été non seulement créatrice mais capable de souci esthétique, ce qui est moins vrai pour des villes comme Detroit ou Minneapolis. Boston et San-*Francisco ont elles aussi été dé*truites par des catastrophes, mais c'est à Chicago seulement, ravagée de fond en comble par l'incendie de 1871, qu'on a demandé aux architectes de concevoir des plans d'ensemble pour la reconstruction de *la ville et* qu'on a continué de leur accorder par la suite un rôle important dans son développement.

Pour avoir inventé le gratte-ciel ou la tour, les architectes de Chicago n'en ont pas moins puisé leur idée de base en Europe, dans certains modèles d'architecture industrielle. L'utilisation de colonnes et de poutres de fer recouvertes de maçonnerie extérieure était devenue courante dans les manufactures anglaises autour des *années 1800. Vers le milieu* du siècle dernier, Paris avait vu se construire deux édifices à structure métallique, la Bibliothèque nationale et l'entrepôt des docks de Saint-Ouen. Le problème qu'il fallait résoudre était celui du passage des murs portants à *la structure portante.* Il fallait aussi s'efforcer de construire des immeubles capables de résister à un incendie, offrant le maximum de lumière et d'espace intérieur, et de la plus haute élévation possible.

L'incendie de 1871 avait fait plus de cent mille sans-abri : dans les vingt ans qui suivirent, on consacra l'équivalent de 3 milliards de dollars actuels à la reconstruction de Chicago ; ce fut la chance de ses architectes. De 1875 à 1925 environ, « l'école de Chicago » s'est développée, à travers *la construction de bureaux*, d'hôtels, de tours d'habitation, d'entrepôts, d'usines ou d'écoles. Au fil des années, l'acier a remplacé la fonte, le verre est venu s'ajouter au béton et à l'acier. Les parois extérieures des immeubles, délivrées de leurs premières fonctions, devenaient des « murs rideaux » de *quelques centimètres* d'épaisseur, camouflant ou soulignant, au contraire, les cadres métalliques des ouvertures.

« Entre l'ascenseur et l'automobile »

La nécessité d'un rendement maximum par *mètre* carré construit poussait les immeubles vers le haut, ce qui devenait possible grâce à la structure portante (le plus haut immeuble commercial à mur portant du monde a précisément été construit à Chicago entre 1891 et 1893, mais il n'a que... dix-sept étages et des *murs de 2 mètres d'épaisseur*) et à l'invention des « fondations flottantes », ou radier flottant, qui résolurent les problèmes d'« ancrage ». Tous les éléments étaient réunis pour que la ville moderne prenne son essor et qu'ait lieu ce que l'architecte Frank Lloyd Wright appelait « *la course entre l'ascenseur et l'automobile* ». Les villes de l'Ouest, postérieures à Chicago et *riches* en espaces, opteront pour la voiture. Les villes industrielles et commerciales de l'Est croîtront vers le haut, et seront architecturalement plus intéressantes que les autres.

La réflexion de ces architectes sur leur œuvre est particulièrement intéressante. Ils se divisent, sans s'opposer, en deux courants. Des hommes comme William Le Baron Jenney étaient des « *fonctionnalistes* » stricts, soucieux d'abord de la plus grande utilité possible au moindre coût. *Avec un architecte comme Henry* Sullivan, la préoccupation fonc*tionnelle s'intègre* dans une autre, plus vaste, d'ordre esthétique et social. Sullivan est le prophète lyrique de cette architecture du vingtième siècle qu'il contribue à inventer. Dans son essai *Kindergarten Chats*, il affirme qu'« *un immeuble est un acte* », et un acte moral parce que préoccupé *d'esthétique* ; *l'atmosphère créée* par l'édifice devant exalter harmonieusement sa fonction. Sullivan rêvait de l'avènement d'une « *architecture poétique* », convaincu qu'il était de pouvoir transcender l'imperfection des formes grecques et gothiques. L'édifice grec lui paraissait trop statique parce que coupé des rythmes naturels, l'édifice gothique, *en revanche*, *élancement* et dynamique, lui semblait manquer de sérénité intérieure. Pour lui, l'époque moderne saurait marier les deux et atteindre ce qu'il a nommé d'une merveilleuse formule : « *l'équilibre mobile* » (1).

Dans le même temps, les soucis d'argent préoccupaient les architectes de Chicago et leurs commanditaires. Chicago est fière d'être une ville d'argent : selon une anecdote célèbre, c'est peut-être *la seule ville où l'on ait utilisé des* « billets cuits au four ». Au lendemain du grand incendie, les financiers de Chicago ont retrouvé dans les ruines de leurs banques leurs coffres-forts blindés encore chauds. A l'intérieur, les billets et les valeurs entreposés paraissaient vieillis d'un million d'années. On envoya *cette* richesse pulvérulente à Washington, où les *experts du Trésor*, avec des *précautions* d'archéologues, reconstituèrent les billets pour en envoyer des neufs à leurs propriétaires. Or ce sont eux, au lendemain de la ruine, qui ont reconstruit Chicago, la municipalité elle-même n'ayant pas les ressources nécessaires. Comme on l'imagine, la reconstruction de *la ville*, ses différents plans d'urbanisme, le *plan Burnham, en 1910* (le premier à l'époque moderne qui ait essayé de concevoir une ville dans ses rapports avec son environnement), le *Plan directeur* de 1966, étaient principalement orientés vers les classes moyennes ou aisées, malgré des expériences isolées comme celle de la cité ouvrière « modèle » créée dans les années 1880 par George Pullman, l'inventeur des *wagons-lits. A la différence de* beaucoup d'autres, cependant, *Chicago* a *été « pensée »* en ce qui concerne l'accessibilité du centre ville, et l'agrément des centres d'achats et de bureaux.

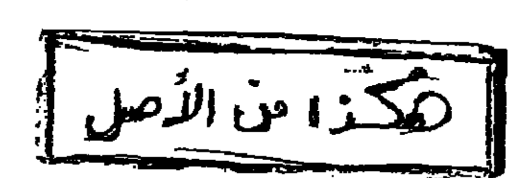
Qu'est devenue cette ville qui devait satisfaire à la fois le consommateur, le producteur et le financier ? Esthétiquement, une des plus belles villes des Etats-Unis. Ce que l'on appelle le *Skyline*, la ligne des « gratte-ciel » — disposée principalement le long du lac Michigan — soutient la comparaison avec Manhattan, parce que les immeubles y sont souvent plus récents (l'Empire State Building fait décidé*ment très « rétro »*), toujours d'une grande qualité architecturale (l'élan du bâtiment de la First National Bank, qui a à ses pieds un grand bloc de 23 mètres de long, recouvert sur les quatre parois d'une mosaïque de Chagall consacrée aux quatre saisons ; le mégalithe noir du Hancock Building). Il y règne comme aux premiers jours une atmo*sphère de confiance dans les fruits* du travail, avec en plus cette tranquillité que donne le succès. Le « petit cadre », si on suppose que ce personnage anonyme comme les statistiques occupe à peu près le centre de gravité de l'Amérique d'aujourd'hui, doit y trouver des satisfactions qui le *payent de ses efforts.*

Ceux qui font tapisserie

Mais, derrière cette façade, Chicago connaît des problèmes dont souffrent la plupart des grandes villes américaines. Le vieux centre se dégrade et se dépeuple, comme ceux de Detroit ou de Newark (New-Jersey) et, d'une certaine façon, New-York. Au sud et au sud-ouest s'étendent des ghet*tos noirs où alternent les riches* maisons de l'ancien quartier juif et des paysages bombardés dignes de Harlem. Même si généralement les finances de la ville sont encore saines, les ressources fiscales de ces quartiers sont insuffisantes, *ce qui accentue leur délabrement.*

Chaque grande ville américaine, et Chicago ne fait pas exception, est animée d'un perpétuel mouve*ment intérieur. Au fil des géné*rations, les ethnies déménagent, au fur et à mesure que leur niveau de vie s'élève. Les familles enrichies peuvent sortir du cercle, pour aller s'installer dans les banlieues *résidentielles* où l'origine — irlandaise, allemande, polonaise — n'est plus ni une sécurité ni une barrière. Mais, au milieu de ce grand bal, il y a ceux qui font tapisserie, depuis toujours comme les Noirs, ou depuis peu comme les Chicanos. « L'équilibre mobile » a ses contradictions internes. A la différence du monde clos des pays européens, les conflits ici n'éclatent pas parce que le mouvement qui les dépasse est encore possible.

(1) Quand des hommes comme Le Corbusier, Gropius, Mies Van der Rohe, ont *commencé* à être connus, leur œuvre n'avait pas la richesse de celle de l'Ecole de Chicago. Pourtant, c'est sous leur influence — en particulier celle de Mies Van der Rohe — que Chicago a connu une nouvelle période de créativité architecturale, qu'on a baptisée « nouvelle école de Chicago ».



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

L'AIDE AUX HANDICAPÉS

L'informatique, l'électronique et l'automatique compensent partiellement de nombreuses infirmités

Le président de la République a reçu à dîner, pour la *Saint-Sylvestre*, une cinquantaine de handicapés ; il a aussi annoncé diverses mesures en leur faveur pour compléter la loi d'orientation de 1975 (« le Monde » du 3 janvier). Ces mesures sont loin de répondre à tous les besoins ; encore moins peuvent-elles permettre au plus grand nombre de bénéficier des appareils et prothèses que la technique actuelle *peut leur offrir pour compenser*, autant que faire se peut, leurs infirmités.

Les progrès de l'informatique, de l'électronique, de l'automatique, ont en effet donné naissance à des « robots » qui n'ont rien à voir avec l'assemblage hominoïde de boites de conserves qu'on imagine habituellement ; ils ne peuvent remplir que des tâches parcellaires, mais sont *néanmoins capables de fournir une aide* appréciable à ceux que la malchance a gravement frappés.

La technique seule ne peut tout faire ; les handicapés ont besoin d'une aide humaine, qui doit venir de l'ensemble de la société et non du seul gouvernement, et dont il faut bien constater l'insuffisance.

LA cécité étant ressentie comme l'infirmité la plus invalidante, c'est le remplacement de la vue qui a donné lieu aux recherches les plus poussées. Ainsi, un « sonar » pour aveugles est perfectionné depuis 1960 par un Néo-Zélandais, le professeur Leslie Kay : un appareil émet des ultra-sons, dont la fréquence varie régulièrement au cours du temps. Les échos sont renvoyés par les obstacles vers un récepteur jouxtant l'émetteur, avec un retard d'autant plus grand que l'obstacle est plus éloigné. Par interférence entre les ultra-sons émis et les ultra-sons reçus, on engendre un son audible dont la hauteur dépend de la distance de l'objet qui a renvoyé l'écho.

Le système peut être dissimulé dans une monture de lunettes, portant un émetteur central et deux récepteurs latéraux, le son de chacun étant envoyé à l'oreille correspondante. On obtient ainsi un effet stéréophonique qui indique la direction de l'écho.

D'autres modifications ont été inventées, et une controverse s'est récemment élevée sur l'emploi de ces aides à la vision chez l'enfant aveugle en bas âge. Le « sonar » demande un certain apprentissage, qui est plus aisé et peut être plus poussé chez l'enfant, mais qui peut aussi, si l'on n'y prend pas garde, perturber son développement intellectuel. D'autre part, l'appareil a ses limites propres : la précision avec laquelle l'aveugle peut situer un objet ne peut être meilleure que la longueur d'ondes des ultra-sons utilisés, soit quelques millimètres. C'est suffisant pour lui permettre d'éviter des obstacles — ce qui était la motivation initiale de l'inventeur, — mais insuffisant pour qu'il puisse appréhender la forme des objets.

Remplacer la vue par le toucher

Au lieu de remplacer la vue par l'ouïe, on peut la remplacer par le toucher. Les professeurs Collins et Bach-y-Rita, à San-Francisco, ont mis au point une prothèse portative, dont les éléments essentiels sont une caméra de télévision et un réseau de 400 fines électrodes, posées contre la peau du ventre ou du dos. L'image télévisée est divisée en 400 zones et l'électrode correspondant à chacune reçoit un courant plus ou moins fort suivant la brillance de cette zone d'image. Le sujet ressent une sorte de chatouillement qui dépend de l'image télévisée, et apprend en quelques heures à reconnaitre des formes simples, puis à les localiser, et finalement à saisir des objets qu'on place dans son champ de « vision ». Une chose importante est qu'au bout de peu de temps, l'aveugle ne perçoit plus le stimulus comme venant de son ventre ou de son dos, mais comme venant de l'espace situé en face de lui — de même qu'un voyant ne ressent pas l'image *sur sa rétine* — et que l'apprentissage qu'il a fait reste valable si on change l'emplacement du réseau d'électrodes.

Plus ambitieux sont des projets de neuroprothèses qui pourraient, dans l'avenir, déboucher sur un œil artificiel. Une équipe *américaine* a *implanté* sur le cortex cérébral d'un aveugle un réseau de 64 électrodes en platine ; l'aveugle est un volontaire, qui a perdu accidentellement la vue à l'âge adulte, quelques années avant l'expérience. Chaque fois qu'on envoie une impulsion électrique sur une électrode, le patient voit une tache lumineuse, dont l'emplacement dans son « champ visuel » dépend de la position de l'électrode, mais la relation n'est pas simple, des électrodes voisines créant des taches lumineuses éloignées. Par tâtonnement, on a pu reconstituer quelles électrodes doivent recevoir une impulsion pour que l'aveugle « voie » telle ou telle forme. Ainsi, les chercheurs ont trouvé six électrodes qui donnent des taches lumineuses placées comme le sont les points de l'alphabet Braille, et, après un bref apprentissage, le patient pouvait ainsi lire le braille bien plus vite qu'il ne peut le faire avec ses doigts. Il peut aussi voir quelques dessins simples (carrés, bandes horizontales) par l'intermédiaire d'une caméra de télévision et d'un ordinateur qui cacule quelles impulsions électriques envoyer, et sur quelles électrodes, pour recréer l'image dans le cerveau.

La surdité totale n'est guère moins handicapante que la cécité, bien que le rôle de l'audition soit plus limité que celui de la vue. Nous utilisons essentiellement notre ouïe pour entendre la parole, et cette communication peut être réalisée par d'autres moyens : les sourds apprennent à lire l'écrit, à lire sur les lèvres, à lire le langage gestuel des sourds-muets. Beaucoup de surdités ne sont d'ailleurs que partielles, et peuvent être compensées par une amplification du son ; c'est là une technique bien au point.

Le problème est plus grave pour les sourds complets, dont l'oreille ne transforme pas le son en influx nerveux. Deux chercheurs français, le professeur Chouard et M. Mac Leod, ont étudié et mis au point une « oreille artificielle » (*le Monde* du 20 avril 1977). Il s'agit d'un minuscule microphone qui transforme le son en impulsion électrique envoyée sur des électrodes qui stimulent directement la cochlée, cette membrane de l'oreille *interne qui porte les cellules* ciliées auxquelles aboutissent les fibres du nerf auditif. Sa mise en place implique une intervention chirurgicale complexe, car il faut découper la cochlée en un certain nombre de zones, qui correspondent à des sons de hauteur différente.

Guère moins infirmes que ceux qui n'entendent pas sont ceux qui ne peuvent plus parler. Certains cancers de la gorge imposent l'ablation du larynx, et si quelques opérés arrivent avec beaucoup d'efforts à produire des sons avec leur œsophage, d'autres sont condamnés au mutisme. Il existe pour eux des larynx artificiels : de petits émetteurs sonores que l'opéré tient contre sa gorge ; le son émis se transmet à la cavité buccale, qui peut le moduler comme elle module le son des cordes vocales ; la voix artificielle ainsi obtenue est monotone, mais intelligible.

A côté des handicapés sensoriels, il y a les handicapés moteurs, amputés ou paralytiques. C'est pour les premiers — ou pour ces enfants de la thalidomide aux bras atrophiés — que la *robotique offre* actuellement le plus d'espoir. On a construits plusieurs mains artificielles, commandées par une électronique à partir de contractions de muscles de l'avant-bras, ou parfois de l'épaule : de petites électrodes placées sur la peau recueillent un faible signal électrique quand se contractent les muscles sous-jacents. Il faut là encore un apprentissage, car en général les muscles « disponibles n'ont pas naturellement la fonction qu'on leur fait jouer.

Certains tétraplégiques ont pu bénéficier d'appareils analogues, *leur main* étant prolongée d'une sorte de corset moteur commandé par les contractions de certains muscles de l'épaule et du dos dont ils avaient gardé le contrôle. Des tétraplégiques ont pu ainsi manger et se raser par leurs propres moyens. C'est en fait un ordinateur qui élaborait, à partir d'un programme pré-enregistré, la succession complexe d'ordres destinés à donner au bras tel ou tel mouvement complexe, le tétraplégique n'ayant qu'à commander le début et l'arrêt du mouvement, et à contrôler sa vitesse, par des contractions musculaires appropriées.

Pour des sujets très sévèrement atteints, même ce contrôle n'est pas possible, et pourtant la technique moderne offre encore des possibilités. Une jeune fille canadienne, complètement paralysée depuis sa petite enfance, *vit dans un appareil* lui assurant une respiration artificielle ; elle ne peut même pas remuer la mâchoire ; le seul mouvement dont elle est capable est de bouger les yeux : un appareil a été construit en 1975 qui détermine la direction dans laquelle elle regarde ; si on lui présente un tableau comportant plusieurs objets, elle peut en « montrer » un, en fixant son regard sur lui. On espérait ainsi lui apprendre à lire, puis à « écrire » en fixant un tableau de lettres.

D'autres paralysés, moins gravement atteints, mais tout aussi incapables d'écrire, ont utilisé des versions améliorées du même appareil pour « écrire » avec leurs yeux ; l'apprentissage est rapide — un patient, au bout d'une demi-heure, atteignait la vitesse maximale de l'appareil, un caractère par seconde : c'est, en effet, le fait de fixer une lettre pendant près d'une seconde qui déclenche l'impression de cette lettre. Les progrès de la micro-électronique ont permis récemment de construire un appareil léger, qu'on peut fixer sur la *tête* du paralytique et qui ne lui occasionne qu'une gêne minime par rapport aux versions antérieures où sa *tête* devait être complètement immobilisée.

Un tel système pourrait rendre service non seulement aux tétraplégiques, mais à beaucoup d'infirmes moteurs cérébraux (I.M.C.) qui, sans être paralysés, n'ont pas un contrôle suffisant de leurs mouvements pour tenir une plume, ou même pour taper sur une machine à écrire normale. *Mais d'autres moyens* sont envisageables. Une firme suisse vient de présenter au salon Readapt un clavier spécialement conçu pour les I.M.C. : les *touches* peuvent être soit poussées, soit tirées, *la disposition* des lettres peut être modifiée ainsi que la force nécessaire pour actionner une touche ; on peut aussi donner à *l'appareil* un temps de latence : *toute* pression sur une touche n'est prise en compte que si elle n'est pas trop vite suivie par une autre, afin *d'éviter les « doubles frappes »* chez certains infirmes qui contrôlent mal leurs mouvements.

Cet appareil ne tend pas, contrairement aux « prothèses » précédemment décrites, à suppléer une fonction manquante ; simplement, il veut aider un handicapé, *lui* permettre de mieux utiliser ses possibilités. C'est un objectif moins ambitieux, mais non moins utile.

Il y a beaucoup d'appareils destinés à aider les handicapés, et certains commencent à être largement répandus : pour les *aveugles, il y a de petites* machines à calculer avec les réponses sonores, des machines à écrire en braille. Pour les paralytiques, outre des fauteuils roulants de plus en plus perfectionnés, on a étudié tout un mobilier fonctionnel : par *exemple*, une baignoire *ouvrante, plus accessible, ou tout* bêtement un tabouret à roulettes, mieux adapté que le fauteuil classique au déplacement dans un appartement.

Le besoin d'une aide humaine

La science, on l'a vu par les exemples précédents, qui sont loin d'être exhaustifs, peut apporter beaucoup aux handicapés. Il ne faut pas croire qu'elle puisse tout faire, et négliger deux écueils importants.

Le premier est le coût élevé des appareillages, et les handicapés ont rarement des ressources suffisantes. Bien des prototypes très sophistiqués, mis au point dans des universités américaines richement dotées, n'ont pas eu de descendance, nul industriel *n'ayant entrepris de transformer* ces monstres de laboratoire en appareils commodes et d'un prix abordable pour ceux à qui ils sont destinés. La faute en est parfois imputable aux inventeurs, qui auraient pu améliorer leur appareil jusqu'au point où une industrialisation est envisageable. Parfois, aussi, cette industrialisation est impossible, les limitations techniques actuelles ne laissant aucun espoir d'aboutir à un produit de taille et de prix raisonnables, notamment, pour ce dernier point, aux yeux des gestionnaires de la Sécurité sociale.

L'autre écueil est sans doute le plus grave : avant d'avoir besoin de « prothèses » perfectionnées, les handicapés ont besoin d'une aide humaine, que la science ou la technique ne peuvent remplacer. Ils ont avant tout besoin d'une société plus solidaire, moins égoïste. Il n'est pas évident que l'évolution actuelle se fasse dans la bonne direction et, même si c'est le cas, il est clair que la foudroyante accélération du progrès technique depuis deux siècles n'a pas de contrepartie dans le *domaine* social, la vitesse d'évolution de la « machine humaine » étant restée très faible.

MAURICE ARVONNY.

Un progrès pour les musiciens aveugles ?

LES aveugles ont, dit-on, un sens acoustique particulièrement développé : l'ouïe, comme le toucher, supplée partiellement la vue, et *révèle souvent chez eux des possibilités* insoupçonnées. Nul ne s'étonne donc que les non-voyants soient souvent d'excellents musiciens.

Louis Braille était de ceux-là, ce qui le conduisit, après avoir mis au point la transcription du langage écrit qui porte son nom, *à élaborer un « braille musical »*. Cette transcription figurative des portées musicales ne souffrirait guère de critique si sa réalisation ne faisait pas apparaître une lacune grave : peu de voyants, en effet, sont capables de la mettre en œuvre, ce qui rend les partitions pour aveugles *rares et chères.*

Un groupe de jeunes informaticiens ingénieurs et musiciens, réunis dans le R.I.T.M.B. (Reproduction informatique texte musique Braille) (*) a tenté de remédier à cette difficulté. Il a mis au point un code simple, à base de chiffres et de lettres, qui permet une retranscription intégrale des partitions musicales : la, si, do... s'écrivent A, B, C ; une blanche, une noire, une croche : B, N, 1, etc. Une fois retranscrits ces chiffres et lettres, la partition est confiée à un ordinateur qui, avec l'aide *d'un programme spécialement* élaboré, produira directement le Braille musical correspondant.

L'avantage du système — qui a été étendu à la transcription de tous les textes, même non musicaux, dans une approche qui semble voisine de celle du centre Tobia de l'université *Paul-Sabatier de Toulouse* (« le Monde » du 6 juillet 1977) — est sa grande rapidité. Surtout, le code, facile à apprendre, est à la portée de quiconque sait lire la musique : un « voyant », *rapidement* mis au courant, est ainsi capable de réaliser sans mal, et dans un temps court, la *transcription en Braille d'importantes* partitions musicales.

Le développement d'un tel système — et ses promoteurs manquent de moyens — se traduirait par une plus grande diffusion, à bas prix, de partitions musicales pour aveugles.

(*) R.I.T.M.B., 51, rue de la Citadelle, 94410 Arcueil. Tél. : 656-96-28.

Au Laboratoire central d'hydraulique

Un an égale huit heures

Ici, le flot descendant de la Loire rencontre le flot de la marée montante. Tout à côté, les ondes de la houle pénètrent dans le port de Bastia. Un peu plus loin, des alluvions charriées par le fleuve Congo sont détournées du port de Matadi. Encore tout récemment, le jeu des marées emplissait et vidait alternativement la baie du mont Saint-Michel. Et depuis peu, le port de La Palice est doté d'extensions... qui n'existent pas encore. Le voyage *est rapide*. En quelques pas, on passe du Gabon au Maroc, de la France au Zaïre, de la Tunisie à la Corse. Nous sommes en effet à Maisons-Alfort dans le grand hall (7 000 m2) du Laboratoire central d'hydraulique de France (1), où des spécialistes étudient, sur des modèles réduits, des problèmes liés à l'eau : aménagements portuaires, prises d'eau, envasement, stabilité d'ouvrages « offshore », etc.).

LA construction ou l'expansion d'un port sont des opérations coûteuses qui peuvent largement dépasser la centaine de millions de francs. On a donc tout intérêt à prévoir les répercussions d'une nouvelle digue ou le rythme d'envasement d'un port naturel et *à faire* — pour éviter toute surprise désagréable — des études dont le montant peut atteindre parfois 3 millions de francs.

Depuis son installation à Maisons-Alfort en 1942, le Laboratoire central d'hydraulique de France a ainsi *construit et démoli plusieurs centaines* de modèles réduits.

Tout est identique à la nature, à *l'échelle et aux matériaux employés* près. Ainsi les 90 *kilomètres* que parcourt la Loire d'Ancenis à son estuaire sont-ils, sur la maquette, réduits à 72 mètres, le flot descendant de la Loire à 3 litres par seconde et *le flot montant* de la marée à 50 litres par seconde. Les *galets sont représentés par du sable*, par des grains de bakélite ou de *nacre artificielle*; et la vase souvent par de la sciure de bois. Les tétrapodes ou les « dinosaures » — ces éléments d'enrochement artificiel de béton armé qui, normalement, pèsent plus de 20 tonnes chacun et dont *les branches mesurent* 2,50 mètres à 3 mètres de long — deviennent de petits objets, de forme identique certes, mais ne pesant plus que 100 ou 200 grammes et ne dépassant guère quelques centimètres de longueur.

Une parfaite similitude

Dans un modèle réduit dont la surface excède rarement 600 mètres carrés, où des houles de 3 mètres sont remplacées par des ondulations d'une dizaine de centimètres de haut et où huit heures d'essais équivalent à une année « naturelle » d'érosion, de dépôt ou de transport de sédiments, la difficulté majeure est de parvenir à une parfaite similitude dynamique avec la nature.

Des calculs, certes, permettent de calibrer approximativement les éléments mobiles de chaque maquette. Mais le tarage précis d'un modèle réduit nécessiste une série de tâtonnements où l'habitude et l'expérience jouent un rôle capital, et cela peut durer quinze ou vingt semaines. Lorsque l'on est parvenu à la similitude parfaite, les essais peuvent commencer. Chaque solution possible du problème posé est suivie pendant deux ou trois semaines. Et, entre chaque essai, il faut reconstituer le fond topographique de la maquette à l'image des fonds actuels. Ce qui nécessite, parfois, la manipulation de 10 tonnes de matériaux de remplacement.

Après chaque essai, l'eau est vidée très lentement et par étapes de manière à ne pas perturber la sédimentation de remplacement : ainsi peut-on facilement tracer les courbes de niveau de la nouvelle *topographie* des fonds. Le vidage est très délicat lorsqu'on a affaire à des vases : le matériau de remplacement utilisé est si fin qu'il est très difficile de vider le bassin sans modifier la nouvelle topographie.

Pour chaque projet, les études sur maquette durent ainsi un an ou un an et demi, dont six à huit mois d'essais proprement dits.

Le hall d'essais de Maisons-Alfort vient d'être doublé à Bordeaux d'installations analogues (4 500 m2). Et pourtant les études sur modèles réduits ne représentent que 40 % des 25 millions de francs du chiffre d'affaires réalisé par le Laboratoire central d'hydraulique de France (2). Le reste consiste en mesures faites dans la nature et en simulations sur ordinateurs : hydrogéologie et géologie (30 %), hydraulique maritime et fluviale (30 %). Des tables traçantes couplées à un ordinateur dessinent par exemple la pénétration de la houle selon la période de celle-ci choisie par l'opérateur, ou l'aménagement des berges (notamment celles du Tigre à Bagdad) nécessaire pour éviter l'effet catastrophique des crues. De même, divers modèles mathématiques ont permis de prévoir l'évolution de nappes souterraines dans la Crau, dans la presqu'île de Dakar, dans la plaine de la Mitidja (Algérie), dans le Sahara, etc, et de calculer, en fonction de la nappe phréatique, le caisson à l'intérieur duquel a été aménagée la station « Châtelet » du R.E.R.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le Laboratoire central d'hydraulique de France a été créé en 1939. Pendant trente ans, l'État a possédé 60 % du capital par l'intermédiaire d'organismes publics (E.D.F. : 20 % ; Office national de navigation : 20 % ; Caisse centrale de coopération économique : 20 %) ; le reste du capital étant réparti, pour l'essentiel, entre la Sogreah et la Société lyonnaise des eaux. En 1969, le groupe Paribas, par l'intermédiaire de son holding O.T.H. (Omnium technique holding), a racheté les participations de l'État, de la Sogreah et de la Lyonnaise *des eaux. Le laboratoire emploie* actuellement cent dix personnes, dont une soixantaine d'ingénieurs et de techniciens supérieurs.

(2) Pour 65 %, le chiffre d'affaires provient d'études faites pour l'étranger.

CORRESPONDANCE

L'AVORTEMENT LÉGAL ET SAUVAGE

La série d'articles intitulée « L'avortement légal et sauvage » (« le Monde » des 16, 17, 18 et 19 novembre) nous a valu un grand nombre de lettres dont nous publions ci-dessous des extraits. Ces témoignages émanent le plus souvent de femmes qui ont subi une interruption de grossesse, de médecins qui pratiquent l'intervention ou de travailleurs sociaux qui les assistent.

Il s'en dégage, d'une manière générale, deux lignes de force. Ces témoignages confirment que la loi du 17 janvier 1975 *est fréquemment* tournée ou violée, qu'il s'agisse des limites *financières* qu'elle a précisées, du délai qu'elle a fixé (dix semaines de grossesse), du soutien psychologique qu'elle prévoit... Ces violations d'un texte aujourd'hui vieux de trois ans ne disposent plus maintenant de l'alibi de la *clandestinité*. Elles sont connues, démontrées, parfois même *officieuses*. Mais, sur ce point, les autorités chargées de veiller au respect de la loi ou de la déontologie professionnelle n'entreprennent pas de poursuites. « Il faudrait pour cela, dit-on par exemple au conseil de l'ordre des *médecins, une plainte de la « victime »*.

***Les lettres reçues témoignent, d'autre part,* une fois de plus de la « détresse » — celle-là même qu'évoque le *texte* — des femmes qui décident d'interrompre leur grossesse. Elles *montrent, si besoin en était,* qu'on ne fournira pas de réponse à un tel problème en lui apportant des solutions strictement techniques. Elles dénoncent certains abus de pouvoir, médical et *masculin*. Elles demandent le respect. — C. B.**

Travail à la chaîne

Mme M..., de Paris, nous décrit son expérience :

(...) Je fais partie de ces femmes « intellectuelles qui lisent », qui se croient informées et qui, au *fond* d'elles-mêmes, se disent parfois : « *Ça ne m'arrivera pas, ça n'arrive qu'aux autres.* » Et pourtant je me dis que si je savais ce que je sais maintenant, tout se serait passé autrement.

Oui, ÇA m'est arrivé : je suis tombée enceinte tout en allaitant ma fille de deux mois. Je savais, *j'avais* lu que l'allaitement n'offrait aucune sécurité, bien que *certains* médecins aient trouvé bon de me dire que « *je ne risquais pas grand-chose* ». J'ai fait deux tests de grossesse ; sept et quatorze jours plus tard (après la conception présumée). Ils étaient négatifs. (...) Lors de la visite chez mon gynécologue, et par un nouveau test, il s'est avéré que *j'étais* enceinte de deux mois. Fatigue, travail, bébé de quatre *mois, panique. J'ai* pris la pénible décision d'interrompre cette grossesse qui aurait *été désirée* un ou deux ans plus tard. (...)

Munie d'une lettre de mon gynécologue, je suis partie voir le docteur X... dans une banlieue parisienne ultra-chic. Une villa parmi d'autres. Sa plaque portait *l'indication* « *Planning familial* », modestement située en dessous *de son nom et des trois* ou quatre lignes de titres.

Tout a *duré* à peine *une heure.* Travail à la chaîne, j'ai été une des nombreuses clientes de la matinée. Après une conversation de circonstance, il m'a conduite dans une salle froide. Il était seul, pas d'assistance, ce qui m'a aussi étonnée. Au milieu de la salle une table de gynécologue en *simili* cuir *brun* qui, malgré sa couleur, dissimulait mal le sang de la *cliente* précédente. Après avoir posé ma culotte sur le radiateur (froid) — *le seul endroit* prévu pour cela, — j'ai étalé ma jupe pour m'allonger dessus. « *On va la salir* », et il l'a retirée, me laissant sur cette table sale, sans aucun papier ni tissu propres. J'ai avalé mon dégoût, j'avais envie de m'enfuir, mais je suis restée sans rien dire. Il m'a attachée puis m'a serré le masque autour de la tête. Là, j'ai crié fort, j'ai entendu : « *Silence, silence !* », j'ai senti gratter et me suis endormie. Au réveil, quinze *minutes* après, le docteur X... m'a posé sur l'endroit « opéré » un *morceau de coton, tombé* auparavant par terre. Mon mari m'a rejointe pour un quart d'heure de « repos ».

J'ai reçu une *feuille* de maladie à 80 francs, et il m'en a demandé 800... Il aurait pu me demander 2 000 francs, j'aurais payé, vu l'état dans lequel j'étais.

Deux ou trois jours après, j'ai commencé à souffrir terriblement. Ça a duré une semaine, je ne pouvais pas me déplacer, aller au travail. J'ai expulsé des morceaux de placenta restés à l'intérieur. Quand *j'ai appelé le docteur X...* pour lui dire que je souffrais, il avait *déjà oublié mon nom et* ce qu'il m'avait fait.

Entre Lille et Lyon

Mme Christiane D., de Marcq-en-Barœul (Nord), dénonce les inégalités régionales dans l'application de la loi :

J'ai trente-deux ans. Je suis célibataire avec un enfant de vingt mois. Enfant que j'ai désiré de tout mon être et qui me comble de joie. J'habite Lille depuis peu.

Début novembre, j'ai confirmation de mon état de grossesse.

J'ai décidé de ne pas garder l'enfant, non sans regret. Je ne *me sens pas le courage moral* d'élever seule un deuxième enfant. Le médecin généraliste consulté « *ne me recommande pas le C.H.R. de Lille où l'accueil est loin d'être chaleureux et où il faut, avant toute décision, subir des analyses diverses pour environ 600 francs* ».

Je me renseigne moi-même au C.H.R. par téléphone. On ne consent à me donner que le prix. *Il faut venir sur place pour avoir* un premier entretien, puis faire *faire (au dehors) plusieurs* analyses et une radio des poumons... à la *suite* de quoi *on vous* donnera rendez-vous pour l'opération elle-même dans les quinze jours qui suivent. Les dix semaines réglementaires seraient dépassées...

Je décide, un peu affolée, d'appeler l'hôtel-Dieu de Lyon, où j'ai accouché de mon fils. Tous les renseignements me sont donnés par téléphone, être de Lille ne change rien, et un rendez-vous m'est *fixé* pour l'IVG. Il faut avoir son rhésus sanguin, un papier *prouvant un entretien* avec un conseillère sociale, une lettre de votre médecin, ou le test positif et 445 francs. Méthode Karman sans anesthésie.

Je reviens de Lyon. Bien sûr *ce ne fut pas un voyage d'agrément*. Bien sûr j'ai le cafard. L'aurais-je moins si j'avais dû, contre mon gré, garder cet enfant ? L'accueil fut doux. La conseillère du planning familial efficace en nous expliquant l'opération que nous allions subir, nous parlant de contraception, nous conseillant. Les *infirmières* ne sont pas acariâtres mais souriantes. *Le* médecin prend le temps de vous parler et de vous rassurer. Tout s'est bien passé. Nous étions six cet après-midi-là.

Il est bien regrettable que dans le nord de la France la loi ne soit pas simplement appliquée, car, ici, les familles nombreuses... sont nombreuses et le niveau de vie peu élevé.

Le rôle de l'argent

Mme Lambert (Royan), conseillère conjugale, assure les entretiens préalables prévus par la loi. Elle se pose un certain nombre de questions.

(...) J'ai reçu récemment la lettre d'un médecin de Paris proposant ses services discrets et directs pour toute I.V.G. au tarif « presque officiel » (...). Au moment *où les accouchements* diminuent, il faut bien, n'est-ce pas, *se ménager une autre clientèle.* Et l'on se l'arrache, croyez-moi.

Sur un échantillon de cent consultantes de milieu modeste, toutes, y compris les gamines de quatorze ans, avaient dans leur sac les quelque 800 francs nécessaires, s'étant trouvé une tante ou une amie. Le rôle de l'argent n'est pas neutre dans cette démarche. Et je suis pour son maintien (...). *Qu'ils soient mariés,* barbons ou gamins, les hommes s'en vont, le cœur léger : « On enlève ça et on recommence... » Un furoncle, même pas. (...)

Dépassionner le débat

Le docteur H. Lafont, président de l'Association des médecins pour le respect de la vie, estime que, dans cette morosité générale, il y a peut-être l'amorce d'un effort commun, partisans et adversaires de la loi, pour tendre à limiter la casse. S'il faut commencer par dépassionner le débat, sachez que nous en sommes partisans. Et le bilan que vous venez de faire ouvre la voie. A deux ans de la « révision », il *devient temps de réfléchir* à des propositions constructives.

Le silence de la clandestinité

Le docteur Alain Janaud, qui dirige l'unité d'orthogénie de l'hôpital de Bondy (Seine-Saint-Denis), rappelle notamment que :

(...) La méthode de Karman qualifie le mode d'analgésie utilisé durant l'avortement proprement *dit, et pas toutes les* modalités de prise en charge des patients demandant une I.V.G. C'est dire que nous ne parlons ici que des interventions se déroulant sans anesthésie générale (...). Cette méthode ne saurait être appliquée systématiquement, et de toute façon pas après sept semaines de grossesse. Elle ne peut résulter que d'un consentement *bilatéral réfléchi : celui de* la patiente, mais aussi celui du praticien qui effectuera l'avortement (...).

Le seul fait que vous ayez pu, avec raison, dénoncer certaines « *aventures* » *encore actuelles* constitue un progrès. Avant 1975, le sujet était tabou. C'est dans le silence de la clandestinité que se sont joués les drames les plus sordides, que se sont effectuées les transactions les plus douteuses. Aujourd'hui, ne montrer que les aspects négatifs de la loi, c'est contribuer à reconstituer ce silence.

LA RÉGENTE DU ROYAUME

***La faculté de médecine Saint-Louis-Lariboisière a pris* possession de son nouveau bâtiment universitaire situé près de la gare de l'Est, *sur un terrain dépendant de l'hôpi*tal militaire Villemin, à l'issue d'une visite inaugurale de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.**

***Celle-ci s'est ensuite rendue au nouvel hôpital Bichat,* à la porte de Saint-Ouen, pour une cérémonie analogue, qui marquait l'ouverture de la partie universitaire de ce complexe entièrement reconstruit.**

« *Pour l'inauguration de cette humble chapelle, ce sont des moines en robes de bure qui se sont réunis. Voici Frère Jean-Jacques (Bernier) et Frère Yves (Le Corre) (1) ; mais la reine de France, régente du royaume, s'est elle-même déplacée.* » C'est par cette évocation d'un événement vieux de trois siècles que le doyen Raymond Houdart a rendu hommage à la présence de Mme Alice Saunier-Seïté lors de la visite inaugurale du nouveau bâtiment de six étages et *de 11 000 m2, construit à l'em*placement de l'ancien couvent *des Récollets, sur un terrain qui* dépendait de l'hôpital militaire Villemin. L'université « *la plus pauvre et la plus déshéritée de France* » reçoit ainsi son unique bâtiment neuf, après avoir vécu pendant dix ans dans « *les sous-sols de l'hôpital Saint-Louis, la chapelle de l'hôpital Saint-Lazare, et les baraques de l'hôpital Lariboisière* ».

Quelque inquiétude filtrait aussi dans *l'humour mordant* du doyen Houdart : faute d'un per*sonnel administratif et d'entre*tien suffisant, les normes de *sécurité ne permettront pas* d'ouvrir la totalité du bâtiment : quinze postes budgétaires sur cinquante-deux ont été débloqués pour cette rentrée, puis quinze autres devraient l'être pour Pâques. La construction de la tour de l'hôpital Saint-Louis semble elle-même remise en cause.

A l'université Xavier-Bichat, où 37 000 m2 de nouveaux locaux viennent d'être achevés, *Mme Saunier-Seïté fut reçue par* le doyen Baumann, qui reprit lui aussi *le thème de l'insuffisance* des postes pour le personnel *d'entretien et de surveillance* « *obligeant à faire appel à des sociétés de service extérieures, beaucoup plus coûteuses à long terme* ».

Ces deux manifestations se sont déroulées dans le plus grand calme ; seuls quelques étudiants de l'UNEF distribuaient des tracts à l'entrée du CHU Lariboisière, tandis qu'un très imposant service de vigiles privés protégeait l'accès des locaux de Bichat. — Dr J.-F. L.

(1) Respectivement vice-président et président de l'université Paris-VII.

UNE IDÉE FRANÇAISE QUI INTÉRESSE LA NASA

Des ballons de plage sur Mars

La NASA doit décider au cours de l'année 1978 quelle sera la prochaine étape de l'exploration de la planète Mars. Il est temps, en effet, de prendre la suite du programme Viking, dont les expériences biologiques sont aujourd'hui terminées. Quelque vingt projets sont en concurrence. Un premier choix sera établi au cours de ce premier trimestre ; la décision définitive interviendra au milieu de l'été. Une « idée » française, née de l'imagination du professeur Jacques Blamont, chef du service d'aéronomie du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), conseiller scientifique au Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.), paraît avoir des chances non négligeables d'aboutir : c'est du moins l'avis de la direction de la NASA, qui a demandé au C.N.E.S. d'en faire une étude préliminaire, et sollicité de M. Blamont qu'il *accepte de faire partie du comité* **de sélection.**

L'idée de M. Blamont, moins fantaisiste qu'il n'y paraît au premier abord, consiste à déposer à la surface martienne des *ballons gonflés* **au gaz. Munis d'appareils scientifiques qui restent à déterminer, ceux-ci se déplaceraient sous le seul effet du vent martien et pourraient avoir un rayon d'action de 100 à 150 kilomètres.**

LES visiteurs du dernier Salon du Bourget, au printemps 1977, ont pu remarquer, dans le pavillon américain, la maquette d'une éventuelle « jeep » martienne. Au vu des résultats des missions Viking, tous les scientifiques sont en effet d'accord sur la qualité essentielle dont devraient disposer les prochaines sondes martiennes : la capacité de déplacement.

Les missions du programme « post-Viking », estiment les scientifiques, *devraient ouvrir* la voie à des études plus approfondies dans deux domaines, pour faire progresser notre connaissance de la structure et de l'histoire de la planète rouge. La *tectonique tout d'abord,* impliquant des efforts en géologie, volcanologie et sismologie ; l'histoire de l'eau sur Mars ensuite. Et ces deux directions de recherches exigent une grande variété de mesures, qui devraient être faites en de nombreux endroits. La première pour multiplier les prélèvements et les analyses d'échantillons du sol martien ; la seconde pour renforcer la préhension des paysages de la planète.

Le projet de jeep martienne répondrait à ces objectifs, s'il ne souffrait d'un handicap majeur qui l'a, aujourd'hui, écarté : son coût prohibitif, de l'ordre du milliard de dollars.

Compte tenu de la distance qui nous sépare de Mars, les *signaux radio* mettent plusieurs dizaines de minutes à faire l'aller et retour : à la différence de ce que les Soviétiques avaient pu réaliser avec leurs jeeps lunaires Lunokhod, une jeep martienne ne peut donc pas être pilotée en temps réel de la Terre. Il aurait donc fallu développer une intelligence artificielle lui donnant la capacité de « voir » les obstacles, de les éviter en choisissant elle-même sa trajectoire : on saura sans aucun doute le faire un jour à moindres frais, mais, dans l'état actuel des connaissances, il en coûterait des sommes excessives.

Les « ballons de plage » — comme les appellent les Américains — imaginés par le professeur Blamont pourraient peser entre 100 et 300 kilogrammes. L'enveloppe proprement dite serait réalisée en tissu extrêmement résistant, fibre de verre ou Kevlar, et aurait un diamètre de 10 à 15 mètres. L'ensemble de l'appareillage : alimentation électrique, système de télécommunications, calculateur, instruments scientifiques (caméras, magnétomètre, spectromètre de masse par exemple) serait « suspendu » à l'intérieur de l'enveloppe par des soufflets gonflés par des pompes.

Le ballon serait, jusqu'à son arrivée dans l'atmosphère martienne, enfermé dans une boîte. Son gonflement initial serait assuré par une bonbonne de gaz, avant d'être entretenu par des pompes injectant de l'air martien (il n'est pas nécessaire que l'enveloppe soit totalement hermétique).

Tel un « culbuto »

Grâce aux soufflets maintenant en place la charge utile, le centre de gravité de l'ensemble pourrait être déplacé : celui-ci, maintenu au centre de la sphère, la boule pourrait être poussée par les vents martiens à une vitesse pouvant atteindre en quelques minutes 70 à 80 % de la vitesse de ceux-ci : soit 15 à 60 kilomètres à l'heure. Pour arrêter la boule, il suffirait de déplacer son centre de gravité : elle oscillerait tel un « culbuto », avant de se stabiliser.

Des fenêtres pratiquées dans l'enveloppe permettraient les prises de vues, la prise d'échantillons pouvant être réalisée par des bras la traversant, analogues à ceux des sondes Viking.

Une mission « post-Viking » pourrait, estime le professeur Blamont, emporter, en une *fois,* quatre ballons de différentes tailles et aux missions variées, le satellite martien chargé de leur localisation et du relais des émissions radio avec la Terre, ainsi que six « fléchettes » ou pénétrateurs : ces derniers viendraient se ficher dans le sol et formeraient ainsi un réseau de surveillance sismique (les Américains ont utilisé une technique semblable pour détecter les mouvements de troupes durant la guerre du Vietnam).

XAVIER WEEGER.

EN TOUTE LOGIQUE

Cubes sans défaut

PROBLEME n° 111. –

Les assemblages de cubes forment un univers sans limite, où les problèmes peuvent être aussi complexes qu'on peut le désirer. On le découvre dans un nouveau recueil de récréations mathématiques : Polycubes, de J. Meeus et P.J. Torbijn (1). Sans autre arme qu'une plus ou moins grande facilité à voir dans l'espace, le lecteur pourra indéfiniment coller, bricoler, imbriquer, construire et compter.

Dans un problème « simple », on se propose de réaliser des cubes 3 × 3 × 3, en assemblant des « tricubes en L », réunissant *trois cubes unités à angle droit.*

La figure ci-dessous décrit une solution. Sur les couches successives (bas à gauche) un point indique qu'un tricube se poursuit vers le haut. Mais cet assemblage présente un « défaut » : certains couples de tricubes sont imbriqués l'un dans l'autre pour se trouver tous deux dans une même couche horizontale ou verticale. (Il y en a 3 : sur la couche du bas, celle du haut et celle de gauche.) Peut-on éliminer ce défaut ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 110

Sur un cercle, représentons chaque frère par un point et joignons par une corde la place de son épouse. Si l'on explore systématiquement toutes les manières de disposer les six cordes, on compte neuf figures différentes, aux symétries et aux rotations près.

La première figure, telle quelle ou retournée, donne deux dispositions des épouses. La deuxième donne également deux solutions. Les suivantes donnent respectivement : 4, 6, 6, 12, 12, 12 et 24 solutions. On obtient ainsi au total 80 solutions. Les possibilités seront donc épuisées en quarante ans.

(A. Sainte-Laguë, *Avec des nombres et des lignes.*)

PIERRE BERLOQUIN.

(1) CEDIC.

LIVRES

L'Encyclopédie de l'écologie

L'ACTION des hommes est souvent entrée en conflit avec l'équilibre naturel. Témoin de l'Antiquité, Platon a pu constater les méfaits du déboisement sur les montagnes de l'Attique : « *En ce temps-là, le pays était encore intact... Il y avait sur les montagnes de grandes forêts et le sol recueillait les pluies annuelles de Zeus et ne perdait pas, comme aujourd'hui, l'eau qui s'écoule de la terre dénudée vers la mer, et, comme la terre était épaisse et recevait l'eau en son sein... elle alimentait en tous lieux d'abondantes sources et de grosses rivières.* » (Critias). Les écologistes ne peuvent qu'approuver la description de Platon qui avait compris le pouvoir régulateur des forêts sur le cycle de l'eau. La civilisation industrielle a toutefois bouleversé les données initiales du problème en accroissant quantitativement et qualitativement les possibilités de l'action humaine.

Mais le péril est néanmoins si sérieux que, il y a moins de dix ans, une préoccupation nouvelle est apparue dans la presse, les médias, les conversations, le discours politique, la recherche scientifique, préoccupation dont témoigne la parution de *l'Encyclopédie de l'écologie.* L'écologie est devenue à la mode, bouleversant bien des idées reçues. Les candidats écologiques aux élections obtiennent même *des résultats notables.* En fait, le discours écologique est complexe car le scientifique se trouve engagé dans l'action par les conclusions de sa science. Et comment se tairait-il quand il sait, « *avec une certitude accrue, que la prolongation des errements actuels ne peut qu'aboutir à une série de catastrophes sans précédent dans l'histoire mondiale* » (R. Dumont). Il est vrai que la famine du tiers-monde, révélée par Josué de Castro et dont R. Dumont prévoyait la généralisation dès 1965, se confirme avec force : on estime à plus de cinq millions le nombre annuel de décès dus à la famine ou à la malnutrition.

Le besoin d'informations écologiques est donc vital. Cet ouvrage dense, fort bien documenté, a le mérite d'être accessible au non-spécialiste sans pour autant lésiner sur la richesse des précisions souvent indispensables. Il présente tout d'abord la « biosphère » avec ses limites, ses lois, ses équilibres précaires, ses compétitions implacables. Plusieurs chapitres examinent ensuite chacune des principales *divisions de la biosphère* (forêts, sols, océans, eaux douces).

Le cadre ainsi posé, les auteurs abordent les différentes facettes du drame : déséquilibres et catastrophes biologiques antérieurs à l'homme (chapitre de R. Dajoz, du Muséum d'histoire naturelle) ; l'agression humaine traditionnelle (chapitre de F. Ramade, professeur à Paris-Sud) ; l'explosion démographique ; la diffusion des polluants et l'éventail des pollutions ; la crise des ressources naturelles ; le risque atomique (synthèse de J.-M. Vadrot).

Le reste de l'ouvrage est consacré à des propositions énergiques : villes vertes ; protection de paysages ; énergie solaire ; actions internationales de protection ; projet d'une *société* écologique, etc. L'ouvrage présente enfin quelques documents : nomenclature des parcs nationaux, actions du ministère de la culture et de l'environnement — *et des mouvements écologiques.*

Une pensée de H. Friedel mérite d'être citée en guise de conclusion : « *Nous avons usé du papier, c'est-à-dire des arbres. Notre seule excuse serait que par l'action de nos lecteurs un nombre d'arbres plus élevé soit sauvé.* »

HENRY BAKIS.

■ **ENCYCLOPEDIE DE L'ECOLOGIE, par une équipe interdisciplinaire ; présentation de H. Friedel. Conclusions de René Dumont. Editions Larousse, collection « Le Présent en question », 488 p., 69 F.**

L'âge du bronze dans la région de Paris

FONDE en 1862 par décision personnelle de Napoléon III, inauguré le 12 mai 1867, le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye abrite de très importantes collections *préhistoriques et historiques.* La période ainsi couverte part des premières industries paléolithiques trouvées en France et s'achève avec les rois mérovingiens : elle dure environ *trois mille siècles.*

Dès sa création, le musée de Saint-Germain a été riche mais, pendant près d'un siècle, la présentation des collections n'a guère changé : les milliers de haches de pierre, les centaines d'objets de métal, les innombrables céramiques étaient sûrement passionnants à étudier pour les archéologues et les historiens. Mais le profane en retirait une impression écrasante d'ennui. La réorganisation, le « réagencement » des collections ont demandé une quinzaine d'années. Ce travail énorme, fait sous la direction de M. René Joffroy, conservateur en chef du musée des Antiquités nationales a abouti à deux résultats heureux. Le tri des objets a permis d'une part de très bien présenter un choix de pièces soigneusement sélectionnées, et d'autre part d'établir des catalogues complets et précis des richesses du musée. Plusieurs de ceux-ci ont permis de faire des publications sur des sujets bien limités, par exemple le cimetière de Lavoye (Meuse), les statuettes de terre cuite gallo-romaines, ou les lampes antiques.

M. Jean-Pierre Mohen, conservateur au musée de Saint-Germain-en-Laye, a choisi de dresser le catalogue de tous les objets de l'âge du bronze provenant de la région parisienne, c'est-à-dire des huit départements dont Paris est le centre. L'ouvrage, certes, montre tous les objets concernés en grandeur réelle par des photographies, en demi-*grandeur par des dessins. Mais* il est aussi l'occasion de présenter cette longue période qui couvre environ mille ans puisqu'elle a débuté vers 1800 avant Jésus-Christ et s'est achevée vers — 750.

Dresser un tel tableau n'était pas aisé. L'origine des objets rassemblés depuis longtemps au musée des Antiquités nationales est souvent incertaine. Jusqu'à *une époque* récente, les archéologues ou les collectionneurs privés étaient surtout intéressés par la beauté ou la rareté d'un objet. La compréhension globale du site de découverte, et parfois même la simple localisation de celui-ci, ne retenait pas leur attention. Lorsque l'un de ces « historiens » du siècle dernier voulait reconstituer un épisode ancien, il tombait dans le domaine de l'imagination pure, tel le récit de « *l'incroyable bataille navale* » de Morsang-Saintry, publié en 1891 dans la *Revue archéologique* par Eugène Toulouze.

Une zone de contact

Rien ne manque à la description de cette « *bataille navale* » qui aurait opposé une flotte romaine et une flotte gauloise et qui, selon Eugène Toulouze, se serait engagée « *vers la rive gauche* [de la Seine] *en amont de Morsang* ». Ni les combats « *avec la lance, la hache et l'épée* ». Ni « *le guerrier désarmé en partie* [qui] *jette la poignée de son épée et saisit sa hache ou son poignard* ». Ni « *l'embarcation dévorée par les flammes* [qui] *coule avec les armes qu'elle possède* ». Ni « *les deux flottes* [qui] *couvrent toute la largeur du fleuve* ». Ni un plan de la « bataille » accompagné d'une légende précisant les phases du combat et les points du fleuve où ont été effectivement trouvés des objets (armes, bracelets, épingles, fibules...). Bien entendu, cette description dramatique ne résiste pas au premier examen sérieux : « *Les bronzes dragués dans la Seine sont antérieurs d'environ un millénaire à César...* »

Les archéologues actuels travaillent avec beaucoup plus de modestie... et de prudence. M. Mohen s'efforce *tout au plus de rassembler* les données irréfutables et avoue honnêtement les lacunes dans les informations dont il dispose.

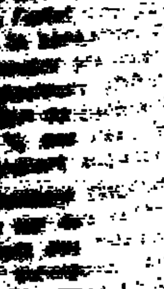
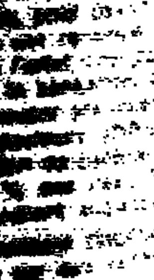
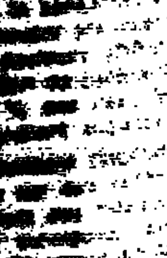
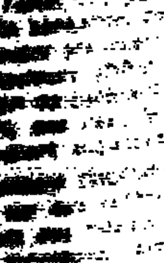
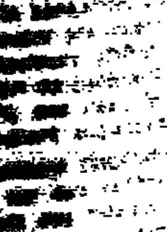
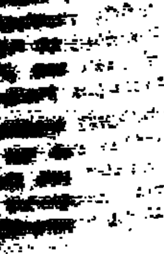
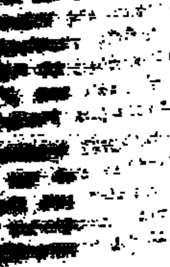
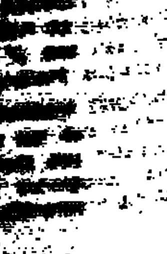
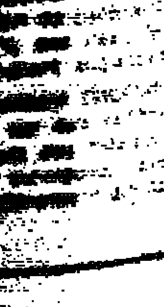
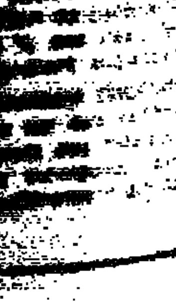
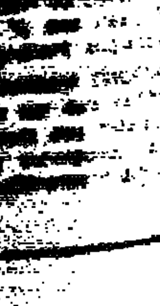
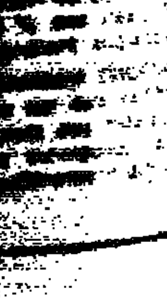
L'âge du bronze commence, pour les archéologues, vers 1800 avant Jésus-Christ dans la région parisienne dépourvue de toute ressource de cuivre et d'étain (les deux métaux dont l'alliage est le bronze). Très tôt, celle-ci est donc une zone de contact où se rencontrent une influence occidentale (Bretagne et îles Britanniques) et une influence orientale (Alsace, Allemagne du Sud et Europe centrale). Au début, aucune industrie métallurgique locale, les premiers objets de cuivre (apparus d'ailleurs semble-t-il dès la fin du néolithique, vers *2000 avant Jésus-Christ) semblent* venir de l'ouest.

Au bronze moyen de — 1500 à — 1250), une industrie locale du bronze semble naître à partir d'objets refon*dus et aussi de lingots, mais* elle est encore, à ses débuts, influencée par les cultures occidentales. Vers la fin du bronze moyen se manifeste au contraire un « cousinage » *avec des industries orientales* (très grandes épingles d'Allemagne du Sud et poteries d'Alsace). Cette influence orientale grandit pendant le début du bronze final (— 1 250 à — 750) : *les rites funéraires* à incinération deviennent plus fréquents ; les armes et les bijoux métalliques ont une parenté certaine avec les objets analogues trouvés en Europe centrale. Puis, vers la fin du bronze final, l'inspiration occidentale reparaît.

Contact de deux groupes de cultures ne veut pas dire interpénétration. Toujours, en effet, l'influence orientale se manifeste à l'est de Paris, comme celle de l'ouest est réservée à la région située à l'ouest de Paris. La région parisienne de l'âge du bronze *est bien une zone de contact* et non un creuset où se seraient mélangées les influences orientale et occidentale. Ces contacts, d'ailleurs, n'ont pas dû être toujours pacifiques. *L'insécurité pourrait* suffire à expliquer l'abondance des armes et des dépôts d'objets métalliques à demi fondus (caches de marchands de bronze de récupération) caractérisant certaines périodes.

Y. R.

■ **L'AGE DU BRONZE DANS LA REGION DE PARIS. — Editions des Musées nationaux (l'ouvrage est publié avec le concours du C.N.R.S.). 364 p. Très nombreuses illustrations en noir et blanc. Le volume 250 F.**








ÉDUCATION

La plupart des jeunes Algériens en France souffrent de retards scolaires

La Fédération de l'éducation nationale (FEN), l'Amicale des Algériens en Europe (A.A.E.) et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ont organisé à Paris les 7 et 8 janvier une « conférence nationale sur la formation des immigrés algériens en France ». Cette conférence, à laquelle avaient été conviées la C.G.T., la C.F.D.T. et la Fédération des conseils de parents d'élèves (fédération Cornec) et la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, devait passer en revue le travail effectué ces dernières semaines par des groupes mixtes FEN-A.A.E. dans trois domaines : l'éducation des enfants et adolescents scolarisés (dont la plupart accusent un retard scolaire), la formation des travailleurs adultes, l'éducation permanente des femmes de migrants.

« Il existe depuis bien longtemps des relations très particulières entre les enseignants français et le peuple algérien », a constaté le secrétaire général de la FEN, M. André Henry et les syndicalistes français n'oublient pas que le secrétaire général de l'U.G.T.A., M. Abdel Kader Bennikous a été autrefois un actif militant du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.).

Pourquoi une conférence sur ce thème maintenant ? A cause de la crise économique et du chômage qui font parfois désigner du doigt les immigrés « preneurs d'emplois ». *« La FEN n'accepte pas que l'on tente de faire des travailleurs immigrés des boucs émissaires*, a déclaré M. Henry, *ce sont les Français qui, d'une certaine manière, sont débiteurs à l'égard des travailleurs immigrés. »*

Le président de l'Amicale des Algériens en Europe, M. Abdelkrim Gheraïeb a reproché au gouvernement français les *« fluctuations »* de sa politique en matière d'immigration et il a qualifié les dernières mesures d'*« incitation au retour »* de *« véritable politique de refoulement »*.

M. Belkacem Berrouba, secrétaire fédéral de l'U.G.T.A., a établi un bilan négatif des mesures prises par le gouvernement français pour la formation des travailleurs algériens. Il a rappelé que la convention algéro-française de 1968 prévoyait que 10 % des places dans les centres de formation professionnelle pour adultes seraient réservées aux immigrés algériens. *« En 1975 et 1976*, a-t-il précisé, *quatre cent soixante émigrés seulement ont bénéficié d'une formation de retour ».*

Quant à l'alphabétisation, les délégués algériens souhaitent qu'elle ait lieu pendant le temps de travail. Les représentants de la FEN ont souhaité que cette *« formation initiale différée »* soit prise en charge par les pouvoirs publics et non plus laissée aux associations bénévoles trop nombreuses et souvent éphémères.

Soixante et onze femmes formées en 1976

Presque tous les participants ont reconnu les difficultés auxquelles se heurte la formation permanente des quatre vingt mille femmes algériennes vivant en France. Trop souvent mal logées, surchargées d'enfants, presque toujours analphabètes, ces femmes restent confinées dans leur foyer, le plus souvent par la volonté des maris. A peine un dixième d'entre elles suivent des cours d'alphabétisation et le nombre de celles qui sont inscrites dans les centres de formation professionnelle est infime : 57 en 1974, 78 en 1975, 71 en 1976. Les débouchés qui leur sont offerts sont plus restreints encore : ouvrières dans le textile ou vendeuses dans des supermarchés. Les carrières de la santé leur sont fermées en raison de leur nationalité.

La commission qui a étudié le cas des femmes recommande que davantage d'Algériennes soient formées comme travailleuses sociales afin d'inciter les autres femmes d'immigrés à se prendre elles-mêmes en charge. Quant à l'alphabétisation, il semble qu'elle réussisse mieux lorsque les cours ont lieu à l'école primaire, familière aux femmes qui y conduisent leurs enfants.

C'est à propos de l'éducation des enfants et adolescents scolarisés que les débats ont été les plus vifs. Quelques chiffres doivent être rappelés : on compte en France environ 220 000 Algériens de moins de seize ans, soit près de 60 000 d'âge pré-scolaire, 140 000 dans l'enseignement primaire et 40 000 dans l'enseignement secondaire. Mais, si les enfants algériens sont presque tous scolarisés entre six et seize ans, les statistiques montrent que beaucoup d'entre eux souffrent de retards scolaires. A Marseille par exemple on estime que 14 % des Algériens scolarisés quittent l'école analphabète, 65 % accusent un retard scolaire d'au moins un an. Une enquête de 1973 dans le département des Hauts-de-Seine montre que 72 % des enfants algériens avaient au moins un an de retard et 35 % au moins deux ans.

Ces retards, sensibles dès l'école élémentaire, ne font que s'accentuer au cours de la scolarité. Et l'on comprend cette boutade cruelle d'un inspecteur d'académie : *« Le système digère tellement bien les enfants étrangers, qu'ils disparaissent totalement du second cycle long. »*

Comme l'ont souligné les syndicalistes algériens, ce ne sont pas les quatre mille étudiants algériens inscrits dans les universités françaises qui doivent faire illusion : presque tous ont été scolarisés en Algérie ou sont issus de familles de milieux favorisés. Les enfants de travailleurs migrants forment le gros bataillon des « classes spéciales » où sont relégués les élèves en échec. Bien peu réussissent à surmonter les multiples handicaps de l'enfant de migrant (déracinement, déculturation, pauvreté, racisme, etc.).

Pour remédier à cette situation, les syndicalistes français et algériens proposent que la scolarisation des enfants de migrants soit effective dès l'âge de deux ans, ce qui suppose des moyens accrus et une meilleure information des familles. Ensuite, que les classes dites « spéciales » ne servent pas de ghettos pour enfants d'immigrés, mais demeurent affectées exclusivement aux cas spéciaux. Enfin, que la langue et la culture du pays d'origine puissent être enseignées dans toutes les écoles à forte proportion d'étrangers et ce, dans le temps scolaire. Mesures trop coûteuses, objectera-t-on. *« Nous aussi, en Algérie, nous avons la double culture*, rappelle M. Berrouba, *cela nous coûte très cher. Nous demandons seulement la réciprocité. »*

ROGER CANS.

M. Haby se prononce pour l'allongement de la formation des enseignants

M. René Haby, qui présentait lundi 9 janvier ses vœux aux journalistes universitaires, a fait part de sa *« satisfaction de voir l'amélioration de la formation des maîtres au nombre des objectifs d'action exposés à Blois par le premier ministre »*. Des discussions sont en cours à ce sujet, en particulier avec le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), mais les choix ne sont pas arrêtés. *« Plusieurs schémas sont possibles*, a déclaré M. Haby ; *ils seront précisés au cours des prochaines semaines. »* Pour le ministre, il s'agit de renforcer tout à la fois l'apprentissage du métier qu'il faut rendre *« plus efficace dans les faits »* et la *« capacité culturelle et théorique »* des enseignants. Le temps de formation doit être allongé.

Ces principes conduiraient à faire bénéficier tous les instituteurs des *« méthodes de travail de l'Université »* avec l'obtention d'un DEUG (Diplôme d'études universitaires générales) spécifiques ou non, en deux années suivies de deux autres années de formation plus pratique. Le recrutement pourrait n'avoir lieu qu'à l'issue du DEUG, afin d'*« éviter les engagements précoces et de retarder le moment du choix du métier »*. Ce point serait, selon un conseiller du premier ministre, une *« pomme de discorde »* dans les discussions présentes.

M. Haby est revenu sur la *« politisation »* à l'école en réponse à M. Jean-Pierre Sporlet, président de l'Association des journalistes universitaires (AJU) qui lui demandait : *« Est-il impossible de parler politique à l'école sans être soupçonné d'endoctrinement ? »* : le ministre de l'éducation a répondu qu'il préférait parler de à M. Jean-Pierre Spirlet, président *« discussion »* ou de *« connaissance »*. Il estime qu'il en est de ce domaine comme de l'éducation sexuelle, où on a distingué l'information scientifique et l'éthique.

On ne peut pas exclure purement et simplement la politique, a-t-il dit. *« Mais je ne peux admettre l'endoctrinement. Au risque de paraître vieux jeu, je ne crois pas qu'il suffise à l'enseignant d'afficher la couleur pour rétablir l'équilibre. Le professeur dispose à l'avance d'un poids, d'une autorité morale qui faussent le jeu. J'estime que ce problème n'est pas encore mûr pour que l'on puisse revenir là-dessus. »*

Pour la prochaine législature...

La formation des maîtres est le serpent de mer de la réforme de l'enseignement. Tout le monde en convient : on peut tout changer, mais si on ne modifie pas le recrutement, la qualification, le perfectionnement des enseignants et leurs conditions de travail, rien ne bougera. Là s'arrête l'unanimité et commencent les intérêts contradictoires des catégories.

M. Haby, l'instituteur devenu ministre après avoir été professeur, inspecteur général, puis recteur, l'ignore moins que personne. Ce n'est pas un hasard si ce dossier qui couvrait pourtant dix pages de ses « *Propositions pour une modernisation du système éducatif français* » voici presque trois ans n'a donné lieu à aucune décision.

Faut-il recruter les futurs éducateurs sans qu'ils aient goûté au métier, ou les laisser l'approcher d'abord, avant de conclure un contrat ? Doit-on insister sur le haut *niveau théorique et culturel ou sur* l'apprentissage concret ? Comment élever la barre des compétences exigées sans relever celle des rémunérations ? Le supplément de formation sera-t-il délivré dans des écoles normales (même rebaptisées centres pédagogiques départementaux ou *régionaux*), *ce qui n'enlèverait pas* les jeunes maîtres à la famille des instituteurs — et réjouirait le SNI, — ou dans les universités, ce qui introduirait les recrues dans la lignée des professeurs du second degré et dans l'orbite de leurs syndicats ?

Poser ces questions, c'est en soulever d'autres, tant il est vrai que la plus légère retouche au statut *d'une fraction du personnel* provoque un frisson dans l'immense toile d'araignée de la fonction publique. M. Haby jusqu'ici ne s'était pas pressé. Il avait tenté une sortie, à l'automne 1975, en déclarant devant les inspecteurs généraux : « *C'est au ministère et non aux universités d'avoir la responsabilité de la formation des maîtres* » (le Monde daté 19-20 octobre 1975), puis il avait attendu deux ans pour préciser, devant le même auditoire, qu'« *aucune formation ne fera de certaines personnalités de bons professeurs* » (le Monde daté 23-24 octobre 1977).

Pourquoi rompt-il aujourd'hui le silence ? Il est improbable qu'une décision soit prise avant les élections. D'ailleurs, « *l'amélioration de la formation des maîtres* » figure au programme de Blois (objectif n° 27) pour la prochaine législature. Cependant, il se pourrait que des engagements précis soient annoncés avant quelques semaines, au moins pour les instituteurs (allongement de la formation, « niveau » universitaire, relèvement indiciaire des *traitements*). *M. Haby espérerait ainsi* mériter l'indulgence de la catégorie nombreuse des instituteurs. Il sait que les antagonismes avec les professeurs ne demandent qu'à s'éveiller. *Il ne serait pas mécontent — à deux* mois des élections — de semer la zizanie à l'intérieur de la Fédération de l'éducation nationale, qui réunit son congrès à la fin de janvier.

CHARLES VIAL.

En 1978

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ RECEVRA 240 MILLIONS DE FRANCS

M. Pierre Collet, président du Conseil national de l'enseignement agricole privé (C.N.E.A.P.), a pu chiffrer, le mercredi 4 janvier, le montant des nouvelles subventions qui seront accordées en application de la loi votée en décembre 1977 sur l'agrément des établissements agricoles privés et l'aide financière de l'État.

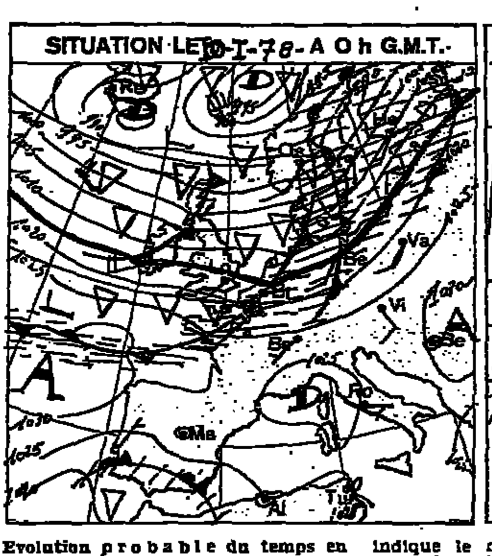
« Jusqu'à présent, l'enseignement agricole privé recevait le tiers des subventions de l'Etat, a déclaré M. Collet, *alors qu'il regroupe les trois quarts des effectifs scolaires de ce secteur. »*

En 1976, 616 millions de francs *ont été versés à l'enseignement* agricole public contre 216 millions de francs au privé. A partir de 1979, la *nouvelle loi permettra* à ce dernier d'obtenir 300 millions de francs répartis sur cinq ans. *Ces sommes s'ajouteront aux sub*ventions annuelles qui, pour 1978, s'élèveront à 240 millions de F.

● *Les cours ont repris, lundi 9 janvier*, à l'Ecole nationale d'ingénieurs de travaux agricoles *de Quétigny (Côte-d'Or), fermée* depuis le 20 décembre par décision du ministère de l'agriculture après l'occupation des locaux par les élèves (*le Monde* du 22 décembre). Chaque élève a dû se réinscrire *individuellement* et s'engager à respecter le règlement intérieur de l'établissement. Les enseignants, qui avaient déposé un préavis de grève pour le 9 janvier, ont suspendu leur mouvement, après que le ministère de l'agriculture eut accepté de recevoir une délégation, jeudi 12 janvier. — *(Corresp.)*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 10 janvier à 0 heure et le mercredi 11 janvier à 24 heures :

Dans le courant perturbé établi du nord de l'Atlantique à l'Europe, une *nouvelle zone pluvieuse — en formation* mardi matin au sud-ouest du Groenland — traversera la France mercredi d'ouest en est. Après son passage, de l'air plus frais pénétrera sur le nord-ouest et l'ouest du pays.

Mercredi matin, cette zone pluvieuse affectera les régions s'étendant de la Normandie et du nord de la Vendée à l'ouest du Massif Central et du Bassin aquitain. Plus à l'est, le temps sera nuageux et parfois brumeux et un peu frais. Le soir, *s'étant déplacée vers l'est*, la zone de pluie se situera approximativement des Pyrénées centrales et des côtes méditerranéennes aux Ardennes et à l'Alsace. Les précipitations, un peu plus abondantes qu'avec les perturbations précédentes, se produiront sous forme de neige en moyenne et haute montagne. Après le passage de cette zone *pluvieuse*, le temps deviendra plus variable de la Manche et du Nord au Bassin aquitain avec des averses, la nébulosité restant forte près de la Manche.

On notera un renforcement assez sensible des vents de sud-ouest, puis de nord-ouest ; ils deviendront forts sur les côtes du Pas-de-Calais et de la Manche, puis de l'Atlantique.

Les températures maximales commenceront à baisser de la Manche au Bassin aquitain.

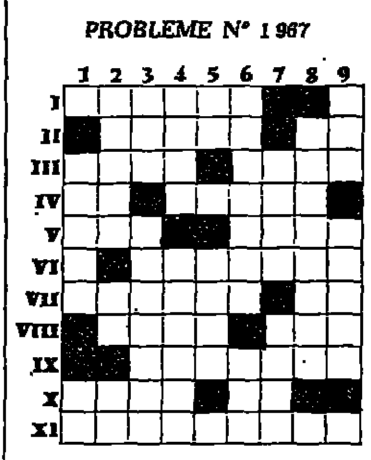
Mardi 10 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 021,1 *millibars*, soit 765,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 12 et 7 degrés ; *Biarritz*, 12 et 6 ; Bordeaux, 7 et 2 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 11 et 4 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 4 et —2 ; Dijon, 1 et 0 ; Grenoble, 1 et —3 ; Lille, 7 et 3 ; Lyon, —1 et —1 ; Marseille, 11 et 2 ; Nancy, 4 et 2 ; Nantes, 9 et 3 ; Nice, 12 et 4 ; Paris-Le Bourget, 8 et 4 ; Pau, 11 et 1 ; Perpignan, 11 et 2 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 3 et 2 ; Tours, 7 et 6 ; Toulouse, 7 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 9 degrés ; Amsterdam, 7 et 2 ; Athènes, 4 et 4 ; Berlin, 1 et 0 ; Bonn, 5 et 3 ; Bruxelles, 7 et 5 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 2 *et 0 ; Genève, 0 et —3 ;* Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 9 et —1 ; Moscou, 0 et —2 ; Nairobi, 27 (max.) ; New-York, 12 et —7 ; Palma-de-Majorque, 14 et 6 ; Rome, 13 et 0 ; Stockholm, 2 et 0 ; Téhéran, 13 et 3.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 967



HORIZONTALEMENT

I. Temps particulièrement sombre. — II. Prend une teinte uniforme la nuit venue ; Désigne un corps blanc. — III. Trompées ; Ennuya fort. — IV. Abréviation ; Elimons. — V. Dans un laboratoire ; Stravinski pour ses intimes. — VI. Se plaira peut-être. — *VII. Démolissent en bêchant* ; Symbole. — VIII. Sauta ; Pièce honorable. — IX. Vaporeux. — X. Auteur respectable ; Entreprend une démarche. — XI. C'est en pleine action que la détente leur est familière.

VERTICALEMENT

1. Conseil judiciaire ; Sigle. — 2. Lutte efficacement contre le noir ; Lac ; Interjection. — 3. Est tendre dans un canapé ; Se fatiguera. — 4. Domaine obscur ; Crèmes ou gratins. — 5. Passé plus lointain pour le père que pour l'enfant ; Arriva en troisième position. — 6. A cheval sur certains principes ; *Créature qui fut un* temps sans rivale. — 7. En voilà un qui a de la patience ! ; Plaine. — 8. En harmonie avec un ensemble. — 9. Bruit ; Ne s'improvisent pas.

Solution du problème n° 1 966

Horizontalement

I. Ondoyez !. — II. Ie ; Loup. — III. Pénibles. — IV. Arts. — V. Tales ; Obi. — VI. Seau ; Id. — VII. Est ; Stade. — VIII. Nuées ; Mon. — IX. Testament. — X. Eu ; Nier. — XI. S.R. ; Asters.

Verticalement

1. Patientes. — 2. Niera ; Sueur. — *3. Dentistes.* — 4. Isée ; Etna. — 5. Sassais. — 6. Elle ; Ut ; Met. — 7. Zoé ; Amère. — 8 Us ; Bidon. — 9. R.P. ; Vident.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont parus au Journal officiel du 9-10 janvier 1978 :

DES DECRETS :

● fixant les conditions de participation à la campagne radiodiffusée et télévisée pour les élections législatives des partis et groupements définis au paragraphe III de l'article L. 167-1 du *code électoral*.

● relatif aux indemnités pour *enseignements complémentaires* institués dans les universités, écoles, instituts et établissements d'enseignement supérieur.



ANCIENS COMBATTANTS

DES ANCIENS ENGAGÉS TENTENT DE SE CONSTITUER EN ASSOCIATION

Une dizaine d'anciens engagés se sont réunis à Paris pour préparer la création d'une association régie par la loi de 1901, qui serait l'Association nationale des anciens engagés, dont le but est de faire connaître à l'extérieur la *situation des engagés dans les* trois armées françaises.

L'Association des anciens engagés se situe elle-même dans le « courant progressiste » (C.F.D.T., non-violents, autogestionnaires), mais tous ses membres appellent à militer pour une *« destruction de l'appareil militaire »*.

Elle s'est, pour l'instant, fixé comme perspectives :

— *La constitution* d'un dossier sur les écoles militaires, et notamment sur les écoles secondaires dépendant simultanément des ministères de l'éducation et de la défense ;

— Le dépôt d'une plainte contre l'armée pour publicité mensongère (*« on fait miroiter aux yeux des jeunes*, disent les anciens engagés, *des avantages inexistants »*) ;

— Le renvoi des livrets militaires des anciens engagés.

★ Collectif d'anciens engagés, le CUN du Larzac, La Blaquèrerie, 12230 La Cavalerie.

● *La vingt-quatrième liste des unités* ayant combattu en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 est publiée au *Bulletin officiel des armées* n° 51. Il s'agit de la douzième liste de l'armée de terre (infanterie, arme blindée, cavalerie). Ces listes pourront être consultées après *leur diffusion dans* les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre qui *délivre* des imprimés nécessaires à l'établissement des demandes d'obtention de la carte du combattant.

Circulation

● *Travaux à la gare de Paris-Pont-Saint-Michel.* — Les importants travaux entrepris par la S.N.C.F. pour moderniser la gare *de Paris-Pont-Saint-Michel* entraîneront à partir du 2 janvier 1978 l'interruption du service ferroviaire entre *Paris-Orsay* et Paris-Austerlitz toutes les nuits entre 22 heures et 5 heures du matin. De ce fait, les trains auront, pendant cette période de la nuit, leur terminus et leur origine reportés à Paris-Austerlitz. Des autobus de remplacement *fonctionneront cependant entre* 0 h. 30 et 5 heures entre Paris-Austerlitz, Paris-Pont-Saint-Michel et Paris-Orsay et *vice versa*.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux *semaines ou plus*) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez *avoir l'obligeance* de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Matières vitrifiées.

Les photographies du Tchèque Jaromir Funke (1896-1945) n'avaient encore jamais été exposées en France. La galerie Agathe Gaillard présente actuellement un choix de photos, une trentaine environ, qui veut rendre compte de la diversité des tendances empruntées par Funke. S'il est des photos formalistes s'attachant uniquement à la composition, au jeu de la lumière et de l'ombre sur les objets, ce sont bien celles de Funke. L'ensemble est froid et disparate. Un jouet pour battre les œufs, deux oranges posées sur des plaques de verre, une bouteille vide prise dans une géométrie de papier blanc, se détachent sur des reflets de soleil. Quelques futaies luxuriantes ne rachètent pas l'immobilisme un peu morbide de cette matière vitrifiée. Les tirages exposés sont vendus 600 francs.

★ Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e. Jusqu'au 12 février.

Du bois au plastique.

La galerie Zabriskie propose une exposition intitulée « L'Ouest américain, cent ans de paysage ». La plupart des photographes du milieu du dix-neuvième siècle voyageaient pour le compte de firmes commerciales ou de compagnies de chemin de fer, faisaient partie de groupes d'exploration. Il s'agissait de rapporter une documentation presque géographique sur ces contrées encore inconnues : Yosemite, Yellowstone, Grand Canyon. Ils transportaient leurs laboratoires à dos de mulets, au bord des précipices, par des chaleurs parfois torrides. Les premières images montrent une nature grandiose et inaltérée : d'immenses rocs où s'accrochent la neige et la brume, des gorges, des torrents, des strates étincelantes, des racines. Les photos sont signées Watkins, Jackson, O'Sullivan (certains de leurs tirages, excessivement rares aujourd'hui, peuvent atteindre la somme de 25 000 francs). Paul Strand, Edward Weston, Ansel Adams, continuèrent à exalter cette nature « sainte » et vertigineuse. Puis s'élèvent un tourbillon de fumée noire au-dessus d'un paysage minier, des poteaux indicateurs, des panneaux publicitaires. Les paysagistes d'aujourd'hui s'intéressent à la marque humaine, à la percée industrielle, à tout ce qui « dénature ». La texture n'est plus la même, roc ou bois, elle est chrome, asphalte, plastique. Le Grand Canyon, on va le voir sur l'écran blanc du cinéma de plein air, au milieu d'un terrain brûlé, derrière les vitres de sa voiture.

★ Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris-4e. Jusqu'au 11 février.

Instants de cirque.

Tandis que l'Institut néerlandais présente (jusqu'au 15 janvier seulement) une exposition sur « L'univers du cirque » réunissant des statuettes en bronze de Bep Van den Bergh et des photographies de Ross Van Heyst, les éditions du Chêne publient un album de photographies de Paul de Cordon, Instants de cirque. *Fellini comme Diane Arbus nous avaient habitué à une représentation triste ou monstrueuse du cirque. A l'envers du décor, au démaquillage, aux derniers jeux d'un art magique et galeux, Paul de Cordon en donne une image plus chaleureuse, pleine de brio. Comme la photo, le cirque est un art de l'instant : instant où le ballon du clown explose, où le poignard n'atteint pas la cible vivante, où l'éléphant caresse avec sa patte le visage de la dompteuse au lieu de l'écraser, où le funambule fait semblant de tomber. Le spectateur est suspendu à l'instant. Vient le moment de démonter le chapiteau et où, comme chez Fellini, le clown meurt sous les gradins. Pendant trente ans, à travers les cirques du monde entier, Paul de Cordon a fixé ces « moments parfaits » qui l'émerveillaient. Son livre se regarde comme un spectacle, dans la lumière fauve et sableuse du cirque.*

★ Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris-7e.

★ Instants de cirque, éditions du Chêne, 140 F.

Photo

Un excès de références

Irina Ionesco entretient un étrange rapport (très beau, très secret diront les uns, à la limite de l'ignominie diront les autres) avec sa fille Eva, son modèle. Après Liliacées langoureuses aux parfums d'Arabie *(au Chêne),* Femmes sans tain *(chez Régine Deforges) et une édition de luxe italienne présentée dans un cercueil de verre, Irina Ionesco a publié, chez Seghers, un nouvel album de photographies avec un texte d'Alain Robbe-Grillet,* Temple aux miroirs. *Quarante-huit photos de ce livre sont actuellement exposées à FNAC - Châtelet.*

Avec Irina Ionesco, la fausse idée d'innocence est pervertie en splendeur. La petite fille n'est plus Cendrillon ou Cosette, princesse ou orpheline. En elle, sur son corps et dans sa pose, repassent toutes les stars du symbolisme et de l'expressionnisme, les divas phtisiques, les vamps, les putains. Comme Sternberg a façonné Marlène, Irina Ionesco façonne Eva : tous deux enferment leur modèle dans une image. Irina n'a pas créé Eva : elle lui fait jouer des références. A l'excès de la pose et du maquillage répond la surcharge des références : la poupée-star doit porter l'« habit » de Bellmer et de Bataille, de Clovis Trouille et Pierre Molinier, de Marlène et de la Paloma. Shirley Temple est devenue obscène.

Les femmes d'Irina Ionesco se préparent pour une cérémonie qui aura lieu entre des cierges, dans l'ombre parfumée d'un cimetière. Elles se préparent à un défilé de mode nécrophilique. Eva aux seins naissants est exsangue, pâlie : mortifiée. Attifée de gants et de jarretelles noires, de dentelles, de voilettes, de nudité impubère. Des bombyx duveteux, des ongles chinois, des queues de lynx, des crinolines, des habits de lumière et des figures arlequines sont ses atours successifs. Mais au détour d'une photo, soudain, sans masque, se trahit comme une boursouflure : une petite fille-truie.

L'univers de Irina Ionesco avait de quoi exciter un écrivain comme Alain Robbe-Grillet. Dans un texte racé, découpé comme un récit cinématographique, il déroule autour de ces photos une fiction, une enquête farfelue (on pense à son film le Jeu avec le feu*), topographie d'un bordel-labyrinthe, d'un théâtre truqué hanté de prostituées et de nonnes, de prisonnières pâmées, de belles esclaves dont les bijoux ont été cloués dans les chairs. Trajet rêvé pour le voyeur, l'« amateur spécialisé », le sadique d'opérette. Le texte est alors une « illustration » de l'image : la transfuge baroque des objets photographiés, à leur désignation.*

HERVÉ GUIBERT.

★ *Temple aux miroirs*, Seghers, 140 F.

★ FNAC Châtelet, 6, boulevard de Sébastopol, Paris-4e. Jusqu'au 25 février.

Musique

Le Festival de Royan n'aura pas lieu en 1978

Le Festival international d'art contemporain de Royan n'aura pas lieu en 1978, à la suite d'un détournement de fonds, de l'ordre de 520 000 F, en août dernier, par le trésorier du Festival, qui aurait utilisé cette somme pour jouer aux courses...

Un communiqué de la Ville de Royan et de la direction de la musique au ministère de la culture et de l'environnement donne quelques *précisions sur l'avenir de « cette importante manifestation musicale ». « Les crédits nécessaires àsa poursuite en 1978*, dit le communiqué, *avaient pu être dégagés d'un commun accord, dès octobre ».* Mais il était trop tard pour *« réunir les conditions administratives et techniques nécessaires »*, mettre en place *« une nouvelle équipe exécutive »* et s'assurer les moyens artistiques indispensables à la réalisation du programme envisagé sur la proposition de M. Maurice Fleuret, directeur artistique. Celui-ci a fait savoir que, dans ces conditions, il renonçait à sa mission. Mais la ville et le ministère assurent que les *« modalités d'organisation de cette manifestation, à partir de 1979, sont activement étudiées ».*

La situation du Festival semble donc assez confuse. Sans doute y verra-t-on plus clair dans quelques mois. Le docteur Gachet, président et fondateur du Festival, a quitté ses fonctions et n'est plus directeur de l'office du tourisme. Le maire, M. Guy Tétard (P.R.), a nommé M. Fricaud-Chagnaud commissaire du Festival, mais il n'y a plus actuellement de comité directeur. D'autre part, on ne sait dans quelles *conditions financières pourrait* reprendre le Festival, qui a toujours eu des farouches adversaires au conseil municipal.

Cela pourrait déterminer la position, dont on ne nous dit pas si elle est définitive, de M. Maurice Fleuret, dont les projets pour 1978 et 1979 n'avaient guère enthousiasmé les responsables royannais.

La disparition du Festival de Royan serait un coup sérieux porté à la musique contemporaine, qui lui doit de très nombreuses révélations et la constitution d'un public de qualité. Il faut reconnaître pourtant, qu'après quatorze années de bons et loyaux services, cette institution paraissait un peu en perte de vitesse et que les perspectives de renouvellement n'étaient pas très encourageantes. — J.L.

Danse

LE BALLET-THÉATRE CONTEMPORAIN QUITTERA-T-IL ANGERS ?

M. Jean Monnier, maire d'Angers (P.S.) depuis mars dernier, a esquissé lundi 9 janvier, au cours *d'une conférence de presse,* les orientations générales de la politique culturelle de la nouvelle municipalité. Angers cherche à promouvoir une action fondée notamment sur l'animation dans les quartiers et auprès des jeunes. Cette préoccupation a amené la ville à mettre en place une équipe de préfiguration (« le Monde » du 28 septembre 1977).

Le Ballet-Théâtre contemporain, *que dirige M. Jean-Albert Cartier,* est maintenu à Angers, mais une nouvelle formule est actuellement recherchée en liaison avec les services du ministère de la culture et de l'environnement pour doter le Centre chorégraphique de nouveaux moyens de création et de diffusion lui permettant de mieux servir sur le plan local. Cette formule sera discutée la semaine prochaine. On ignore pour l'instant la forme qui sera *donnée au Centre chorégraphique.* La municipalité précise *qu'elle accepte que M. Jean-Albert* Cartier continue à le diriger. C'est son contrat comme directeur du *théâtre municipal qui n'a pas été* renouvelé. Il semble que la ville souhaite trouver une formule se rapprochant de celle du Théâtre du silence à La Rochelle. — M. M.

Notes

Rock

LES « BOOGIES » DE STATUS QUO

Un concert de Status quo est un rituel presque religieux qui répond à des règles immuables auxquelles se plient depuis plus de dix ans groupe et public. La salle est pleine, un rideau est tiré devant la scène, et lorsque les lumières s'éteignent, avec plusieurs minutes de retard sur l'horaire prévu, les fans déjà excités acclament le groupe aux cris de « Bravo Status quo ! » ou « Vive Status quo ! ». Les musiciens débutent avec un rock puissant pour chauffer l'atmosphère.

Le public se lève aussitôt et danse. Le groupe enchaîne avec un « boogie » violent pour ne pas laisser tomber l'énergie. Dans la salle, l'hystérie prend forme. Status quo effectue alors un « boogie » trépidant au cours duquel les guitares se lancent dans des solos furieux.

Puis vient un « boogie » fulgurant. Les musiciens se croisent trois, quatre, peut-être cinq fois en courant d'un coin à l'autre de la scène. Quelques « boogies » avant la fin (Status quo ne joue jamais de morceaux lents), l'un des guitaristes invite le public à taper dans les mains, action superflue s'il en est puisqu'il n'a cessé de le faire depuis le début du concert.

Le groupe quitte la scène. Les lumières restent éteintes et les musiciens sont sollicités aux cris de « Encore Status quo ! » ou « Hourra Status quo ! ». Après s'être longtemps fait prier, le groupe revient pour propulser un « boogie » passionné, suivi de deux autres non moins fougueux, à l'occasion desquels le batteur exécute un long solo d'une grande médiocrité. Le dernier « boogie » est agrémenté de fumigènes qui *envahissent la scène.* Status quo n'est pas d'une grande originalité, mais il offre au public exactement ce qu'il attend de lui, et cela peut être aussi une qualité. Le concert de Rouen, vendredi 6 janvier, marquait le début d'une tournée qui passera par quinze villes françaises.

ALAIN WAIS.

■ Le premier grand prix international *de flûte de Paris,* doté de 8 000 francs, a été remporté par un Japonais âgé de vingt-deux ans, Shinegori Kudo, qui a reçu également le prix du président de la République. Le deuxième grand prix est allé au Danois Thomas Jensen et le troisième à la Française Diane Frossard, qui a obtenu aussi le prix junior réservé aux moins de vingt ans.

■ La première représentation de « Jacky Parady », de Jean-Michel Ribes, prévue au *Théâtre de la Ville* ce mardi 10 janvier, est reportée au mercredi 11, en raison de difficultés techniques. D'autre part, les représentations de « la Mort d'Empédocle », d'Hölderlin, qui devaient commencer le lundi 9 janvier au Nouveau Carré, sont annulées, la Compagnie Patrick Guinand n'ayant pas trouvé un « accord global » avec la direction du théâtre.

Cinéma

« Jésus de Nazareth » de Franco Zeffirelli

Pourquoi, à la suite de tant d'autres, le cinéaste italien Franco Zeffirelli a-t-il éprouvé le besoin de tourner un film sur la vie de Jésus ? *« J'avais,* dit-il, *réalisé, en 1971,* François et le chemin du soleil, *consacré à François d'Assise. Cela me valut de nombreuses propositions pour des sujets religieux : sainte Catherine, saint Paul, Jeanne d'Arc. Je les ai toutes refusées. Je ne me sens pas obligé de faire un film, si je ne suis pas convaincu. Je suis aussi metteur en scène de théâtre, le cinéma n'est pas tout pour moi, je peux me permettre d'attendre. Si j'ai, enfin, accepté* Jésus de Nazareth, *c'est qu'on m'offrait un gros budget pour un film de télévision de sept heures. J'ai vu la possibilité de raconter, en profondeur, cette histoire extraordinaire d'un homme et d'un peuple, de retrouver la vérité de Jésus en son temps. »*

Financé par lord Lew Grade (I.T.C. Entertainment), interprété par des vedettes, ce *Jésus de Nazareth,* qui a nécessité une longue préparation et près d'un *an de tournage* au Maroc et en Tunisie, est, en effet, un feuilleton de télévision. Il a obtenu un succès considérable en Angleterre, en Italie et aux Etats-Unis. Antenne 2 en a acheté les droits de diffusion pour 1980, mais il va, d'abord, être exploité en France dans une version pour le cinéma : deux films de deux heures quinze chacun.

Jésus de Nazareth, de Franco Zeffirelli, vient après un certain nombre de versions hollywoodiennes et, surtout, après *l'Evangile selon saint Matthieu,* de Pasolini, et *le Messie,* de Rossellini, qui s'étaient efforcés de trouver un point de vue moderne sur ce sujet religieux universellement connu.

« Je respecte le travail de mes confrères, dit Zeffirelli, *mais le plus beau film sur Jésus, le plus véridique, selon moi, a été* Golgotha, *de Julien Duvivier, en 1935. Ce* Golgotha *m'avait marqué dans mon enfance. J'ai réussi à le revoir avant de tourner le feuilleton. C'est le seul dont l'optique me convienne. Je me suis voulu fidèle au texte des Evangiles, ce qui était déjà un problème, car il y a un matériel énorme. Mon* Jésus de Nazareth *n'est pas un film religieux. C'est un film historique, une histoire d'âmes et d'amour dans laquelle on trouve Dieu. »*

A la différence de Pasolini et de Rossellini, Zeffirelli est croyant. Le scénario qu'il a écrit avec Anthony Burgess et Suso Cecchi d'Amico suit donc la tradition judéo-chrétienne sur Jésus, fils de Dieu, fils de l'homme, prophète et rédempteur crucifié, assurant, dans les écritures saintes, le passage de la Bible au Nouveau Testament. Ce Jésus-là n'est pas marxiste avant la lettre, ni révolutionnaire (sinon en ce qui concerne l'orientation nouvelle de la religion juive monothéiste), ni agitateur politique, ni hippie, comme on a voulu l'interpréter ces dernières années. Dans cette fresque populaire, l'histoire si souvent contée est faite pour toucher le cœur des foules. Elle cristallise, sur le personnage évangélique devenu symbole, toutes les aspirations au spirituel, au non-matérialisme qui traversent, de nos jours, les sociétés occidentales en crise. Approuvé, en Italie, par le pape, le feuilleton, selon Zeffirelli, a été vivement attaqué par la presse communiste. Son record d'audience — 87 % — indique sa portée dans un pays où le christianisme et l'Eglise catholique sont restés enracinés.

Une tradition picturale

Ce record tient aussi à la façon de faire passer le prophète *et son message* d'amour. Avec un budget de superproduction, le réalisateur de *la Mégère apprivoisée,* de *Roméo et Juliette* et de *François et le chemin du soleil* a pu manier, avec sa maîtrise habituelle des belles images, une forme appréciée de cinéma-spectacle. Il y a là une autre tradition — picturale — qui a traversé les siècles, en Italie particulièrement, et qui n'a rien à voir avec l'imagerie pieuse façon Saint-Sulpice. Zeffirelli a animé ses foules de figurants et ses personnages « historiques » dans des tableaux soigneusement composés en teintes ocrées, orangées, jaunes, brunes et noires par ses directeurs de la photographie Armando Nannuzzi et David Watkins. Que la nature divine de Jésus se traduise, au moment des m...cles, par les bras levés vers le ciel de Robert Powell (étonnant Christ inspiré) et par son visage nimbé de lumière n'est qu'un *signe esthétique entre d'autres chargé* de provoquer une émotion. Le Golgotha, la crucifixion et la descente de croix se parent de la même esthétique émotionnelle *renforcée par le* caractère dramatique des situations.

Le montage fait pour le cinéma a supprimé, dans la première partie surtout, quelques épisodes qu'on pourrait s'étonner de ne pas y trouver (cela donne parfois un côté heurté aux séquences). Mais l'essentiel demeure, il suffit de regarder et d'écouter. La reconstitution est tout à fait vraisemblable, et l'on suit, avec un intérêt constant, le chemin par*couru par Jésus au sein du peuple* juif, ses rapports avec les prêtres gardiens de la loi, avec l'occupant romain et avec les pauvres et les humbles. L'évolution morale de Marie-Madeleine (puissamment interprétée par Anne Bancroft) n'a jamais été comme ici montrée dans la vraie dimension d'une foi révélée par les paroles d'amour et de pardon. Ce très beau spectacle invite à un retour aux sources de la religion chrétienne. De plus, surprise de la deuxième partie, Zeffirelli s'écarte des Evangiles pour analyser la situation politique de l'époque. Il détruit la légende de la culpabilité collective des juifs dans la mort de Jésus. C'est couper, du même coup, devant des millions de spectateurs, la racine religieuse de l'antisémitisme.

JACQUES SICLIER.

★ Le film sort le mercredi 11 janvier aux cinémas Arlequin (v.o.), France - Elysée (v.o.), Gaumont-*Madeleine (v.f.)*.

PHILOSOPHIE

Clavel et l'ineffable

(Suite de la première page.)

Elle soutient et illumine tout le livre de Clavel. Kant limite toute connaissance au monde. La sensibilité est condition de tout savoir. Pour Kant cependant, si l'entendement ne connaît que le monde, la raison vise la Chose en soi. Mais cette chose en soi n'est pas connue, ce n'est qu'une Idée, une Idée régulatrice. Toutefois, puisque les Idées ne sont pas connues, comment saurait-on découvrir en elles une régulation ? La raison ne peut être que l'orgueil de l'entendement, lorsqu'elle s'imagine pouvoir aller au-delà des objets. Si l'Absolu n'est pas rationnellement connu, il ne peut nous toucher que par la Foi. Science du monde et Foi en Dieu, voilà l'humilité et la vérité qui vont tout diriger.

« Les Maîtres penseurs » si différents soient-ils diminuent ou éliminent *la foi, et glorifient* généralement la raison, ou, du moins, l'homme à la place de Dieu. Fichte reconnaît que l'homme a commencé à philosopher par orgueil et perdu son innocence, sa nudité. Cependant, il les retrouvera en philosophant. Il lui faut se sauver par ce qui l'a perdu ! Et, ce qu'il retrouve, c'est un Dieu spéculatif, qui devient la clef absolue de l'homme et du monde. Ce Dieu ne nous donne pas le salut, mais le « savoir » de la « pensée pure ». L'homme cependant est libre, ce qui est encore contradictoire.

De sa recherche et de ses contradictions, Fichte a souffert, et sa souffrance apparaît comme un appel involontaire de la Foi. Ce qui intéresse davantage Clavel, c'est le refus de la transcendance vécue chez Hegel. Dans sa jeunesse, il a dénoncé le christianisme comme une aliénation. Adulte il l'a « réintégré », c'est-à-dire qu'il a intégré dans son système un christianisme sans transcendance. La philosophie devient la sagesse totale, le Savoir absolu : elle est même la vérité de la religion. « L'esprit est déjà mûr pour se consacrer sous sa propre figure et oser rétablir son unité primitive (grecque) avec soi-même dans une nouvelle religion dans laquelle la souffrance et toute la gravité de son déchirement (chrétien) seront à la fois assumées et sereinement supprimées », déclarait Hegel en 1803. Quant à Marx, dans sa jeunesse, la négation de Dieu est un refus personnel, absolu, presque mystique. « Je jetterai mon gant à la face du monde et je verrai s'effondrer ce géant pygmée », écrivait Marx en 1842, ajoutant qu'il se sentait l'égal du Créateur. Certes cette attitude changera plus tard, l'athéisme ne l'intéressant plus : le Dieu qu'il a exécuté doit disparaître complètement. L'athée est quelqu'un qui se pose encore par rapport à lui, fût-ce négativement. Cette lutte contre Dieu restera cependant toujours le fondement de sa pensée. Il réussira d'ailleurs et, « en ce sens », il est le plus grand homme de l'histoire.

Les pages sur *Nietzsche* sont les plus belles et les plus fortes, on pourrait presque dire les plus intérieures, les plus intimes. Clavel aime en lui celui qui, sans le vouloir, répète quelque chose du Christ. Il se dit l'Antéchrist, et se fait un devoir de l'être. *Mais ce devoir s'exerce* au fond de lui-même et l'opprime. A la limite, il voudrait remplacer Dieu. « Je porte le destin de l'humanité sur mes épaules. » *Loin de magnifier la raison,* il la récuse. C'est un être inspiré, mais de quoi ? Il devrait pouvoir s'imprimer en nous sans s'exprimer, résonner sans raisonner. Avec lui Clavel communie et résonne.

Landsberg écrivait que la timidité, la tendance à la pitié et au moralisme, le christianisme naturel, la tristesse rêveuse de son âme d'enfant ne sont jamais absents du Nietzsche adulte : sa folie est une sorte de victoire finale de forces longtemps *refoulées* et *latentes.* C'est aussi l'avis de Clavel : Nietzsche ne perdit que la raison et fut sauvé à ce prix. Pour ma part, je dirais presque qu'il souhaitait cette folie. N'a-t-il pas écrit que si la société ne changeait pas, « il n'y aurait qu'à devenir fou exprès » ? A l'inverse des autres, Nietzsche annonce et provoque un rupture.

Ces pages ne se résument guère : *il faut les lire dans l'intimité de* l'auteur. « Les Maîtres penseurs » ont cherché à prendre la place de Dieu pour régner sur les hommes. Aussi le fondement de notre culture moderne est-il la rupture de notre inconscient occidental avec Dieu. Clavel ne lui oppose pas une autre philosophie : il cherche à ouvrir une voie pour libérer la liberté. Certes on pourrait trouver exagérée cette opposition de la raison et de la foi. La raison n'est pas nécessairement orgueilleuse. L'idée essentielle de Kant est qu'elle rencontre des limites. Hume donne une censure et non une critique : il a la perception des « bornes ». Kant lui oppose les « limites ». Comme un voyageur au bout de sa course jette un regard au-delà des limites qu'il a atteintes, ainsi la raison regarde au-delà du savoir scientifique. Elle peut avoir ainsi une sorte de vision préparatoire de la foi. Peut-être Clavel l'accepterait-il. Mais ce n'est pas pour lui l'essentiel. A propos de son précédent livre, je disais qu'il est un témoin qui se donne lui-même en apportant son témoignage.

Pour transformer notre société, pour retrouver une unité, c'est le spirituel qu'il veut atteindre en chacun. Ce spirituel, ce fond de l'homme, c'est l'ineffable. Tâcher de découvrir, de dire cet ineffable, c'est dire Dieu. C'est à l'intériorité humaine que s'adresse Clavel, et il ne peut s'y adresser qu'à partir de la sienne en laquelle « résonne » effectivement l'un des plus prenants témoignages de ce temps.

JEAN LACROIX.

★ *Deux siècles chez Lucifer,* par Maurice Clavel, 1 vol. de 372 pages, Le Seuil, 45 francs.

ODEON
THÉÂTRE NATIONAL
Reprise du 10 janvier au 12 février
de



de
TCHEKHOV
Adaptation et mise en scène
Jean-Pierre MIQUEL
Tous les soirs à 20 h 30 sauf dimanche et lundi. Matinée dimanche à 16 h.
Renseignements et Location 325.70.32



le Théâtre de GENNEVILLIERS présente « TAMBOURS DANS LA NUIT », de Bertolt BRECHT, jusqu'au 5 février prochain dans une mise en scène d'Yvon DAVIS. Ce spectacle fait partie du cycle en trois étapes intitulé « Les temps nouveaux... » - Renseignements et location : 793-83-12.

CITÉ UNIVERSITAIRE
Maison de l'Allemagne
27 c, boulevard Jourdan (14e)
Métro Cité Universitaire
du 11 janvier au 5 février
Georges Bataille
Le Bleu du Ciel
Adaptation et mise en scène
Serge MARTIN
T.l.jrs 20 h 45 sf lundi et mardi
Location FNAC et de 14 h 19 h
277-58-55

PETIT ODEON 18 H 30
jusqu'au 22 janvier
LE NAUFRAGE
de Éric WESTPHAL
création mondiale
mise en scène
Roland MONOD

PETIT ODEON 21 H 30
jusqu'au 22 janvier
LE VISAGE D'ACHTAR
oratorio pour une terre déchirée
texte et mise en scène de
Mounir DEBS

cie morin-timmerman
baroufe à chioggia
goldoni
théâtre 13
du 18 janvier au 28 février
24 rue Daviel Paris 13e - 589.05.99

21h ESPACE PIERRE CARDIN
5 représentations exceptionnelles
du 10 au 14 janvier



COMPAGNIE
MAGENIA
LOCATION THEATRE ET AGENCES 266.17.30

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Le roi *se meurt*.
Odéon, 20 h. 30 : Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Naufrage ; 21 h. 30 : le Visage d'Achtar.
TEP, *20 h. 30* : *la Tragique Histoire* d'Hamlet, prince de Danemark.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Macbeth.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Jessye Norman ; 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

Aire libre, *20 h. 30 : Décret secret.*
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheikh.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les *Clowns Macloma*. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité internationale, la Resserre, 20 h. 45 : l'Entraînement du champion avant la course.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 et 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : la Rose et le Chou-Fleur.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Rhinocéros. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : P. Tisserand, F. Solleville.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre d'Edgar, *20 h. 45 : Sylvie* Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes ; 21 h. : Blaise Pascal.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : la Princesse de Clèves.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. : le Nouveau Locataire.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre du 38, rue Dunois, 19 h. : Du rififi pour l'utopie.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Variétés, 20 h. 30 : Fifi de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : Seule dans la boîte ; 22 h. : Youth.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : Popeck. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la suie ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Prothèse ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Le Fanal, 18 h. 45 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, *20 h. 30* : Mama Bea Tekielski.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valério Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : J. Seller.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franczozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. : M. Satsu.
Le Splendid, 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Théâtre Campagne-Première, I, 18 h. 30 : Sugar Plum ; 20 h. 30 : Arnaque 77. — II, 20 h. : la *Matriarche ; 21 h. : Parade.*
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
Vieille Grille, 21 h. 45 : Soli-loques.
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : Renaud.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 19 h. : Sylvie Davidson ; 20 h. 45 : C. Whittield et F. Sauvageod (Haydn, Beethoven, Fauré, Debussy, Poulenc).
Radio-France, *20 h. 30* : *Nouvel* Orchestre philharmonique, dir. M. Soustrot (Bach, Poulenc, Roussel).
Cité internationale, 21 h. : Orchestre de chambre P. Kuentz (Albinoni, Bach, Roussel).
Institut *néerlandais*, 20 h. 30 : H. Sparnaay et P. de Haas (Straesser, Hubert, Janssen, Termos, Schat, Raxach).

Jazz, pop', rock et folk

Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45, 22 h. : Laserium, rock.
Théâtre Mouffetard, *22 h. 30 : Compagnie* Lubat.
Palais des glaces, 20 h. : Tete Montoliu.
Théâtre la Péniche, 22 h. : R. Boni et J.-F. Pauvros, guitare.

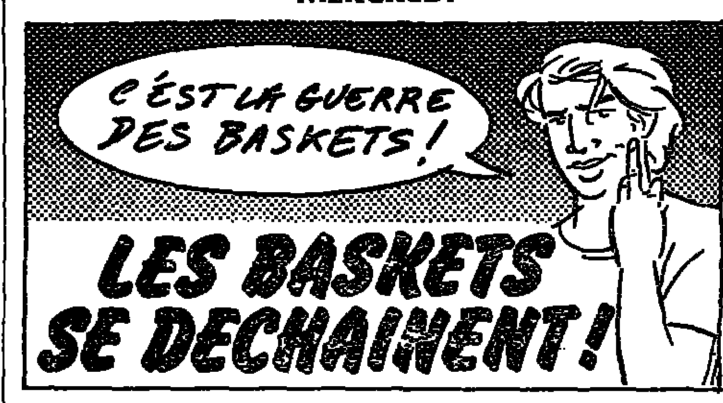
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 10 janvier

MONTE-CARLO v.o. - ST-GERMAIN HUCHETTE v.o. - ÉLYSÉES LINCOLN v.o. - MONTPARNASSE 83 v.o. - NATION - ST-LAZARE PASQUIER - IMPÉRIAL - CLICHY PATHÉ - GAUMONT CONVENTION
MULTICINÉ Champigny

ALBERTO SORDI • SILVANA MANGANO • JOSEPH COTTEN • BETTE DAVIS
L'ARGENT DE LA VIEILLE
un film de LUIGI COMENCINI

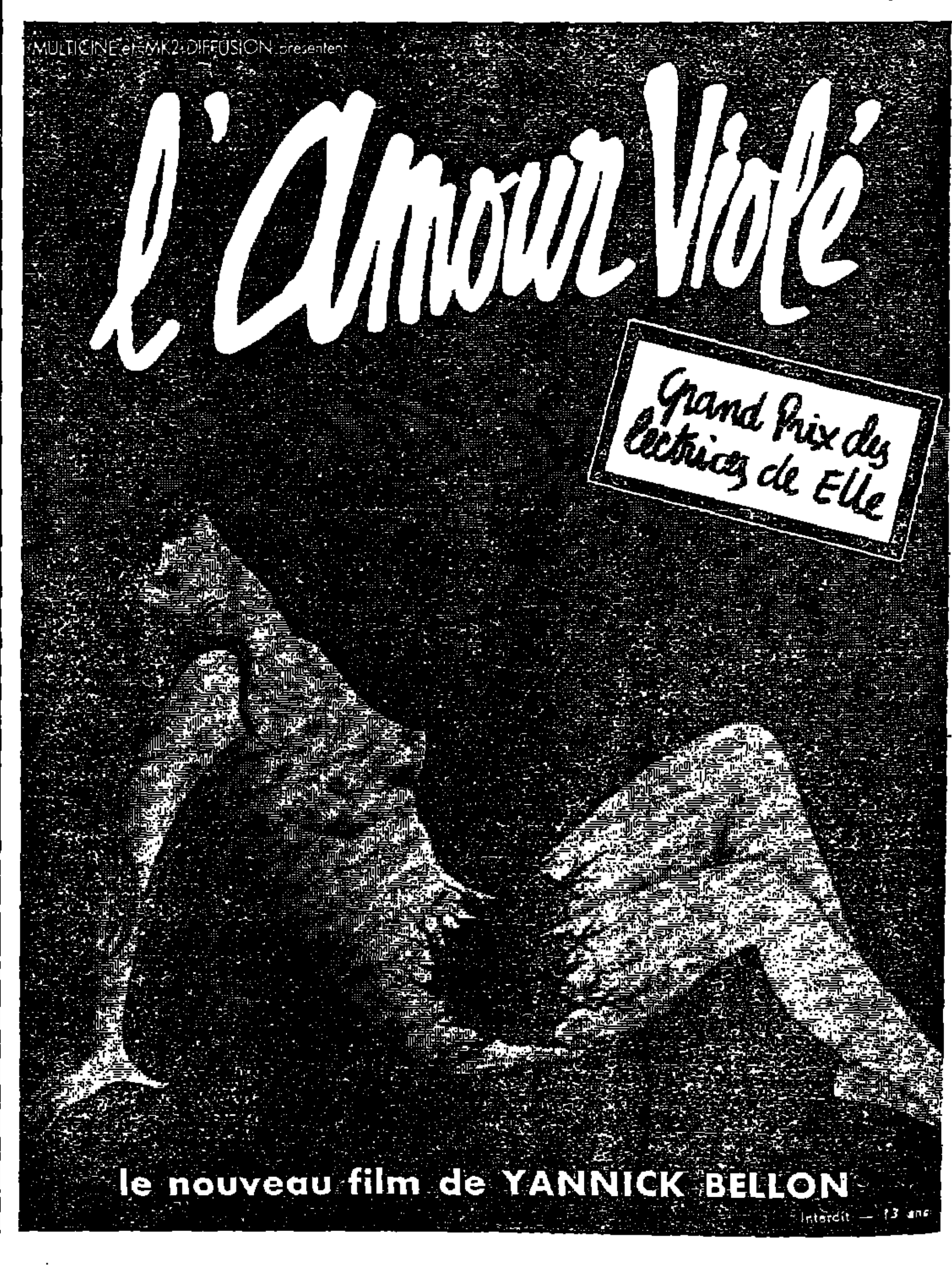
MERCREDI

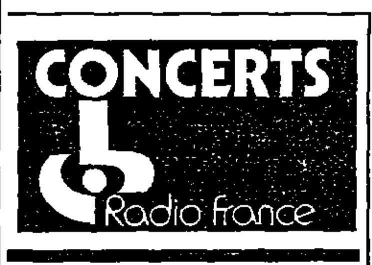


Interdit aux moins de 18 ans

MERCREDI

ÉLYSÉES LINCOLN - MONTE-CARLO - LUMIÈRE - SAINT-LAZARE PASQUIER
QUINTETTE - QUARTIER LATIN - 14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE
MAYFAIR - CINÉVOG SAINT-LAZARE - CAMBRONNE - P L M SAINT-JACQUES





NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium, Mardi 10 janvier à 20 h 30 — Dir. : Marc SOUSTROT. Sol. : A. et J. PARATORE. BACH, POULENC, ROUSSEL

SAISON LYRIQUE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium, Jeudi 12 janvier à 20 heures — BUSONI : DOKTOR FAUST. K. Riegel, S. Nimsgern, L. Hagen-William, K. Clarke, R. Dumé. ORCH. NATIONAL DE FRANCE. Dir. : Christof PERICK

RÉCITAL DE CHANT
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Samedi 14 janvier à 20 h 30 — Birgit NILSSON, au piano : Lars ROOS. Wagner, Sibelius, Grieg, Strauss

MUSIQUE AU PRÉSENT
RADIO-FRANCE Auditorium 105, Samedi 14 janvier à 17 heures — Mefano, Bartok, Scherchen-Hsiao. A. et J. PARATORE, G. LEMAIRE, B. KATZ. Ens. instrumental du N.O.P. Dir. : Gilbert AMY

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium, Lundi 16 janv. à 20 h 30 — BEAUX-ARTS TRIO. BRAHMS, IVES, SCHUBERT

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
THEATRE des CHPS-ELYSEES, Mercredi 18 janvier à 20 h 30 (Concert télévisé.) — Dir. : K. SANDERLING. Sol. : Cécile OUSSET. BEETHOVEN, CHOSTAKOVITCH

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
THEATRE des CHPS-ELYSEES, Vendredi 20 janvier à 20 h 30 — Dir. : E. KRIVINE. Sol. : A. GRUMIAUX. MOZART - HAYDN

PERSPECTIVE DU XXe SIÈCLE
RADIO-FRANCE, Samedi 21 janvier, Etudiants JMF entrée libre — Journée IVAN WYCHNEGRADSKY. 10 h : Répétition publique ; 14 h 30 : Concert débat ; 20 h 30 : Concert. WAGNER - SCRIABINE - WYCHNEGRADSKY. Nouvel Orch. Philharmonique, Direction : Alexandre MYRAT

Location : RADIO-FRANCE, Salles et Agences

MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE ANDRÉ-MALRAUX
Place de l'Hôtel-de-Ville - 94000 CRETEIL
Tél. : 899-90-50

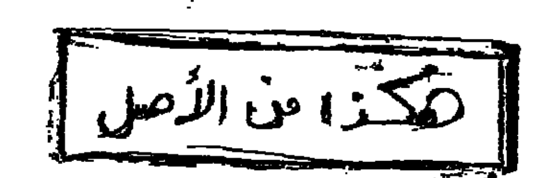
EXPOSITIONS :
Jusqu'au 20-1 : L'image d'Epinal et la Jeune Gravure dans le monde.
Fin janvier : Romain Rolland.
Fin janvier : Les équipements culturels en France.

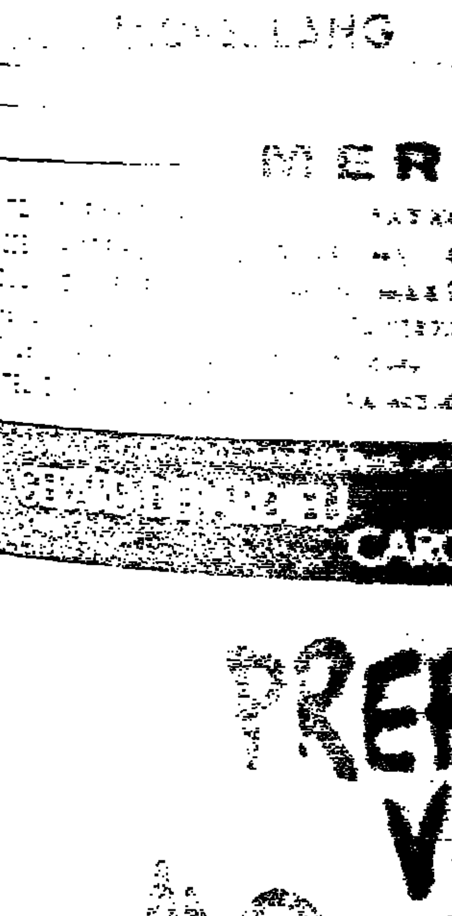
CINÉMA :
Ciné-club : les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, à 20 h. 30 :
18 janvier : « Les Voitures d'eau (Pierre Perrault).

CINÉMA ART ET ESSAI :
Le cinéma canadien, à 20 h. 30
Mardi 10 janvier : La Mort d'un bûcheron (Gilles Carle).
Vendredi 20 janvier : Les Filles du roi (Anne-Claire Poirier).
Mercredi 25 janvier : Mon oncle Antoine (Claude Jutra).

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 11, rue Payenne, Mercredi 11 janvier à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)	MUSIQUE ELECTRO-ACOUSTIQUE — Sten HANSSON, Françoise BARRIERE, Pierre BŒSWILLWALD (ENTREE LIBRE.)
SALLE PLEYEL, Jeudi 12 janvier à 20 h 30 (P.e. de Saint-Ours.)	Orch. de Chambre de PFORZHEIM. Dir. : Paul ANGERER, soliste Claude MAILLOLS. Bach - Mozart
SALLE PLEYEL, Vendredi 13 janvier à 20 h 30 (Valmalète.)	Au bénéfice Etudiants CNSM — SCHUMANN par VENTSISLAV YANKOFF
SALLE CORTOT, Vendredi 13 janvier à 21 heures (Werner.)	Récital de piano CHARLOTTE MARTIN. Bach - Beethoven - Chopin, Debussy - Albeniz...
THEATRE de la MADELEINE, Samedi 14 janvier à 17 heures (P.e. Werner).	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE ET RADIO-FRANCE — P. MESSIEREUR, viol. Jan TALICH, alto. S. BOGUNIA, piano. Mozart, Martinů, Chostakovitch
EGLISE des BILLETTES, Dimanche 15 janvier à 17 heures, Loc : Durand (Kiesgen.)	TRIO EUTERPE et Danièle LAVAL piano. Bach - Beethoven - Haydn, Boccherini - Mozart
SALLE GAVEAU, Lundi 16 janvier à 18 h 45 (Valmalète.)	Le célèbre duo de pianistes américains ANTHONY et JOSEPH PARATORE. SCHUBERT, CHOPIN, HINDEMITH, MILHAUD
PALAIS des CONGRES SALLE BLEUE, Mardi 17 janvier à 18 h 30, L. 758-24-41 (P.e. Valmalète.)	CONCERTS DU MARDI — SCHUBERT : 2 Polonaises D 599, Andantino varié D 823 no 1, Lebensstürme D 947. LIGETTI : 6 Bagatelles. BRAHMS : Sonate opus 99. J. Adnet, J.-F. Blondeau, F. Carry, J.-L. Haguenauer, J.-C. Jaboulay, D. Merlet, D. N'Kaoua, C. Tsan, R. Vieille
SALLE GAVEAU, Lundi 17 janvier à 20 h 30 (Valmalète.)	Récital de guitare par ERNESTO BITETTI. Bach, Sanz, Sor, Albeniz, Villa-Lobos, Piazzola, etc.
SALLE PLEYEL, Mardi 18 janvier à 20 h 30 (Valmalète.)	Le Maître du sitar Ravi SHANKAR. Alla RAKHA au tabla. Musique de l'Inde
SALLE GAVEAU, Mercredi 18 janvier à 21 heures (P.e. Werner.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE — BEAUX-ARTS TRIO de NEW-YORK. Haydn - Chostakovitch, Beethoven
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, 19, 21, 22, 23 et 24 janvier à 21 heures (De Saint-Ours.)	3 GUITARES - 3 AMIS — Atahualpa YUPANQUI, Oscar CACERES, Pedro SOLER
SALLE GAVEAU, Lundi 23 janvier à 21 heures (Werner.)	Au PROFIT DU COMITE DE SOLIDARITE FRANCO-LIBANAISE — Récital WALID AKL. Chopin - Prokofiev, Liszt - Rachmaninov
SALLE PLEYEL, Vendredi 27 janvier et mercredi 1er février à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)	ALAP et LOMBROSO présentent SCHUBERT par SVIATOSLAV RICHTER
SALLE PLEYEL, Jeudi 2 février à 21 heures, Loc. ouverte (Kiesgen.)	SCHUBERT — WILHELM KEMPFF. 3 Sonates : la mineur, mi majeur - si bémol majeur





SPECTACLES

— MERCREDI —

UNE POINTURE AU DESSUS !

LES BASKETS SE DECHAINENT !

Interdit aux moins de 18 ans

— MERCREDI —

l'hotel de la Plage.

un film écrit et réalisé par MICHEL LANG

— MERCREDI —

En version originale

UGC MARBEUF • VENDOME • UGC ODÉON

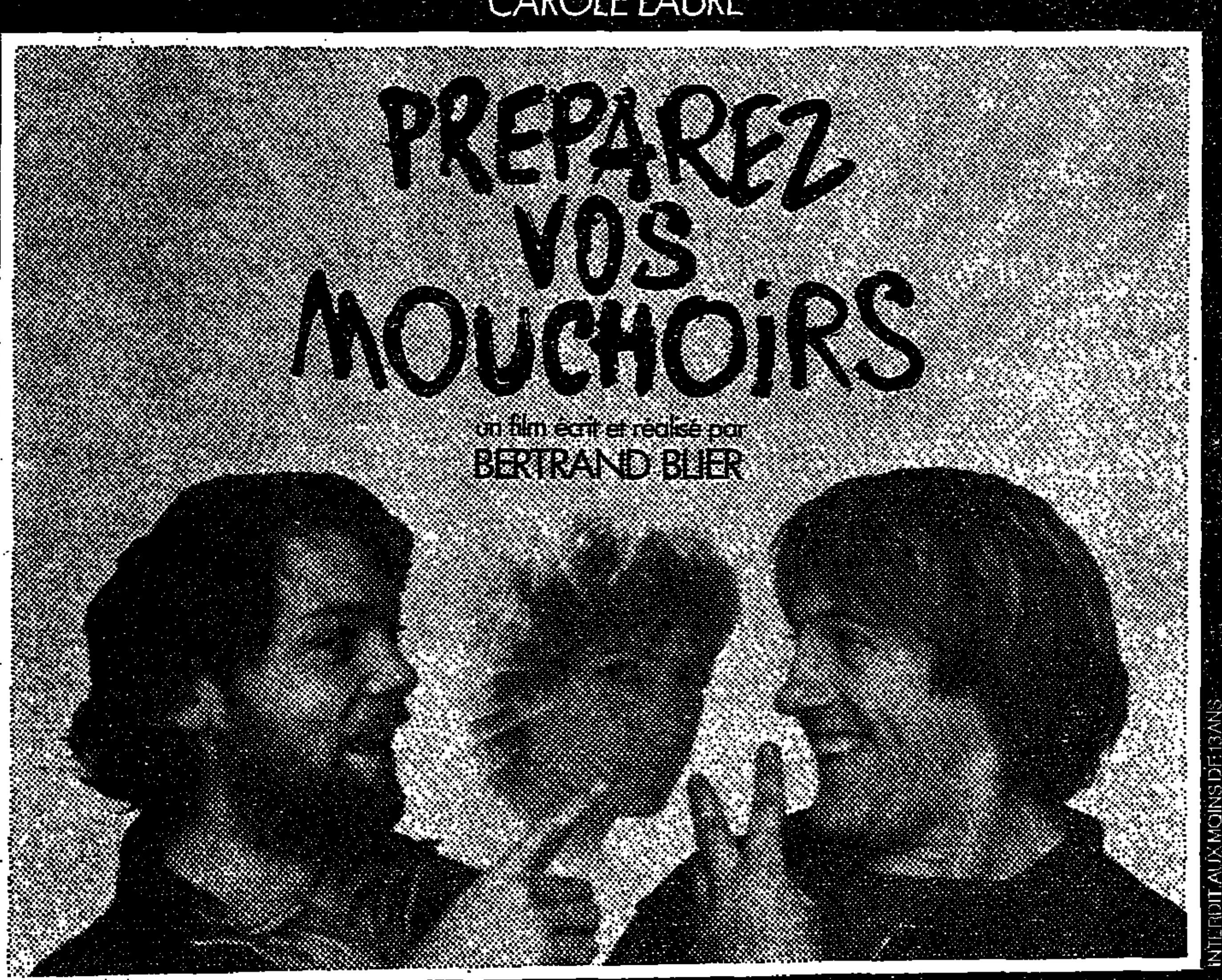
"Un homme qui déteste les animaux et les enfants, ne peut pas être foncièrement mauvais." W.C. FIELDS

W. C. Fields and Me

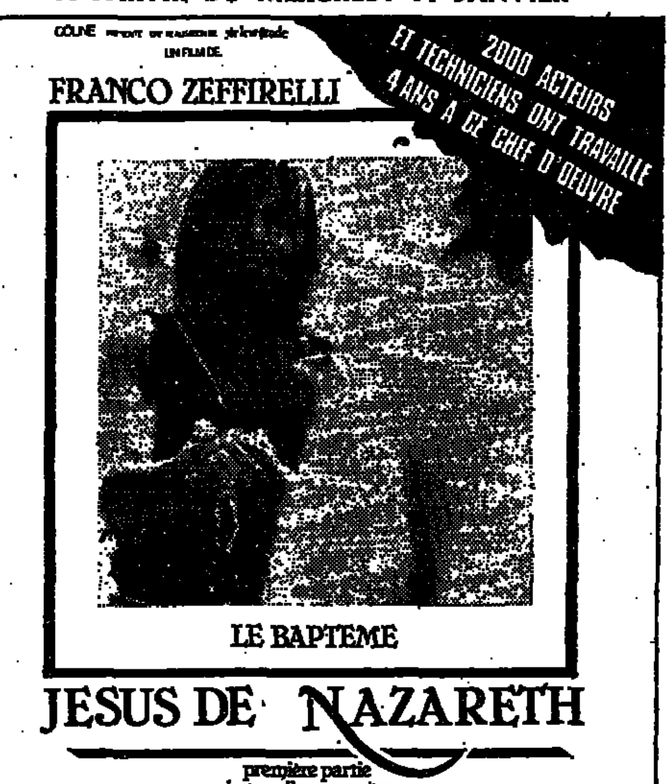
UNE PRODUCTION JAY WESTON UN FILM DE ARTHUR HILLER "W.C. FIELDS AND ME" avec ROD STEIGER VALERIE PERRINE avec JOHN MARLEY JACK CASSIDY scénario de BOB MERRILL d'après le livre de CARLOTTA MONTI et CY RICE Musique originale de HENRY MANCINI Réalisé par ARTHUR HILLER Produit par JAY WESTON

— MERCREDI —

U.G.C. BIARRITZ - PARAMOUNT ÉLYSÉES - PARAMOUNT OPÉRA - REX - U.G.C. OPÉRA - PARAMOUNT MONTPARNASSE - MISTRAL - U.G.C. GOBELINS - MAGIC CONVENTION - PARAMOUNT MAILLOT - U.G.C. DANTON - BOUL'MICH - PARAMOUNT MONTMARTRE - U.G.C. GARE DE LYON - 3 MURAT. — PÉRIPHÉRIE : CYRANO Versailles - LE VILLAGE Neuilly - ÉLYSÉES II La Celle-Saint-Cloud - ENGHIEN - MÉLIÈS Montreuil - PARAMOUNT La Varenne - PARAMOUNT Orly - CARREFOUR Pantin - ARGENTEUIL - ARTEL Nogent - ARTEL Créteil - VÉLIZY - C 2 L SAINT-GERMAIN - FLANADES Sarcelles - BUXY Boussy



A PARTIR DU MERCREDI 11 JANVIER



ÉLYSÉES LINCOLN - HAUTEFEUILLE
14-JUILLET BASTILLE - 14-JUILLET PARNASSE





Demain GEORGE V • PARAMOUNT MARIVAUX • CAPRI GRANDS BOULEVARDS PUBLICIS ST-GERMAIN • PARAMOUNT MAILLOT • PASSY • PARAMOUNT MONTPARNASSE PARAMOUNT ORLÉANS • STUDIO JEAN COCTEAU • PARAMOUNT GALAXIE CONVENTION ST-CHARLES

C 2 L Versailles • ARTEL Rosny • PARAMOUNT Orly
PARAMOUNT ELYSÉE 2 La Celle St-Cloud • PARAMOUNT La Varenne
ARTEL Villeneuve St-Georges • ULIS 2 Orsay • Argenteuil

SPECTACLES

cinémas

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Précieuses ridicules ; 18 h. 30 : la Vie d'un honnête homme, de *Sacha Guitry* ; 20 h. 30 : Electre, de M. Cacoyannis ; 22 h. 30 : Macbeth, d'A. Kurosawa. — Petite salle. Festival *international de Lille*, 19 h. : le Métayer, de T. Louhichi ; le Paysagiste, de J. Drouin ; Etat d'exception, d'I. Nunez ; The White Laager, de P. Davis et B. Callaghan ; 21 h. : Le Caire ou la Cité des morts, de J. Saab ; Histoire de ver, de Z. Nemec ; Comme il vous plaira, de Z. Huszarik ; In Plain Sight, de J. Aaron ; Agripino, de J. Lindqvist.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ANIMAL (Fr.) . Richelieu, 2e (233-56-70). Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Fauvette, 13e (331-56-86). Ternes, 17e (380-10-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : *Studio Médicis*, 5e (633-25-97). Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). *Monte-Carlo 8e* (225-09-83). — V.f. Nations, 12e (343-04-67). Impérial, 2e (742-72-52). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) *Rex*, 2e (236-83-93). U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), *U.G.C.-Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) Magic-Convention, 15e (828-20-64). Miramar, 14e (326-41-02). Mistral, 14e (539-52-43). Murat, 16e (288-99-75).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It. v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) Normandie, 8e (359-41-18) en soirée. — V.f. Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Bretagne, 6e (222-57-97), *Normandie, 8e en matinée*, U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64). *Napoléon, 17e (380-41-46)*
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) Styx 5e (633-08-40).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Videostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Maxeville, 9e (770-72-86)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; *Paramount-Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, *14e (540-45-91)* ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
DIABOLO MENTHE (Fr.) . Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) (deux salles) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., *v.o.*) : *Jean-Cocteau, 5e (033-47-62)* ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42)
FORTINI-CANI (Fr., v. it.) : le Seine, 5e (325-95-99) (H. Sp.).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; *Gaumont-Champs-Elysées*, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., *v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)* ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Berlitz*, 2e (742-50-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS 'IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : *Richelieu, 2e (233-56-70)* ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Gaumont-Opéra, *9e (073-95-48)* ; Diderot, 12e (343-19-19), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) . Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, *8e (720-76-23) ; Publicis Matignon*, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) . Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) . Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) . Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
ORCA (A., v.o.) : Ermitage 8e (359-15-71) . v.f. : Omnia, 2e (233-39-36). *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne*, 6e (222-57-97) . George-V, 8e (225-41-46) . U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) . Les Tourelles, 20e (636-51-98)
UN OURSIN DANS LA POCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82)
PADRE PADRONE (It., *v.o.*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les films nouveaux

BARBEROUSSE, film japonais d'Akira Kurosawa (v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA PART DU FEU, film français d'Etienne Périer : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) . U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e *(326-41-02) ; Mistral, 14e* (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

L'EMPIRE DES FOURMIS GEANTES, film américain de B. Gordon (*) : (v.o.) Biarritz 8e (723-69-23) ; Cluny-Palace 5e (033-07-76) ; (v.f.) Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) . *Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.*-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-*33-00) ; Les Images, 18e* (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

UN VICE DE FAMILLE, film italien de M. Laurenti (**) : (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

POURQUOI PAS ? (Fr.) (*) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) . U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) . Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
REPERAGES (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Athéna, 12e (343-07-48)
SECTION DE CHOCS (It., v.o.) (**) : *Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)*.
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SKATEBOARD (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33)
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; *Marbeuf, 8e (225-47-19)* ; v.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) (H. Sp.).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e *(758-24-24)*.
LA VIE PARISIENNE (Fr.) . U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

Les festivals

HITCHCOCK *(v.o.)* : La Clef, 5e (337-90-90) : Complot de famille.
C. CHAPLIN (v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Temps modernes. — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : l'Emigrant.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Chantons sous la pluie.
LES GRANDS ACTEURS DU CINEMA ITALIEN (Totto, Citti, Testi, Gemma) (v.o.) : Olympic, *14e (542-67-42) : Ostia*.
MEL BROOKS (v.o.) Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), jours pairs : Frankenstein Jr. ; jours impairs : la Dernière Folie de Mel Brooks.
W. ALLEN (v.o.) Studio Logos, 5e (033-26-42) : Guerre et Amour.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.). Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : l'Horrible Cas du docteur X ; 15 h. : l'Empire de la terreur ; 16 h. 30 : la Pluie du diable ; 18 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 19 h. 30 : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; 21 h. : l'Abattoir humain ; 22 h. 30 : la Malédiction d'Arkham.
J. DEMY : Action-République, 11e (805-51-33) : le Joueur de flûte de Hamelin.
JOURNAL D'U.R.S.S. (v.o.). Panthéon, 5e (033-15-04) : les Hommes de la forêt ; le Sel de Suaténie ; le Grand *Consolateur* ; *les Derniers Croisés* ; la Chute des Romanov.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 11 au 18 janvier)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam., dim., 15 h. 30.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 ; sam., 15 h. 30 : les Métamorphoses du prince charmant.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Fantasques et fantoches.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lun., mar., ven., sam., 20 h. 30 ; sam., dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs Manteaux, mer. sam., 15 h., Sur la mer pistache.
Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : le Pays des galipettes.
Parc floral de Paris (365-14-62), ven., 14 h. et 20 h. 30 ; sam., 14 h., 17 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. et 17 h. : Aladin et la lampe merveilleuse.
Les Quatre-Cents-Coups, tous les jours, sf dim., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Sélénite (033-53-14), mer., jeudi, 15 h. : Petite Sirène 78.
Théâtre d'Animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. ; le Roman de Renart.
Théâtre Mogador, jeudi, ven. et mardi, 14 h. 30 : les Précieuses ridicules.
Théâtre la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. 30 ; dim., 15 h. : la Très Héroïque Quête de Pilpin *le Troumpil*.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) la Guerre des étoiles, L'espion qui m'aimait, Duellistes, Barry Lyndon, Mary Poppins, Donald et Dingo au Far-West, les Aventures de Bernard et Bianca, Fra Diavolo, les Aventures de Robin des Bois, Un autre homme, une autre chance, Une étoile est née ; (adolescents) : le Fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, les Orphelins, Chinois encore un effort pour être révolutionnaire, la Menace, Harlan County U.S.A., Padre Padrone, Une journée particulière, J.-A. Martin photographe, l'Amour en herbe, Transamerica Express, Tchaïkovski, Ce vieux pays où Rimbaud est mort, New-York New-York, Mon beau légionnaire, *Orca, Mon oncle, Monty Python* sacré Graal, Diabolo Menthe, Etna, Entrons dans la danse, Brancaleone s'en va-t-aux croisades, Les Indiens sont encore loin, Alice dans les villes, Barberousse.

RADIO-TÉLÉVISION

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 11 JANVIER

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, maire d'Amboise, est interrogé sur Europe I, à 8 h 30.

— L'arrivée de *M. Giscard d'Estaing* en Côte-d'Ivoire et son accueil à l'aéroport par *M. Félix Houphouët-Boigny*, président de la Côte-d'Ivoire, sont retransmis en direct par *TF 1, à 12 h 30.*

— *M. Menahem Begin*, premier ministre d'Israël, répond, en direct de Jérusalem, aux questions des auditeurs, au cours de l'émission « Le téléphone sonne », *sur France-Inter, à 15 h 15.*

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, est l'invité de l'émission « *Cartes sur table* », *sur A 2, à 20 h 30.*

— *M. Robert Galley*, ministre de la coopération, participe au débat qui suit la projection du film *les Mains du futur*, sur TF 1, *à 22 h 30.*

● *L'émission d'Anne Gaillard du jeudi 12 janvier sur France-Inter* sera consacrée aux femmes battues, et non celle du vendredi 13 janvier, comme cela a été indiqué par erreur dans *le Monde* daté 8-9 janvier. Le sujet abordé vendredi sera le sommeil.

UN BILAN DE LA C.F.D.T. SUR L'AUDIO-VISUEL

Grève possible dans les émetteurs à la mi-janvier

Plusieurs représentants des syndicats C.F.D.T. de l'audio-visuel ont dressé récemment, au cours d'une conférence de presse, le bilan de trois années de fonctionnement des nouvelles sociétés issues de l'O.R.T.F. après l'actualisation des conventions collectives et les grèves qui ont perturbé, avant Noël, le programme des chaînes de radio et de télévision.

M. Michel Rey, secrétaire général de la F.T.I.L.A.A.C. (Fédération des travailleurs de l'information, de l'audio-visuel et de l'action culturelle, qui regroupe, notamment, le Syndicat des journalistes français et le Syndicat unifié de radio et de télévision), a souligné *la présence accrue de la C.F.D.T.* dans les secteurs stratégiques de l'audio-visuel, secteurs qui seront, selon lui, « *objets de tumulte dans les mois à venir* ». Majoritaire à TF 1, A 2, FR 3 et T.D.F. (où il a obtenu aux élections professionnelles respectivement 50 %, 60 %, plus de 63 % et plus de 56 % des voix), le Syndicat unifié de la télévision apparaît, selon M. Rey, comme « *le seul en situation de faire des analyses et des actions globales portant sur l'ensemble des sociétés* ».

La C.F.D.T. a dénoncé, au cours de cette conférence de presse, la manière dont les directions *comptent sur les possibilités de* chantage offertes par la période des fêtes de fin d'année pour « *accorder le minimum* » dans les *négociations des conventions collectives* : « *Chaque direction attendant les progrès de la discussion dans la société voisine pour apporter des réponses aux revendications qui lui étaient présentées, il était inévitable, pour que les discussions aboutissent, que les conflits aient lieu avant le 31 décembre* ».

Soulignant certaines interventions *du pouvoir sur l'information* audio-visuelle, les représentants du SURT ont notamment déploré que la direction de TF 1 ait mis à pied une semaine avant l'expiration de son contrat la présentatrice Martine Bogé, après que celle-ci eut lu à l'antenne un communiqué de la section.

Les critiques les plus sévères ont été adressées aux conséquences du morcellement de l'Office (manque d'unification, d'une société à l'autre dans les modes de rémunération et les conditions de travail) et à l'absence d'une convention commune à l'ensemble des professions de *l'audio-visuel. C'est ainsi que des* grèves pourraient intervenir à l'établissement public de diffusion les 17, 18 ou 19 janvier prochains, les personnels des émetteurs voulant obtenir l'alignement de leur règlement de travail sur *les conventions « réactualisées »* des sociétés de programme.

MARDI 10 JANVIER

20 h. 30. Rediffusion : Sylviane, ta mère t'appelle, prod. P. Breugnot et D. Chegaray, réal. B. Bouthier.

22 h., Les grands mystères de la musique : Erik Satie, prod. B. Gavoty, réal. M. Dumoulin.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. Dossiers de l'écran : Téléfilm : Roots (Racines), réal. D. Green.

Vers 22 h., Débat : l'esclavage.

Avec MM. Jean Devisse, professeur d'histoire africaine à Paris-I ; Claude Meillassoux, maître de recherches au C.N.R.S. ; N'Bokolo, maître assistant à l'Ecole pratique des hautes études ; Michel Fabre, professeur à Paris-IV ; Serge Daget, professeur à l'Université d'Abidjan, Mme Condé, chargée d'enseignements à Paris-X et Philippe Geier, professeur à Paris-I et Paris-III.

23 h. 30, Journal

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. FILM (westerns, policiers, aventures) LE RELAIS DE L'OR MAUDIT, de R. Huggins (1952), avec R. Scott, D. Reed, Cl. Jarman Jr. F. Faylen. (Rediffusion.)

En 1865, des soldats sudistes s'emparent d'un chargement d'or. Ils se trouvent assiégés dans un relais de diligence par des bandits qui veulent s'en emparer.

Sur un thème souvent exploité, un western qui ressemble à cent autres. Mais Randolph Scott est très bien.

21 h. 50, Journal.

22 h. 5, Réussite (l'aéronautique française : *le « Mystère »*).

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues franco-britanniques : la Grande-Bretagne et l'Europe, avec sir C. Soames et J. de Lipkowski ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec J. Prodomidès ; 22 h. 30, Nuits magnétiques. Les nouveaux ethnologues ; à 23 h. 10, « le Lecteur », de P. Quignard.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du grand auditorium, le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Soustrot, avec Joseph et Antony Paratore, pianos : « Suite no 4 en ré majeur », et « Concerto pour deux pianos en ut majeur » (Bach), « Concerto pour deux pianos en ré » (Poulenc), « Suite en fa » (Roussel) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h. 15, Nouveaux *talents, premiers sillons... Rameau, Debussy, Roussel*, Satie, Poulenc ; 0 h. 5, Italiana ; 1 h. 30, Une toute petite musique de nuit : Europe Centrale.

MERCREDI 11 JANVIER

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : Le franc-tireur, de M. Failevic, avec B. Lecoq, J. Arasse, R. Camoin.

21 h. 45, Document : Les Mains du futur, de F. Reichenbach.

Avec MM. Raymond Aron, Jean-Francis Held et Georges Suffert.

22 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Dessin animé ; 15 h. 55, *Un sur cinq* ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine : Cartes sur table : M. Raymond Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances ; 21 h. 35, Maga*zine médical : Les jours de notre vie* (Les difficultés scolaires, première partie), par P. Desgraupes.

Avec la participation du professeur Dugas, professeur de psychiatrie de l'enfant à Paris-VII.

22 h. 30, La parole à dix-huit ans : Quel habitat pour demain ? par P. Miquel.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Fédération des républicains de progrès ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : Le refuge de la dernière chance, de B. Hanalis, réal. R. Day, avec J. Miller, P. Cordova, G. San Juan.

En 1954, un prêtre chargé de la garde d'un jeune délinquant se retrouve à la tête d'une douzaine d'adolescents. Une femme riche tirera tout ce monde d'affaire.

22 h., Journal.

22 h. 15, Ciné-Regards : Hollywood U.S.A. (Jane Fonda, quarante ans), par C. Laporte, réal. M. Minaud.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Alain Duault (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Jung et la psychologie analytique ; à 8 h. 32, Le pouvoir du langage ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le trio à cordes de Paris, plus... dans la région de Tarbes ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : vie culturelle en U.R.S.S. ;

13 h. 30, Soliste : Lyvia Rev, pianiste (Dohnanyi) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Moyens les plus *simples* », *de F. Clément* ; *14 h. 45, L'école des* parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : ateliers d'initiation à l'architecture ; 17 h. 32, Le trio à cordes de Paris, plus... dans la région de Tarbes ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornelius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, La science en marche : les animaux du désert ;

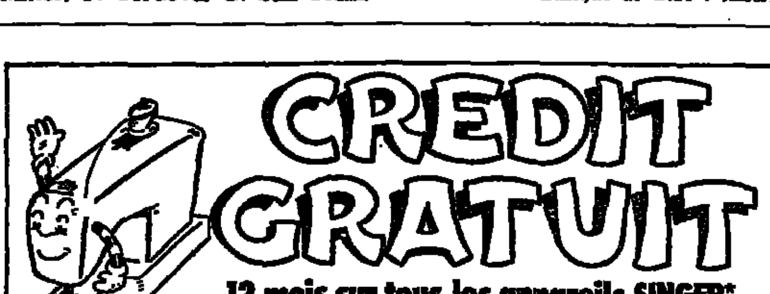
20 h., La musique et les hommes : Lorca et la *musique*, par *P. Lartigue* ; *22 h. 30, Nuits magnétiques*... Les nouveaux ethnologues ; 23 h. 10, « Le Lecteur », de P. Quignard.

FRANCE-MUSIQUE

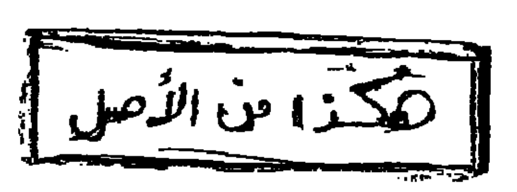
7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et Blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons vaudous ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : G. Calvi, S. Lancen, G. Luypaerts, *J. Loussier, M. Legrand* ; *14 h. 30, Triptyque... Prélude* : Bach, Meyerbeer, Mozart, Weber ; 15 h. 32, Le concert du mercredi ; 17 h., Postlude : Lalo, Tchaïkovski, Mozart, Beethoven ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés : Mozart, Rimsky-Korsakov ;

20 h. 30, « Standpunkte » (Globokar), par l'Orchestre symphonique de la radio de Baden-Baden, direction E. Bour, *et la Schola Cantorum de Stuttgart*. Avec S. von Osten, A. Nicolet, M. Portal ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... La dernière image ; 0 h. 5, Italiana : Manon Lescaut (Puccini) ; 1 h. 10, Une toute petite musique de nuit : Amérique latine.







CARNET

Naissances

— Yves et Véronique Salmon ont la joie de faire part de la naissance de

Aymeric,

le 27 décembre 1977.
32, rue Miollis, 75015 Paris.

— M. Patrick Vogt et Mme, née Colette Martin, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Aude,

le 3 novembre 1977.
40 bis, avenue de Suffren, Paris.

— Anne et Bertrand de Largentaye annoncent la naissance de leur fille

Marie,

le 7 janvier 1977 à Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Henri Jaulerry sont heureux de faire part des fiançailles de leur fils

Alain,
avec Mlle Maria Carmen de Leon Morales,

fille de M. et Mme Pedro de Leon Morales.
Villa Cambarre, avenue Jaulerry, Biarritz.
Mungia 13 résidence Peru, Las Palmas.

Mariages

— On nous prie de faire part du mariage de

Mlle de Bourepos
avec M. Jacques Bainville,

célébré dans l'intimité le 30 décembre 1977.
76, avenue Henri-Martin.

Décès

Professeur ATTAL

— Mme Elie Attal,
Mme Claude Attal,
M. et Mme Yves Attal et Noémi, Laurent, Olivier et Agnès Attal,
M. et Mme Georges Attal et leurs enfants,
M. et Mme André Attal et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 6 janvier 1978, du

professeur Claude ATTAL,

leur fils, époux, père et grand-père, frère et oncle.
65, boulevard Lannes, 75016 Paris.
15, rue d'Aumale, 75009 Paris.
74, rue Dunois, 75013 Paris.

[Né à Tunis le 4 juin 1916, Claude Attal, médecin des hôpitaux de Paris, professeur à la faculté de médecine, dirigeait la consultation de médecine des enfants de l'hôpital Trousseau. Il était titulaire de la croix de guerre avec palmes 1939-1945 et de la médaille de la Résistance.

Tous ceux auxquels Claude Attal prodigua ses soins ou ses conseils garderont de lui le souvenir d'un praticien profondément généreux, constamment soucieux de ne jamais perdre de vue la dimension de l'humain.]

— Mme François Andral, Bernard, Luc, Jérôme et Isabelle Andral, ont la douleur de faire part du décès de

M. François ANDRAL,

survenu le 28 décembre 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le samedi 31 décembre en l'église d'Aussillon (Tarn).
Une messe sera célébrée pour lui le samedi 14 janvier 1978, à 11 heures, en l'église Saint-Léonard de L'Haÿ-les-Roses.

— Mme Ernest Ausset, née Lucie Faure de Larivière,
M. et Mme Robert Ausset, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Ausset et leurs enfants,
M. et Mme Roland Ausset et leurs enfants,
Le docteur et Mme Roland Nègre et leurs enfants,
Mme Jean Labat et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Ernest AUSSET,
médaille militaire,
croix de guerre,

survenu à Nîmes, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 29 décembre 1977.

« Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. »

38, boulevard Gambetta,
30000 Nîmes.

— Mme W. Baffrey-Hennebique,
Ses enfants et sa famille,
ont la grande douleur d'annoncer le rappel à Dieu de
M. William BAFFREY-HENNEBIQUE
le 8 janvier 1978, à Cannes.
4, rue du Docteur-P.-Bucher,
68500 Guebwiller.

— Nous apprenons le décès du

général Louis BEAULIEU,

dont les obsèques sont célébrées ce mardi 10 janvier, à 15 heures, à *Lempaut (Tarn).*

[Né le 9 décembre 1909 à Riom (Puy-de-Dôme), Louis Beaulieu sort de Polytechnique dans l'artillerie. En 1941, il sert dans les troupes du Levant. Membre, en février 1943, de la délégation française auprès de la commission d'armistice à Wiesbaden, en Allemagne, il est ensuite interné, en septembre 1944, par la police allemande et rapatrié le 26 mai 1945.

Il sert notamment au Maroc et en Algérie. Après plusieurs autres postes, il est promu général de brigade en janvier 1963 et il devient, en 1965, commandant la subdivision militaire de la Somme. Le général Beaulieu était en deuxième section (réserve) depuis 1967.]

— M. et Mme Jean-Louis Bouet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Bouet et leurs enfants,
Mme Paul Bouet,
Ainsi que toute la famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, tante et grand-tante, belle-sœur, parente et amie,

Mme Louis BOUET,
née Marie-Ange Guillerme,
ancien sous-directeur de la Caisse interprofessionnelle de vieillesse et d'invalidité,

survenu le 30 décembre 1977, dans sa quatre-vingt-douzième année.
L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale, selon le vœu de la défunte, le 5 janvier 1978, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.
71, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

— Mlle Marguerite Brun
M. Gabriel Emery
Mlle Denise Emery,
M. et Mme René Emery,
Juliette et Olivier Emery,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Antoine BRUN,
instituteur honoraire
et astronome bénévole,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 avec palme,
médaille de Verdun,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
lauréat de l'université de Lyon
(médaille A.B.B.D.T.T.)
et de la Société astronomique
de France
(trois prix),
ex-délégué
de l'Académie des sciences
aux congrès de l'Union astronomique
internationale (U.A.I.)
comme spécialiste
des étoiles variables,
président d'honneur
de diverses sociétés scientifiques,
ancien conseiller général de l'Allier,

survenu le 6 janvier 1978 dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
Obsèques civiles au Breuil (Allier) le 8 janvier 1978, à 11 heures.

— Le comte et la comtesse Stephen de Chappedelaine et leurs enfants, ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu du

comte de CHAPPEDELAINE,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant volontaire,
ancien directeur de banque,

survenu le 21 décembre 1977, muni des sacrements de l'Eglise.
Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille, au Havre, ont eu lieu le 23 décembre 1977, dans *la plus stricte intimité.*
Priez pour lui.
15, rue Marcel-Renault,
75017 Paris.

— M. et Mme Michel Marcelli et leurs enfants,
M. Claude Marcelli,
M. et Mme Pierre Charvieux,
ont la très grande peine de vous faire part du décès de

Lucienne CHARVIEUX-MARCELLI,
artiste peintre,

pieusement survenu à Marly-le-Roi, dans sa soixante-quatorzième année.
La cérémonie aura lieu dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi, le 11 janvier 1978.

— La société des Amis de Jules Romains a le chagrin d'annoncer la mort de son président d'honneur,

André FRANÇOIS-PONCET,
de l'Académie française,
ambassadeur de France.

— Le docteur Dimitri Galian, son *époux,*
Le docteur et Mme Philippe Galian,
M. et Mme François Galian,
M. et Mme André Quéré,
Mlle Annie Galian,
Ses enfants,
Sabine, Laurent, Mathieu et Grégoire Galian,
Valérie et Emmanuel Quéré,
Ses petits-enfants,
Mme Robert Sédillon, sa belle-sœur,
M. Jacques Sédillon, son frère,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Dimitri GALIAN,
née Lucienne Sédillon,

survenu le 7 janvier 1978, à l'âge de soixante-douze ans.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Bû (Eure-et-Loir), *le* 11 janvier 1978, à 14 heures, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, à Paris, à 16 h. 30.
3, route de Dreux,
Bû (Eure-et-Loir).

— Mme Daniel Gallois,
M. et Mme Georges Gallois,
M. et Mme Bernard de Raymond et leurs enfants,
M. et Mme José Marette et leurs enfants,
Mme Nessler, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Tatiane Egaroff,
Mme Thisse, ses enfants, petits-*enfants et arrière-petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel GALLOIS,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire
de première supérieure
au lycée Condorcet,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu le 24 décembre 1977, à l'âge de soixante et onze ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Huisseau-sur-Mauves, 45130 Meung-sur-Loire, le 28 décembre. Un service religieux sera célébré à Paris en la chapelle Saint-Louis des Invalides, le 23 janvier, à 11 h. 30 (entrée par l'esplanade).
Ni fleurs ni couronnes.
Dons suggérés, en mémoire de *Daniel Gallois,* à SORTUN (Société orléanaise de réanimation d'urgence, CHRO la Source), Société générale Orléans, compte 154037261605.

— Mme Eugène Lavroff,
Le professeur et Mme Dimitri-Georges Lavroff et leurs enfants,
M. et Mme Georges Semenoff et leurs enfants,
Les familles Romantzoff et Fournier,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène LAVROFF.

Les obsèques ont été célébrées à *l'église orthodoxe russe* de Bordeaux, le 5 janvier 1978.

— Mlle Martine Levy-Bruhl,
M. et Mme Michel Parreau,
Mlle Nicole Parreau,
M. et Mme François Parreau et leurs enfants,
Mlle Danielle Parreau,
ses enfants et petits-enfants,
M. Stéphane Marchand, son frère,
Mme Jean Levy-Bruhl, sa belle-sœur,
Les familles Marchand et Levy-Bruhl,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Marcel LEVY-BRUHL,
née Berthe Marchand,

survenu le 5 janvier 1978 dans sa quatre-vingt-deuxième année.
L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Armand-Moisant, 75015 Paris.
33, rue Louis-Delos, 59000 Lille.
28, rue de Paris,
92100 Boulogne-Billancourt.
17 rue Ribera, 75016 Paris.

— M. et Mme Gaston Michaud,
M. et Mme Jean-Louis Michaud,
M. et Mme François Lorel,
Leurs enfants et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

Mlle Hélène MICHAUD,
docteur ès lettres,
archiviste à la bibliothèque
de l'Institut,
conservateur
de la bibliothèque Thiers,

leur sœur, tante, cousine, parente et alliée,
pieusement survenu le 28 décembre 1977, âgée de cinquante-sept ans, à 92110 Clichy.
Les obsèques religieuses ont eu *lieu en l'église* Saint-Jean-l'Evangéliste de Châteauneuf, 86100 Châtellerault, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
La Bastide,
30630 Goudargues.

[Mlle Hélène Michaud était à la fois conservateur à la bibliothèque de l'Institut et conservateur de son annexe, la bibliothèque Thiers, installée 27, place Saint-Georges à Paris (9e).

Archiviste paléographe, docteur ès lettres (doctorat d'Etat), elle avait été bibliothécaire dans plusieurs établissements, dont la Bibliothèque nationale (elle fait partie du C.N.R.S.) avant d'entrer, en 1964, à celle de l'Institut.

Auteur de nombreux ouvrages parus dans les publications savantes, elle avait notamment rédigé le catalogue du Musée napoléonien Frédéric-Masson.]

— *Mme Miltiade Mitaranga,*
M. et Mme Jean Caubère, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Théodore Mitaranga,
M. et Mme Eugène Lesauvage,
M. et Mme Michel Mitaranga,
M. et Mme Jacquy Fournier,
M. et Mme Pascal Mouton,
Les familles Mitaranga, Zarifi,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Théodore MITARANGA,

le 3 janvier 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (*M.R.A.P.*) exprime sa profonde douleur après le décès de

Me Emile POLLAK

qui était membre de son comité d'honneur, marquant ainsi son attachement à la défense des droits et de la dignité de tous les hommes, sans distinction d'origine ethnique ou nationale.

— Mme veuve Tuta Ouaki,
M. Jules Ouaki,
Les enfants, petits-enfants et *arrière-petits-enfants,*
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Albert OUAKI,

leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père et parent, survenu à Paris le 9 janvier 1978, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité *familiale* au *cimetière La Pie* à Saint-Maur.
Cet avis tient lieu de faire-part.
52, rue des Poissonniers, Paris (18e).

— Annecy, Annecy-le-Vieux.
Mme Alfred Paccard,
M. et Mme Pierre Paccard et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Michalet et leurs enfants,
M. et Mme Claude Eschalier,
M. et Mme Yves Marchand et leurs *enfants,*
Sœur Simone Paccard,
Mme Guigne-Bologne et sa famille,
M. et Mme André Gagneux et leur famille,
M. et Mme André Fumex et leur famille,
M. et Mme André Paccard et leur famille,
Le personnel de la fonderie,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès *de*

M. Alfred PACCARD,
fondeur de cloches,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu subitement le *7 janvier 1978* à l'âge de soixante-sept ans.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Laurent d'Annecy-le-Vieux, le mardi 10 janvier, à 10 h. 30.
Inhumation au cimetière d'Annecy-le-Vieux (le chef-lieu).
Ni fleurs ni couronnes.
Des messes, prières, offrandes, pour la *faim dans le* monde.
Pas de visites.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Claude-Annie Ramey, sa *fille,*
Mme Maurice Ramey, sa belle-sœur,
Me Jean-Louis Ramey, son neveu,
Et ses petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès du peintre

Henry RAMEY.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— *Mme Joseph Rey-Herme,*
M. l'abbé Casimir Rey-Herme,
M. et Mme Jacques Lefebvre et leurs enfants,
M. et Mme Frédéric Rey-Herme et leurs enfants,
M. et Mme François Ohresser, leurs enfants et petit-enfant,
Le Père Alexandre-Rey-Herme, S.M.,
Les familles Rey-Herme, Seignol, Mazodier, Dubreuil, Roux, Baudin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph REY-HERME,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père et allié,
rappelé à Dieu le 3 janvier 1978, dans sa quatre-vingt-septième année.
La messe de funérailles a été *célébrée le* 5 janvier 1978, dans l'église de Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les obsèques de

M. Jacques WABLE
avocat à la cour de Paris,
ancien avoué
près le tribunal civil de la Seine,
Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

décédé le 9 janvier 1978, auront lieu le jeudi 12 janvier 1978, à 10 h. 30, en l'église de la Trinité, Paris (9e).
De la part de :
Mme Jacques Wable, son épouse,
Mlle Béatrix Wable, sa fille,
Et toute la famille.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Crépy-en-Valois dans l'intimité.
5, rue Jules-Lefebvre, Paris (9e).

— *M. Georges Etlin et Mme, née* Mariette Wallach,
M. et Mme Edmond Wallach et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Dreval et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne WALLACH,

âgée *de quatre-vingt-six ans, leur* mère, belle-mère, belle-sœur et tante, survenu le 3 janvier 1978.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Mulhouse, le 6 janvier 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, avenue Frédéric-Le Play,
75007 Paris.

Remerciements

— *Mme Jacques Neubauer et ses* enfants,
remercient tous ceux qui leur ont apporté le réconfort de leur sympathie et de leur affection au moment du décès de

M. Jacques NEUBAUER.

Messes anniversaires

— Pour le vingt-sixième anniversaire de la mort du

maréchal Jean de LATTRE
de TASSIGNY,

une messe sera célébrée le dimanche 15 janvier, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, *à sa mémoire* et à celle de ses soldats morts pour la France ou disparus.

Visites et conférences

MERCREDI 11 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., arc de triomphe du Carrousel, Mme Garnier-Ahlberg : « Musée du Louvre ».
15 h., portail central, façade principale, Mme Guillier : « Notre-Dame ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, *Mme Neyniel : « Hôtel particulier du* Marais ».
15 h., entrée principale, Mme Vermeersch : « Le Panthéon ».
18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Bourgogne romane » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Etienne-Marcel : « Le vieux Marais inconnu » (Mme Barbier).
15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel Lauzun » (Art et Histoire).
18 h. 15, entrée de l'exposition : « La porcelaine de Vincennes » (Paris et son histoire).
15 h., 84, quai de Jemmapes : « Chez un tailleur de cristal » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 12 h., Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs : « Marginaux, toxicos. Le « Pont ». Une équipe de quartier » (Rencontres Autrement).
18 h., Sorbonne, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, M. Jean-Louis Serre : « Eléments de génétique collective ».
18 h. 15, 35, rue de Sèvres, R. P. Jacques Guillet et M. le pasteur Dumas : « Jésus, fondateur du christianisme » (Fraternité d'Abraham).
18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. Jean Tulard : « La destruction de l'Ancien Régime ».
19 h., 30, boulevard de Port-Royal, Haïm Vidal Sephiha : « La cuisine judéo-espagnole ».
20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Joël Boucher : « Le rythme Alpha » *(L'Homme et la Connaissance).*
20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'inconscient collectif dans la vie de votre esprit ».
20 h. 30, Musée social, 5, rue Las-Cases, M. Charles Guasco : « L'immobilité de l'essieu au centre de la roue » *(Templia).*
20 h. 30, palais de Chaillot, salle de cinéma du Musée de l'homme, M. Denis Vialou : « L'art magdalénien des Pyrénées ».
20 h. 45, 27, rue de l'Annonciation, M. Yehoshoua Rash, M. le rabbin Daniel Farhi : « Begin-Sadate : quelle paix au Moyen-Orient ? » (Mouvement juif libéral de France).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

offres premier emploi

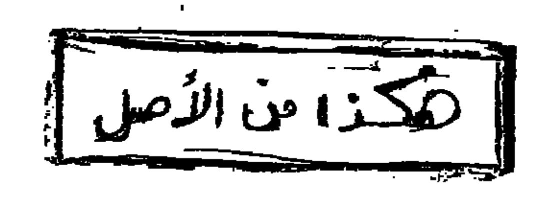
offres premier emploi

Le Monde met chaque jour à la disposition de ses lecteurs cette rubrique dans les pages d'Annonces classées ;

OFFRES PREMIER EMPLOI

afin de regrouper les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SPERRY UNIVAC

Dans le cadre de son expansion
RECRUTE

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

REGION NORD

Les candidats devront avoir :
- une formation supérieure;
- une expérience de 4 ans minimum sur gros et moyens systèmes de gestion.

Nous souhaitons :
- une expérience préalable chez un constructeur;
- la connaissance de l'anglais.

Nous offrons :
- les avantages et les garanties d'un grand constructeur;
- des perspectives d'évolution.

Adresser votre C.V. *détaillé et prétentions sous référence M 10 au* Service du Personnel - 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX
(Réponse et discrétion assurées).

Importante société
Installations de manutention
recherche
pour MULHOUSE (68)

INGÉNIEUR D'AFFAIRE

AM-ENSI ou autodidacte de valeur

5 à 10 ans expérience technique levage et manutention lourds (grues, ponts roulants *puissants, etc.).*

Mission :
Projets et devis de machines *et installations de grues* et levages grandes puissances.
Négociations technico-commerciales avec sociétés portuaires, engineerings, etc.
Déplacements courts.
Allemand parlé efficacement indispensable.
Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à : SETELEC conseil en recrutement 67009 Strasbourg Cédex, ss réf. 764.

D.D.E./G.E.P. 54, rech. Chargé d'Études, Urbanisme, Économie, Transports. Env. C.V. à G.E.P. 54, place des Ducs-de-Bar B.P. 125 — NANCY.

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE propose les responsabilités suivantes, au sein des Brasseries Kronenbourg, à Strasbourg :

COORDINATION DES RELATIONS SOCIALES
J 01

La mission sera de :
- assister le Directeur des Relations Humaines et Sociales dans l'élaboration de la Politique Sociale et dans les relations avec les Organisations Syndicales et les Représentants du Personnel,
- coordonner l'application de cette Politique entre les différents établissements,
- conseiller, en matière sociale, les Chefs d'Établissements,
- animer, coordonner, former et informer les Responsables de Relations Sociales des Établissements.

Cette fonction sera confiée à un Diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ingénieur, Sc. Po., Droit,...), disposant d'une solide expérience industrielle au cours de laquelle il aura assuré, pendant au moins 5 ans, la Fonction Personnel dans une usine de taille importante.

La préférence ira à un candidat d'origine alsacienne ou ayant vécu et travaillé au moins quelques années dans cette région.

ANALYSTE-CHEF DE PROJET
J 02

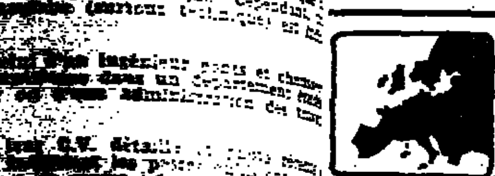
La mission sera, dans le cadre d'un plan informatique ambitieux, d'étudier, concevoir et mettre en place de nouvelles applications de gestion, en liaison étroite avec les services utilisateurs. L'analyste-chef de projet sera assisté, pour la réalisation informatique, d'analystes-programmeurs dont il assurera l'animation, la coordination et le contrôle.

Ce poste intéresse un jeune Diplômé d'Études Supérieures ayant assumé, pendant 2 à 3 ans, des responsabilités d'analyse et de programmation dans le cadre d'applications de gestion.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, en précisant la réf. du poste, à *Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.*

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT



POUR MOYEN-ORIENT et AFRIQUE OCCIDENTALE

pour CHANTIERS LONGUE DUREE
nous recherchons

15 INGENIEURS ou TECHNICIENS

pour
SURVEILLER, CONTROLER et COORDONNER
a) des travaux de soudure et de chaudronnerie,
b) des travaux de montages mécaniques.

AUCUNE LIMITE D'AGE
SERIEUSES REFERENCES EXIGEES
LANGUE ANGLAISE TRES UTILE
REMUNERATION INTERESSANTE
Téléphoner pour R-V immédiat de 8h30 à 12h30 et 14h à19h au **874.08.87**

Burroughs

dans le cadre de son expansion en
Afrique du Nord
recrute

ANALYSTES CONFIRMÉS

détachés pour une durée de 2 ans en Afrique du Nord en tant que

CHEFS DE PROJETS

Diplômés de l'enseignement supérieur.
Expérience d'au moins 2 ans sur le matériel Burroughs - B 3700/4700.

Nous offrons aux candidats qualifiés une rémunération attractive durant leur détachement à l'étranger et la possibilité de faire une carrière intéressante dans la S.A. Burroughs France à l'issue de leur détachement.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : M. ELKESLASSY, S.A. BURROUGHS, 8, rue du Général-Delestraint, 75016 PARIS.

---

experts hospitaliers

Eurohospital recherche des experts de haut niveau pour leur confier des missions ponctuelles ou de longue durée en Afrique et au Moyen-Orient. Une expérience de plusieurs années est indispensable dans l'un des domaines hospitaliers suivants :
- programmation,
- équipements,
- pilotage chantiers,.
- planification à un niveau national ou régional. (Réf. 10174M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à S. Masson, Sema-Sélection :
92128 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection

ENTREPRISE ELECTRICITE INSTRUMENTATION PETROLE - PIPE-LINE
dans le cadre de ses activités Etude et Réalisation de systèmes en PROCESS INDUSTRIEL, recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour mise en route important chantier U.R.S.S. comportant matériel TELECOM. et INFORMATIQUE
— Connaissance anglais appréciée.
— Basé à Paris, déplacements U.R.S.S.

Adresser C.V., photo, prétent. sous n° 55 à R.P. 56 R. Fontaine-au-Roi - Paris (11e), qui transmettra.

- Nous sommes un cabinet d'importance nationale d'AUDIT d'EXPERTISE COMPTABLE et de CONSEIL (350 personnes en France).

Nous souhaitons recruter pour LYON un consultant en

GESTION FINANCIERE

De formation supérieure (École de Commerce ou d'Ingénieurs), le candidat retenu devra justifier d'une expérience de 3 ans acquise en Entreprise.
Prévisions financières, contrôles *budgétaires, et établissement de* tableaux de bord forment l'essentiel de sa tâche, qu'il exercera sous *la responsabilité d'un chef de mission.*
Des déplacements de courte durée sont à prévoir.
Adresser lettre de candidature et c.v. à Jean Adrian
HELIOS FRANCE
7 rue de Chaillot 75116 PARIS

HAVAS CONTACT

GROUPE IMPORTANT ASSURANCES

à forme mutuelle
RECHERCHE

1 INSPECTEUR I.A.R.D.

— Pour division 01, 38, 73, 74 dans cadre équipe Rhône-Alpes.
— Nécessaire être confirmé, polyvalent, niveau supérieur.
— Assistance possible par jeune inspecteur adjoint.
— Situation intéressante pour candidat de valeur.

1 CANDIDAT AGENT GÉNÉRAL

— Pour portefeuille toutes branches. Départ. 71.
— Commissions annuelles 300.000 F envir.
— Expérience professionnelle appréciée (insp., court. agent, cadre Cie).
— Facilités exceptionnelles à candidat de qualité, dynamique, entreprenant.

Adr. lettre candidature manuscrite avec C.V. et photo à n° 8.333, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE GAP
recherche

un assistant en gestion industrielle

qui aura pour mission :
— l'étude et le diagnostic d'entreprise,
— le conseil auprès des dirigeants P.M.I.,
— la participation au développement industriel régional, animation d'actions collectives, création d'entreprises.

Ce poste peut convenir à :
— un jeune diplômé d'une Ecole d'Ingénieur (INSA, ENSI, etc..) ayant si possible une formation complémentaire de gestion et quelques années d'expérience dans l'industrie.
— il devra disposer de qualités de contact, de méthode et de facultés d'adaptation pour s'intégrer dans une petite équipe.

Un stage de formation à la Gestion sera assuré au départ.

LA REMUNERATION SE SITUERA ENTRE 60.000 et 65.000 FRANCS

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 641 à :




89 avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16

Dans le cadre de son extension
LE CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE (Brest)
recherche
pour son département INFORMATIQUE :

PUPITREURS IBM/OS/CICS EXPÉRIMENTÉS

Ecrire avec C.V. et prétentions au SERVICE GESTION DES CARRIERES, r. Mirabeau, B.P. 351, 29274 BREST CEDEX.

BLACK ET DECKER

PREMIER FABRICANT MONDIAL D'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF
recherche pour son siège français situé

A LYON

UN CONTROLEUR DE GESTION

sous l'autorité du directeur de planning financier et au sein d'une petite équipe (4 personnes), il participera à l'activité de planification dans toutes ses étapes et aura pour mission, en liaison avec les différents responsables, d'identifier et développer des améliorations dans la gestion. Ce poste conviendrait à un candidat possédant un diplôme supérieur commercial ou une formation complémentaire.

(INSEAD - ISA - CESMA)

et ayant 2 à 3 ans d'expérience dans ce domaine. La pratique de l'anglais et des connaissances *informatiques seront vivement appréciées. La rémunération* sera fonction de l'expérience acquise.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions au Service du Personnel, B.P. 417, 69218 Lyon Cedex.

Très importante société
INDUSTRIE ALIMENTAIRE
souhaite recruter au niveau

direction régionale

(rouen, nancy)

Le candidat recherché sera intégré en tant que DIRECTEUR REGIONAL ADJOINT et, chargé de la commercialisation de nos produits auprès de la clientèle de détail, se verra confier l'animation d'un réseau de 15 représentants et 3 inspecteurs.
Il devra pour cela :
- *Posséder une expérience approfondie de la vente de produits de grande consommation, acquise pendant 3 ans au moins à un niveau d'encadrement d'une force de vente utilisant des techniques évoluées.*
- *Etre si possible de formation supérieure commerciale ou de gestion.*
- *Avoir l'envergure suffisante pour évoluer à terme vers la fonction de DIRECTEUR REGIONAL particulièrement importante dans notre société, du fait de sa décentralisation des responsabilités.*

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra. (sous réf. 427M)

O.A

Le P.D.G. d'une société en développement
RÉGION ALSACE
ARTICLES DE MÉNAGE MÉTALLIQUES ET PLASTIQUES
300 personnes — C.A. 40 M. F.
recherche son

Directeur Général

chargé de :
- mettre en œuvre le plan de réorganisation et de redressement de l'entreprise,
- prendre en main directement l'Unité de Production,
- assurer une coordination efficace entre les différentes fonctions : Commercial, Production, Finances.

- 35 ans minimum - Formation supérieure. Expérience de 5 à 6 années dans une fonction similaire.
- Rémunération élevée.
- Intéressement sous forme de prise de capital envisageable.
- Logement assuré.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
OUROUMOFF et ASSOCIÉS
21, rue de la Source - 75016 Paris

Electro-Ménager
Grande ville de l'Est

La filiale française d'un groupe multinational, leader mondial dans sa spécialité, étoffe son état-major et crée le poste de

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT ET DE LA STRATEGIE COMMERCIALE

— 35 ans minimum — Bilingue anglais

De formation supérieure et ayant une expérience commerciale s'étendant du terrain à la publicité en passant par les études et la promotion, acquise de préférence dans le domaine *des produits grand public ou d'équipement des ménages.*
Il est destiné à une fonction évolutive de responsable Marketing au sens large du terme, en liaison éventuelle pour la France, avec les responsables du Groupe à l'échelon international.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement par téléphone du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par INFORMATION-CARRIERE SVR 11-11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière Réf. 260

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

PRESTATAIRE DE SERVICES (RESTAURATION DE CHAINES)

recherche poste dans l'EST

COMMERCIAL

130.000 / AN

Sup. de Co. ou HEC ou Autodidacte, exprimenté dans la prestation de services ou dans la grande distribution.

Ayant déjà assuré des responsabilités de direction (gestion, vente, direction des hommes) dans le cadre d'une entreprise décentralisée ET en succursale.
Allemand et alsacien indispensables.

MISSION :
— Gérer les contrats des prestations de services ;
— Animer les équipes des cadres, agents de maîtrise et employés ;
— Trouver la croissance dans le cadre des politiques commerciales de l'entreprise.

Envoyer photo et C.V. à SEDERON CONSEIL 20, bd Montmartre, 75009 Paris.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

S.A. Burroughs

Etablissement de VILLERS-ECALLES (15kms de ROUEN)

recherche pour son Bureau d'Etudes concevant des terminaux

ingénieurs informaticiens

1/ débutants
2/ ayant quelques années d'expérience
- expérimentés en microprocesseurs ou connaissant la compilation et la théorie des langages.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Les candidats retenus évolueront dans un contexte multinational formateur et bénéficieront de possibilités de logement.
Envoyer C.V. avec photo et prétentions de salaire à l'attention du Chargé de recrutement B.P. 5, 76360 BARENTIN
Tél. (35) 91.24.52.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

directeur de fonderie
Fonderie de fonte - Est

Rattachée à un groupe industriel important, cette unité autonome de petite taille (200 t/mois, 75 collaborateurs) a une vocation régionale. Le directeur cherché prend en charge l'ensemble des fonctions, *gestion, personnel, technique, commercial ; il est responsable de ses* résultats devant les dirigeants du groupe. C'est un ingénieur fondeur, âgé d'au minimum 30 ans, avec une expérience de direction et de fonderie de ferreux.

Ecrire à Y. CORCELLE, réf. 3303 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

CENTRE MEDICAL DE PNEUMOLOGIE

55 lits - 20 km GRENOBLE recherche pour Direction gestionnaire, bon niveau, résident sur place.
Joindre photo et curriculum vit. Prise de fonction deuxième trimestre 1978.
Envoyer demande manuscrite. Ecr. n° 8328 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Importateur bateaux plaisance cherche pour Nice
COLLABORATRICE
cciale, niveau Ecole Commerce, Santé, caractère, savoir-faire, permis auto, bâteau, connaissances langues, dactylo, navigation, appréciés.
Rendez-vous Paris : 280-25-15 immédiatement, ou Nice 31-50-55 à compter 17 Janvier.

MATRA

recherche pour son Centre de SALBRIS (Loir et Cher) équipé de mini-ordinateurs

ANALYSTE

— Il participe à la mise en place du programme d'informatisation pour la gestion temps réel des stocks et des fabrications.
— Il établit le cahier des charges avec les utilisateurs et assure le suivi de la programmation en liaison avec le Centre de VELIZY.
— Ce poste concerne un candidat ayant quelques *années d'expérience en analyse fonctionnel ou* organique.
Des connaissances en gestion de production et en *mini-ordinateur seraient très appréciées.*

Adresser C.V., *rémunération souhaitée* en indiquant la référence NK 249

MATRA Monsieur KORFAN
B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(2000 personnes - C.A. 350 millions de F)
Grande ville du VAL DE LOIRE
fabriquant et distribuant
MATÉRIAUX NOBLES
DU SECOND OEUVRE,
étofferait sa DIRECTION
COMMERCIALE d'un :

HEC-ESSEC

30 ans minimum
HOMME DE MARKETING et de VENTE ayant 1ère expérience, de préférence BATIMENT, capable de réaliser sur le terrain les ÉTUDES COMMERCIALES et de les faire APPLIQUER..
Rémunération départ 90.000 F. Possibilités réelles d'évolution au sein du groupe.
Écrire manuscrit (+ photo) à : L. JUSTET
Psychologue 18 rue des Grottes
84000 AVIGNON

JEUNES INGÉNIEURS

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche de jeunes ingénieurs alliant une solide *formation mécanique* au goût de la technique, attentifs aux conséquences *sociales et économiques de leur action*, sensibles aux qualités de la vie en Province et aimant travailler en usine.

Placés en position fonctionnelle au sein d'unités de production alimentaires ou verrières, ils auront pour mission d'aider la hiérarchie et le personnel à définir et atteindre leurs objectifs de productivité tout en recherchant l'amélioration des conditions de vie au travail.

Pour mener à bien cette mission, une expérience de la vie industrielle de 2 à 4 ans semble indispensable, soit dans des responsabilités de conduite d'un atelier, soit dans des activités d'organisation technique ou de méthodes en usine.

Adressez votre candidature, avec c.v. détaillé, sous réf. GBE 02M, à BSN-Gervais Danone
Direction de l'Encadrement
7 rue de Téhéran 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

ETABLISSEMENT PARAPUBLIC
situé dans une ville du Sud de la France
recherche

1) UN CHEF DES SERVICES INTÉRIEURS (réf. 2561)
âgé de 30 ans min. (Sciences Pô - *Dauphine* - Sciences Eco.), il sera l'adjoint du Secrétaire Général, coordonnera et animera les services de l'organisme.

2) UN ASSISTANT TECHNIQUE AU COMMERCE (réf. 2562)
Sciences Éco ou E.S.C. de 28 ans min., ayant 2 ans *d'expérience, apte à traiter les problèmes du commerce rural.*

3) UN CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES (réf. 2563)
Sciences Éco de 26 ans min., homme de dossiers ayant du goût pour les contacts extérieurs.

Adr. lettre manus. + CV + photo + prét. au :

CABINET OPPERT — *Conseil en recrutement* — B.P. 4, 69 Bld Mal Joffre 92340 Bourg-La-Reine

---

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
REGION CLERMONT-FERRAND

Faisant partie d'un groupe international. puissant et disposant d'importants moyens de recherche, souhaite engager dès que possible

CHEFS DE PRODUITS
HOMMES ou FEMMES

— 26 ans minimum ;
— formation supérieure HEC, ESSEC, SUP. de CO *complétée par MB, MBA...* ;
— expérience de toutes les techniques du marketing-mix produits de grande consommation ou spécialités grand public de 3 à 5 ans minimum ;
— expérience médicale non exigée ;
— conditions de travail dans un cadre et une ambiance exceptionnels.

Ecrire avec C.V. complet, références et date de disponibilité à : Groupe R.E.T.I., Service du Personnel, 19, route de Marsat, 63203 RIOM Cedex.

IMPORTANTE COOPÉRATIVE AGRICOLE
Région Est de la France
recherche dans le cadre de son développement

RESPONSABLE d'une section approvisionnement

Diplômé d'une Ecole Supérieure d'Agriculture (ou équivalent)

Il aura à mettre en place ce département et prendra la responsabilité des relations avec les fournisseurs et les adhérents.
Ce poste nécessite une bonne connaissance du *milieu agricole et une grande disponibilité.* De nombreux déplacements sont à prévoir dans la région.

Envoyer C.V., *photo et prétentions*, n° 43.181, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er). qui tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P.

recherche

1) POUR SA REGION DU SUD-OUEST

UN INGÉNIEUR DE TRAVAUX
(réf. 20)

diplômé grandes écoles pour diriger des chantiers d'ouvrages d'art. Une expérience de 5 ans minimum et de très sérieuses références professionnelles seront exigées.

2) POUR SON AGENCE DE NANTES

2 INGÉNIEURS DE TRAVAUX
2 CHEFS DE CHANTIER T.P.
(réf. 21)

minimum 30 ans

de très sérieuses références en travaux de battages et réalisations portuaires seront exigées.

Les dossiers de candidature avec C.V. photo et prétentions devront être adressés en rappelant référence du poste à

N° 3541 PUBLICITES REUNIES
112, boul. Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Importante Société travaillant dans le domaine militaire

RECHERCHE POUR SON
SERVICE ETUDES DE SYSTÈMES GUIDES
à proximité d'Orléans

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
AT 3 ou AT P

Ayant une grande expérience dans le domaine de circuits digitaux utilisant les technologies récentes.

Nationalité française

Envoyer curriculum vitae et prétentions en précisant le poste souhaité sous le n° 43.503 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société
recherche pour
un Etablissement de Province (Région Centre)

RESPONSABLE DE PERSONNEL

— Il est rattaché au Directeur du Centre de production qu'il assiste dans les relations sociales.
— Il est responsable de la mise en place de la gestion "Technique" du personnel (recrutement - formation - analyse des fonctions - *rémunérations-information...*).
— Ce poste peut intéresser un cadre de formation supérieure ayant 5 ans d'expérience de la fonction personnel acquise de préférence en milieu industriel.

Adresser C.V., rémunération souhaitée sous N° 4729 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Société proche important groupe financier recherche

JURISTE

licencié en Droit
Préférence DROIT CONSTRUCTION TYPE I.C.U.H.
Libre rapidement
Lieu de travail : LILLE

Adresser C.V. et prétentions sous n° T 719 789 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Ecole régionale des Beaux-Arts de Caen
83, rue de Geôle - 14000 CAEN
Concours sur titres et sur épreuves en vue du recrutement de :

— UN PROFESSEUR DE GRAPHISME ;
— UN PROFESSEUR DE CULTURE GÉNÉRALE;
— UN PROFESSEUR POLYVALENT (Plasticien ART) ;

postes titulaires à 16 heures hebdomadaires d'enseignement.
Les candidats ou candidates devront déposer leur dossier complet avant le mardi 17 janvier 1978, 17 h. (délai de rigueur).
Pour tous renseignemens s'adresser à la Mairie de Caen — Bureau du Personnel — Téléphone : (31) 84-81-25 — poste 296.

Sté PROMOTION IMMOBILIÈRE
Montpellier
recherche

CHARGÉ D'AFFAIRES

Le titulaire de ce poste aura la responsabilité du montage et du suivi des opérations sur le plan juridique, administratif, financier...
Pour pouvoir occuper ce poste, il faut, outre un diplôme d'études supérieures (HEC, ESSEC...), une expérience de la promotion immobilière de 5 ans minimum.
Intéressante possibilité de carrière pour élément de valeur dans société importante et dynamique.
Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions No 16.877, à Agence HAVAS, 34000 MONTPELLIER, qui transmettra.

Haute Normandie

adjoint contrôleur de gestion

Dans notre domaine, nous sommes un des leaders mondiaux. Nous employons environ 4000 personnes et sommes filiale d'un très puissant groupe industriel.

Après avoir acquis une formation complémentaire aux procédures comptables et aux méthodes budgétaires de la société, le titulaire de ce poste assistera, sous l'autorité du Directeur Financier, le Contrôleur de Gestion qu'il devra, à un terme de 3 ans, remplacer.

L'homme à qui nous souhaitons confier ce poste aura une formation commerciale supérieure (option finances - comptabilité) et si possible un DECS. Il a environ 3 ans d'expérience INDUSTRIELLE dans une fonction de ce type.

Les personnes intéressées peuvent adresser un c.v. manuscrit complet + prétentions, sous référence AG, à Mme SAUZEDDE, 69, place Docteur Félix Lobligeois 75017 Paris.
Le secret absolu des candidatures est garanti.

CABINET d'expertise comptable Nice recherche comptable DECS expérimenté et dynamique pour poste à responsabilités.
Adresser C.V. détaillé et prétentions à
SAF, 10, rue Puget
06100 NICE

L'HABITAT RURAL DU LOIRET
recherche :
UN (E) ATTACHE (E) ADMINISTRATIF (E)
niveau *DUT ou Maîtrise* de gestion ou I.A.E.
Fonctions : gestion financière, gestion du personnel, économat.

UN (E) DOCUMENTALISTE EXPERIMENTE (E)
diplôme I.U.T. ou I.N.T.D.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
Monsieur le Directeur
de l'Habitat Rural du Loiret
15, rue de la Bourie-Blanche
45000 ORLEANS

S.E.V. MARCHAL

recrute pour son centre d'études et de recherches de TOULOUSE

INGÉNIEUR

ayant de *préférence* quelques années d'expérience en essai et conduite moteurs.
Connaissances indispensables de tous les phénomènes physiques *et thermodynamiques qui régissent* le fonctionnement des *moteurs à explosion.*
Formation : licence, doctorat, école d'ingénieurs + école *supérieure des moteurs.*

Ecrire avec C.V. *détaillé* à
S.E.V. MARCHAL,
direction des relations sociales,
26, rue Guynemer,
92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

STÉ TUBAUTO
(FILIALE VALLOUREC)
route de Montargis
89300 JOIGNY

spécialisée dans le façonnage de tubes et la fabrication de *portes de garage, recherche pr* son bureau d'études outillage.

UN DESSINATEUR ÉTUDES 1 CONFIRMÉ

formation minimum brevet ou baccalauréat de technicien construction mécanique.
Expérience de quelques années en conception d'outillage presse, déformation à froid, etc.) exigée.

Ecrire avec C.V. et prét. ou se *présenter à l'usine de JOIGNY.*

Région ROUEN
USINE CHIMIQUE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR D'ENTRETIEN

Formation A et M - IDN ou génie chimique
2 ans d'expérience industrielle minimum pour entretien mécanique pompes, compresseurs, chaudronnerie inox et PETITES ETUDES.

Salaire important.

Adresser C.V., photo, prétent. *sous référence 37 M 342.*

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau, Paris-8e.

---

offres d'emploi

Société Pilote de Vente au détail
T.V. - HI-FI - ÉLECTROMÉNAGER
Départements : 77 - 91 - 92 - 94
230 EMPLOYÉS
après agrandissement
recherche de toute urgence
POUR SON SERVICE APRES-VENTE:

directeur service livraisons et stocks
chef atelier electroménager
technicien T.V. couleur

POUR SES SUCCURSALES :

directeur commercial achats ventes publicité
responsable de magasin
vendeur

Pour ces 6 postes :
Les candidats devront être supérieurement qualifiés,
avoir 30 ans minimum,
avoir au moins 5 ans d'expérience dans notre branche à un poste identique.
Possibilité de logement en SEINE ET MARNE.
Envoyer lettre manuscrite C.V., photo et salaire souhaité sous la référence 7662 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

NOUS SOMMES
une très grande société alimentaire en pleine expansion
et recherchons notre

DIRECTEUR COMMERCIAL MEMBRE du DIRECTOIRE

Formation HEC, ESSEC, INSEAD...

Il rend compte au Directeur Général et a sous ses ordres un Directeur du Marketing, des Directeurs de Ventes.

Il a une connaissance théorique et pratique approfondie du *marketing* et des ventes.

Il est gestionnaire et connait la distribution alimentaire moderne.

Il justifiera d'une réussite commerciale certaine dans les produits de grande consommation.

Par dessus tout homme d'action et entraineur d'hommes

Il a 40 ans.

Si vous répondez à ces différents critères votre place est parmi nous.

Nous sommes installés dans la banlieue parisienne.

Ecrivez à S.G.P. Mr LONPRE - B.P. 88 - 75840 Paris Cedex 17 qui nous transmettra votre candidature à laquelle vous aurez joint votre C.V. et votre photo.

Nous vous assurons de notre discrétion et répondrons à toutes les candidatures.

SECRETAIRE GENERAL

Cette entreprise industrielle française, 550 personnes, C.A. 55 millions de francs, est une filiale d'une des premières sociétés françaises dans son domaine : la transformation des matières plastiques.

Membre du Comité de Direction, le Secrétaire Général assure l'ensemble des fonctions administrative et financière. Il supervise les achats, la comptabilité et l'informatique, et gère personnellement les services généraux.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 35 ans minimum, qui justifie d'une formation économique supérieure (+ DECS si possible). Il a acquis une expérience professionnelle d'environ 10 ans dans ce type de fonction. Il faut impérativement qu'une partie au moins de cette expérience se soit déroulée dans une société de taille voisine.

Lieu de travail : proche banlieue Sud.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 4224 A, à

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris.

offres d'emploi

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS D'IMPORTANCE INTERNATIONALE

recherche
pour ses usines de la
région parisienne
des

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

issus des Grandes Ecoles

CENTRALE - I.D.N.
E.N.S.T.A. - A.M.
E.N.S.I. Mécanique

Ils acquerront leur métier en travaillant d'abord sur des problèmes de production concernant la mécanique de grande série

Ils seront affrontés à des questions de rentabilité

Ils apprendront à diriger des hommes

Toutes les orientations seront ensuite possibles pour des jeunes qui souhaitent prendre des responsabilités

Ecrire avec C.V. détaillé à M. MALBEC, 114, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris, qui tr.

SOCIÉTÉ FRANCO-ALLEMANDE
fabriquant des biens d'équipement pour
l'INDUSTRIE CHIMIQUE et MÉTALLURGIQUE

RECHERCHE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
AVEC EXPÉRIENCE INDUSTRIE ET PROCÉDÉS

— Connaissance de l'allemand indispensable.
— Lieu de travail : Versailles.
— *Stage de 6 mois assuré dans la maison mère en Allemagne.*
— Demandons esprit d'équipe et commercial.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
EKATO FRANCE S.A.R.L.
16, rue Champ-Lagarde,
78000 VERSAILLES.

---

etap

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE (450 *PERSONNES) BASSE VALLÉE DU RHONE CRÉE* LE POSTE DE

CHEF DU PERSONNEL

RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE,

il aura la responsabilité de l'ensemble de la fonction (gestion des ressources humaines, relations sociales, administration). Ce poste peut convenir à un candidat ayant huit à dix ans d'expérience des fonctions de personnel, acquise au sein d'une firme industrielle.

SITUATION INTÉRESSANTE POUR CANDIDAT CAPABLE D'ASSUMER UNE GESTION DYNAMIQUE DU PERSONNEL.

Ecrire sous référence TF 292 AM.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE (350 PERSONNES) FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE AMÉRICAIN - VILLE HAUTE-SAVOIE RECHERCHE

POUR ÊTRE RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

Ce poste peut convenir à un candidat D.E.C.S. ou équivalent, ayant solide expérience comptable (acquise de préférence dans société américaine), capable assumer la responsabilité de
- la comptabilité générale et analytique ;
- la trésorerie et les relations bancaires ;
- la fiscalité...

Il animera un service de sept personnes.

SITUATION INTÉRESSANTE ET STABLE DANS FIRME IMPLANTÉE EN FRANCE DEPUIS PLUS DE 40 ANS.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire sous référence VH 294 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE (700 PERSONNES) - *RATTACHÉE A TRÈS IMPORTANT GROUPE* LEADER DANS UN DOMAINE EN EXPANSION RECHERCHE

ADJOINT A CHEF DES SERVICES ENTRETIEN

Ce poste peut convenir à un candidat **E.C.P., A.M., I.D.N. OU ÉCOLE ÉQUIVALENTE** ayant trois à quatre ans d'expérience industrielle et des qualités marquées d'organisateur et d'animateur, capable de collaborer à **LA DIRECTION D'UN SERVICE DE 150 PERSONNES.**
(Connaissances dans les domaines *poids lourds, cars, autobus appréciées, mais non* indispensables.)

RÉELLES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE.

Poste : Grande ville NORD FRANCE.

Ecrire sous référence UG 293 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - C.A. 800 MILLIONS RECHERCHE AU SEIN D'UNE DE SES FILIALES DE VENTES PARIS

CHEF DE PRODUIT EXPORTATION

Il s'agit de commercialiser, avec dynamisme et autonomie, une gamme de produits nouveaux, en très fort développement, destinés à des industries variées.

Ce poste peut convenir à un candidat formation supérieure (grande école de commerce ou ingénieur) ayant l'expérience *de la vente de produits industriels* à l'exportation.

Larges perspectives d'évolution de carrière au sein du groupe.

Connaissance de l'anglais et de l'allemand indispensable.

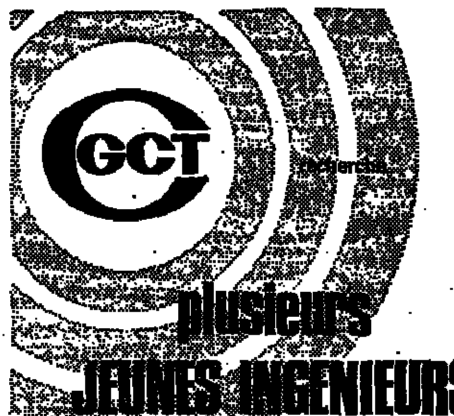
Rémunération initiale :

120.000 F

Ecrire sous référence RD 290 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap



plusieurs JEUNES INGENIEURS

diplômés de formation électronique.

Les candidats retenus bénéficieront d'une formation théorique et pratique de plusieurs mois avant d'être affectés sur des chantiers d'installations de centraux téléphoniques en métropole ou à l'étranger, pour assurer des travaux informatiques sur les nouveaux systèmes de commutation.

Ces postes offrent de réelles possibilités de développement à des candidats dynamiques et acceptant de très fréquents déplacements.

Ecrire avec C.V. sous référence No 02 - CIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel 251 rue de Vaugirard 75740 PARIS Cedex 15

SOCIETE DE DISTRIBUTION (circuits courts) FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE EUROPEEN

recherche

LE CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Le poste :

Sous l'autorité du directeur de la comptabilité, il aura en charge (outre les tâches habituelles incombant à un service de comptabilité générale).
— La comptabilité fournisseurs.
— La tenue de la comptabilité de filiales.
— Le suivi des dépenses d'un réseau d'agences régionales.

L'Homme :

Titulaire du D.E.C.S. complété par une formation de la gestion (I.A.E., I.C.G.) ou diplômé d'une école de commerce complété par un D.E.C.S.
Il est très dynamique et possède une forte personnalité doublée de grande faculté d'adaptation.

Envoyer C.V. prétent. et photo à n° 1132 SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

PARIS CENTRE
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES APPARTENANT A UN GROUPE ECONOMIQUE IMPORTANT,
recherche son

Directeur de Marketing

Directement rattaché au Directeur Général, il a toutes les responsabilités classiques de la fonction :
— Coordination et pouvoir de décision en matière de définition de produits : gammes nationales et régionales de maisons.
— Organisation et gestion de l'appareil statistique de la société et études de marchés.
— Gestion du budget de publicité et relations publiques (5 Millions de F)
— Conseil et appui auprès des directeurs régionaux pour la formation, l'intégration et l'animation des vendeurs.

- Sa personnalité lui permet de s'imposer en alliant fermeté et souplesse
- Son expérience est confirmée, de préférence dans le domaine du bâtiment et de l'immobilier.
- Sa rémunération : 180.000 F / an et plus.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions s/réf 6344 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra

---

ALSTHOM - ATLANTIQUE

ETABLISSEMENT LE BOURGET

Recherche pour Mises en Service et Essais, en France et *à l'Etranger de Groupes Turbines et Alternateurs de grande* puissance, pour combustibles Fossiles et Nucléaires, et de Centrales Complètes de production d'Energie Electrique

jeunes ingénieurs

X, Centrale, Supelec, Mines de Paris, ENSTA, Arts & Métiers, Centrale Lyon, ICAM, ECAM, IDN, Mines de Nancy, ENSEGP Grenoble, ENSEM Nancy, ENSMA Poitiers, Poly, Zurich...

Formation complémentaire et mise au courant en usine et sur chantiers, avant prise de responsabilités de Mises en Service.

Déplacements de longue durée principalement, en France et à l'Etranger.
Evolution de carrière assurée à l'intérieur de la Société.

Adresser C.V. détaillé à : ALSTHOM-ATLANTIQUE Relations-Sociales 55, av. Jean Jaurès 93350 Le Bourget.

SOFINCO **SLH** LA HENIN

SIÈGE PARIS TROCADÉRO

Importante banque privée, équipée d'un centre de traitement informatique IBM 370/158 Bi-processor avec réseau national de télétraitement, nous engageons des
analystes organiques confirmés, selon les critères suivants :
– Indispensable : 2 à 3 ans d'expérience dans la fonction.
– Nécessaire : connaissances OS-COBOL et Assembleur.
– Appréciée : pratique DL1 et IMS.
Dynamiques, ayant le sens des responsabilités, les candidats retenus participeront à la réalisation de nouvelles applications et à la refonte ou maintenance des anciennes, toutes orientées vers l'utilisation du Télétraitement.

Envoyer CV, prétentions annuelles brutes, photo, à Havas Contact, 156, bd Haussmann - 75008 Paris, sous réf. 37559 M.

HAVAS CONTACT

GROUPE INDUSTRIEL
recherche

DIRECTEUR D'USINE

Région : Banlieue Sud de Paris (30 km).
Activités : Façonnage, transformation par chaînes automatisées.
Personnel : *400 à 500 personnes.* féminin à 80%, travail en 2x8.
Objectifs : Réorganisation des ateliers pour augmenter la productivité. Assurer les délais de livraison.
Conditions de travail : Fonctionnement sur budget annuel, il reçoit de la Direction Générale du Groupe les orientations et le soutien nécessaires à son action.

le candidat :
- **âge :** 35 ans minimum. Formation ou expérience technique.
- **Expérience :** Direction d'ateliers d'importance *voisine pour production en grandes séries* (textile, transformation papier, brochage, petit électroménager). Commandement en usine de personnel féminin. Organisation du travail (O.S.T., M.T.M.), Planning, Ordonnancement.
- **Habitude** des contacts humains, tant au niveau individuel qu'avec les syndicats.
- **Ouverture d'esprit.** dans le cadre de la *filialisation de l'usine, le candidat devra pouvoir* prendre la Direction de la Société.
- **rémunération :** Fonction de l'expérience acquise : 120.000 F et +.

Adresser CV et photo à Havas Contact, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, sous référence 74252 (M), qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Responsable** des **Relations Commerciales Export

100–120.000F

Une MARQUE française de VETEMENTS de LOISIRS, diffusée sous une griffe mondialement connue, recherche son Animateur des Ventes à l'Exportation.

Responsable du développement des ventes à l'étranger, il assurera l'ensemble des relations avec les Distributeurs locaux dont il sera l'interlocuteur régulier (voyages 20% du temps environ, principalement en Europe).

Ce poste conviendrait à CADRE EXPORT, 28 ans minimum, de formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESC...), pratiquant couramment l'ANGLAIS (et de préférence une autre langue), aimant le travail en équipe, et ayant au moins 3 ans d'expérience de vente de produits de marque à l'étranger.

Les dossiers de candidatures —sous Réf. M.1421 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10 rue de la Paix, 75002 Paris

Une grande Banque Nationale prévoit de financer de très importants projets, notamment à l'étranger.
Elle désire adjoindre à son service juridique, chargé de mettre au point l'ensemble des opérations de financement, un

JURISTE CONFIRME
Droit des affaires

Il se verra confier des responsabilités de conception de contrats complexes et pluridisciplinaires, concernant des investissements d'envergure nationale et internationale.
Au sein d'une équipe de 6 personnes, il participera à la recherche des solutions de l'ensemble des problèmes juridiques de la Banque.
L'élargissement de ses responsabilités dans le Service Juridique, comme dans l'Entreprise, sera donc fonction de ses compétences.

Les candidats devront justifier d'une expérience du Droit des Affaires, de 5 à 7 années au moins, acquise dans un Cabinet Conseil ou dans une grande entreprise française ou étrangère.
Une connaissance de l'anglais serait appréciée.
Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un cv, sous réf. 74237 M, à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Cadres supérieurs des professions de la construction

Le Centre National d'études et de Recherches pour l'économie de la Construction est une association créée par des professionnels de la Construction.

Elle dispense chaque année un enseignement de haute qualité à 2000 stagiaires.

Véritable "Business School" des professions de la Construction, les étudiants qui en sortent jouissent d'une excellente réputation sur le marché.

Dans le cadre des dispositions de la loi du 5 juillet 77, le C.N.R.C. organise un

stage - école de six mois

Ce stage, gratuit, s'adresse à des jeunes, de moins de 25 ans, Bac + 4,–ingénieurs, architectes, techniciens supérieurs, juristes, commerciaux...–, en vue de les former aux fonctions de Cadres de haut niveau des professions de la Construction.

Ils seront rémunérés à 90 % du S.M.I.C.

Pour s'inscrire, téléphoner au :
C.N.R.C. : 657.13.31.

Périsud - 7, boulevard Romain-Rolland,
92128 MONTROUGE.



HAVAS CONTACT

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ESSO CHIMIE
PARIS - LA DEFENSE

recherche pour renforcer l'encadrement de son *SERVICE INFORMATIQUE DE GESTION*

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- Formation grande école scientifique ou commerciale ou équivalent.
- Possédant si possible une première expérience en informatique de gestion.
- Très bonne connaissance de l'anglais.
- Possibilité de carrière au niveau français et international.
- Dans un premier temps participera à la mise en place d'une importante application de gestion des commandes en temps réel sur ordinateur Data General.

Ne pas se présenter mais écrire avec C.V., photo et prétentions à :
M.S. POTHIER - ESSO CHIMIE
CEDEX 2. — 92080 PARIS - LA DEFENSE

- VOUS AVEZ 40 ANS MINIMUM, UN B.T.S., UNE FORMATION DE TECHNICIEN SUPERIEUR, UNE EXPERIENCE ET UNE COUVERTURE PLURIDISCIPLINAIRES. (électromécanique notamment).
- VOUS ETES DOUE POUR LES CONTACTS HUMAINS.

NOUS VOUS OFFRONS UN POSTE D'

INSPECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

RISQUES BRIS DE MACHINES
Directement rattaché au responsable de produit d'une Compagnie d'Assurances - Paris (9e)

Formation complémentaire assurée

Adr. lettre man., C.V., photo ss le nº. 43.297 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra

---

GFC
SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES NOUVEAUX
110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX
D'ELECTRICITE INDUSTRIELLE

CHEF DE GROUPE
D'INGENIEURS D'AFFAIRES HAUT NIVEAU

37 ans environ, Ingénieur Electricien, c'est un spécialiste des travaux d'installations industrielles de haute technicité. Rattaché au siège, il aura à superviser des affaires tant en France qu'à l'Etranger. Anglais souhaité. Sérieuses possibilités d'évolution.
Siège banlieue Parisienne. *réf 562*

POUR DIVISION D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS

EXPORT MANAGER
GRANDS ENSEMBLES ELECTROMECANIQUES

35 ans min., c'est un grand commerçant, parlant couramment l'Anglais, qui dispose nécessairement d'une bonne expérience de la vente de biens d'équipements lourds à l'étranger. Il viendra en appui auprès des chefs de zone export, assistera le Directeur de la Division et devra voyager environ 1/3 de son temps.
Siège Banlieue Parisienne. *réf 528*

POUR IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX ELECTRIQUES ET INSTRUMENTATION, INTERVENANT FORTEMENT A L'ETRANGER

RESPONSABLE ESTIMATION DES COUTS

C'est un gestionnaire rigoureux et expérimenté qui dispose d'une bonne connaissance des problèmes de contrôle de gestion. Il aura pour mission de chiffrer et contrôler les coûts matériels et humains des chantiers (main d'œuvre, installations, engins, outillage, frais de fonctionnement...). Une expérience des problèmes de devis et de chantiers à l'étranger ainsi qu'une bonne connaissance de l'Anglais sont souhaitables.
Siège Banlieue Parisienne. *réf 518*

INGENIEUR ELECTRICIEN

CHEF DU SERVICE PREPARATION DES CHANTIERS

Adjoint direct du Patron de l'ensemble des chantiers, il sera l'interface entre les ingénieurs d'affaires et les chefs de chantiers.
Il est indispensable d'avoir pour ce poste des qualités de rigueur, d'organisation et de commandement ainsi que de très bonnes bases d'Anglais.
Siège Banlieue Parisienne. *réf 519*

Envoyer CV en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser
Les consultants du GFC vous garantissent une réponse et une discrétion absolue
Prière de préciser le nom des sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler

---

HOLDING
(Siège à Paris)

d'une très importante multinationale européenne

recherche un

AUDITEUR INTERNE

pour compléter son équipe

Il aura pour mission :
— l'Audit comptable et opérationnel des Sociétés du Groupe.

FORMATION DEMANDEE :
D.E.C.S. (ou équivalent),
2 à 3 ans expérience DANS L'AUDIT INTERNE DE GRANDE SOCIETE.

Langues étrangères : Anglais exigé, une autre langue souhaitée.

Salaire en rapport avec le poste
Adresser curric. vitae et prétent. ss le nº 3.552 à :
PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire. — 75011 PARIS, qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
distribuant produits de grande consommation
recherche urgent

CADRE COMMERCIAL
30 ANS

Chargé des contacts avec centrales d'achats. Formation souhaitée : ESCAE, Licence Sciences Eco ou équivalent.

Première expérience de la vente appréciée. Anglais indispensable. Domicile Paris.

Adr. lettre, C.V. manuscrit et prétent., nº 43.829, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

ALLIANZ ASSURANCES
recherche

TECHNICIEN EN ORGANISATION OU INFORMATIQUE

pour fonction de Correspondant auprès des Branches Techniques

MISSION : maîtrise des procédures administratives et informatiques, analyse des besoins, élaboration, mise en place, contrôle *et maintenance du système.*

PROFIL : bonne formation générale complétée par études et pratique organisation et/ou informatique d'au moins 2 à 3 ans. Connaissance de la langue allemande appréciée.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions annuelles brut à
ALLIANZ Service du Personnel B.P. 24 - 75761 - PARIS CEDEX 16

GOODYEAR CHEMICALS
European Chemical Division

Nous sommes la Division Chimie de l'un des 50 premiers groupes industriels à l'échelle du monde, et recherchons pour notre Siège situé en Région Parisienne

deux ingénieurs commerciaux

Dynamiques et volontaires, très mobiles et fortement motivés par des activités commerciales.

POUR NOTRE DEPARTEMENT VENTE
à l'échelon national
Un Ingénieur diplômé, vendeur dans l'âme, si possible également diplômé de l'I.F.C. et pouvant faire la preuve de quelques années dans la vente de produits chimiques à des transformateurs.
La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Réf. 266

POUR NOTRE DEPARTEMENT MARKETING
à l'échelon européen
Un Ingénieur diplômé, débutant ou presque, qui sera intégré à notre équipe pour prendre des fonctions à la fois techniques et commerciales au niveau de la politique de nos produits. La connaissance de l'anglais est un impératif ; celle d'une troisième langue, un atout sérieux.
Réf. 267

Toutes informations sur ces offres seront données confidentiellement par téléphone du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 30 – 13 h 30 à 18 h par INFORMATION-CARRIERE SVP 11-11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés.
Préciser la référence.

Information Carrière

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

ASSOR CONSEIL
Propose l'intégration dans son équipe de consultants d'un

ingénieur conseil en organisation

(Diplômé Grande École ou Enseignement Supérieur).

Cet ingénieur devra avoir acquis une expérience de 3 ans environ en organisation industrielle,
- *dans la gestion de production : gestion des stocks, ordonnancement, achats,*
- *dans la gestion administrative : facturation, comptabilité analytique et générale avec applications informatiques correspondantes menées en relation avec des informaticiens.*

Une expérience partielle dans ces différents domaines sera prise en considération.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et PHOTO à ASSOR CONSEIL
85, rue Lafayette - 75009 PARIS

Heurtey industries
ingénierie chimie-pétrole

RECHERCHE

Pour ses Réalisations en France et à l'Etranger,

Ingénieurs de contrat

Spécialité : Génie Chimique,
Débutants - formation Grandes Ecoles, ou ayant quelques années d'expérience

Envoyer C.V. détaillé et photo, accompagnés lettre manuscrite, rémunération actuelle sous référence 763 à :
SERVICE DU PERSONNEL
30, 32, rue Guersant 75017-Paris-

ITT data systems

SPECIALISTE DE L'INFORMATIQUE DES RESEAUX :
- unités de contrôle de communications,
- terminaux compatibles multifonctions.

recherche

8 ingénieurs commerciaux
CONFIRMES
(au moins 2 ans d'expérience)
pour PARIS, LYON, NORD et EST

Ces postes s'adressent à des candidats ayant déjà fait leurs preuves dans la vente de matériel informatique et désirant que leur rémunération soit fonction de leurs performances.
Il est souhaité qu'ils parlent anglais.

2 ingénieurs support logiciel
pour PARIS

Ils sont intéressés par les problèmes techniques des réseaux, les contacts avec la clientèle.
Ils aiment que leurs fonctions soient variées (formation, support de lancement produit).
Ils ne craignent pas d'assumer des responsabilités.
Ils ont l'expérience approfondie de plusieurs moniteurs TP sur ordinateurs IBM.
Ils parlent et écrivent l'anglais sans problème.

7 inspecteurs de maintenance
pour PARIS et déplacements courts en Province

Les candidats retenus auront une expérience d'au moins 2 ans dans une activité analogue à la nôtre.
Ils est souhaité qu'ils parlent anglais.

Ecrire avec C.V. et photo à :
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Tour Maine-Montparnasse (Boîte 148)
33, avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15.



LE TRAVAIL
pour conserver un bon système cardio-vasculaire

LE MÉRITE
pour affirmer le droit à la différence.

L'IMAGINATION
pour se sentir un homme

LE RIRE
pour garder le goût de la fête

Une Équipe
pour cimenter le tout
Une grande "Maison"
pour huiler les rouages

Dans une ambiance de morosité générale
un microcosme qui vit
quand les comportements sociaux sont trop souvent suicidaires

Procédure employée pour le recrutement
Se présenter
pour information de groupe
26, Bd Haussmann, le 11 à 10 h ou 15 h
Psychotechnique-Interview individuelle
Semaine de sélection et pré-formation
du 16 au 21 janvier
Formation rémunérée à partir du 23

Ne pas téléphoner — Ne pas écrire

Syndicat Professionnel

Délégué Général

Le Délégué Général de l'un des Syndicats de la métallurgie, cherche son successeur.
Disposant d'une équipe de cadres confirmés (sur les plans administratif, technique, marketing), celui-ci aura pour missions principales : représentation et défense de la profession auprès des instances gouvernementales ; animation interne et externe, au niveau des adhérents, des membres élus, et aussi des commissions internationales.
Ce poste, offert à Paris, convient à un cadre ayant l'expérience de fonctions du même type, acquise dans un organisme professionnel, ou un établissement parapublic, mais ne connaissant pas nécessairement les milieux de la métallurgie : son entregent et ses capacités de contact lui permettant de s'y adapter rapidement.
La pratique de la langue anglaise est souhaitée.

sèle CEGOS

Adresser lettre man., et CV détaillé sous réf. 23491/M à M.J. FOURNIAT - Sèle-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Société de services opérant dans
TOUS LES DOMAINES DE L'INFORMATIQUE
filiale d'un des premiers groupes industriels français,
recherche

le directeur de sa division systèmes

Outre la connaissance parfaite de toutes les techniques de l'informatique, cet homme devra posséder les qualités humaines du manager et avoir un haut niveau de gestionnaire.
Directement rattaché à la Direction Générale du groupe, il sera responsable à part entière de son centre de profits.

Issu d'une grande école française ou étrangère, il aura déjà prouvé sa réussite et devra avoir le désir d'accéder à un poste de très haut niveau.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, c.v. et photo, sous référence 426M, à MEDIA SYTEM, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra. Discrétion totale assurée.

Pour répondre à la demande et aux besoins croissants du marché en mini-ordinateurs, nous engageons des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- de formation École d'Ingénieurs ou maîtrise de Sciences,
- ayant une expérience de 2 ans minimum dans la même fonction,
- connaissant déjà les produits destinés aux applications *scientifiques et industrielles.*

Nous leur apportons un soutien efficace grâce à nos structures marketing et technique.

Ils restent autonomes dans leur activité et sont responsables des résultats. La rémunération est intéressante (fixe + partie mobile liée aux réalisations).

Adresser c.v. et prétentions sous réf. 2096 à : PLAIN CHAMPS 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Fructueuse. Gageons que 1978 se présentera comme telle.

C'est en tout cas ce que Pierre Lichau et ses collaborateurs vous souhaitent.



analyses et prévisions financières

HEC, ESSEC, MINES, X, ECP DÉBUTANT
option statistiques et informatique.

Établissement financier d'un groupe français de tout premier plan, nous *attachons une importance toute particulière à la planification de nos* activités et à l'analyse opérationnelle.

Au chef du Service Planification et Contrôle de Gestion, nous recherchons un adjoint, le titulaire actuel venant d'être promu à un poste de responsabilités.

Sa mission : en partant des statistiques internes ou de celles du Groupe, des documents comptables et de sources d'informations extérieures à l'Entreprise, il secondera le Chef de Service dans la planification financière (prévisions et contrôle des écarts sur objectifs), la gestion des données statistiques et les études demandées par la Direction Générale, notamment dans une optique d'aide à la décision.

Pour cela, il utilisera des modèles de simulation existants ou à créer, rédigera ses rapports et défendra le plus souvent lui-même ses dossiers devant la Direction de la Société ou devant la Direction de la Planification du Groupe.

Il s'agit d'une fonction essentielle pour notre Groupe convenant à un candidat de valeur, débutant ou ayant une première expérience.

La rémunération prévue est en rapport avec les exigences de la fonction et les perspectives d'avenir.

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur candidature avec CV et photo à M. DUNOD - Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS

responsable administratif du service exportation

PARIS **110-140 000 F**

Pour une société de produits de grande consommation appartenant à l'un des tout premiers groupes industriels français.

Il (elle) sera responsable :
- de l'animation et de la direction du personnel du service exportation,
- du contrôle et du traitement des commandes clients : de l'enregistrement au règlement, ainsi que des achats et sous-traitances en France et à l'étranger pour leur bonne exécution (importation),
- des liaisons fonctionnelles avec les services internes ou externes au département et de tenir à la disposition des personnes intéressées l'information exportation,
- du contrôle de gestion du département.

Le poste requiert une personne dont l'expérience confirmée dans le transit ou l'administration d'un service exportation complétera une excellente formation générale, une bonne pratique de l'anglais et si possible de l'allemand.

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous référence 2335/C. à :

ORES CFF 105, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

une éthique à part......

Le consumérisme est, depuis peu, un cheval de bataille pour certains discounters ; c'est notre combat depuis 20 ans.

La vocation humaine de l'entreprise retient, particulièrement aujourd'hui, l'attention des dirigeants ; c'est notre préoccupation depuis 20 ans.

La promotion de produits culturels et de loisir donne, maintenant, un second souffle à d'autres entreprises ; en 20 ans, nous sommes devenus les leaders de ce secteur.

Pour ces raisons, l'homme que nous recherchons doit être

......un directeur de magasin différent

Qui est-il ? La trentaine minimum. Une expérience et une ouverture d'esprit nécessaires pour :
- adhérer à notre politique commerciale qui est d'accompagner loyalement les clients dans leurs choix,
- faire vivre cette politique par les 400 personnes de notre principale unité de Paris dont il aura la responsabilité,
- comprendre que notre réussite s'appuie également sur une gestion lucide.

Bernard Julhiet Psycom, à qui nous avons confié ce recrutement, examinera tout dossier de candidature envoyé à *Mme Genuist ss référence B/6376*, 93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

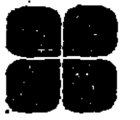
RESPONSABLE NOUVEAUX PRODUITS

Nous sommes une société française, la première en Europe dans sa spécialité. Nous créons une société pour distribuer en France de nouveaux *produits de décoration pour la maison.*

Dépendant directement du Président Directeur Général de la société mère, il sera chargé, après avoir constitué son équipe, de l'animation du réseau de distribution, de la gestion et du développement de la société avec des *objectifs d'expansion très ambitieux.*

L'homme que nous recherchons est, avant tout, un jeune Entrepreneur. Il est souhaitable qu'il ait une formation supérieure et qu'il parle Anglais ou Allemand. Il doit avoir une solide expérience de l'animation d'un réseau de distributeurs et de la promotion de nouveaux produits. Le salaire se négociera autour de 120.000 Frs/an. Le lieu de travail est situé en région parisienne.

Si vous êtes intéressé par ce poste, écrivez aux Consultants de SERIFO (référence 3590 X) à qui nous avons confié cette recherche.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS

Expert Financier

(5 à 8 ans d'expérience professionnelle)

La CEGOS, premier cabinet européen indépendant de Conseil et de Formation recherche pour son département «FINANCE et ENTREPRISES» spécialisé dans l'assistance, la formation et l'expertise financières, un financier, praticien de haut niveau. *Le candidat aura pour mission, dans le cadre d'une* activité libérale, de trouver des solutions opérationnelles aux problèmes financiers posés *par les directions générales des entreprises clientes* : réduction de frais financiers, restructuration de bilans, négociations bancaires, analyses et redressements financiers, gestion de trésorerie. Ce poste ne peut convenir qu'à une personnalité de formation supérieure ayant à la fois de l'imagination et le goût des réalisations concrètes. L'expérience professionnelle, au moins cinq ans, *aura été acquise dans la banque ou dans l'entreprise (gestion financière et de trésorerie).*

sélé CEGOS

Adresser lettre man.+ CV à M. RAICHER, Directeur de la Division Opérations Financières et Commerciales qui traitera les candidatures avec une totale discrétion - 33, quai Galliéni 92152 SURESNES CEDEX.

Recherche et choix des cadres

Un groupe industriel français, parmi les premiers, aux activités très variées.

Une Direction Générale très ouverte aux innovations dans le domaine social.

Une Direction des Relations Humaines dont l'objectif est l'optimisation des ressources humaines du groupe (30.000 personnes en France).

Une équipe plus particulièrement chargée de la gestion des Cadres (2.500) et de leur recrutement, qui souhaite accueillir un ou une diplômé(e) d'études supérieures possédant, soit une formation en sciences humaines alliée à une bonne connaissance de la vie des entreprises, soit une formation Grandes Écoles alliée à une expérience de développement des ressources humaines, pour lui confier des activités complètes de recrutement interne ou externe.

Les dossiers de candidatures - sous réf. M 1431 *à préciser sur l'enveloppe* - seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DANS LE DOMAINE MÉCANIQUE.

recherche

POUR SIÈGE SOCIAL A PARIS

RESPONSABLE DE RECRUTEMENT DE CADRES

Ce poste convient à un homme expérimenté de *niveau élevé, ayant au moins sept à dix ans de* pratique industrielle dans de grandes sociétés, à des postes de responsabilité, et une réussite confirmée dans les problèmes humains.

Formation supérieure exigée :

— **Grandes Ecoles d'Ingénieur :** X, Mines *de Paris, E.C.P., E.S.E., Sup. Aéro.*, Arts et Métiers ;

— **Grande Ecoles de Gestion :** H.E.C., E.S.S.E.C., I.E.P., Doctorat.

Ce poste ouvre de larges perspectives de carrière dans un groupe de tout premier plan.

Ecrire avec C.V. détaillé à N° 719.442 M., *REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris*

société de matériel médico-chirurgical

Une Société Européenne, leader mondial sur un marché très spécialisé, crée sa filiale en France et recherche plusieurs collaborateurs capables de générer son développement :

- un ou une jeune pharmacien-chef de produit - *80.000 F +*

Pharmacien responsable, il aura pour mission d'assurer les relations avec le ministère, de *définir la stratégie marketing et commerciale* pour une ligne de produit à usage post-opératoire. Le candidat doit posséder un à 3 ans *d'expérience en tant que chef de produit dans* l'industrie pharmaceutique. La connaissance de l'Anglais est indispensable.

Réf. 71266/M

- une équipe de représentants hospitaliers exclusifs -

Fixe + intéressement sur les résultats.

Résidence : Paris, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Lille, Bordeaux.

Ils auront pour mission de vendre et promouvoir une ligne de produits de prothèse et de soins dans les services de chirurgie.

Pour réussir, les candidats doivent être désireux *de faire carrière en milieu hospitalier et être* capables de gérer un secteur étendu de façon autonome.

Réf. 71267/M

Le siège de la société est situé dans la proche banlieue Est.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.
Le *secret absolu des candidatures est garanti par :*

sporar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DE HAUTE TECHNICITÉ

recherche

INGÉNIEUR Arts et Métiers

DEBUTANT ou 2 ans d'expérience

- pour étudier sous l'aspect mécanique et technologique, des matériels embarqués et des périphériques d'ordinateurs (automanismes).

Adresser C.V. et photo à n° 42565, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui transmettra

Société Service Compagnies Aériennes

Contrôleur de Gestion

Cette Société, filiale d'un groupe important est spécialisée dans *la restauration et l'assistance hôtelière des compagnies aériennes.* Sa croissance rapide et son souci de satisfaire au mieux des objectifs ambitieux l'incitent aujourd'hui à créer le poste de Contrôleur de Gestion.

Celui-ci, interlocuteur du Directeur Administratif et Financier, a *la responsabilité du système d'information de l'entreprise (Budget* annuel, tableaux de bord, comptabilité analytique...).

La première étape de sa mission consiste, en liaison avec les services spécialisés du groupe à remanier profondément le système existant pour une meilleure réponse aux besoins des utilisateurs *et en vue d'une informatisation future. Bien sûr son* rôle et sa responsabilité l'amènent à participer à la prise de décision.

Le candidat à ce poste doit être de formation supérieure (HEC, ESSEC,...), et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle réussie de trois à quatre ans si possible au sein d'un groupe. En outre, *il est familiarisé avec l'informatique.*

Le groupe offre de réelles possibilités d'évolution.

La rémunération de départ sera de l'ordre de 110.000 F +/an.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur dossier sous référence CG 196/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

sperar

Important Groupe d'Assurances
souhaite engager pour sa branche Maladie

Concepteur-Rédacteur de Contrats

Ce poste intéresse un jeune juriste, niveau licence, ayant au minimum deux ans d'expérience dans une compagnie, une société de courtage ou un organisme de prévoyance, lui ayant apporté une connaissance technique approfondie des Assurances de Personnes et des régimes sociaux, ainsi qu'une large expérience dans la gestion de ce risque.

Ce poste comportera un travail en équipe, de nombreux contacts à Paris et en province, et pourra déboucher assez vite sur un élargissement des responsabilités.

Lieu de travail : Paris.

sélé CEGOS

Adresser lettre man., CV détaillé mentionnant niveau actuel de rémunération ss réf. 11525/M à Ch. PRETAT, Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES. *Discrétion totale garantie.*



département FORMATION

SPECIALISTE EN TELECOMMUNICATIONS

Filiale du 1er Constructeur Européen d'ordinateurs, nous recherchons pour notre centre de Formation un spécialiste en Télécommunications qui aura la responsabilité d'enseigner les techniques du télétraitement sur matériel informatique aux inspecteurs chargés de la maintenance du matériel installé chez nos clients.

Sa carrière pourra évoluer ensuite vers l'assistance à notre clientèle pour des projets importants ou vers un appui technique à nos ingénieurs technico-commerciaux. Une formation supérieure et une expérience d'au moins 2 ans dans les Télécommunications seront appréciées. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail : Paris - Porte d'Orléans.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions sous réf. MST 1001 à *Pierre* GUÉRIN ICL France — 16, cours Albert 1er - 75008 PARIS

ingénieurs expérimentés en bureaux d'études et process

pour des fonctions de coordination d'études nucléaires

Très importante Société d'ingénierie et de construction d'ensembles électro-nucléaires implantée à Paris, nous recherchons des ingénieurs de Coordination.

Ils seront chargés, pour des affaires françaises ou à l'exportation, de définir, suivre et contrôler l'avancement technique de nos programmes d'études, Ils seront donc en relation étroite avec nos divisions d'études, nos clients, usines et fournisseurs dont ils harmoniseront les actions.

Trois postes, à des niveaux de responsabilités différents, sont à pourvoir. Nous souhaitons les confier à des ingénieurs diplômés, si possible spécia*lisés en génie atomique, et justifiant d'au moins 5 ans d'expérience* engineering dans les domaines de la coordination technique ou du process. Anglais courant indispensable.

Adresser votre candidature sous référence 9669 à Axial Publicité, 91, *Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.*



HEWLETT PACKARD FRANCE

RECHERCHE

CADRE FINANCIER DE HAUT NIVEAU

- 30 ANS MINIMUM - BILINGUE ANGLAIS
- H.E.C. - ESSEC - ESCP

OPTION FINANCE COMPTABILITÉ (MBA APPRÉCIÉ) AYANT ACQUIS DANS UN GROUPE MULTINATIONAL, DE PRÉFÉRENCE D'ORIGINE AMÉRICAINE, UNE EXPÉRIENCE SPÉCIALISÉE DE PLUSIEURS ANNÉES EN TRÉSORERIE, GESTION FINANCIÈRE, RELATIONS ET NÉGOCIATIONS BANCAIRES, MONTAGE DE CRÉDITS, PRÉVISIONS *ET CONTROLE BUDGÉTAIRE.*

DIRECTEMENT RATTACHÉ AU DIRECTEUR FINANCIER, LA *FONCTION PRÉSENTE DE RÉELLES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION* POUR UN HOMME AYANT LE TEMPÉRAMENT D'UN "MANAGER" ET L'APPÉTIT DES RESPONSABILITÉS. BASE ORSAY AVEC *DÉPLACEMENTS OCCASIONNELS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.*

ADRESSER RÉSUMÉ DE CARRIÈRE AVEC INDICATIONS DE RÉMUNÉRATION SOUS RÉFÉRENCE 269.

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

Important Groupe International de souscription d'assurance et de réassurance à Paris recherche dans le cadre de sa gestion Technique et Commerciale

UN COLLABORATEUR DYNAMIQUE

Pour position stable et assortie de responsabilités, *connaissance de l'anglais* parlé exigée.

Adresser C.V. et prétentions, *sous n° 14.283, à S.N.P.M.*, 100, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY CEDEX

Recherchons pour Société 13e

PUPITREURS SUR IBM 370/145

DOS - VS
POWER - VS
Poste stable
Nombreux avantages sociaux
523-34-48

Société LEVALLOIS (près METRO) *recherche*

PROGRAMMEURS H. ou Fmes

Langage COBOL
MATERIEL IRIS 80
Expérience gestion de production appréciée.

Ecrire avec C. V. détaillé sous référ. 29, à Thomson C.S.F., Service Recrutement, 53, rue Greffulhe - 92300 Levallois

offres d'emploi

HEWLETT PACKARD FRANCE

(DIVISION INSTRUMENTATION ANALYTIQUE)
recherche

ingénieurs de ventes

CONFIRMES

dans la vente d'instrumentation pour l'analyse chimique (Chromatographie, en particulier L.C., Spectrométrie et acquisition de données)

- Les candidats seront diplômés d'une Ecole d'Ingénieur Chimiste ou auront reçu une formation Universitaire équivalente.
- Ils seront motivés par la vente et la négociation d'Affaires Importantes et pourront justifier d'une réussite dans fonction identique tenue depuis 3 ans au minimum.
- Les postes sont à pourvoir immédiatement dans la Région Parisienne.
- Ils nécessitent des déplacements fréquents pour lesquels une voiture est fournie.
- La connaissance de la langue Anglaise est impérative.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à la *Direction du Personnel* — Z.A. de Courtabœuf Boite Postale 6 — 91401 ORSAY CEDEX

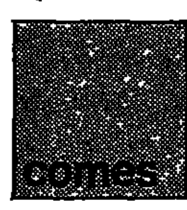
LTP

P.M.E. DYNAMIQUE EN PLEINE EXPANSION
recherche pour PARIS

RESPONSABLE SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

IL DEVRA :
— prendre en main toute la comptabilité pour la diriger et en faire un véritable outil de gestion ;
— assurer en outre la fonction de Responsable financier ;
— collaborer étroitement avec la jeune et dynamique équipe de Direction.

IL AURA :
— une solide formation générale ;
— une très bonne formation comptable de base (DECS ou niveau) ;
— une assez longue expérience concrète de la Comptabilité sous toutes ses formes, de préférence en PME ;
— un début d'expérience de la fonction de Responsable financier.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, r. de la Paix, 75002 Paris, sous la référence 2259. Discrétion absolue et réponse assurées.

INGÉNIEUR SYSTÈME D'EXPLOITATION

Nous sommes une Société de Gestion de Centres Informatiques en progression rapide et nos partenaires sont parmi les plus importantes Entreprises. Notre force réside dans la qualité de notre équipe.

Nous recherchons un Ingénieur-Système, ayant une connaissance approfondie des Systèmes de troisième génération. **Matériel 370 - Système OS.**

Nous offrons à nos collaborateurs un travail de réalisations sur de nouveaux systèmes et de nouvelles méthodes de rentabilisation des Centres Informatiques.

Une formation supérieure (IDN — SUPELEC. Maîtrise d'Informatique) est nécessaire, ainsi qu'une expérience de un à deux ans, si possible. Cependant, nous prendrons en considération les candidatures de débutants.

Possibilités de départ à l'étranger.

Adresser votre dossier complet de candidature (lettre man., C.V. détaillé, photo) sous réf. 1.009 à PUBLIVAL, 70, rue du Point-du-Jour 92100 Boulogne — Totale discrétion garantie.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE INTERNATIONALE, PRODUITS DE CONSOMMATION DE MASSE, LEADER DE SA BRANCHE SUR LE MARCHE MONDIAL
offre possibilité de carrière à

CHEF DE PRODUITS

Rattaché au Directeur du Marketing et du Développement il aura pour missions : de préparer les plans marketing, de *suivre leur réalisation et de gérer les* gammes de produits dont il est chargé. Il joue pour cela le rôle d'interface entre le marché et la production et doit être au contact permanent du marché et des unités de fabrication.
CES RESPONSABILITES S'EXERCENT NON SEULEMENT EN FRANCE MAIS AUSSI SUR UN PLAN INTERNATIONAL.

Souhaitons candidats ayant formation de type Grande Ecole Commerciale ou de Gestion, parlant couramment anglais et *ayant obligatoirement au moins 2 ans* d'expérience du Marketing dans une Société Multinationale orientée vers le marché Grand Public.

Adresser C.V. et prétent. sous réf. 25M350 69, Rue de Monceau 75008 PARIS Discrétion assurée.



ETUDES et CONCEPTION MECANIQUES pour CONTROLES NON DESTRUCTIFS

Ingénieur mécanicien ou électromécanicien, quelques années d'expérience en industrie aérospatiale, off-shore ou pétrochimique, vous ont permis d'acquérir de bonnes compétences en études mécaniques, qu'elles concernent *des équipements* classiques ou *des* prototypes.

Aujourd'hui, vous souhaitez élargir vos responsabilités dans un secteur d'avenir.

Société d'Études et de Construction d'Ensembles Électro-Nucléaires en forte croissance, nous vous proposons de participer, au sein d'une équipe de spécialistes, à la réalisation et au développement de projets importants dans le *domaine du contrôle non* destructif (prototypes de mesures de variations géométriques, spectrométrie, courants de Foucault, etc...).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature s/réf.5687 à : P.LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Nous sommes un Important Groupe Alimentaire (effectif : 1.000 ; taux d'expansion 25 % par an) leader dans sa branche. En raison de la croissance rapide de nos points de vente, nous renforçons *notre équipe de direction et créons le poste de*

CONTROLE INTERNE

Vous avez une formation supérieure D.E.C.S. ou équivalent, la connaissance de l'informatique, une solide expérience professionnelle acquise dans l'entreprise et/ou dans un cabinet d'Expertise Comptable. Vous aimez conseiller, assister, former le personnel comptable.

Rattaché au Directeur financier, vous devrez contrôler la comptabilité du Groupe en vérifiant par audit les comptes des différents points de vente pour fournir les éléments d'information rationnels permettant à la Direction d'assurer la gestion des affaires.

Le salaire sera de 100.000 F par an, environ. Déplacements principalement sur PARIS et la REGION PARISIENNE.
Ecr. avec C.V., photo et prétent. sous réf. 2.325 M à

CORT — D. JALBERT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS. *Discrétion assurée.*

Importante Entreprise de T.P. (travaux routiers)
recherche
Dans le cadre de sa structure très décentralisée

UN ADJOINT ADMINISTRATIF

Sous l'autorité du Directeur régional il aura l'entière responsabilité de l'ensemble des problèmes administratifs comptables, paie, et trésorerie et de ce fait il animera et contrôlera les services comptables des Agences de la Région. Il assurera aussi la gestion du Personnel (ETAM et ouvriers) et les relations sociales avec les organismes représentatifs.

Ce poste conviendrait à un
CADRE ADMINISTRATIF
âgé de 30 ans au moins de formation E.S.C. par exemple à forte orientation *Comptable et ayant acquit connaissances* de la législation sociale.
Lieu de travail : PARIS puis mutation ultérieure en Province.
Rémunération 80.000 F + selon expérience du candidat.

Adresser C.V., photo sous réf.7664 à P.LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SOSI

SOCIETE DE SERVICES INFORMATIQUES EN EXPANSION, RECHERCHE

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL DE FORMATION TECHNIQUE

— Il négociera des contrats de réalisation d'applications de gestion et d'assistance technique ;
— Rémunérations élevées pour des candidats de valeur.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : S.O.S.I. - 8, rue Juliette-Dodu, 75010 PARIS.

SOCIÉTÉ DE FABRICATION DE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEUR MICRO-PROCESSEURS

pour laboratoire d'études. De bonnes connaissances en matériel et en logiciel (programmation en langage assembleur) sont requises. Connaissances TMS 1000 ou TMS 9900 appréciées. Lieu de travail : BOULOGNE (92)

Adr. C.V. + lettre manus. à JEP CONTINENTALE, réf M/10, 179, av. Victor-Hugo, 75116 Paris, q. trans.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

PARIS **160.000 F**

Notre Directeur Général actuel va prendre de nouvelles fonctions. Il laisse une excellante situation, de bons résultats, et nos prévisions d'expansion sont très importantes pour les années qui viennent. A titre d'exemple, nous avons 40 points de distribution ; nous comptons doubler rapidement ce nombre.
Dans ces conditions, l'expérience du genre de service ou produit que nous offrons n'est pas essentielle. *Vous devez savoir gérer une moyenne* entreprise, créer ou maintenir un esprit d'équipe, favoriser le développement de chaque personne de l'entreprise et avoir suffisamment le sens du marketing pour renforcer notre image de marque et rentabiliser les nouvelles ouvertures.
Bien sûr, un diplôme d'une Ecole supérieure de commerce est un atout, mais c'est surtout votre expérience, votre capacité d'évolution et votre autonomie qui vous aideront à prendre ce poste de plain-pied.
Le poste est à pourvoir très rapidement.
Préavis non compris, nous devrions avoir conclu avec vous fin janvier ou début février.

Adresser Votre C.V. sous référence 3.590 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE 28, av. de Messine 75008 PARIS — iBD
à qui nous avons confié cette recherche.

ORGANISME PUBLIC
En prise directe sur tous les problèmes concernant l'Environnement,
recherche

1 chargé d'études

Responsable sur le plan technique de l'élaboration et du suivi des programmes d'action en matière d'environnement, en liaison avec les différentes instances nationales et internationales.

Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, débutant ou ayant une ou deux années d'expérience, il aura à s'intégrer à une équipe légère et disposera de ce fait d'une large délégation de responsabilités.

Adressez CV avec photo et prétentions, sous réf. 222 à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65, Avenue de Wagram, 75017 PARIS.

SVP RESSOURCES HUMAINES

HURÉ S.A.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE FRAISEUSES
à vocation internationale
recherche

TROIS DÉLÉGUÉS COMMERCE EXTÉRIEUR

Ingénieurs Diplômés Grandes Ecoles disposant de l'expérience technico-commerciale nécessaire pour recevoir la responsabilité d'animer des secteurs exportation.

Langue anglaise, allemande ou russe nécessaire

Les candidats sont priés d'adresser un C.V. manuscrit avec photo récente au Secrétariat du Président 80, rue des Meuniers — 92222 BAGNEUX (Une entière discrétion est assurée)

Filiale française d'une société *multinationale spécialiste de systèmes* de technologie avancée

TELE INFORMATIQUE

recherche pour Paris et déplacements

ingénieur développement

- Homme ou femme
- Diplômé Sup télécom., Supélec ou équivalent
- Solides connaissances informatique temps réel
- *Anglais courant*

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par INFORMATION-CARRIERE SVP 33-33 qui fixera *un rendez-vous aux candidats concernés.*

Information Carrière SVP.33.33 Réf. : 286

On peut aussi *adresser son dossier à*
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES (X., E.N.S.T., E.S.E., ...)

Pour participer à la conception et à l'étude de matériels et de systèmes en télécommunications.
Adresser curriculum vitae et photo à M. ROGE, Service du Personnel, 16, *rue du* Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.

DESCAMPS

PREMIERE MARQUE FRANCAISE DE
Linge de Maison
crée poste de

Responsable de Développement Nouveaux Produits

Il s'agit de produits haut de gamme et de style, de grande diffusion, liés à l'univers Décor de la Maison.

S'appuyant sur des études de marché approfondies (en partie réalisées), il sera responsable de la mise en oeuvre d'une politique de développement et de diversification de la Marque.

Ce poste conviendrait à Chef de Produits confirmé H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C. ou équivalent, âgé de 30 ans minimum et ayant environ cinq années d'expérience dans un secteur touchant à la Mode, à la Beauté ou aux Loisirs.

Un goût très sûr et un sens esthétique développé sont nécessaires.

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M. 1425 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de PRODUITS BIOMÉDICAUX
recherche

UN PHARMACIEN BIOLOGISTE

ou DIPLOME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR formation BIOLOGIE

MISSION :
promouvoir des produits biomédicaux auprès des hôpitaux et laboratoires d'analyses médicales.

IL FAUT :
- une solide formation en Biologie avec, si possible, une expérience de laboratoire ;
- posséder une voiture personnelle ;
- la connaissance de la langue allemande est indispensable ;
- résidence région parisienne.

IL EST OFFERT :
- position cadre ;
- un stage de formation ;
- une situation active pouvant déboucher rapidement sur poste de responsabilité, avec animation d'un groupe de technico-commerciaux ;
- une rémunération intéressante.

Envoyer C.V. détaillé, photo et salaire actuel à : HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, réf. n° 41.793, qui transmettra.

---

steria

. pour le démarrage de systèmes transactionnels *de gestion* sur mini-ordinateurs
. pour la conception *et la réalisation de* réseaux de télétraitement
recherche des

ingénieurs informaticiens

Les candidats devront avoir 1 à 3 ans d'expérience professionnelle sur des applications *de même nature* et posséder une bonne connaissance des techniques correspondantes.

Prière adr. C.V. et prétent. à J.C. BERTAUT
steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
Banlieue Nord-Ouest de Paris
recherche

SECRÉTAIRE COMMERCIALE

Pour postuler cet emploi il est indispensable d'avoir :
— une solide formation de base,
— une expérience min. de 5 ans dans la fonction,
— le sens des relations commerciales,
— un excellent esprit d'initiatives.

Le poste est à pourvoir rapidement

Ecr. avec C.V., photo et prét. sous le n° 43.617 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

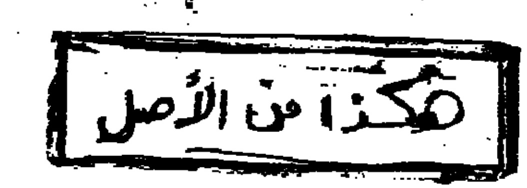
Laboratoires Squibb

Usine d'EPERNON (28) - 65 km Ouest Paris (trains directs Versailles - Paris Montparnasse)
recherchent

UN RESPONSABLE (H. ou F.) du service contrôle microbiologique

— *Pharmacien* **C.E.S.** *bactériologie*
— **Vétérinaire**
— **Scientifique D.E.A., D.E.S. option biologie.**

Téléphonez pour rendez-vous au (37) 83-59-43.



offres d'emploi

Filiale spécialisée d'un important groupe industriel (métallurgie) un des leaders dans sa branche, plusieurs usines recherche pour PARIS

HEC - SUP. de CO - ESSEC
ou équivalent

30 ans minimum, pour assumer, après période de formation au contact de la clientèle, la fonction de

CHEF DE PRODUITS

Le poste est à créer pour des produits métallurgiques de première transformation destinés à une clientèle industrielle Bâtiment et Industrie très variée, automobile, électroménager, etc.

C.A. pour ces produits 350 M dont 45 % exportation. Nombreux voyages de courte durée en France et à l'étranger.
Poste exigeant de bonnes connaissances de gestion, du marketing des produits industriels, le sens des responsabilités, et une forte participation personnelle au sein d'une petite équipe de direction jeune. Anglais courant indispensable. Allemand souhaitable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/réf. 2.326 à
CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS. Discrétion assurée.

UNE GRANDE BANQUE NATIONALE
recherche
pour la SECTION ASSURANCES de sa DIRECTION DU CONTENTIEUX

UN CADRE SPÉCIALISTE ASSURANCE VIE

Dynamique et compétent, il sera appelé très rapidement à assister le responsable dans les actions suivantes :
- *négociation et renouvellement* des contrats en cours, mise au point de polices nouvelles ;
- conseil pour les opérations d'assurance propres à la Banque et à ses filiales;
- gestion administrative des contrats d'assurance du groupe, de sa clientèle, et de son personnel.

Le candidat devra posséder une bonne formation *théorique en matière d'assurance et une* expérience certaine de la branche "VIE" acquise dans des fonctions de Chef de Service d'une Compagnie d'Assurance de moyenne importance.

Écrire avec C.V. et prétentions sous n° 22401 B à BLEU Publicité 17, rue Lebel 94300 Vincennes Q.T.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PEINTURES POUR AUTOMOBILES
située à 60 km au NORD de PARIS
recrute :

1 INGÉNIEUR-CHIMISTE
pour diriger laboratoire d'analyses créé dans le cadre de son expansion

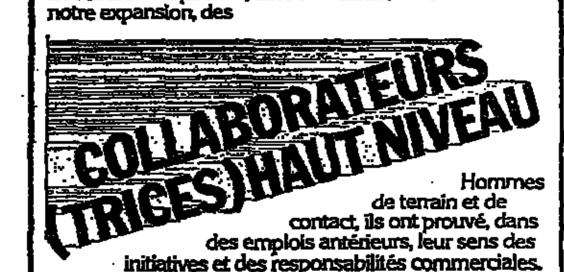
Ce poste nécessitera l'adaptation rapide des connaissances acquises aux problèmes de caractérisation qualitative et quantitative des peintures et polymères.

Le candidat retenu aura une formation universitaire ou technique supérieure en chimie organique, une expérience minimum de 5 ans dans un poste analogue est exigée.

— ANGLAIS LU, PARLE et NOTIONS D'INFORMATIQUE SOUHAITEES.

Adresser C.V. et prétentions à STE INMONT, Service du Personnel Boîte Postale 26 - 60600 CLERMONT.

Nous sommes une société spécialisée dans les loisirs à l'échelle européenne, et recherchons, dans le cadre de notre expansion, des



Hommes de terrain et de contact, ils ont prouvé, dans des emplois antérieurs, leur sens des initiatives et des responsabilités commerciales.

Nous leur offrons :
- la possibilité de se reconvertir dans un organisme en plein développement;
- une activité captivante;
- une rémunération élevée.

Références morales exigées.
Adresser un cv manuscrit avec photo, sous réf. 37490, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

GRANDE BANQUE FRANÇAISE
PARIS
AYANT PLACE IMPORTANTE DANS MARCHE INTERNATIONAL
recherche

DEALER

ayant bonne expérience marchés primaire et secondaire des
EURO-ÉMISSIONS INTERNATIONALES

Anglais courant, allemand souhaité.

Situation stable, perspectives d'avenir pour candidat dynamique désireux d'accéder à un poste de responsabilité.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 51.093, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

progiciel

Société de services opérant dans tous les domaines de l'informatique, recherche pour l'une de ses Divisions

ingénieurs technico commerciaux

Assurant le support technique avant et après-vente d'une gamme de produits-programmes particulièrement opérationnels, ils devront se comporter en conseillers fonctionnels et techniques des entreprises clientes.

Possédant plusieurs années d'expérience en informatique de gestion, ils devront en outre avoir *une compétence dans le domaine des* progiciels.

L'objectif de la société est d'être parmi les cinq premières S.S.C.I. en France. Les possibilités *d'évolution* sont donc nombreuses pour des candidats ambitieux.
Mobilité indispensable.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. et photo sous référence *435*, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra. Discrétion assurée.

Importante Société Industrielle
Banlieue Nord Paris
recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRONICIEN DIPLOMÉ

- 2 ou 3 ans d'expérience études en électronique de puissance, si possible familiarisé avec l'aéronautique.
- aimant les contacts, le travail en équipe et les responsabilités.
- Anglais technique nécessaire.
Allemand souhaité.

Adresser C.V. et prétentions No 43.268 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er qui transmettra.

---

directeur de la division pharmaceutique

La filiale française d'un groupe mondial leader dans le domaine de la santé recherche un homme capable de prendre la responsabilité opérationnelle d'une division comprenant 70 personnes.
Responsable de la définition et de la mise en œuvre du plan, il lancera les opérations promotionnelles, stimulera l'équipe de délégués médicaux, assurera l'analyse et le contrôle des résultats.
Pour réussir, le responsable doit posséder une formation marketing et avoir assuré la fonction de directeur des ventes dans un laboratoire pharmaceutique.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 1047/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

sperar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Burroughs
2e Constructeur Mondial en Informatique
RECRUTE

JEUNES DIPLOMÉS de l'enseignement supérieur commercial
pour PARIS et la PROVINCE

Votre mission :
- Analyser des situations et conseiller les Directions d'Entreprise dans leurs problèmes d'organisation et de gestion ;
- Réaliser la commercialisation et la mise en place des équipements adaptés à leurs besoins.

Nous vous assurons :
- Une formation importante (7 % de notre masse salariale) dès votre entrée, et tout au long de votre carrière ;
- De réelles possibilités de carrière à des postes de responsabilités et de management pourvus par promotion interne ;
- Des rémunérations attractives.

Envoyer lettre, C.V., photo sous référence M 10, à : M. Louis-Marie ROLIN - BURROUGHS S.A. 230-242, av. Laurent-Cély, 92231 Gennevilliers Cedex.

---

chef comptable
PARIS - 80 000 F

Organisme de gestion dans le secteur hébergement recherche son Chef Comptable.

Le candidat retenu aura une formation comptable supérieure (sanctionnée par un diplôme) et une bonne expérience en comptabilité analytique et des salaires; une connaissance informatique est vivement souhaitée.

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. S 602/18.

Cabinet Alain H. PRENANT
50, avenue du Général de Gaulle 92130 Issy les Moulineaux

INGÉNIEUR PRINCIPAL EN ORGANISATION
PARIS

- Vous êtes Ingénieur Grande Ecole.
- Vous avez la trentaine et savez maintenant que l'organisation est bien votre voie car vous en faites depuis 3 à 5 ans.
- Vous désirez accroître le champ de vos connaissances et de vos responsabilités dan une équipe à taille humaine où la hiérarchie n'est pas pesante puisque fondée sur le savoir-faire.
- *Vous mettez au premier rang* l'honnêteté intellectuelle et la stricte défense des intérêts de votre client.

ORGACONSEIL
ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE

peut vous proposer une *carrière intéressante* car son expansion l'amène à renforcer sa structure.

Si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous la référence 672, à : F. DOZOL - Delta Conseil, 27, rue Dombasle, 75015 PARIS.

CONTROL DATA — LEADER MONDIAL DES GROS SYSTÈMES INFORMATIQUES

CONTROL DATA FRANCE recherche pour son Institut privé de formation permanente (Paris 12e)

INFORMATICIENS DE GESTION
souhaitant devenir animateurs de formation

Ils seront chargés de la formation de programmeurs débutants et de l'animation de séminaires techniques de haut niveau dans le cadre de la formation continue.

Nous leur demanderons également de développer de nouveaux produits.

Les candidats que nous désirons recruter sont diplômés de l'enseignement supérieur. Ils ont une expérience de 3 à 7 ans en informatique de gestion, télétransmission et bases de données. Ils ont le goût de l'enseignement.

Envoyer C.V. à M. GARY, CONTROL DATA, Tour Gamma A 195, rue de Bercy 75582 PARIS CÉDEX 12.

Plein Champs

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE
78.000 FRANCS

Nous sommes la filiale française d'une importante société multinationale. A la suite d'une réorganisation de notre siège à Paris et en vue de nos développements futurs, nous mettons en place un *IBM 32 auquel nous adjoindrons par la suite un* ou plusieurs terminaux. Il faut donc avoir l'expérience d'un lancement d'ordinateur et la capacité de commander un petit groupe. Nous vous aiderons de notre côté, à vous perfectionner et à réussir.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3.585 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE IBD
28, av. de Messine 75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

Groupe de sociétés PARIS
cherche pour l'un de ses Directeurs un

jeune diplomé
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE, ESSEC, ESCP ...

en vue de lui confier des missions spécifiques sur le plan administratif, financier et juridique ...

Ce collaborateur, de 28 ans minimum, doit déjà avoir exercé une première activité professionnelle d'environ 2 ans en qualité d'auditeur ou d'assistant d'un secrétaire général ou d'un directeur financier d'une moyenne entreprise.

Ce poste évolutif peut s'ouvrir vers des responsabilités plus opérationnelles à moyen terme.
Le salaire de départ sera de l'ordre de 85.000 F par an.

Veuillez écrire sous référence M 424M, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

Filiale parisienne d'une très importante entreprise de Bâtiment à vocation internationale, recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

- Ce D.G.A. deviendra à court terme le Directeur Général de la filiale concernée orientée vers le gros-œuvre et l'entretien.
- Grandes Ecoles d'ingénieurs et expérience réelle de la direction d'une agence ou d'une entreprise industrielle ou de bâtiment. Age minimum 30 ans.
- Objectifs de production, *de gestion efficace et* de développement commercial.
- Le groupe pratique la D.P.O. et intéresse les collaborateurs aux résultats de l'activité.

Adresser C.V. détaillé (photo souhaitée)
N° 51.306 PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Merrell

Laboratoires MERRELL TORAUDE
Filiale d'un Groupe Pharmaceutique International
recherche une ou un

COLLABORATEUR pour sa direction financière

Le poste conviendrait à un(e) débutant (e) diplomé de l'enseignement supérieur à orientation Comptabilité Finances (DUT, DECS) et sera axé sur le contrôle de gestion (prévisions et contrôle des budgets d'exploitation et d'investissements, supervision financière de filiales, consolidation mensuelle).

Pratique de l'anglais souhaitable.

Adresser CV et prétentions à
MERRELL TORAUDE - Département du Personnel - 2 place de la Sorbonne - 75005 PARIS




Heurtey industries
ingénierie chimie pétrole



recherche pour son Service COST/ESTIMATION

• Un ingénieur
de très grande expérience capable d'organiser et de contrôler l'estimation ou le suivi des coûts d'un contrat «clé en mains» à l'exportation de plusieurs centaines de millions de Francs.

• Plusieurs ingénieurs
confirmés de 30 ans minimum du niveau d'assistants au précédent.

Les candidats intéressés devront justifier d'une expérience de 5 ans minimum dans une Société d'Ingénierie chimique ou pétrolière où ils auront exercé des fonctions de responsabilités analogues ou les préparant à ce type d'activité. Pratique courante de l'anglais appréciée. Ces postes sont assurés d'un développement intéressant.
Envoyer C.V. détaillé précisant rémunération actuelle, photo, accompagnés d'une courte lettre manuscrite sous référence 762 U au :

SERVICE DU PERSONNEL
30, 32, rue Guersant 75017 - Paris-

UTA
UNION TRANSPORTS AERIENS

Offre au sein de sa division comptable plusieurs postes de

techniciens comptables

pour assurer différentes missions au siège ou *Outre-Mer (Afrique, Extrême-Orient, Pacifique).*
Promotion liée à la mobilité des candidats.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à

UTA /DASJ/ADM
Sélection Embauche
B.P: N7 Aéroport du Bourget
93350 LE BOURGET

BRIO

Importante Société Internationale de

COSMETIQUES
recherche

directeur des ventes
FRANCE

Réseau détaillants.
Envoyer C.V. et prétentions sous la référence 4008 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANSMETTRA

Importante Société Produits Chimiques et Matières Plastiques
recherche

UN INGÉNIEUR
DEBUTANT

ARTS ET METIERS, E.C.P. I.D.N., SUP. AERO

pour première affectation dans usine région lyonnaise à un poste d'entretien et de travaux neufs.

Adresser curriculum vitae à HAVAS CONTACT. 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS sous référence 37551

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30.00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5.00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20.00	22,88

offres d'emploi

ENTREPRISE INTERNATIONALE
DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour sa
DIRECTION GENERALE

UN ASSISTANT DE GESTION

LE CANDIDAT
— Formation HEC, ESSEC, SUP de CO Paris
— Anglais courant
— Très grande disponibilité
— Excellente aptitude à la rédaction
— Intéressé par les activités liées aux problèmes financiers, boursiers, fiscaux
— *Première expérience souhaitée.*

LA FONCTION
au sein d'une équipe de collaborateurs pluridisciplinaires :
— Analyses financières
— Suivi boursier
— Rédaction de procès-verbaux et traduction etc...

Lieu de travail : Proche Banlieue Ouest

Adresser (photo) CV, rémunération souhaitée sous référence 4712 à LTP
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

Société Secteur Alimentaire, C.A. 120 MF., appartenant à un groupe français important, recherche :

UN (E) ACHETEUR (SE)

POUR EMBALLAGES ET PRODUITS DIVERS

Agé de 28 ans au moins, avec une bonne formation de base et 3-4 ans d'expérience d'achats, éventuellement en *Grande surface ou Hypermarché*, il devra améliorer les conditions actuelles d'achats par ses qualités de négociateur appuyées sur son expérience passée et sur son sens de l'organisation.

Il aura des relations étroites avec deux autres acheteurs, les usines et le service marketing. Le poste est à pourvoir au Pont de Neuilly, côté Défense.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, prétentions et photo à C.L.I.P., 196, bd Péreire, 75017 PARIS.

Dans le cadre du développement de ses activités
TECHNIQUES DIGITALES DE POINTE
et particulièrement
CALCULATEURS EN PROCESS CONTROL SÉRIE 4000 - SÉRIE 16

Honeywell

recherche

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

expérimentés en :
- calculateurs en process control série 4000-série 16 ;
- périphériques ;
- interfaces temps réel.

Anglais lu, écrit, parlé.

FORMATION ASSUREE

Position cadre, voiture fournie.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. SAV/IND à Direction du Personnel - HONEYWELL S.A., 4, avenue Ampère. 78390 BOIS-D'ARCY.

Important Groupe Multinational de fabrication d'équipements pour l'Automobile
Ses filiales fournissent l'industrie automobile européenne

Recherche

Directeur financier France - 150.000 F

Il sera chargé de la direction financière de la filiale française : comptabilité, établissement des *budgets, financements*, contrôle interne. Il établira des prévisions à moyen et long terme.

Poste évolutif dans société dynamique.

Age : 35 ans minimum.
Formation : Supérieure + D.E.C.S.
Pratique courante de la langue anglaise.

Il est exigé une expérience similaire dans une *société industrielle (multinationale anglo-saxonne* souhaitée).

Le candidat retenu devra animer l'équipe en place avec grande souplesse, les hommes qui la composent ayant l'habitude de travailler par délégation.

Adres. curriculum vitae détaillé + photo s/n° 722776 STRABOT, 136, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

Société Française de Télécommunications en expansion, filiale d'un groupe multinational, recherche :

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour ses produits reconnus de grande qualité dans les domaines des systèmes.
- Courants Faibles
- Radio V.H.F.

capables de négocier à tous les niveaux
profil souhaité :
âge : 26 ans minimum
expérience : Vente des produits de Télécommunication (3 ans).
Connaissance technique de ces produits.

Rémunération intéressante.

Adresser vos offres avec C.V. détaillé sous réf. 4940/M à SPERAR 12, rue Jean-Jaurès *92807 PUTEAUX*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

recherche pour sa Division Travaux

UN RESPONSABLE DE LA GESTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

Adjoint au Chef de Service, il devra coordonner et animer les différents secteurs chargés de l'entretien et de l'aménagement de locaux d'exploitation. Il sera en relation permanente avec les Bureaux d'Étude, les Entreprises et la Direction.

Le candidat devra posséder une formation si possible de niveau supérieur dans le domaine des techniques de construction et d'équipement ainsi qu'une expérience de plusieurs années en Bureau d'Études Techniques ou dans une Entreprise Générale de Bâtiment.

Lieu de travail : PARIS

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 11178
Service Recrutement et Orientation
9, place Édouard VII, 75009 PARIS

bleu

ASSISTANT CONTROLLER

Une société industrielle de fabrication mécanique (C.A. 80 millions) implantée dans la proche banlieue Ouest de Paris, filiale d'un important groupe américain, recherche un jeune cadre capable d'assurer *ce poste. Dépendant directement* du directeur financier et pouvant être appelé à collaborer avec lui dans tous les domaines financiers, il sera plus particulièrement chargé du reporting, de la comptabilité analytique, de l'établissement et du contrôle des budgets.

Ce poste conviendrait à une personne diplômée de l'enseignement supérieur et du niveau DECS ayant *déjà acquis l'expérience de plusieurs années d'un* poste similaire dans une société anglo-saxonne ou dans un cabinet d'audit international.

Le candidat retenu devra avoir une excellente connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.

Il devra faire preuve des qualités intellectuelles et humaines qui lui permettront de faire aboutir les idées et les innovations que l'on attend de lui.

La rémunération sera fonction de l'expérience déjà acquise.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae et prétentions à Christian Nguyen, 2, avenue Montaigne, 75008 Paris, sous référ. 711218.

Discrétion assurée.

SFENA-DSI

DIVISION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Recherche, pour VELIZY, dans le cadre du développement des CO/ORDINATEURS

RÉDACTEUR TECHNIQUE

Responsable au sein de l'équipe Marketing de la conception et de la réalisation de la documentation destinée aux utilisateurs.

Formation : Ingénieur ou équivalent.
Connaissance approfondie en informatique : matériel et logiciel.
Connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. et photo à S.F.E.N.A.
B.P. 59
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Important laboratoire pharmaceutique européen en expansion

cherche

UN MÉDECIN

pour prendre en charge, au sein des services marketing
- les expérimentations cliniques, avant et après A.M.M. ;
- l'information médicale

d'un groupe de produits de grande valeur scientifique et médicale
- Une première expérience de l'industrie pharmaceutique serait appréciée.
- Anglais parlé indispensable.
- Poste à pourvoir rapidement pour Paris (proche banlieue Nord).

Veuillez envoyer lettre manuscrite avec photo (ret.), C.V. et prétentions, sous référence M.P. à : service annonces.

OURANOS 12 bis, rue Jeans-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

IMPORTANT INSTITUT
DE RECHERCHES banlieue Sud

recrute

UN INGÉNIEUR-CHIMISTE

EXPÉRIMENTÉ
Spécialité GÉNIE CHIMIQUE

pour la direction d'un service demi-grand. procédés et Génie Chimique.

Ecrire avec C.V. et prétent. à n° 43.660, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

TECHNIP - GEOPRODUCTION

recherche

INGÉNIEURS DE PROJETS
INGÉNIEURS DE STRUCTURE

Expérience minimum 5 ans acquise dans l'ingénierie des :

PLATES-FORMES PÉTROLIÈRES EN MER

Anglais indispensable.
Possibilité affectation longue durée à l'étranger.

Adresser curr. vitae et niveau de rémunération à : TECHNIP-GEOPRODUCTION, 147, av. Paul-Doumer, 92500 RUEIL-MALMAISON - Tél. : 977-92-54.

Très importante société
INDUSTRIE ALIMENTAIRE
souhaite renforcer son

Service ORGANISATION

et recherche

jeune cadre

- *Diplomé de l'enseignement supérieur (Ecole de Gestion par exemple).*
- *Attiré par une activité d'organisation s'appliquant à tous les domaines de l'entreprise.*
- *Désireux de s'intégrer à celle-ci sans s'y orienter de façon trop précise et définitive dès le départ.*
- *Capable ensuite d'évoluer à moyen terme (3 à 5 ans) vers des responsabilités plus opérationnelles et hiérarchiques de type commerciales, techniques ou de gestion.*
- *Lieu de travail : CRETEIL.*

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

DEVELOPPEMENT ET INDUSTRIALISATION EN ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE

banlieue Sud-Est

Le Département Electronique d'une Société importante recherche le CHEF DU SERVICE TECHNIQUE.

Mission : *animer une équipe d'Ingénieurs et Techniciens chargés de concevoir et d'industrialiser des dispositifs électroniques devant à terme s'enrichir par la mise en œuvre d'autres techniques.*

Profil : *Ingénieur diplômé (ESE, A.M. spécialité Electronique ou équivalent) ayant une expérience de l'industrialisation de produits.*

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V., photo en indiquant prétentions sous réf. M 5951/54

Cabinet Alain H. PRENANT
60, avenue du Général de Gaulle
92130 Issy les Moulineaux

JEUNES INGENIEURS

Formation : Neutronique - Hydraulique - Thermique - Electromécanique

Ingénieurs diplômés de nos meilleures écoles (ECP, EMP, ESE ou équivalent), vous souhaitez valoriser vos connaissances ou votre première expérience dans une industrie de haute technologie et aux possibilités d'évolution de carrière importantes.
Engineering et Constructeur de centrales électro-nucléaires, notre Direction des Etudes crée plusieurs postes susceptibles de vous intéresser. Aussi aimerions-nous nous en entretenir avec vous.

Adressez votre dossier de candidature à M. Dutant, 89, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Société équipée d'un IBM 370/148 - 2000 K DOS/VS + POWER/VS (bientôt OS/VS 1) temps réel et bases de données

recherche

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

— 5 à 6 ans expérience.
— Connaissances Cobol ou PL/1 exigées.
— CICS/VS ou DL/1 très apprécié.

UN PUPITREUR

— Confirmé.
— Expérience réelle DOS/VS et POWER/VS.
— Connaissances OS/VS 1 appréciées.

Adresser C.V. détaillé, n° 3.555, PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS.

Vous voulez devenir

ANIMATEUR DES VENTES

- Vous êtes : jeune, dynamique, accrocheur.
- Vous possédez une expérience de la vente de préférence dans les articles de papeterie.

NOUS SOMMES GROSSISTES EN PAPETERIE

Nous avons une clientèle de papetiers détaillants. Nous vous proposons de *faire vos preuves sur* un secteur de la région parisienne, afin de participer par la suite à l'animation de l'équipe de vente sur le terrain et à l'élaboration de la politique *commerciale.*

Envoyer C.V. manuscrit + photo à
P. HAUDUCŒUR S.A.
8 bis, rue Jean-Pigeon - 94220 CHARENTON

Entreprise peinture industrielle
banlieue N.-E.
recherche

CADRE DYNAMIQUE

Bonne expérience commerciale, du commandement et de l'organisation.

Ecrire N° 8.338 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING

SIEGE A PARIS
FAISANT PARTIE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche

INGÉNIEUR THERMICIEN

CE POSTE NECESSITE :

— Plusieurs années d'EXPERIENCE d'échanges thermiques chez un constructeur ou une société *d'engineering.*
— UNE BONNE MAITRISE DE L'ANGLAIS.
— L'ATTRAIT pour des ACTIVITES TECHNICO-COMMERCIALES.

LE TITULAIRE AURA POUR MISSION :

- LA COORDINATION avec le centre de calcul du groupe.
- L'ETABLISSEMENT des appels d'offres aux fournisseurs et des devis aux clients.
- LA PROMOTION COMMERCIALE des services en matière de fours, échangeurs et aéroréfrigérants.

Adresser C.V. et prétent., sous le n° 02.044 M, à : Régie-Presse, 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Entreprise de Travaux Publics
située au Nord-Ouest de Melun (77)
recherche

CADRE ADMINISTRATIF

pour assumer responsabilité parties administrative et comptable de la Société.
Expérience souhaitée : environ 5 ans.
Ecr. avec C.V. détaillé, photo, date de disponibilité et rémunér. souhaitée à : N° 8.335, « le Monde » P. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

RECHERCHONS AU 1er FEVRIER

UN VENDEUR

MINIMUM 28 ANS, EXPERIMENTE EN EXPORTATION DE PRODUITS SIDERURGIQUES ET NEGOCE INTERNATIONAL.
— *PARLANT PARFAITEMENT ANGLAIS.*
— CONNAISSANCE EN ALLEMAND APPRECIEE.
— PREVOIR DEPLACEMENTS A L'ETRANGER.

SIÈGE PARIS

Envoyer C.V. et prétentions à SEREX FRANCE, 40, rue des Mathurins. — 75008 PARIS.

Saint Gobain Industries

recherche pour son
SERVICE des CHANGES

un technicien de commerce extérieur

Son rôle sera d'assurer l'encaissement des opérations d'exportation en liaison avec les services commerciaux et les banques :
- vérification de documents douaniers,
- constitution de dossiers d'encaissement,
- rédaction et dactylographie du courrier.

Une expérience bancaire en matière de commerce extérieur est souhaitée.

Envoyer C.V. manuscrit à
SAINT GOBAIN INDUSTRIES
Service Emploi - B.P. 124
92209 NEUILLY

sperar

TRES IMPORTANT LABORATOIRE
DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
BANLIEUE SUD
(15 km de Paris par autoroute)

recherche pour

l'embauche d'une durée minimale d'un an

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE HAUT NIVEAU

DOS VS - CICS - VS - DL 1 - FULL

Le salaire sera fonction de la compétence du candidat.

13e mois - Avantages sociaux - Restaurant entreprise

Env. C.V. manuscrit, photo et prét. à n° 43.222 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE
Siège proche banlieue Ouest
cherche

ATTACHÉ ADMINISTRATIF

Position CADRE

Pour collaborer avec équipe de cadres ou secrétariat général administratif.

CHARGE :
- de l'administration des problèmes juridiques ;
- de la gestion du personnel ;
- de budgets de frais généraux sur ordinateur.

Conviendrait à homme jeune. Bonne formation. Expérience professionnelle quelques années indispensable. Débutant s'abstenir.

Écrire avec C.V. détaillé, photo et lettre manuscrite à nº 43.942 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
recrute un

INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE (X - E.N.S.T. - E.S.E.)

Pour étude théorique en transmission. Quelques années d'expérience souhaitées dans ce domaine mais non obligatoires.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé au : C.N.E.T. département RTS/RLC 38/40, rue du Général-Leclerc, 92131 ISSY-les-MOULINEAUX.

KLÉBER-COLOMBES
QUARTIER ETOILE
recherche

PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

formation I.U.T. informatique.

- Avantages sociaux.
- Restaurant d'entreprise.
- Horaires souples.

Env. C.V., photo et prétent. s/réf. 4720 à : L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transmettra.

TÉLÉSYSTÈMES
SOCIETE DE SERVICES spécialisée en Téléinformatique renforce son activité.

CALCUL DE STRUCTURES

- Vous êtes INGENIEUR (ECP, ETP, AM...).
- Vous avez des connaissances en INFORMAT. SCIENTIF.
- Vous possédez les techniques modernes d'ANALYSE NUMERIQUE.
- Vous avez déjà une expér. en CALCUL aux ELEMENTS FINIS et en TRACE.
- Vous parlez ANGLAIS.

Nous vous proposons :
- D'assurer les relations techniques avec notre clientèle.
- De participer aux développements des produits existants, comme des nouveaux produits.
- De collaborer à leur commercialisation.

LARGES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DANS UNE SOCIETE EN PLEINE EXPANSION.

Adr. lettre manusc. et C.V. à TÉLÉSYSTÈMES 10, rue de Verdun, 92100 BOULOGNE.

ENTREPRISE T.P. à VOCATION INTERNATIONALE

recherche pour GESTION du Personnel détaché et l'ETUDE des problèmes s'y rapportant.

ATTACHÉ DE DIRECTION

30 ans minimum.
Ce poste peut convenir à

INGÉNIEUR ou **CADRE ADMINISTRATIF**

ayant assumé des responsabilités chantiers T.P. à l'étranger.

Lieu de travail : BANLIEUE PARIS-SUD.
MISSION A L'ETRANGER.

Adr. C.V. man. compl. et préts S.T.O., 11, r. Géricault-16e.

Importante Société quartier la Défense recherche pour son INFORMATIQUE : JEUNES GENS, BAC C ou D libérés O.M. ; FORMATION A L'ANALYSE-PROGRAMMATION ASSUREE PAR L'ENTREPRISE.
Écrire M. RENAUT, B.P. 97 92405 COURBEVOIE CEDEX

Centre de documentation rech. TITULAIRE MAITRISE comportant certificat astronomie, pour travaux documentaires à temps partiel.
Connaissant Anglais (versions). Écr. C.V. à C.N.R.S. Bur. 109, 15, quai A.-Boyer, 75971 Paris ced. 20

Collège agricole La Bretonnière
77120 COULOMMIERS
Tél. : 403-08-41
recrute

PROFESSEUR

DE TECHNIQUE AGRICOLE possédant B.T.S. agri-élevage DOMINANTE ELEVAGE pour poste d'enseignement et chargé d'exploitation.

Sté Electronique banlieue Sud-Est Paris (94) rech
INGENIEUR-TECHNICO-CCIAL
AGENT TECHNICO-CCIAL
Spécialisés systèmes électroniques. Écrire avec C.V. à : nº 23.828 B — BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

STÉ DE PRODUITS DE LUXE
de RENOM INTERNATIONAL PARIS 8e
recherche

UN (E) AIDE-COMPTABLE

Il sera chargé essentiellement de la tenue comptable de Sociétés filiales financières et de leur coordination juridique et fiscale.
Accessoirement, il assistera le Directeur Financier dans diverses missions.
Pour répondre à ce poste, il devra posséder au minimum le niveau DECS, une expérience juridique et fiscale de quelques années, la pratique courante de l'anglais (écrit - oral).

Écrire avec C.V., photo et prét. s/nº 2.764, à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

BANQUE à PARIS
recherche
pour son service engagement

JEUNES DIPLOMÉS

ayant plusieurs années d'expérience dans l'analyse, la mise en place et le contrôle des crédits.
Tél. : 742-56-80 poste 34C

Organisme privé de formation en expansion, spécialisé en matière juridique, fiscale, sociale, rech.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

formation H.E.C., E S S E C ou équivalent, possédant bonnes connaissances juridiques, fiscales et comptables, 4-5 ans expér. professionnelle, si possible pédagogie des adultes, pour direction équipe rédacteurs - animateurs, conception et mise en place actions de formation. - Qualités requises : sens responsabilités, pratiq., disponibilité, dynamisme, créatif, facilités expression écrite et orale, sens contacts humains. Poste Paris. Adresser C.V. manuscrit M. Bar, 72, rue A.-France, 92300 Levallois, q.tr.

S.E.V. MARCHAL
recrute

UN CADRE

attaché au chef de service comptabilité générale.
De formation ESCP - ESSEC, ayant une expérience d'environ 3 ans dans une grande entreprise. AUDIT apprécié.
Il devra prendre en charge les problèmes d'organisation et d'études en vue d'améliorer les systèmes existants, et de mettre en place des procédures nouvelles en liaison avec le service informatique.
Ce poste comportera une part importante d'opérationnel sur les problèmes comptables.

Écrire avec C.V. détaillé à SEV MARCHAL direction des relations sociales 26, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX

ENTREPRISE PUBLIQUE
recherche
pour son service informatique :

● **2 PROGRAMMEURS**
D.U.T. ou équivalent pr COBOL sur matériel I.B.M.

● **1 CHEF D'EXPLOITATION**
sur matériel I.B.M. (sous DOS - VS)
— Avantages sociaux
Agglomération 400.000 habitants 120 km de PARIS
Adresser les candidatures à : nº 719.768 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

NOZAL S.A.
recherche pour SERVICE INFORMATIQUE

UN PROGRAMMEUR COBOL
Expérience minimum 1 an, connaissance CORIG appréciée.

UN PUPITREUR
confirmé H 2000

Lieu de travail : LA PLAINE-SAINT-DENIS
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. détaillé : 132, avenue du Président-Wilson, 93 La Plaine-Saint-Denis.

STE 13e ARRDT cherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ou EXPERIENCE équivalente même débutant
ANGLAIS PARFAIT
nécessaire, pr prendre responsabilité technique et commerciale d'un nouveau département pour vente de produits en France.

Tél. : 583-90-01
C.V. DEMANDE

CNPG CONSEIL
propose à jne homme (femme) dynamique de s'intégrer à son équipe comme

CHARGÉ(E) DES RELATIONS PUBLIQUES

Pour l'information des Cadres d'entreprises sur les techniques de Recrutement et de Gestion de Personnel.
Il vous offre :
- Une formation complète à cette fonction.
- Une rémunération motivante.
- Une gde autonomie d'action.

Pour prendre contact, écrire av. C.V. et photo à B. DURAND, Directeur CNPG, 105, av. V.-Hugo, 75116 Paris.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche

INFIRMIERS (ES)
DIPLOMES (EES) D'ETAT
pour Maison Médicale Personnes âgées de COUBERT 77170 BRIE-COMTE-ROBERT
Possibilité logement sur place.
Adresser lettre et C.V. à M. le Directeur de la Maison Médicale (TELEPH. : 407-74-00)

EAM

MEDECINE NUCLEAIRE
Filiale française d'une très importante société internationale, leader sur le marché de l'instrumentation nucléaire, offre à

JEUNE INGÉNIEUR
- familiarisé avec instrumentation et marché de la recherche de la médecine nucléaire (radio-isot., dosimètres, calibrateurs, stimulat. cardiaq.),
- bilingue anglais.

Un poste de responsabilités pour démarrer nouvelle activité au sein de son équipe techn.ccïale.

Adr. lettre man., C.V. et photo, s/réf. 730 à Mlle de Clinchamps, EAM Recrutement, 14, r. G.-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.

EAM

Organisation professionnelle du logement social
RECHERCHE D'URGENCE

JURISTE
niveau lic. Droit
Expér. professionn. min. 2 ans dans droit immobilier. (Accession à la propriété)
Ecr. nº 719775 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

LE CENTRE HOSPITALIER
40, allée de la Source
94190 Villeneuve-Saint-Georges

recherche d'URGENCE
POUR I.B.M. 370

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Libre de suite. 389-14-30

Groupe de sociétés recherche pour importants démarrages

INGÉNIEURS
MITRA - SOLAR - SIRIS 3

PROGRAMMEURS
COBOL, ANS-GAP 2. — C.I.S., 26, rue Daubenton. 337-99-72.

IMPORTANTE SOCIETE rech.

JEUNE E.S.C.
pour ses SERV. COMPTABLES. Ecr. avec C.V. et prét. ss réf. 4.950, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE rech.

JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
pour son département INFORMATIQUE de GESTION
Ecr. avec C.V. et prét. ss réf. 4.951, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui tr.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche
pour PARIS

PHARMACIEN
Expérience des techniques modernes d'enrobage par films souhaitée.
Connaissance des problèmes biogaléniques appréciée.

Fonctions :
Responsabilité d'un service de recherche et mise au point galénique et d'un serv. de fabricat. industrielle.

Il aura la charge, l'animation d'une équipe de galénistes et de chimistes.

La rémunération de départ sera fonction de l'expérience.

Adresser C.V., photo et prétent. à nº 43.833, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

SOCIETE ENGINEERING
recherche

COMPTABLE
PREMIER ECHELON
Quatre à cinq années d'expérience pour comptabilité client et immobilisations.
Adres. C.V. à STE PEABODY, 269, rue de la Garenne, 92003 NANTERRE. à l'attention de M. Bonneton.

HOTCHKISS, BRANDT SOGEME
Groupe THOMSON
recherche pour son Service MAINTENANCE

AGENTS TECHNIQUES
- Formation : F3, B.T.S., D.U.T. électrotechnique ;
- Débutants.

Env. lettre man. précis. prét., avec C.V. et photo à l'attention de M. GILLET Cie H.B.S., B.P. 111, 93203 SAINT-DENIS.

Organisme d'enseignement privé cherche pour stage de révisions périodiques en comptabilité (CAP, Probatoire, B.P., DECS), expert comptable ou enseignant (DECS ou CAPET exigé)
Disponible le mercredi.
Lieu : PARIS. Ecr. avec photo à PARIS-ETOILE, 76, Champs-Elysées, PARIS-8e qui transmettra.

Physique fluides denses lab. rech. candidats physiciens posséd. Doctorat 3e cycle ou gdes écoles. Env. C.V. avant le 19 janvier. Mme COUCKE LIMHP, Université, Paris-Nord 93430 VILLETANEUSE

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
6, rue Alexandre-Cabanel PARIS (15e) - recherche : pour Ets PARIS 12e et 15e

INFIRMIÈRES D.E.
Emplois stables
Salaires bruts annuels 44.310 F.
Tél. PARIS 12e : 344-78-90 poste 350 - PARIS 15e : 566-00-41 poste 221.

STE 500 PERSONNES ROSNY-SOUS-BOIS
recherche UN

GESTIONNAIRE FINANCIER

Diplômes secondaires ou supérieures en comptabilité et analyse financière.
Assistera Directeur financier pour gestion complète de la trésorerie et analyse des comptes Exploitation et Bilan.

Env. C.V. manuscrit détaillé, avec photo et prét., nº 15.463, P.A. SVP 37, rue Général-Foy, 75008 Paris

---

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons
quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capable après un STAGE REMUNERE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS.

Nous leur offrons :
- une formation complète,
- une activité prenante,
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Écrire avec C.V. + photo, nº 3.559, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études,
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Groupe International Cosmétiques et Parfums
recherche
pour sa filiale française

UN DIRECTEUR

rattaché directement au Président du Groupe
36 ans min. - Diplômé enseignement supérieur - Anglais courant - Expérience de la promotion de vente et de la gestion budgétaire. Sens ccial affirmé - Excellent contact humain.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous le nº 76.463, à : JRP 37, r. de l'Arcade, Paris-8e qui transmettra.

PACT INTERIM
COMPTABLES
6, rue ANATOLE-FRANCE, 92-PUTEAUX. 775-88-04.

Saxby
Départements automatismes industriels recherche

Ingén. de projets

GRANDES ECOLES
pour leur confier la responsabilité d'installations complètes en France ou à l'étranger dans le cadre de budgets importants.

Une expérience de quelques années dans les automatismes industriels, l'électronique et l'informatique est indispensable. Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience du candidat.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, 40, rue de Lorillon, 75526 PARIS CEDEX 11.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m² sur stock. Tél. 355-66-50.

autos-vente

8 à 11 C.V.

URGENT
Part. vend cause double emploi LANCIA COUPE 2000, 1973 bleu marine, excellent état, embrayage neuf, radio, conduite assistée, intérieur cuir. Prix à débattre. — Téléphone 525-58-37 (après 20 heures).

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Garantie 1 an usine
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

---

104 - 304 - 504 - 604
Export 1977 et 1978, peu roulé. AUTO-PARIS XV. Tél. 533-69-95. 53, r. Desnouettes, Paris (15e).

secrétaires

Secrétaires de direction

Centrale d'achat Télévision, Hi-Fi, Electro-Ménager.

Recherche pour son P.-D.G.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Bilingue anglais

13e mois - Position cadre - Hor. flex. - 5 semaines de congé. Env. C.V., photo et prétentions salaire à

expert france — 49, avenue du Général-de-Gaulle 92250 LA GARENNE-COLOMBES

IMPORTANTE ASSOCIATION SPORTIVE
Porte de Saint-Cloud Paris
rech. pour ses serv. administr.

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Dactylo et sténo souhaitée
- responsable de la coordination du travail ;
- des relations extérieures ;
- du secrétariat de la direct.

Envoyer C.V., prét. et photo nº T 02 145 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

URGENT
Nouvelle société de commerce international recherche :

ASSISTANTE DE DIRECTION

pr assumer responsabilités secrétariat général, relations avec fournisseurs sous contrôle direct du directeur général. Notions de comptabilité indispensables, position cadre + avantages. Adresser C.V. et photo à EUROLAB, 11, rue Paul-Barruel, 75015 PARIS.

Raychem
leader dans le domaine des polymères thermorétractables recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE FRANÇAIS - ANGLAIS

La fonction nécessite une personnalité dynamique ayant fait ses preuves sur le plan professionnel, intéressée par l'établissem. des tableaux de bord, les achats et les services généraux
Lieu de travail : SAINT-OUEN-L'AUMONE.
Adresser C.V., prétent., photo à M. LEYS, RAYCHEM S.A., B. P. 738, 95004 Cergy Cedex.

Laborat. PHARMACEUTIQUE 16e arrondissement, recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
EXPERIMENTEE
Connaiss. anglais souhaité.
LIBRE RAPIDEMENT
5 × 8, 13 mois. Cantine.
Avantages sociaux.
Adresser C.V., photo et prét. à PUB. LAROCHE, réf. 9.177. 15, place de Villiers, 93100 MONTREUIL, qui transm.

Secrétaires

TRES IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
PRODUITS DE PRESTIGE
d'implantation internationale (proche de l'Etoile)
recherche pour son Département

Financier et Fiscal

une Secrétaire très expérimentée

35 ans minimum
possédant une très bonne expérience professionnelle acquise de préférence dans Services Comptables, ou du Personnel — et une excellente sténo-dactylo.

Les dossiers de candidatures (avec CV précis, photo et niveau de rémunération actuelle) —sous Réf.M.1430 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris

Pour BUC (près VERSAILLES)
recherchons

Secrétaire bilingue anglais
Secrétaires sténodactylos

Qualifiées, dynamiques, sérieuses références. Libres de suite.

Emploi : trois premiers mois PARIS.

Téléphoner pour R.-V. M. DUPLAT : 261-56-31.

Société SAINT-CLOUD
situation d'avenir à SECRET. BILINGUE ANGLAIS
Oral et écrit obligatoires
951-16-63

CHOISY-LA-ROI
société recherche pour son SERVICE COMMERCIAL

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
PARFAITEMENT TRILINGUE FRANÇAIS, ALLEMAND, ANGLAIS.
Adresser C.V., photo, prétentions nº 44 002 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra. Paris-1er.

SOCIETE ENGINEERING
recherche :

SECRÉTAIRE
pr SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Bonne connaissance angl. écrit. Minimum 5 ans d'expérience. Aimant responsabilités et initiatives. Disponible rapidement.

Adress. C.V. à STE PEABODY 269, rue de la Garenne, 92003 NANTERRE, à l'attention de M. BONNETON.

Société Aéroport Orly recherche

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
bilingue anglais, poste à pourv. immédiatement.
TEL. : 687-14-62.

SECRETAIRES STENODACTYLOS DACTYLOS
Nombreux postes disponibles longue durée français et biling.

KELLY GIRL
Travail temporaire.
87, bd Haussmann, Paris (8e).
83-85, bd Vincent-Auriol (13e).
Tour Maine-Montparnasse (15e).
130, rte de la Reine, Boulogne.

HOLDING
de DIMENSION INTERNATIONALE

recherche pour PARIS-8e

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Très bonne sténodactylo âgée d'au moins 30 ans. Libre rapidement.

Expérience Droit des affaires et notamment des sociétés acquise de préférence dans un cabinet juridique.

Adresser C.V., photo et prétent. Nº 43.474, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr

---

URGENT recherchons
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
Bilingue anglais
Expér. 2 ans mini. et réf. exig. Salaire 3.000 F environ.
Tél. 236-05-92

Recherche

SECRÉTAIRE
STENODACTYLO
p. directeur littéraire - Edition. 28 ans environ. Ecr. avec C.V. et prétentions à : RETZ, 114, Champs-Elysées, 75008 Paris

enseignem.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14e), 633-67-28
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 16 JANVIER.
Cours privés. Sessions intensiv.
« FULL-TIME ou PART-TIME »

représentation-offres

représentants commerciaux exclusifs

PARIS, RHONE-ALPES, EST, NORD, MIDI-PYRENEES

Nous sommes une société solidement implantée sur notre marché. Nous fabriquons (entre autres produits) et nous commercialisons un matériel moderne pour la collecte des ordures ménagères et industrielles. Cette activité qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'environnement, connaît une expansion rapide.
Nous voulons renforcer notre réseau commercial et recherchons des REPRESENTANTS EXCLUSIFS ayant d'excellentes connaissances du milieu politique de leur secteur, pour visiter, promouvoir, négocier et assurer le suivi des affaires auprès des collectivités locales (élus et techniciens) des Administrations et autres clientèles d'utilisateurs privés. Au salaire fixe, s'ajouteront des primes sur résultats et une allocation forfaitaire pour les frais.

Envoyer C.V., photo récente et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 71276/M et la région souhaitée.

sperar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

FILIALE GROUPE HACHETTE
recherche
pour OUVRAGES DE LITTERATURE ou FORMAT DE POCHE

REPRÉSENTANTS

UN pour secteur EST
UN pour BRETAGNE et PAYS DE LOIRE

- niveau BAC
- bonne culture générale
- ayant le goût des livres et de la lecture
- expérience de la vente
- résidence obligatoire sur le secteur et voiture indispensable

NOUS LEUR OFFRONS :
- statut V.R.P. CADRE
- salaire annuel 85 à 90.000 F environ (fixe + intéressement)
- frais de déplacement remboursés
- avantages d'une grande société

Envoyer C.V. au Service de l'Emploi HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain - 75006 PARIS sous référence 6178

Pour diffusion mini-ordinateurs, ch. ingénieurs ou agents techn.-commerciaux. Tél. : 076-36-66.

IMPORTANTE SOCIETE FILIALE d'un GROUPE MULTINATIONAL et spécialisée dans l'accessoire AUTO-MOTO recherche

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF

bien introduit dans la clientèle Revendeur-Détaillant pour la région parisienne.

Salaire fixe + commission à débattre.

Ecr. avec C.V. détaillé et photo nº 42.237 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Recherchons
LIBRE IMMEDIATEMENT

AGENT COMMERCIAL

PEINTURES, PAPIERS PEINTS BRICOLAGE et DECORATION.
Région PARISIENNE.

- 2 ans d'expérience.
- Age 30 ans minimum.
- Niveau BAC ou universitaire.
- Connaissances Anglais appréciées.
- Salaire environ 80.000 F par an + voiture.

Appelez Jacques BERNARD au 630-23-30 ou envoyez C.V. à I.C.I. FRANCE S.A., 8, avenue Réaumur, 92142 CLAMART.

capitaux ou proposit. comm.

Importante entreprise de produits de consommation installée en République Fédérale Allemande disposant de 6 directions régionales de vente, d'environ 100 collaborateurs affectés au service extérieur, ainsi que de 12 dépôts de distribution régionaux, s'intéresserait à

COOPÉRATION DE DISTRIBUTION

pour la vente et la distribution d'articles de marque de première qualité ne posant aucune difficulté et se répercutant facilement, principalement dans le

DOMAINE DE L'ALIMENTATION

(marchés de consommateurs, Cash & Carry, grandes surfaces de distribution du commerce de l'alimentation).

Les intéressés sont priés d'adresser leur demande sous chiffre 405 à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt, R.F.A., qui tr.

enseignement

L'ANGLAIS TRES VITE

Dialogues progressifs, en tête-à-tête, dans le cadre de la formation permanente. 11 types de stages différents, à notre Centre ou dans l'entreprise.
(Presque) toutes les langues à votre disposition.

Renseignements S.V.P.
M., Mme, Mlle ....
Société ....
Adresse ....
.... Tél. ....

LINGUAPHONE/ENTREPRISES
(à l'attention de C. WIN, directeur)
12, rue Lincoln, 75008 PARIS (359.30.74)

LE-0

demandes d'emploi

H., 35 a., cadre-vente, expér. U.S.A.-Europe-Extr.-Or., ch. sit. ds text. ameub. P. à P. ou autre Ecr. n° 2.149 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Comptable-dactylographe, 13 a. d'expér., d'origine Africaine, au courant lois sociales, C.A., paie. Toutes déclarations, rech. place stable ou durée déterminée. Diplômes de droit. Lib. de suite. Ecr. n° 6.626 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Educatrice spécialisée enfants 2 à 6 a. selon méthodes Montessori longue expéri., ch. poste jardin d'enfants, école maternelle, crèche. Possibilité responsab. Ecr. n° 6.635 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

J. Fme, 25 a., dipl. enseig. sup. tril. angl.-allem., ch. emploi attachée cciale ou de direction. Ecr. n° T 02118 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

Rech. Intérim ou Travx dactylo franç./angl. Sur place ou domic. Tél. 581-00-10.

J. H., 28 ans. Cadre Technico-Commercial, BTS Construction mécanique, expérience vente tôlerie électronique. Responsable commerc. intérieur cherche poste évolutif sédentaire ou av. déplacements. Ecr. n° 020 M., Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ING. GEOPHYSICIEN maîtr. sc. phys., dég. O.M., anglais cour., ch. 1er emploi. Ecr. A. FOURNIER, Villa La Roseraie, Saint-Antoine. 20200 Bastia. Tél. (95) 31-11-95.

L'AFPA COMMUNIQUE SECRETAIRES BILINGUES anglais STENO ds les 2 langues disponible fin janvier, rech. EMPLOI FIXE ou TEMPOR. Ecr. ou tél. C.F.P.A., 6, pl. du Commerce, 75015 Paris. TEL. : 828-77-22.

IVOIRIEN JOURNALISTE DOCUMENTALISTE, 28 ans, excel. contact humain, 8 ans expér. en France, habitué à assumer responsabilités diverses ch. place en COTE-D'IVOIRE. Etudie toutes propositions. BADIANE, 6, rue Bailleul, 75001 Paris. Tél. : 260-03-53.

Secrétaire de rédact., ch. poste dans revue ou périodique, 30 a. d'expér. dans journalisme. Ecr. n° 2.155 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

COMPTABILITÉ-GESTION Cadre 31 a., form. sup. BTS-DECS, 11 a. exp., rech. poste évolutif. Accept. déplac. courte durée. Libre sous 3 mois. Ecr. n° 8.296 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

J. H., 25 a., lib. O.M., lic. sc. éco. (opt. gest.) DEA éco. Europ. et intern. ch. emp. Et. ttes prop. Ecr. n° 2.154 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

JNE ECRIVAIN sachant dactylogr., ch. emploi, pourrait aider travail recherche. Ecr. n° T 02250 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Fme Consultant international Project. financing, rech. nouvelle collaboration. Ecr. n° T 02253 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme, 27 a., ARCHITECTE et TECH. SUP. du BATIMENT, ch. pl. stable Paris. Expérience 2 ans logt., villas, piscine. Tél. : 255-34-89.

CADRE DE BANQUE - 34 ans

18 ans expér. Diplômé Etudes supérieures et bancaires. Spécialiste réglementation des changes, exerçant fonctions administratives (personnel et formation) et juridiques, rech. situation stable et d'avenir. Ecr. n° 43.367, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CHEF DE PERSONNEL

30 ans, expérience de la Fonction dans son ensemble 8 ans, Recrutement, Administration, Payes et gestion informatisées, Formation, Sécurité. rech. poste RESPONSABLE DE SERVICE PERSONNEL ou ADMINISTRATIF, ou ADJOINT dans Département de Société importante. Rég. Paris. Ecr. n° 42.854, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Homme 35 ans

EXPERT COMPTABLE

Commissaire aux comptes inscrit, étudierait toutes offres de situation. Ecrire sous n° 60.455 Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris-8°.

INGENIEUR

niv. Arts et Métiers, 44 ans Tril. franç.-allem.-esp., ch. poste de direct. tech. ou commerciale électricité électron., circ. impr. Ecr. n° 6.634 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

JURISTE

- 34 ans, homme.
- Expér. diversit. droit des aff. ds organ. de rech. et industr. biens d'équipem. (propriété industr., contrats, assurance).
- Anglais courant.
- Salaire actuel 120.000 F/an.
- Ch. poste équiv. rég. Centre ou Sud.

Ecr. n° 2.151 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

J. F., 27 ans, connaiss. parfait.

JAPONAIS et ANGLAIS

diplôme langues O., 2 a. Tokyo, licence anglais, dactylo, rech. poste collaboral. ou traduction. Ec. n° T 002050 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MEDECIN Homme 30 ans

Solide expér. travail d'équipe, ch. Centre de Santé, Maison Médicale ou Municip. motivés pour pratique globale, éducation sanitaire et travail social. Ecr. n° 8.280, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

J. F. Licence de professorat français et néerlandais, connaissance dactylo anglaise et allemande, cherche poste dans l'enseignement ou Traductrice. Tél. : 578-05-78, après 19 h.

H. 30 ans. Maîtrise de gestion, Analyste financier, rech. poste d'Assistant à Contrôleur de gestion ou Directeur Financier. Ecr. n° 2.211, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

CADRE COMMERCIAL

20 a. d'expér. gds magasins, gest. stocks, achats, ventes et rentabil., rech. situat. similaire, Paris ou proche banlieue.

Ecr. n° 8.197, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

INGEN. d'AFFAIRES allemand 27 ans, diplômé de l'université technique en construction mécanique et gestion. Bonnes connaissances français et anglais, cherche poste

TECHNICO-COMMERCIAL

dans entreprise française. Prière de contacter : Bruno Seidel, Rosaeckerstr. 5 D 7238 Oberndorf/Neckar 1.

DIRECTION GÉNÉRALE P.M.E.

PARIS ou ville universitaire recherchée par

CADRE SUPÉRIEUR H.E.C., 49 ans

- Licence droit. Anglais, Allemand, grande expér. MARKETING et GESTION.
- 15 a. Dir. Com. imptes stés fabr. et vte prod. ind.
- Actuell. CONSEIL en GESTION d'entreprises ds groupe bancaire (objectifs, produits-marchés : diagnostics et mise en œuvre plan d'entreprise, organisation génér., finance et contr. de gest.).
- Esprit d'entrepr., effic., organis., animat., négoc.

Ecrire sous le n° T 02109 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2°).

INFORMATICIEN

Autodidacte, haut niveau d'intervention dans les domaines :

- ETUDES.
- EXPLOITATION.
- SYSTEME.

Compétences particulières :

- SYSTEME OS/VS (VS1-VS2).
- Télétraitement et bases de données I.M.S.).

Apte à assumer responsabilité service informatique taille moyenne ou responsabilité technique (exploitation + système).

cherche situation

Ecrire n° 2 114 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9°)

CADRE SUPÉRIEUR

ayant expérience plusieurs années de Direction générale d'Entreprises connues

propose à

CHEF D'ENTREPRISE

Sa collaboration temporaire, intérimaire ou continue à temps partiel.

(Horaires sans charges sociales) PARLE ANGLAIS

Peut voyager, Etranger pour exportation.

Ecrire n° 79.561 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2°

ARCHITECTE D.P.L.G.

Architecte expérimenté possédant cabinet parisien désirerait vivre dans une ville agréable, petite ou moyenne, dans un but recherche reprise cabinet.

Examinerait toutes autres propositions sérieuses.

Ecrire N° T 002129 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

MAITRE DE CONFÉRENCES 30 ans

Docteur d'Etat ès Sciences (chimie - matières plastiques) et Juriste (CEIPI Droit Strasbourg) quitterait volontiers fonction publique pour poste avec responsabilités.

Ecrire N° 8.291 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Directeur de Conserverie

45 ans. Formation technique. Diplômé E.N.P. 12 ans expérience France et Etranger dans encadrement industriel, agro-industriel puis alimentaire (entretien, fabrication, gestion) étudie toutes propositions région indifférente.

Ecrire n° 3193 COFAP, 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

JEUNE FILLE, 34 ans

PSYCHO-GRAPHOLOGUE

EXPERIENCE RECRUTEMENT

cherche

situation stable, de préfér. mi-temps ou vacation.

Ecrire sous le n° 76.468 à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8°) qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGENIEUR COMMERCIAL de haut niveau en informatique. 37 ans. Diplôme d'études supérieures + I.A.E. Grande expérience vente de conseils produits et services informatiques, prestations de personnel, énergie, informatique. RECHERCHE poste à responsabilités dans Société de Conseils et Services informatiques (Section B).

INGENIEUR diplômé ESE, licence ès sciences physique, 41 ans, exp. thermique mécanique, électrique. RECHERCHE poste études ou réalisations. Paris ou proche banlieue (Section B).

JURISTE D'ENTREPRISE. Pratique approfondie du droit des Sociétés. Création vie sociale, transformations et fusions. Forte expérience financière et bancaire. RECHERCHE : collaboration auprès d'un groupe, d'une importante société ou cabinet de conseil juridiques, groupement professionnel. Intéressé éventuellement par contrat à durée limitée (Section B).

TRADUCTEUR 32 ans. — Bilingue anglais-français. Bonne expérience technique. 3 ans à Londres. Contrats. Appels d'offre-pétrole. RECHERCHE : poste en Entreprise (Section F).

ANPE

s'adresser à:

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

COLLABORATRICE Direction

36 ans, spéc. marketing, prom. ventes, pub., relat. publiques, mais polyvalentes. Anglais, allemand parfaits dactylo et sténos étrangères, vous propose réelle collaboration SOLMITZ - 13, villa Houssay 92200 NEUILLY. Tél. 637-15-50

CADRE SUPÉRIEUR

expérience confirmée en GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ch. poste à responsabilités Paris ou proche banlieue Ecr. n° T 02199 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

J. Fem. 26 ans, niveau doctorat lettres, expér. professionn., rech.

ASSISTANCE LITTÉRAIRE

grand journaliste, écrivain homme politique.. Ecr. n° T 02242 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°

CHEF MÉTREUR-VÉRIFICATEUR

44 ans, exp. entreprise, B.E.T. et architecte, cherche situation rég. parisienne. Lib. rapidement Ecr. n° T 02244 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°

DIRECTEUR COMMERCIAL

40 ans, 10 ans expér. vente directe V.P.C. coupons rép. et publicité, a créé, recruté, formé, animé, géré force de vente, 7 directions régionales France, de 100 à 300 V.R.P. et Cadres. ch. Sté Française ou étrangère en création ou à remonter. Etudie toute proposition, tout produit. Dernier sal. 200.000 F annuel. Ecr. n° 6088 PUBLIFOP 100, rue de Richelieu 75002 Paris qui transmettra

Directeur général d'une société allemande, 36 ans, ch. une position équivalente dans la région parisienne. - Formation commerciale. Très bonnes connaissances du marché français dans le secteur des techniques mesure. Angl. et allem. cour. Ecr. no 2.115, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

F. 45 ans, ancienne administratrice de biens, Syndic de copropriété. 20 ans expérience gestion immobilière, cherche poste Principale de gérance ou gestion portefeuille immobilier à temps complet ou mi-temps. Ecr. s/n° 60.439 à Havas Contact 156, bd Haussmann, Paris (8°)

Secrét. Compt. ch. place stable, libre de suite. Ecr. Czerkies, 31, rue Mal-Joffre, 92700 Colombes.

J.H. libéré obligations militaires début février, cherche emploi DESSINATEUR PUBLICITAIRE province Sud. Ecrire M. Auger, 26, rue de la Libération, 60128 Plailly - Tél. : (15-4) 454-31-21

J.H. 27 ans, Maîtr. Psycho, CAPASE + prom., fin école techn. ciné, expér. 3 ans cadre format. permanente, expér. importante animation, loisirs, tourisme et culturel. Etud. ttes proposit. s/rég. paris. Ecr. n° 2.146, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

BTS, 29 ans, 3 séjours étranger, français, allemand, angl., esp., ch. poste Assistante Direction, début avril. Ecrire Muriel Ferran, Thielenstrasse 26, 5000 Cologne 30 RFA

DIRECTEUR COMPTABLE 10 a. pratique, DECS et format. EXPERTISE, souhaite poste envergure, accepte ETRANGER. Prétent. : 120.000 F annuels. Ecr. n° 8.276, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

Jeune Cadre, 27 a., études supér. droit, 5 a. expér, contentieux assurance, spécialisé en technique de gestion sinistres corporels automobiles, cherche emploi stable. Ecr. n° 2.122, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

Ancienne collaboratrice T.P., Secrétaire dactylo, Hôtesse, cherche emploi - Tél. 848-35-31.

Cadre Commercial 31 ans, très introduit RESEAU HAUTE-FIDELITE, ch. poste responsab. Chef de Ventes ou similaire chez fabricant ou importateur matériel HI-FI. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 60.471.

Homme, 40 ans, Ecole Normale Supérieure, Français - Anglais Allemand - Chinois Indonésien cherche emploi réception hôtel (jours et nuits), mais étudierait toutes autres propositions sérieuses. Ecr. M FRANC Gérard 4, avenue Sully-Prudhomme, 75007 PARIS.

CADRE TECHNICO-CCIAL 39 a., expér. électrotechnique et électron., ayant occupé poste à responsab. dans P.M.E., rech poste simil. Paris ou banl. Est Ecr. n° T 02147 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2°)

NON-CONFORMISTE, rompu contacts, communication, coordination, équipée pour vie ambulante (camping-car), cherche emploi non sédentaire, région Sud-Est/Méditer. Emploi du temps souple. - C. ADAGE 3 rue J.-Vernet, 30100 ALES

Hme, 34 ans, bon niv. général chef de service. Professionnel des régimes de retraites (AGIRC, ARRCO, S.S.) et de Prévoyance. Ch. emploi à responsabilité, capacité s'adapter facilement. Lieu de travail : Paris ou province. Ecr. n° 2127 « le Monde » Pub 5, r des Italiens, 75427 Paris-9°

Economiste, 43 a., DES, Sc. Po, lic. Socio-Econ. Industr., Eco Dvlpt, ayt effectué missions OM rech. poste intéress. Envisager ttes prop (perm., part., vacat.) Ecr n° 2143, « le Monde » Pub 5, r des Italiens, 75427 Paris-9°

Etudiant en Doctorat d'Etat de Sciences économiques à Paris-X, 28 a., ch. emploi temps partiel Ecrire à M. G MANASSET 20, r. Saint-Joseph, 75002 Paris

J.H. 27 a., DECS + anglais, 3 a. expér. cabinet recherche POSTE GESTION FINANCIERE ds entreprise. Ecr. n° T 02186 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris (2°).

J. H. Maîtrise Sciences Eco., anglais, ch. emploi compatible av. doctorat. Tél. 766-45-59, de 9 h 30 à 12 h 30, 14 h 30 à 18 h.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PROPRIETAIRE VEND

SUR JARDIN

Splendide DUPLEX ET 2 PCES dans HOTEL PARTICULIER du XIX° s., grand style, décoration de luxe. Me voir MERCREDI, de 14 h. 30 à 16 h. 30, 15, R. DE L'AMIR.-D'ESTAING, 734-53-95.

MONTMARTRE AU SOMMET DE LA BUTTE Cadre exceptionnel. 2 pièces en duplex. 715.000 F.

Vis. sur r.-vs 924-60-02

16° - 400 m2 DIVISIBLES Gd standing. Bas prix. 266-27-55.

SENTIER BONNE-NOUVELLE RENOVATION DE GD STAND. **STUDIO - 2 PCES - 3 PCES DUPLEX** ENTIEREMENT AMENAGES C.G.T.I. — Téléphone 261-50-34.

8° - VILLIERS 4 P. 80 m2 REFAIT. 440.000 F. Part. à part. Téléph. 522-21-15.

PRÈS BASTILLE IMMEUBLE CARACTERE 2 p., cuis., s. de bs, tél. 210.000. CONVIENDR. PR INVESTISS. JOUBERT ET ANDRE, téléph. 266-67-06.

12 APPARTEMENTS DANS LE 1er 2.500 Paris et autour

L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

16° imm. pierre de t., appt stand. Etage élevé. Très bon plan. 7 P., 3 ch. domestiq. Vis. les 10, 11, 12 de 15 à 19 h. : 1, RUE MARIETA MARTIN - TEL. : 551-68-39

VRAI MARAIS 5-7-9, rues des Tournelles Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 P. en DUPLEX. Visite tous les jours de 14 h à 17 h, même dimanche, ou tél. heures bureau 359-30-85

EXELMANS Calme Soleil Terrasse, imm. récent, 5 P., possib. chambre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

M° MALESHERBES. Vrai 3 p., CALME, TRES CONFORTABLE Prix 315.000 F - 320-73-37.

FACE BUTTES-CHAUMONT Imm. luxe 1976, appt sup. 84 m², gde cuis., install., parkg, direct propriétaire, 600.000 F. 271-64-64

A V. V.-HUGO. Imm. gd standg professionnel, gde récept. 70 m² + 8 burx + park. + 2 ch. serv. 6 lign. tél. Vendu libre ou pour placement - Rapport 120.000 F. ETUDE LODEL - 355-61-58.

PORTE D'AUTEUIL Séjour double, 2 chbres, loggia, cuisine, bains, 75 m². box - 567-22-88.

20° GAMBETTA. Dans impasse calme, MAISON 150 m² sur 2 niveaux. A rénover, 470.000 F. Tél. : 589-20-97, après 18 heures.

MONCEY. Résidentiel, 5 pièces, tt cft, 5 étg., asc., 2 ch. serv., très bon état - 073-31-88.

PL. du BRESIL (près), étage élevé, élégant 7 p., 235 m², très belle réception en rotonde, 3 chbres serv. 633-08-11 le matin.

QUAI D'ORSAY Vue exceptionnelle sur Seine, 7° étage, livg, 2 chbres, terrasse, parking, chambre de service - 633-08-11 le matin.

OPERA Dans rénovation complète, immeuble pierre de T., asc., v.-o. STUDIOS à partir de 155.000 F EXCELLENT PLACEMENT Location assurée - 292-28-51.

PORTE DAUPHINE Face Bois. Prix exceptionnel, imm. réc., livg + 3 chb., tt cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Part. à Part. Vd appt 4 p. 80m², quartier résid. 12°, excell. état. cave, box. Tél. le soir 628-38-11

Paris Rive gauche

BUTTE-AUX-CAILLES TRES CALME, réc., tt cft, 3-4 p., cuis. amén., terrasse et balc., garage. Px 440.000 F. 589-24-34.

MONTPARNASSE Dans rue calme, petit immeuble neuf, grand luxe.

Beau studio 25 m² + parking + téléphone. Prix 224.000 F. Visite sur place 4, rue Fermat, sauf mardi, de 14 heures à 19 h. 30.

Ou tél. pr r.-vs 766-13-14

PRÈS DE LA SEINE Dans belle maison XVIII°, somptueux duplex 125 m², living + 2 chambres, confort, cheminée. CHARME ET CARACTERE, SERGE KAYSER, 329-60-60.

STUDIOS REZ-DE-CH avec JARDIN PRIVE ATELIERS en DUPLEX Les ap.-midi, 21, r. des Plantes

GOBELINS Imm. récent Liv. 40 m² + 2 CHBRES. Cuis. équipée, bains, w.-c. Tél. Gar. 560.000. 325-89-90.

4 P. 33, RUE LECOURBE confort, 6° étage, ascens., balcon. Me voir mardi et mercredi de 14 à 17 h.

BAC RAVISSANTS APPARTEMENTS Différentes surfaces. Libres rapidement. Long crédit possible. PROMOTIC - 322-11-68

VAVIN STUDIOS sur VERDURE tout confort, bel imm. ascens. PROMOTIC - 322-10-74

15° Dupleix. Bel imm. ravalé Raviss. STUDIO, entrée, kitch. éq., s. bns, wc, 1er ét. s/r. ETAT NEUF. 98.000 F. 766-12-00.

CARDINAL-LEMOINE DS IMMEUBLE RESTAURE **2 PCES** 35 M2 ENVIRON cuis., bains, placard. ENTIEREMENT AMENAGE 755-98-57 et 227-91-45

BD ST-GERMAIN Appt 230 m2 très bel imm. GERANT : 233-04-16.

Particulier UNIQUEMENT VII° Appt de classe plein sud, 230 m2. 9.000 F le m2. Rendez-vous : 924-59-18, h. bur.

LA MOTTE-PICQUET DUPLEX Ds imm. rénové, entr., dble living, 2 chbres, cuisine, bains. - 293-58-66.

CORVISART GOBELINS 2' Métro Sur grande pelouse et jardin 5/6 P., cuis., 2 s. d'eau, w.-c., asc., balc., box, cave, tr. calme, soleil. 675.000 F. - 331-89-46.

GOBELINS ESPACE VERDURE 6/7 P., cuis., tt confort, 150 m2, terrasse en duplex 250 m2, box. 1.250.000 F. - 331-81-11.

157, boulevard ST-GERMAIN Proche Eglise, 115 m², Entresol de charme, tout cft, s/cour agréable, 875.000 F. S/pl mardi-mercredi, 15-19 heures.

VI° - AVEC JARDIN DANS HOTEL CLASSE, génial appt contemporain, 220 m², belle lumière, parking - 742-02-44.

RUE D'ALESIA RAVISSANTE PETITE MAISON libre, un étage, 4 p. princ., tél., confort. VIDAL. 758-12-40.

16, rue des CANETTES. Visite mercredi 12-17 h., 3° ét., grand studio, cuis., bs, tél., cheminée, impecc., 185.000 F - 322-73-46.

BLAINVILLE - PANTHEON Gd studio, luxe, tél., ascens. Plein Sud - ODE. 42-70.

153, rue de l'Université Appartements de 56 et 87 m², type atelier d'artiste. Immeuble neuf, téléph., parking. GEFIC. 555-09-96, ou sur place ce jour et demain.

152, rue de l'Université Magnifique 3 P. TERRASSE, 106 m² + terrasse 24 m². Etage élevé. Imm. neuf, tél., parking. GEFIC. 555-09-96. Ou sur place ce jour et demain.

ECOLE-MILITAIRE 140m², 5° étg., asc., imm. tt cft. plein soleil, 6.500 F le mètre carré. - 557-22-88.

VUE S/JARD. LUXEMBOURG Imm. neuf, balcons-terrasses, très luxueux 150 m², dble living. 3 chbres, 2 bains, studio serv., gar. MONTESFORT - 544-13-34

MONTPARNASSE. Ensemble ou séparément, 2 ateliers artiste, tt cft, tél. MEL - 325-60-80.

METRO SEGUR BEAUX APPTS 4-5 PIECES Bel imm. P. de T., asc., pptaire direct. Visites s/pl., mercredi-jeudi, 14 - 17 heures, 7, rue LEON-VAUDOYER 704-84-85.

SAINT-PLACIDE Dernier étage Livg dble, 3 chb., et 3 bains, dble exposition, ÉTAT NEUF Tel. : 757-15-57.

Région parisienne

BOULOGNE Résidentiel Près BOIS Vue imprenable. Bel imm. bourgeois 3-4 p. 87 m2, tt cft. Prix 600.000 F. — VERNEL 526-01-50.

COURBEVOIE (gare Bécon) Frs 145.000. Récent. sans vis-à-vis. 3 PCES. tt cft. Bon état. 60 m2 env. Parking. - MARTIN 60 m2 environ - Parking MARTIN Dr Droit - 742-99-09.

NEUILLY MADRID 4/5 P. 135 m2 3° ét. Tt cft. Calme. Soleil. Px 750.000 F. Possib. parking. MICHEL & REYL - 265-90-05

L'HAY-LES-ROSES - CENTRE Beau séjour, loggia, 4 chb., gde cuis., 2 bains, gd standg, asc., jardin, garage inclus. EXCEPT. 510.000 F. 350-50-86, 660-44-66.

IDEAL PLACEMENT Studio + parking, 150.000 F Claude ACHARD : 624-76-97.

VINCENNES. Quartier rés. Près bois et M°. 3 p., cft, 3° ss asc., 55m², 250.000. 328-53-17 apr. 18 h.

BECON-ASNIERES, 2° ASC., très bel imm. pierre de taille. 120 m², séjour en ROTONDE 2 chb., cuis., baisse + chbre serv. 580.000 F - 788-49-00.

BECON - 5° étage (dernier) 2 p. cuis., entrée, impeccable. 105.000 F. Tél. 788-49-00.

BECON 2° ASCENSEUR. 98 m², séjour 40 m² + 2 chb., cuis., bains, penderie + chbr bon. Box. 430.000 F - 788-49-00.

NEUILLY - LEVALLOIS 1) Living double + 3 chbres; 2) 2 P., tt cft. habit. suite. Tél. : 757-15-57.

BOULOGNE - Rue de Scilly, vue panoramique, séjour + 2 chamb., tt confort, box, impec. MARTIN Dr Droit - 742-99-09

appartem. achat

RECHERCHONS Appts 1 à 5 pces. Rive gauche, 16°, Boulogne, Neuilly. Réalisation rapide aux meilleures conditions. PROMOTIC, 133, bd du Montparnasse, 75006 PARIS Tél. : 322-11-68.

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 p., tt confl, 16°, 8°, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

DISPOSE PAIEMENT COMPT chez notaire, achète, urgent, directement 1 à 2 pces Paris, préférence 5°, 6°, 7°, 14°, 15°, 16°, 12° - Tél. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15° 566-00-75, rech. Paris-15° et 7°, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT CPT.

locations meublées Offre

Paris

QUART. ST-LAZARE 6° étage ss asc. Studio mblé 20 m2, cuis., dche calme. Garanties exigées. Tél. le soir : 681-74-05.

JASMIN. TRES BEL APPART meublé, 2 salons, s. à manger 3 chb., 2 s. de bs, cuis., office chbre service, box. 5.000 F ROUSSEL - 620-36-49.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 pour DIPLOMATES et Cadres étrangers Banque.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, M° Opéra Frais abonn. 310 F. 266-52-8

villas

LE VESINET - Gentil pavillon briques appar., liv. + 2 chbres + 1 chbre + gar. sur petit terrain gazonné et planté. Tr. un Prix tot. : 447.000 F. 359-49-

pavillons

ANTONY - Pavillon 10 pièces Convient profess. libérale. 750.000. Peschard, 666-00-27

Beau Pavillon non mitoyen RUEIL CENTRE Gd sél., 3 ch., cuisine, bain Chauff. mazout, 650 m² terrain garage. 480.000 F - 788-49-00

domaines

Reg. Lauragais, magnif domaine 110 ha. terre 1re catég entièrement irrigable, rivière superbe maison de maître, parc Agence RHEA, 81120 REALMONT.

constructions neuves

Votre pavillon en petit imm. **ST-GERMAIN-EN-LAYE** Résidence du MAS 3-4-5 P. - PARC - TENNIS Cabinet DESCOLAS - 963-28-82

V° PORT-ROYAL Idéal pour profess. libér. Rez-chauss., living + 1 chbre 59 m2 + 255 m2 jdin. 531.300 F. Habitable février 78 359-27-11

hôtels-partic.

VII° (Calme campagnard) PETITE FOLIE 1830 **290 m2** AMENAGES AV. ART Jard. de rêve 600 m2 PLEIN SUD - Sans vis-à-vis Dépendances. Px élevé. Ecrire BURON B.P. 288 - 02 PARIS.

A St-Rémy-de-Prov., au cœur du vieux village, hôtel particul. du 18°, affaire rare. Px 650.000 F. Immob. Flamma, av. Libération, St-Rémy-Pr. (90) 92-01-99, 92-03-69

immeubles

IMMEUBLE EN TOTALITE **16° ALMA** Pierre de taille **5 APPTS** dont 2 libres + 1 boutique + chbres de serv. Conviendrait pour investisseur. — 627-78-52.

Société serait intéressée par acquisition biens immeubles au MAROC. - Téléphoner heures bureaux au 208-22-83

bureaux

AUTEUIL - 6 Burx moderne + archives, Télex, Tél., remis à neuf. Bail 3-6-9. - 503-04-04.

1 à 20 BURX, tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

Domiciliation R.C.-R.M. Secrétariat téléphonique, bureaux télex - 355-70-80.

locaux commerciaux

A VENDRE toute propriété entrepôt 664 m2 Rég. VERSAILLES/Le Chesnay Tél. après 19 hres : 954-41-59.

S C I loue locaux bureaux jusqu'à 160 m2 aménagés, avec services télex, stand. tel., réception, à partir d'AOUT 1978 à GARONS - NIMES, proximité aéroport, accès direct autoroute Nîmes-Marseille, possib. stocks. Ecr. HAVAS-NIMES n° 58.589.

locations non meublées Offre

Paris

AV. GEORGE-V Luxueux immeubles Appt d'angle 9 fenêtres **4 PCES** Plein soleil Tél. Park. **110 m2** Loyer 3.400 F mensuel + ch. Reprise élevée justifiée

16° 5 P. + chbre de service, Particulier - 720-39-61 tout confort, tél., 3.800 F mensuels + charges. - 707-03-83.

QUAI D'ORSAY. Imm. récent, beau 3 pièces, tout confort. 3.500 F C.C. - 345-55-10.

AV. WAGRAM - Beau 5 pièces, cuis., belle réception, 2 bains, 225 m², cft, tél., chb. service. locat. mixte, poss. 5.140 F mens. + charges. GERANT, 522-90-66.

Région parisienne

BECON (près gare) Récent séjour+2chbres tt cft. parking, 950 F + charges. - Mercr. 13 h. 30 à 14 h. 30, rue Louis-Ulbach n° 42, Courbevoie.

NEUILLY ILE de la JATTE 2 P. tout confort, tél. 1.263,30 F NET. - 707-03-83.

M° CHATEAU-de-VINCENNES dans imm. nf très bon standg. appartements 2 et 4 P., 1.545 F et 2.325 F ch. compr. 874-77-04.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garantis, 4.000 F maxi. 283-57-02.

villégiatures

SUPER-GRAND-BORNAND (Hte-Savoie) duplex tt cft., 6-8 pers. Semaine ou quatorz. Tél. h. bur. (26) 64-28-44 soir et dim. (26) 68-22-66.

propriétés

5 km SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE living, 2 chambres, s.d.b. W.C. cuisine aménagée, buanderie grenier aménageable, cave voûtée. chauffage central, téléph. + autre bâtiment av 2 chambres amis, garage 2 voitures avec fosse. Sur terrain 4 000 m2 clos en dur, arbr. fruitiers, barbecue Prix : 550 000 F Agences s'abst. Tél. 65-30-09.

PONT DE SURESNES. Superb mais. de maîtres, imm. trois niveaux, plein sud, triple liv. 6 ch., dépend. Gd jard. 2.500.000 « TAC » - 329-33-30

REGION NEAUPHLE 39 km Ouest. FERME aménagée 10 p., tt cft, annexe, 3.300 m². Parfait état - Vue. MICHEL et REYL - 265-90-05

ST-GERMAIN-EN-LAYE résid., sur 1.100 m2, lux propriété récente, sobre et raffinée récept. 70 m2, 4 ch. 1.360.000 F Exclusivité. - Tél. : 953-75-

maisons individuelles

NANCY - Vds grande maison possib. cabinet médical. Tél. : (40) 23-50-39

VALLEE DE CHEVREUSE Vends maison, gd séjour, 5 ch. 2 s. de bs, gar., jard. 500 m². Visite s/place samedi 14 janvier, 9 h.-18 h., 11, domaine de Miremont, Gif-sur-Yvette.

terrains

GROUPE FINANCIER pour sa filiale spécialisée, achète lots ou à lotir TERRAINS max. 70 km Paris **SERFI - 280-69-60** 137, boulevard Magenta, Paris.

viagers

17° - RUE JOUFFROY 2 P. Cft. Occupé 1 tête 79 ans Comptant 7.000 F rente 900 F. **LE VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation, garanties **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite - Discrète

LIBRE bd Richard-Lenoir, appt. 4 P. cft., 80-83 a. 140.000 + 3.300 rente. LODEL 700-00-99.



LE SUD-OUEST FRANÇAIS TÉMOIN DE L'AUTONOMIE DES PROVINCES ESPAGNOLES

Les initiatives libérales qu'a prises ces derniers mois le gouvernement espagnol pour rétablir en Catalogne la Généralité et instituer au Pays basque un régime de *pré-autonomie* ont été saluées en Europe comme un signe de réalisme.

De ce côté des Pyrénées, les régions françaises concernées — qui voient dans les concentrations industrielles de Bilbao et de Barcelone des machines économiques puissantes et qui s'interrogent sur les conséquences d'une prochaine entrée de l'Espagne dans la C.E.E. — continuent *à penser que les rapports économiques*, administratifs et culturels entre l'État et les collectivités locales, tels qu'ils sont régis par la loi et la pratique politique, sont désuets, voire dangereux, si les régions sont, longtemps encore, maintenues en *état* d'infériorité. L'exemple espagnol incitera-t-il désormais le gouvernement français à pratiquer plus ouvertement *la décentralisation* ?

Dans le Roussillon, comme au Pays basque français, la décentralisation espagnole est suivie avec une attention vigilante.

DANS LE ROUSSILLON : *Le grand voisin ne fait plus peur*

De notre envoyé spécial

Perpignan. — Chef-lieu du département des Pyrénées-Orientales, Perpignan se considère actuellement comme un satellite artificiel de Montpellier, la capitale de la *région Languedoc-Roussillon*. Sentimentalement elle se sent plus proche de Barcelone, redevenue siège du gouvernement de la Généralité de Catalogne.

A près de 1 000 kilomètres de Paris, Perpignan connaît depuis plus d'un siècle une croissance sans à-coups qui lui a fait fran*chir le cap des 100 000 habitants*. Mais l'activité industrielle est médiocre, malgré les investissements *espagnols. Le rôle du secteur ter*tiaire est prééminent : il utilise 65 % des actifs. Perpignan, pourrait-on dire, se sent mal dans sa peau. Elle souffre de n'être qu'un relais de gestion subordonné à la capitale de région. Il y a une quinzaine d'années, avant la « régionalisation », la ville était encore tiraillée entre Toulouse et Montpellier. Mais elle assumait son choix et les initiatives de l'État étaient restreintes.

Longtemps les provinces catalanes du Sud et du Nord ont confondu leur histoire. Depuis Louis XIV, les Roussillonnais sont séparés de leurs cousins du Sud et des Baléares. A cheval entre deux mondes, le département cherche son centre de gravité. Deux cents kilomètres au sud (une heure et demie de voiture par l'autoroute) c'est Barcelone, la plus grande ville de la Méditerranée avec ses 2 500 000 habitants. C'est là qu'était le pouvoir au temps des rois d'Aragon, mais ceux de Majorque choisirent Perpignan pour capitale. Aujourd'hui les Roussillonnais savent l'atout qu'ils détiennent à l'heure où l'Espagne attend son entrée dans le Marché commun. Ce sont eux qui ont les clés de la porte.

Le point de friction

En 1977, près de cent mille camions espagnols sont passés en transit à l'autoport du Boulou, transportant 500 000 tonnes de fruits, primeurs et articles manufacturés d'une valeur de 900 millions de francs, destinés aux consommateurs européens. A la sortie de Perpignan vers Prades, est en voie d'achèvement la plus *grande gare routière d'Europe, qui* qui a donné 200 emplois nouveaux. Mais les agriculteurs de la plaine du littoral voient défiler sous leurs yeux avec une ou deux semaines d'avance sur leurs produits, les tomates, les artichauts et les pêches de Murcie, de Valence ou de Tarragone, qui ne connaissent ni le gel ni la tra*montane. Un système de modu*lation a dû être établi de part et d'autre de la frontière par les chambres de commerce afin de freiner une redoutable compétition. Plus grave est le problème des vins, dont le commerce ne connaît pas de saisons.

C'est là le point de friction *entre les deux Catalognes. Il n'a* pas empêché les banques catalanes d'avoir pignon sur rue à Perpignan *ni les capitaux cata*lans de trouver de fructueux placements dans le Roussillon. M. Pierre Rosas, responsable du bureau d'assistance industrielle, comme M. Yves Hoffmann, l'un des responsables du syndicat d'initiative et de la chambre de commerce, insistent sur les créations d'emplois nées de ces inves*tissements, qui ont des répercus*sions concrètes dans le secteur tertiaire.

Les Catalans du Nord sont dans les villes des commerçants avisés. Leurs cousins du Sud, lointains héritiers des navigateurs phéniciens et grecs qui établirent des comptoirs tout le long du littoral méditerranéen, sont surtout des hommes d'affaires. La Loge de Mer à *Perpignan est là pour le rap*peler. Mais Madrid ne favorise pas toujours ce cordial voisinage *et préférerait voir les capitaux* des banquiers barcelonais investis en Andalousie ou en Castille. Seul l'espoir d'entrer un jour dans la C.E.E. oblige le gouvernement espagnol à fermer les yeux sur ce que certains, outre-Pyrénées, qualifient d' « évasion de capitaux ».

M. Francis Boot, préfet des Pyrénées-Orientales, se dit heureux, entre deux sessions du *conseil général, d'être à la tête* d'un département aussi original et vivant que le sien. Il croit en son avenir.

Comme les autres grandes portes de l'Europe : Lille, Strasbourg, Nice, celles de Perpignan doivent s'ouvrir. Il a récemment reçu M. Tarradellas, le président de la Généralité, et a pu s'entretenir avec lui. M. Boot souhaite un *réaménagement du territoire ; il comprend ceux qui demandent* une « mini-région » roussillonnaise, qui n'aurait pas à connaître les mêmes difficultés que la région corse. Raisonnant en économiste, il croit d'abord à la réalité. La réalité, c'est le voisin qui piaffe d'impatience au seuil de l'Europe. Alors autant profiter d'une situation privilégiée !

LÉO PALACIO.

AU PAYS BASQUE : *Les rapports seront désormais plus aisés*

De notre correspondant

Bayonne. — Si les téléspectateurs français l'ignoraient jusqu'à présent, ils auront découvert, à l'issue de la retransmission de la messe de Noël, à Sare (Pyrénées-*Atlantiques), que la jeunesse bas*que a, elle aussi, ses états d'âme. Ils l'ont entendue parler, chanter et *évoquer ses problèmes, en particu*lier l'emploi et, surtout, on a pu prendre en compte le sentiment qui lui est le plus sensible : la liberté. Comme si les Basques du Nord étaient jaloux des privilèges que le statut de pré-autonomie accordera désormais à leurs frères du Sud.

Il est vrai que cette évolution a accru les appétits chez les nationalistes en Pays basque français, beaucoup plus enclins, désormais, à penser que *la lutte* menée par leurs voisins n'a pas été inutile, puisque des résultats encoura*geants sont obtenus.*

Çà et là, de petits comités se forment dans les villes, distribuant des tracts en basque et en français, le plus souvent pour condamner l'exode et réclamer des *emplois : « Nous voulons vivre au pays du fruit de notre travail, et en cultivant notre langue. »*

Tels sont les mots-clés qui reviennent le plus souvent dans les propos au Pays basque. Récemment, deux cent trente-trois jeunes gens de la vallée de Baïgorry ont adressé une lettre à M. Jean Monfraix, préfet des Pyrénées-Atlantiques, pour mettre l'accent sur les difficultés que rencontre une région particulièrement touchée par le sous-emploi, le vieillissement et l'exode rural. Entre 1968 et 1975, le canton de *Saint-Étienne-de-Baïgorry* a perdu huit cent trente-trois habitants, soit 12 % de sa population.

Mais, entre les deux *Pays bas*ques, l'espagnol et le français, rien n'est comparable. D'un côté, *près de trois millions d'habitants* ; de l'autre, à peine deux cent mille habitants. Au bout de l'autoroute *de Biscaye, c'est* l'extraordinaire concentration industrielle de Bilbao. Du côté de Bayonne, l'industrie est beaucoup plus « légère ». Certes, les portes de l'autonomie, bientôt largement ouvertes sans pour autant que le cordon ombilical du pouvoir central soit coupé, exaltent les « Abertzale » du Nord, mais ceux-ci restent une *petite minorité de sympathisants*, même si c'est une minorité agissante. Il y a ceux qui déjà usent de la violence. Mais aussi les autres, plus nombreux, qui font avancer leur cause en luttant pied à pied avec l'administration française.

Ainsi en va-t-il pour la défense de la langue basque. Le préfet des Pyrénées-Atlantiques a pris les choses tellement au sérieux que, lors d'une récente réunion des maires du Labourd (1), il a lu un *texte en basque.*

On assiste à une prise de conscience des patriotes basques. Les prochaines élections (ils seront représentés par le parti socialiste basque EHAS) montre*ront leur influence réelle dans la* population. Ce qui importe le plus à ce mouvement, c'est d'ouvrir une tribune afin de sensibiliser l'opinion. Peu à peu, les Basques du Nord s'inspirent ainsi du travail accompli par leurs frères du Sud. Et il est vrai que, désormais, on ne les ignore plus. Il faut compter avec eux.

Pas un élu de la région ne condamne d'ailleurs ouvertement leur politique, même si celle-ci se nourrit de séparatisme. On les écoute. Le bureau de l'association des maires du Labourd a provoqué une réunion avec les représentants des associations culturelles basques pour définir une *stratégie commune de défense de* la langue basque. Le statut particulier dont les Basques espagnols vont profiter prochainement influence déjà, de manière réelle, la vie du Pays basque français, même si cela est imperceptible. Bien des maires en profitent pour relancer, *« sans faire pour autant du nationalisme pur »*, le projet d'un département basque, dont Bayonne serait la préfecture.

Déconcentrer

« Il n'en est pas question », répond l'administration, qui promet cependant de déconcentrer ses services sur Bayonne. Et M. Michel Inchauspé, député R.P.R. du Pays basque, qu'on ne taxe pas de nationalisme, a proposé récem*ment de créer une commission* spéciale pour étudier les problèmes frontaliers, qui seront plus commodément abordés avec les maires basques espagnols, à l'exclusion des affaires de police et d'armée, que le statut de pré-autonomie n'introduit pas, on le sait, dans ses textes.

« Les rapports seront désormais plus aisés », estime M. Paul Dutournier, maire de la commune de Sare. *« Nous aurons à notre porte des interlocuteurs disposant d'un pouvoir de décision. Bien des projets et des problèmes communs seront plus facilement réglés. »* Au nombre des projets, il est question, en particulier, de l'implantation, en Pays basque espagnol, près de Fontarabie, d'une super-station de radio qui produirait des émissions en basque en couvrant tout le sud-ouest de la France. Il s'agirait, estime-t-on ici, d'un apport considérable à la culture basque, et les Basques français pourraient bien trouver là les satisfactions qu'ils n'ont jamais pu obtenir auprès des radios et télévisions françaises.

Loin d'être étrangers à ce qui se passe au Pays basque espagnol, les Basques français y sont plus que jamais attentifs, tandis que l'administration, qui veille à ne pas adopter une attitude provocatrice, manifeste surtout le souci de se montrer à la fois plus conciliante, mais aussi plus vigilante.

CHRISTIAN BOMBEDIAC.

(1) Le Labourd est, avec la Basse-Navarre et la Soule, une des trois provinces françaises.

A LASALLE, AU CŒUR DU PAYS CÉVENOL

Une usine ferme un village s'éteint

De notre envoyé spécial

Lasalle (Gard). — L'unique usine de Lasalle, un petit village du Gard, vient de fermer. Six mois, c'est le temps que se donnent les autorités locales pour trouver de nouveaux ateliers. Sinon, les jeunes quitteront le bourg cévenol pour chercher du travail à Nîmes, à Alès ou à Paris. Six mois pour tenter de sauver une commune du Languedoc-Roussillon où la crise économique accélère, comme dans beaucoup d'autres petites agglomérations de cette région, le dépérissement.

Vieille carcasse abandonnée, l'usine de fabrication de chaussures Mora, un peu à l'écart du bourg, est muette. Sur ses murs blancs qui brillent au soleil de janvier, des mains inconnues ont tracé quelques graffitis vengeurs. Lasalle est *si calme*, si vide, que dans l'unique rue, la rue principale, résonnent les eaux de la Salindrinque *qui roule* ses derniers galets avant d'aller se jeter, près d'Anduze, dans le Gardon.

« *La Cévenne, c'est une confidence* », a dit Jean-Pierre Chabrol. Aujourd'hui, Lasalle est une confidence. Pas de révolte. On est trop habitué dans ce pays camisard, saigné pendant la guerre de 14-18, aux « coups durs », au chômage, aux pentes escarpées et aux longs chemins étroits. A travers ces confidences, tout le monde parle du pays, qui, année après année, s'éteint doucement. Oublié.

L'usine Mora employait, lors de sa fermeture le 24 novembre dernier, quatre-vingt-huit personnes dont cinquante-cinq demeuraient à Lasalle. Des salaires misérables entre 1 800 F et 2 000 F par mois. *« Quand l'usine a fermé on nous a versé deux mois de salaire. Après nous toucherons l'allocation chômage. Ça permettra d'attendre »*, confie un employé licencié. *« Ils passeront l'hiver, certes, mais en avril ou en mai, si aucune nouvelle entreprise ne vient s'installer, les jeunes partiront vers les villes. Alors, que deviendra la commune ? »*, interroge dans son petit bureau M. Jean Gazaix, secrétaire de la mairie et conseiller général (P.S.) du canton. En quelques chiffres, voilà l'histoire de Lasalle : *« En 1914, les femmes travaillaient aux filatures et les hommes à la campagne. Jusqu'en 1921, Lasalle a compté onze filatures qui employaient cinq cent quatre-vingt fileuses. La commune comptait alors plus de deux mille habitants. La dernière filature a fermé en 1947. »*

Un climat difficile

L'époque du ver à soi, inséparable de la vie des Cévennes, « ferme ses portes » elle aussi, à ce moment. « *En 1932*, poursuit M. Gazaix, *les établissements Paulhan, fabricants d'uniformes militaires, ouvrent des ateliers. Ils fermeront en 1961 avec la fin de la guerre d'Algérie. C'est alors que s'installe, en 1962, l'usine Mora. Elle embauche à ses débuts plus de cent personnes.* »

Mais le marasme dans l'in*dustrie de la chaussure et une* gestion contestée ont conduit cette entreprise à la ruine.

« *Des projets existent, mais les usines hésitent à s'installer ici : manque de moyens d'accès, de main-d'œuvre qualifiée, et un climat difficile* », conclut M. Gazaix.

Dans la vaste école où viennent cinquante-six élèves répartis dans quatre classes, M. Paul Pomaret, qui est instituteur à Lasalle depuis vingt-six ans, a *suivi, pas à pas, l'évolution dé*clinante de la commune. « *Quand je suis arrivé, j'avais 140 élèves. Aujourd'hui, sur 56 il y en a 16 dont les parents sont touchés par la fermeture de Mora qui confirme, en fait, le dépérissement de la commune.* » M. Pomaret, une tête à la Frison Roche, désabusé, ne cache pas sa tristesse. « *C'est toute la vie de Lasalle qui se termine dans l'indifférence.* »

Seule optimiste dans ses « confidences », le maire, Mme Violette Brunet : « *Le coup dur de Mora n'est pas le premier. Le drame, c'est qu'il n'existe ici qu'une entreprise. Il faut ouvrir des ateliers offrant des activités diversifiées. J'ai plusieurs projets concernant le rempaillage des chaises, et des vues sur une usine qui viendrait d'Alès. J'ai six mois pour réussir. Après, il sera trop tard.* »

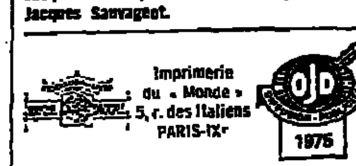
La disparition de Mora laissera des traces dans le budget de la commune. Puisque la patente versée par cette entreprise représentait le cinquième du budget municipal. Mais rien n'entame la détermination de Mme Brunet, installée depuis dix-sept ans à Lasalle.

Le bourg ne compte plus que mille dix-huit habitants, dont près de quatre cents personnes inscrites aux activités d'un club du troisième âge. La population s'effritera encore, et rapidement, si les possibilités d'embauche tardent. Pourtant, les jeunes gens, qui partaient si souvent vers les villes il y a encore quelques années, éprouvent aujourd'hui le besoin de rester sur cette terre pour consolider les murs qui tombaient en ruine et vivre à l'ombre des quatorze châteaux qui dominent le bourg. Vouloir rester. Pouvoir rester ?

Au vieux village, celui de toujours, avec son église et ses temples, on a accordé un sur*sis de six mois. Mais un autre* Lasalle est en train de naître. Les résidences secondaires, en effet, ont envahi le pays, et la municipalité s'est lancée résolument dans la construction de résidences de retraite. Une première tranche de vingt pavillons sera construite par l'Office H.L.M. en 1978.

Mais avec le tourisme ou les retraités, Lasalle pourra, au mieux, vivre à mi-temps.

JEAN PERRIN.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants : Jacques Fauvet, directeur de la publication. Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

RÉGIONS

Ile-de-France

Les habitants de l'Essonne partent en guerre contre l'autoroute de ceinture A-87

Plusieurs centaines d'habitants de l'Essonne concernés par la rocade A 87 ont manifesté le samedi 7 janvier à Crosne pour s'opposer à la réalisation de cette voie rapide.

Après la rocade A 86, dont le tracé n'est toujours pas arrêté dans l'Ouest parisien, c'est l'A 87 (une autoroute de ceinture à 20 kilomètres environ de Paris), qui soulève la colère des banlieusards : dans l'Essonne, à la suite d'une enquête d'utilité publique et des sondages de terrain entrepris au cours des dernières semaines, les habitants du département et leurs élus partent en guerre contre ce projet qui, selon eux, va être à la source de graves nuisances.

La réalisation de la rocade A 87, dénommée ARISO, a été décidée en 1935, à une époque où la région parisienne était encore peu urbanisée. Aujourd'hui, la situation est bien différente...

La rocade figure sans doute sur les schémas d'urbanisme de la région, mais elle n'est ni programmée ni financée. Pourtant, au cours du mois de juin 1977, la direction départementale de l'équipement de l'Essonne a lancé une enquête d'utilité publique pour un tronçon entre l'autoroute A 6 (autoroute du Soleil) et la nationale 5 (Paris-Melun), et entrepris des sondages pour tester la nature des terrains, alertant de la sorte les habitants et les élus. *Une pétition, recueillant* huit mille cinq cents signatures fut adressée au commissaire enquêteur. Quant aux municipalités de Montgeron, de Crosne, d'Yerres, d'Athis-Mons, de Vigneux et de Chilly-Mazarin, elles décidèrent de se regrouper dans un comité intercommunal pour l'étude des transports et la défense de l'environnement pour le Sud-Sud-Est parisien. « *La réalisation de l'A 87 entraînera des nuisances pour les habitants de ces communes*, affirme M. Michel Berson, maire (P.S.) de Crosne, *notamment à Crosne où l'A 87 traverse la ville en viaduc, et à Athis-Mons où l'autoroute coupera le village en deux.* »

La direction départementale de l'équipement (D.D.E.) veut se montrer rassurante : « *Les sondages sont une préparation technique*, indique-t-on à la D.D.E., *ils ne signifient pas que les travaux vont commencer. Nous allons étudier avec les communes concernées des modifications des tracés qui permettraient aux élus d'accepter le projet.* »

Mais les municipalités ne l'entendent pas de cette oreille : « *Nous demandons l'abandon de la rocade et la création d'un véritable réseau de transports collectifs pour desservir la banlieue* », réplique M. Berson. Le bureau de liaison des associations de défense de l'Ile-de-France et l'Union départementale des associations de défense de l'environnement ont affirmé aussi leur opposition à la rocade, demandant que soit appliquée « *une politique volontariste des transports en commun, y compris de banlieu à banlieue* ».

Toute cette agitation n'est-elle pas excessive en regard des délais de réalisation d'une rocade qui, au dire du service régional de l'équipement, n'est « *ni prioritaire ni programmée* ». Pourtant, à y regarder de près, la menace du bitume se précise dans l'Essonne. En effet, la rocade a été séparée en deux tronçons dans le département : le premier, situé entre l'autoroute A 6 et la R.N. 5, a fait l'objet d'une enquête d'utilité publique, mais c'est le second, entre la R.N. 5 et le chemin départemental 94 qui sera réalisé en premier. Il s'agit en effet du contournement de Villeneuve-Saint-Georges, point noir bien connu des automobilistes... et des habitants de cette ville.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

TROUVERA-T-ON DU PÉTROLE DANS LE NORD DU VAL-D'OISE ?

(De notre correspondante.)

Pontoise. — De l'or noir aux frontières de l'Oise et du Val-d'Oise ? Loin s'en faut encore, même si la société nationale ELF - Aquitaine (production) a décidé de mener une campagne géophysique durant les mois de janvier et février entre Senlis et Beaumont-sur-Oise. Les résultats des ondes sismiques enregistrées par le camion laboratoire seront connus quatre à cinq mois plus tard. A ce moment-là, on saura s'il est nécessaire ou non de procéder avant forage à une deuxième campagne sismique pour confirmer les premiers résultats. Cette étude coûtera environ un million de francs.

Mais M. René Allombert, maire de Beaumont - sur - Oise, s'inquiète, à l'annonce de ces recherches, d'une *éventuelle concurrence* entre la société pétrolière, d'une part, et la Société générale des eaux, d'autre part, habilitées elles aussi à sonder pour leurs besoins le sous-sol beaumontois.

Le Conseil de Paris vote le budget départemental

Le conseil de Paris, siégeant en conseil général, a voté le lundi 9 janvier par soixante-trois voix (R.P.R., centristes, P.R.) contre trente et une (P.C., P.S., radicaux de gauche) le budget 1978 du département de Paris. Ce budget est fixé à 2,6 milliards de francs dont 1,4 milliard versé directement par la commune de Paris (1).

Le débat sur le vote du budget du département de Paris, présenté par M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, a été marqué par l'intervention de M. Christian de La Malène (R.P.R.), rapporteur général du budget, qui a bien marqué *toute l'ambiguïté du nouveau statut de la capitale* et, une nouvelle fois, a plaidé pour une *révision des relations financières* entre la ville-département et l'Etat. En effet, la commune de Paris et le département de Paris ont les mêmes limites géographiques. Pour M. de La Malène, il n'est donc pas possible, en raison de la responsabilité directe des élus devant l'opinion, d'accorder au préfet de Paris les pouvoirs budgétaires qu'il détient dans d'autres départements ; le rapporteur général du budget estime que « *si un jour les Parisiens demandent des comptes, c'est au maire qu'ils les demanderont et non au préfet* ».

La discussion sur la participation du département de Paris *au déficit des transports* en commun en région Ile-de-France a été significative. M. Lucien Lanier réclamait 596 millions. Au nom du conseil général — et l'assemblée parisienne l'a suivi, — M. de La Malène n'a accepté de verser que 525 millions. Le rapporteur du budget a expliqué sa position par le fait, d'une part, que « *la population de la capitale a diminué* », et d'autre part, que « *la gestion extravagante, intolérable du réseau S.N.C.F. banlieue était un exemple de technocratie et de mépris pour les élus* ». Pourquoi, dans ces conditions, imposer davantage les Parisiens, a conclu le rapporteur du budget ?

Dans un long exposé, M. Lanier a précisé que « *ce point devrait être abordé lors de l'examen général des relations financières entre la Ville et l'Etat qui doit avoir lieu au sein de la commission qui va être créée* ». Le préfet de Paris a ajouté : « *Le régime actuel des transports en commun doit normalement prendre fin le 31 décembre de cette année. La loi du 7 mai 1976 confie en effet à la région Ile-de-France la mission de définir la politique des transports et d'assurer sa mise en œuvre.* » C'est donc un transfert de charges qui va s'effectuer entre les départements parisiens et la région.

Pour le président du groupe socialiste, M. Georges Sarre, le budget départemental est « *particulièrement faible* » en matière d'investissements sociaux. *Toujours au nom du P.S., M. Daniel* Benassaya a demandé l'établissement de deux fiscalités *distinctes, l'une départementale*, l'autre communale. Il a expliqué qu'il s'agissait d'une mesure de clarté et aussi d'une véritable responsabilité donnée aux élus lorsqu'ils siègent en formation de conseil général.

J. P.

(1) A ces 2 milliards s'ajoutent les 7 milliards du budget communal voté en décembre dernier par le conseil de Paris.

● *Les Puces en danger ?* — Le comité des Puces de Saint-Ouen, qui réunit mille huit cents marchands sur les trois mille existants, a fait part, lundi 9 janvier, de sa crainte de voir disparaître le marché (*le Monde* du 23 décembre). « *La municipalité* (communiste) *de Saint-Ouen*, a expliqué le président du comité de défense, M. René Berdy, *à l'occasion de la révision du plan d'occupation des sols de la ville, a décidé de réduire le coefficient d'occupation des sols du marché de 2 à 0,4.* » Selon les « puciers », cette mesure signifie que « *les deux tiers des surfaces construites sont vouées à disparaître* ».

Bretagne

DEPUIS LE 10 DÉCEMBRE

Une famille d'agriculteurs fait la grève de la faim pour s'opposer au remembrement

De notre correspondant

Brest. — Leur long jeûne aura-t-il eu raison de leur résistance physique et de leur volonté ? Deux agriculteurs de Plonevez-du-Faou (Finistère) ont suspendu la grève de la faim qu'ils observaient depuis le 10 décembre 1977, pour protester contre le remembrement de leur exploitation. Le père, M. Jean-Louis Guillou, soixante-huit ans, a regagné son domicile. En revanche, le fils, Jean, trente-deux ans, a été hospitalisé à Quimper. Mais cet « abandon » n'aura été que de courte durée puisque Jean a repris, à l'hôpital, son jeûne.

L'acharnement familial à combattre lel remembrement n'est pas entamé. Samedi 7 janvier, la femme de M. Jean-Louis Guillou a pris le relais dans l'église paroissiale de Plovenez-du-Faou.

Mme Guillou a déjà observé une grève de la faim dans la même église à deux reprises. La première fois, du 29 au 31 octobre. Elle entendait protester contre l'amende de 1 300 F à laquelle elle avait été condamnée pour avoir arraché les bornes posées par le géomètre officiel du remembrement. La seconde fois, elle s'était jointe à son mari et à leur fils, mais, le 17 décembre, elle était hospitalisée à la suite de troubles cardiaques.

Aucune organisation paysanne officielle n'a apporté son soutien à la *famille Guillon*. La population locale est, dans son ensemble, indifférente. Seul le syndicat de promotion paysanne, qui regroupe des paysans travailleurs de la région s'est trouvé à son côté dès le premier jour.

Les écologistes (ils l'ont reconnu) se sont intéressés fort tard à elle. La manifestation qu'ils ont organisée en sa faveur dans les rues de Plonevez-du-Faou le mercredi 4 janvier n'avait rassemblé qu'une cinquantaine de personnes. Deux associations ont adressé un *télégramme* commun au président de la République et au président du conseil général du Finistère pour réclamer « *la nomination imédiate d'une commission d'enquête et de conciliation* ». Mais le représentant de la Société pour la protection de la nature en Bretagne a affirmé que : « *Le remembrement était une bonne chose dans le bocage breton* », tout en déplorant les bavures auxquelles celui-ci donne lieu parfois.

De leur côté, les pouvoirs publics considèrent que « *l'attitude de la famille Guillou est totalement irrationnelle mais obéit à une logique qui lui est propre. Cette famille est hostile au principe du remembrement et se refuse à en considérer le résultat même s'il lui est favorable. Elle l'avait déjà fait savoir dès le départ* ».

L'administration a *toutefois* indiqué que sur huit cents propriétaires, deux cent soixante-sept avaient déposé des réclamations sur les conséquences du remembrement dans la commune. — J.R.

HAUTE-NORMANDIE

● *Nouveau tronçon d'autoroute près de Rouen.* — Sept kilomètres d'autoroute ont été ouverts à la circulation entre Roumare et Eslettes (Seine-Maritime). Le nouveau tronçon, qui relie l'autoroute A 15 (Rouen-Barentin) à la RN 27 permet notamment d'éviter la traversée des communes de la banlieue nord de Rouen pour rejoindre Dieppe. Aucun péage n'est prévu sur cette voie *dont la réalisation a coûté* près de 50 millions de francs. — *(Corr.)*

PARIS

● *Une gare routière à la porte d'Orléans ?* — « *La création d'une gare routière à la porte d'Orléans, pour faciliter la circulation et le stationnement avenue Paul-Appell, à Paris, dans le quatorzième arrondissement, des autocars des transporteurs adhérents à l'Association professionnelle des transporteurs routiers de la région parisienne (A.P.T.R.), est actuellement étudiée par les services technique de la Ville de Paris* », indique le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, qui répond dans *le Journal officiel* du 1er janvier à une question écrite de M. Henri Ginoux, député (réformateur) des Hauts-de-Seine. « *Le syndicat des transports parisiens*, précise le ministre, *doit être saisi prochainement de ce projet, et il devra examiner, s'il retient le principe de cette opération, les modalités de son financement.* »

PROVENCE

● *Neuf mille arbres pour Luminy.* — Après le massif de l'Etoile (*le Monde* du 27 novembre 1977), c'est au tour du domaine de Luminy, situé au sud de Marseille, de bénéficier d'une opération de reboisement de grande envergure, organisée par la Ville de Marseille, à laquelle la population tout entière est conviée. Dimanche 8 janvier, neuf mille arbres, fournis par l'Office national des *forêts* et la *direction* départementale de l'agriculture, seront plantés sur une surface de 8 hectares préparée par des soldats de la VIIe région militaire. — *(Corresp.)*

Basse-Normandie

LES ÉLUS RÉGIONAUX VOTENT LE MAXIMUM DES RESSOURCES FISCALES

(De notre correspondant.)

Caen. — Les conseillers régionaux bas-normands, *lors de leur session* budgétaire qui vient de s'achever, ont décidé d'utiliser à plein, comme ils le font depuis la mise en place des institutions régionales, les possibilités fiscales prévues par la loi. *Le budget (près de 69 millions de* francs) qu'ils ont voté est équilibré. La fiscalité représente 45 F par habitant. *Cette augmentation du plafond fiscal*, obtenu par le Parlement à la fin de 1977, alors que le gouvernement *y était défavorable, a permis* à la Basse-Normandie de réduire son taux d'endettement.

Dans le budget, 46 % des dépenses vont aux liaisons routières, près de 18 % aux autres dépenses d'aménagement du territoire et 28 % au développement économique et à l'emploi.

SPORTS

FOOTBALL

EN REMPLACEMENT DE M. HECHTER

M. Borelli est élu président du Paris-Saint-Germain

Réunis, lundi 9 janvier, à la Fédération française de football, les six membres restants du comité de gestion de Paris-Saint-Germain ont élu, sans surprise, M. Francis Borelli (1) à la présidence du club. Le nouveau président occupait auparavant la fonction de vice-président. Dès son élection, M. Borelli a manifesté l'intention de diriger le club en triumvirat avec ses vice-présidents, MM. Bernard Brochand et Charles Talard. Cette élection devrait être *entérinée, mercredi* 11 janvier, par les vingt-deux membres du comité directeur.

MM. Borelli et Talard *font* partie, avec M. Daniel Hechter, des membres fondateurs de Paris-Saint-Germain. Ils avaient été rejoints, quelques mois plus tard, par M. Brochand. Les trois hommes ne cachent donc pas leur amitié pour l'ancien président du club. Toutefois, ils n'auraient pas accepté d'assumer la continuité de Paris-Saint-Germain s'ils n'y avaient pas été encouragés par MM. Fernand Sastre et Jean Sadoul, *respectivement présidents* de la F.F.F. et du Groupement du football professionnel. Sans avoir reçu d'assurance officielle de R.T.L., ils avaient aussi l'appui de M. Christian Chavanon, administrateur délégué de la station périphérique, appelée désormais à régulariser pour l'essentiel la situation financière du club.

Le nouveau triumvirat souhaite que M. Henri Patrelle accepte le poste de directeur général du club. On sait qu'il donnera sa réponse à son retour d'Argentine. Son accord est lié à la régularisation de la situation financière, à la possibilité qui lui serait offerte de continuer au moins jusqu'à la coupe du monde, à assumer sa fonction de vice-président de la F.F.F., délégué à l'équipe de France. Mais il s'attache surtout à la position de la municipalité de Paris face à l'avenir du football dans la capitale.

A cet égard, un déjeuner a réuni, lundi 9 janvier, M. Doublet, directeur du cabinet du maire de Paris, MM. Chavanon, Sastre et Sadoul. Même si, pour des raisons psychologiques évidentes vis-à-vis des joueurs, l'hypothèse d'une fusion des trois grands clubs parisiens ne pourra être évoquée officiellement avant la fin de la saison, cette éventualité paraît de plus *en plus envisageable si la* municipalité est décidée à aider vigoureusement la nouvelle équipe. Il est d'ailleurs significatif de constater que, malgré les « *ultimes recommandations* » de M. Hechter, les nouveaux responsables de Paris-Saint-Germain ne se déclarent plus hostiles à ce projet et espèrent même rencontrer *M. Jacques Chirac* le plus rapidement possible.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Né en 1932 à La Calle (Algérie), M. Francis Borelli est éditeur publicitaire.

BOXE. — *Le service de neuro-chirurgie de l'hôpital Beaujon, à Paris, indiquait, lundi 9 janvier, que l'état de santé du boxeur allemand Jeorg Eipel, dans le coma depuis le 17 décembre, était toujours « stationnaire ».*

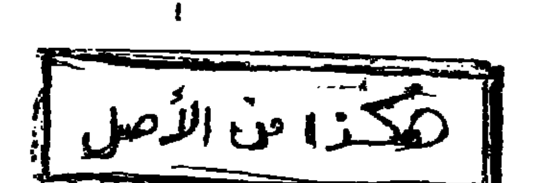
L'URSSAF RÉCLAME 760 000 F AU STADE RENNAIS

(De notre correspondant.)

Rennes. — L'URSSAF d'Ille-et-Vilaine a fait délivrer, lundi 9 janvier, par voie d'huissier, puis enrôler au greffe de la première chambre civile du tribunal de Rennes, une assignation en liquidation des biens contre le Stade rennais football club (association professionnelle) et contre le Stade rennais, association générale (les sections amateurs).

Cette intervention des organismes sociaux, dont la créance s'élève actuellement à 760 000 F, pose le problème de la compétence des deux juridictions saisies dans l'affaire du Stade rennais. En effet, les dirigeants avaient déposé, le lundi précédent, une requête sollicitant le bénéfice de la procédure de suspension provisoire des poursuites *auprès du tribunal de comerce* de Rennes. L'URSSAF considère qu'en application de l'article 5 de la loi *du 13 juillet 1967* seule la compétence du tribunal de grande instance doit être retenue, le Stade rennais étant une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Enfin, cette assignation apparaît de nature à officialiser l'état de cessation des paiements du Stade rennais et par là même à lui interdire le bénéfice de la *suspension provisoire* des poursuites. — Y. E.

● *Afin de permettre au Troyes Aube Football* de faire face à des difficultés de trésorerie, la municipalité troyenne lui a accordé une avance de 400 000 F, à valoir sur la subvention de 1978. En outre, un moratoire a *été accordé* au club pour ses créances auprès de l'administration des impôts et de l'U.R.S.S.A.F.



économie

QUATRIÈME SEMAINE DE GRÈVE A LA GARDE (Var)

Le « ras-le-bol » des ouvrières de Manupro

Depuis le 14 décembre, une artie du personnel de la fanufacture provençale de êtements (Manupro), spéialisée dans la confection nasculine, à La Garde, près le Toulon, est en grève. La lirection a décidé, le 5 janvier, de fermer l'entreprise n invoquant des raisons de écurité et d'approvisionnenent en matières premières « le Monde » du 7 janvier). Manupro emploie cent oixante-quinze personnes, lont 90 % de femmes. La grève, qui porte sur des questions salariales et de conditions de travail est animée par la C.G.T.

De notre correspondant régional

oulon. — Une ancienne proété rurale qu'entourent des timents peints *en rose*, au leu de vignes et de serres : nupro n'a pas encore été quis par Toulon, qui pousse s l'est ses industries et ses .M. L'entreprise s'identifie à famille Mossé, qui la dirige père en fils depuis quarante . Un développement rapide elle a compté plus de trois ts salariés — puis un coup rrêt provoqué par la concurice et les fluctuations de la ode. *En se reconvertissant par*llement dans le sportswear, en rant les salaires, en exigeant *rendement accru, les Mossé* t apparemment assez bien surnté les effets de la crise. « *Nos ances sont saines et notre cart de commandes en décembre présentait trois mois de tra*il », se plaît à souligner Daniel Mossé, directeur adint de la société.

Pourquoi cette grève, que suit majorité du personnel de proiction (1) ? « *Les salaires de isère, les brimades, le travail rendement, nous en avons ras bol, c'est tout* », expliquent les vrières de Manupro. Les salais de la confection ne se hissent n effet que péniblement au-desis du SMIC. Ceux de Manupro nt resserrés dans une fourette qui, selon les grévistes, va 1 530 francs net pour une rfileuse de catégorie A à 560 francs pour une monuse en veston de catégorie H, *puis neuf* ans dans l'entreprise. ces salaires s'ajoutent une ime d'ancienneté annuelle comise entre 20 et 150 francs, et éoriquement des primes de ndement qui sont la survivance « travail aux pièces ». Le calcul de ces primes est un véritable casse-tête, et le directeur lui-même en convient. « *De toute façon*, souligne une déléguée syndicale, *les temps qui nous sont impartis sont si draconiens que la plupart d'entre nous ne parviennent pas à obtenir même la prime la plus basse.* » Ainsi cette surfileuse doit « *sortir* » 160 pantalons par jour. « *Soit*, explique-t-elle, *pour huit heures de travail, un pantalon toutes les trois minutes sans s'arrêter. Il ne faut pas que le fil casse ni perdre le moindre temps aux enfilages sur la machine.* » La division du travail — une vingtaine de postes pour un pantalon — engendre également la monotonie. Les grévistes se plaignent encore de la vétusté des locaux, du harcèlement des contremaîtresses et des monitrices, et d'un manque d'égards élémentaires. « *Quand l'une d'entre nous a un malaise, on l'allonge sur une table de travail ou on la fait asseoir sur une chaise dans les toilettes, car il n'existe aucun local de repos ou de soins.* »

S'il ne *conteste* aucun des exemples de salaires qui nous ont été donnés, M. Mossé cite cependant des chiffres plus élevés : 2 709,41 F pour une presseuse, 2 210 F pour une monteuse en vêtements de jambes, 2 105 F pour une autre monteuse, toutes de catégorie F et perveant, elles, des primes de rendement. Les chronométrages ? Ils sont en partie établis à partir des renseignements fournis par le Comité technique de l'industrie de l'habillement (CETIH). « *Les pouvoirs publics*, accuse par ailleurs le directeur de Manupro, *sont restés passifs devant les atteintes à la liberté du travail et au droit de circulation des personnes et des produits commises par la C.G.T. et ses complices.* »

De plus, en faisant appel aux services d'une société spécialisée qui lui a fourni des gardiens « *musclés* » accompagnés de chiens, il n'a pas contribué à détendre l'atmosphère.

Le jean « Combat »

Si les *grévistes* n'ont à aucun moment occupé les locaux ou fait obstruction à l'entrée des non-grévistes, elles se sont opposées, il est vrai avec le renfort de militants locaux de la C.G.T., au passage de tout véhicule. Le 4 janvier, M. Mossé tente néanmoins de faire pénétrer un car de transport du personnel — vide de ses occupants — dans l'entreprise, par une entrée habituellement condamnée. Des incidents éclatent. Du côté de la direction, on parle de « *barres de fer et de matraques* ». Les grévistes affirment, elles, que l'un des collaborateurs de *M. Mossé* brandissait une hache. M. Mossé est blessé à une main et essuie des injures de caractère racial relatives à ses origines israélites (il a porté plainte). Renseignements *pris* auprès de la *gendarmerie* de La Valette, sa version des faits paraît toutefois nettement dramatisée et ses propos sur les « *méthodes de la Gestapo utilisées par la C.G.T.* » inspirés par la passion.

Le directeur de Manupro n'a pas, au demeurant, la meilleure opinion de ses ouvrières, « *qui ne seraient pas capables de travailler sans lui* », alors qu'« *il ne dépend pas d'elles* ». Les grévistes lui ont répondu à leur manière. Pour démontrer qu'elles n'étaient pas dépourvues d'esprit créatif, elles *ont dessiné* et *confectionné de* leurs mains un nouveau modèle de jeans. Son nom : le jean « Combat ». « *Si le patron veut nous l'acheter*, plaisantent-elles, *nous le lui vendront quand nous reprendrons le travail.* » Soutenues financièrement par des collectes dans diverses entreprises varoises et par le conseil général (de gauche) du département, elles bénéficient également de la solidarité de la municipalité à majorité communiste de La Garde et ne doutent pas qu'elles finiront par triompher.

La direction leur a déjà donné satisfaction sur plusieurs points (augmentation de 6,30 % à *compter du 1er décembre et de* 3 % à compter du 1er mars 1978, relèvement de 50 % des primes, *révision de certains chronométrages*), mais la C.G.T. a jugé les propositions qui lui ont été faites encore insuffisantes. Elle demande en particulier qu'il n'y ait plus de salaire de base inférieur à 1 815 francs net par mois. De nouvelles négociations restent possibles, bien que M. Mossé en subordonne la reprise à la levée du « blocus » de son entreprise.

GUY PORTE.

(1) Sur 175 salariés, 34 sont en congé de maladie. Selon la C.G.T., 79 sont en grève, selon la direction 67. *Le* conflit a entraîné, d'autre part, la fermeture d'ateliers extérieurs employant environ 70 salariées.

BOUSSOIS FERME SON FOUR A VERRE D'ANICHE

La majorité des six cents ouvriers licenciés seront reclassés

La direction de la société Boussois, du groupe B.S.N. Gervais-Danone, a annoncé lundi 9 janvier, au comité d'établissement de son usine d'Aniche (Nord), que l'accélération de la chute de la demande en verre à vitres sur le marché mondial, remplacé par la glace flottée, l'amenait à arrêter le four d'Aniche dès le 1er avril 1978 et non en septembre comme initialement prévu. Cette mesure entraînera la suppression de six cent treize emplois sur les neuf cent vingt-deux que compte l'usine d'Aniche.

La direction de Boussois déclare, dans un communiqué, qu'elle a, « *depuis de longs mois, entrepris des recherches et décidé des investissements pour créer un nombre d'emplois correspondant à l'effectif qui sera excédentaire à Aniche* ». Elle annonce, d'une part, la mise en service à Aniche de deux unités de production, qui emploieront cent soixante personnes, d'autre part des accords avec des entreprises de la région, notamment avec la société Le Profil (sous-traitance pour l'automobile), permettant d'offrir cent soixante-quatorze emplois dans des conditions qui seront discutées avec le personnel. Compte tenu de quarante-cinq départs volontaires, « *en cours ou prévus* », de seize départs en préretraite (cinquante-six ans et huit mois) et du reclassement de dix cadres, il resterait deux cent huit personnes en sureffectif. Leur emploi sera garanti jusqu'au 1er septembre 1978, assure la direction, qui déclare poursuivre pour elles « *un travail de recherche systématique de solution d'emplois extérieurs* ». « *Au total*, conclut la direction, *450 millions de francs seront investis dans la région du Nord (Boussois et Aniche) entre 1977 et 1980 pour assurer six cents emplois.* »

AU 31 DÉCEMBRE 1977

Quatre cent soixante-quinze mille postes de travail ont été offerts aux jeunes

indique le C.N.P.F.

Quatre cent soixante quinze mille postes de travail ont été offerts, au *31 décembre 1977*, aux jeunes de moins de vingt-cinq ans : tel est le bilan dressé, le lundi 9 janvier, par le C.N.P.F., qui a souligné que son « *pari* » — offrir trois cent mille emplois et stages à des jeunes avant la fin de l'année dernière — a été « *largement dépassé* ».

Ces quatre cent *soixante-quinze* mille postes de travail, dont 88 % sont effectivement occupés, se répartissent ainsi : embauches avec exonération des charges sociales patronales : 190 000 (40 %) ; contrats emploi-formation : 21 375 (4,5 %) ; contrats d'apprentissage : 92 625 (19,5 %) ; stages pratiques en entreprises : 171 000 (36 %).

« *Quatre leçons principales*, commente le *C.N.P.F.*, *peuvent être d'ores et déjà tirées : 1) La réduction des charges sociales est un élément essentiel pour le développement de l'emploi ; 2) Quoi qu'en disent certains, les jeunes sont disponibles et prêts à travailler, dès lors qu'ils sont bien informés 3) Tout peut être obtenu lorsque l'on se libère des lourdes et inutiles contraintes administratives et que l'on rend aux personnes l'initiative et la responsabilité ; 4) La collaboration entre les délégués des entreprises pour l'emploi et l'ANPE a été excellente dans l'ensemble. Il semble cependant que l'ANPE ne dispose pas de moyens suffisants, les tâches administratives accaparant ses agents au détriment du placement* ».

Il convient, une nouvelle fois, de faire, à propos du « plan de mobilisation » du C.N.P.F. en faveur de l'emploi des jeunes, les deux remarques suivantes : tout d'abord, les embauches fermes représentent moins de la moitié des postes de travail dégagés (le C.N.P.F. souhaite à ce sujet que la mesure d'exonération des charges sociales patronales soit maintenue au-delà du 1er juillet 1978 et qu'elle soit étendue aux employeurs qui engagent des jeunes au terme des stages pratiques en entreprises). En revanche, plus du tiers de ces postes de travail — les stages pratiques en entreprise). En d'eux-mêmes après les élections de mars prochain, puisque leur mise en place date de septembre et que leur durée est de six à huit mois.

Ensuite, la part des emplois vraiment nouveaux, dans le total des cent quatre-vingt-dix mille embauches fermes, n'est pas connue. Le C.N.P.F. ne nie pas qu'un certain nombre de postes aient été dégagés par le simple jeu des mouvements naturels, mais il ne peut apporter d'autres précisions. — M. C.

LA PRODUCTION FRANÇAISE D'ACIER A DIMINUÉ DE 4,8 % EN 1977

La production française d'acier a diminué de 4,8 % en 1977, s'élevant à 22,1 millions de tonnes. Elle avait augmenté de 7,9 % en 1976 (23,2 millions de tonnes), mais chuté de 21 % en 1975 (21,5 millions de tonnes contre 27 millions de tonnes en 1974). Elle a donc été l'an passé inférieure de 18 % à celle d'il y a trois ans.

● *Cinquième semaine de grève sur le chantier du Tricastin.* — Les mille trois cents ouvriers de la société C.B.C. (Campenon Bernard Cetra) travaillant au gros-œuvre du chantier Eurodif (usine d'enrichissement de l'uranium), sur le site du Tricastin, viennet d'entamer leur cinquième semaine de grève. Dans un communiqué, la C.G.T. indique que cette grève, décidée pour s'opposer à des licenciements, se poursuivra tant que la direction refusera de négocier avec les syndicats.

● *Grève à Air France.* — Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et le Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile appellent tous les personnels d'Air France à un arrêt de travail d'une heure cinquante, vendredi 13 janvier, pour obtenir notamment « *le respect du droit de grève sans aucune limitation* ».

Faits et chiffres

[A]griculture

● *M. Pierre Mehaignerie*, ministre de l'agriculture, a déclaré 9 janvier, à Nantes, au cours un dîner-débat : « *Le parti ocialiste n'est pas, en fait, inressé à la politique agricole. n'accepterai pas la démagogie e ces partis politiques qui tiennent deux langages, un devant s consommateurs, l'autre devant s agriculteurs. C'est tenir ces erniers dans le mépris le plus omplet.* »

[A]ffaires

● *Motobécane.* — La firme, qui time détenir plus de la moitié marché français du cyclomoteur, avec 350 000 unités sur total de 600 000, vient d'annon- le regroupement des activités la société dans deux usines de int-Quentin, qui intégreront la brication des VeloSolex. Ces érations entraîneront le licenment de 300 personnes sur les 50 du groupe. En outre, les diriants de Motobécane envisagent développer les exportations de lomoteurs, notamment aux ats-Unis.

● *A Manufrance*, les syndicats .T. et C.F.D.T. se sont inquiélundi 9 janvier, au cours ne conférence de presse, de lenteur des pouvoirs publics affectuer l'aide promise à l'enprise stéphanoise. « *Chaque r qu passe accentue les difultés*, ont-ils expliqué. *La sittion est bloquée : les fournisrs ne livrent plus de produits, clients hésitent à faire leur ix, chacun attend la décision ide du gouvernement.* » Les dicats, qui soulignent avoir fait uve, jusqu'à présent, de paice et d'esprit de concertation, nacent, *si la situation n'est* réglée immédiatement, *employer tous les moyens pour endre l'outil de travail et les plois* » ; ils n'excluent pas arriver à l'occupation de treprise. — *(Corresp.)*

● « *Grève* » *du paiement des tures E.D.F.* — Les adhérents Groupement interprofessionnel chefs d'entreprise (GICE) de nt-Etienne, ont décidé de uire de leur prochaine facture D.F. », les pertes occasionnées les *coupures* de courant qui eu lieu en décembre, à la e du mouvement de grève.

● *Ventes de diamant : + 33 %.* En 1977, les ventes de diamants s le *monde* se sont élevées, n la De Beers, à 2,07 milliards dollars (+ 33 % par rapport à *1976). La société n'a pas indiqué la variation des tonnages vendus. — (A.F.P.)*

Échanges internationaux

● *Les Philippines et le Vietnam* ont conclu le lundi 9 janvier deux accords destinés à resserrer leurs relations économiques et commerciales : un accord de coopération économique, scientifique et technique, et un accord commercial.

Selon le ministère philippin des affaires étrangères, l'accord économique a pour base la non-ingérence et le respect mutuel de l'indépendance et de la souveraineté des deux pays. L'accord commercial est fondé sur la clause de la nation la plus favorisée. — *(A.F.P.)*

● *Les « Oscars de l'exportation ».* — Les « Oscars 1977 » de l'exportation ont été remis, le 10 janvier, par M. André Rossi à une douzaine d'entreprises au terme d'un concours organisé par le *Moniteur du commerce international* et *le Nouvel Economiste*, sous le patronage du Centre français du commerce extérieur. Pour les biens d'équipement, deux grands prix ont été décernés aux Pompes Guinard, de Courbevoie, et aux établissements Jean Moreau, de Noyelles-sur-Escaut. Pour les biens de consommation, le lauréat a été un fabricant parisien de meubles de style Mercier Frères. Dans le secteur des services, le Bureau Veritas a obtenu le grand prix. *Enfin*, deux autres grands prix ont été octroyés, pour leurs performances *exceptionnelles*, à *Géoservices* et à Spie-Batignolles.

● *Préparation d'un accord international sur le thé.* — Des discussions pour la préparation d'un accord international sur le thé ont commencé le 9 janvier à Genève, sous les auspices de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement). La création de trois fonds destinés à régulariser les cours, à diversifier les produits et à promouvoir la consommation sont à l'étude pour des montants allant de 145 à 215 millions de dollars sur une période de cinq ans. Les principaux pays exportateurs sont l'Inde (231 millions de tonnes en 1976), le Sri-Lanka (200 millions de tonnes), la Chine (70 millions de tonnes) et le Kenya (59 millions de tonnes). Les principaux importateurs sont la Grande-Bretagne (200 millions de tonnes), les Etats-Unis (82 millions de tonnes), le Pakistan (49 millions de tonnes) et l'U.R.S.S. (46 millions de tonnes).

Emploi

● *M. Charpentié estime « démagogique » la proposition du SMIC à 2 400 francs*, faite par le P.S. *Le président de la C.G.C. ajoute : « Peut-on faire croire que notre économie digérera une opération dont les conséquences seraient une augmentation brutale de la masse salariale, qui se répercutera largement sur la hausse des prix, mettant l'économie en péril ? »*

● *Nouvelle fermeture d'usine dans les Vosges.* — L'entreprise Nicolas Caimant, de Xoulces-Cornimont, spécialisée dans l'induction plastique sur tissus et la confection de manteaux, cesse ses activités. L'ensemble du personnel (cent cinquante-huit salariés), recevra prochainement ses lettres de licenciement. Le tribunal de commerce d'Epinal a décidé, en effet, samedi 7 janvier la *résolution du concordat accordé* il y a un an. A l'origine des difficultés de Nicolas Caimant, selon la direction : « *L'augmentation des charges, la concurrence étrangère et le blocage des prix de vente.* »

Depuis lundi en fin de journée, les cent cinquante-huit employés occupent les locaux pour imposer « *le respect de leurs droits et la création de nouveaux emplois sur place* ». — *(Corresp.)*

Énergie

● *La France importe plus de charbon.* — La France a acheté en 1977 23,6 millions de tonnes de charbon, soit 1,8 million de tonnes de plus (8,2 %) qu'en 1976, indique l'Association technique de l'importation charbonnière. L'Allemagne fédérale, devenue le principal fournisseur de la France avec 6,85 millions de tonnes (contre 7,03 en 1976). Viennent ensuite la Pologne, avec 5,04 millions de tonnes, l'Afrique du Sud (4,9 millions), l'Australie (2,24) les Etats-Unis (1,87), l'U.R.S.S. (1,23).

Logement

● *M. Jean-Paul Bardin*, délégué général de l'Union nationale interprofessionnelle du logement (qui regroupe les organismes collecteurs du 1 % national) a été nommé président de Crédit-Logement, établissement financier spécialisé dans le financement du logement social, créé en 1974 par l'UNIL et le Crédit foncier de France. M. Bardin succède à ce poste à M. Yves Salaün.

ÉTRANGER

LES DIFFICULTÉS D'IMPLANTATION FRANÇAISE EN THAILANDE

Une expérience malheureuse de Rhône-Poulenc

Bangkok. — *Créée en décembre* 1972, à la veille de la crise de l'énergie, et de ses effets désastreux sur l'industrie des textiles synthétiques, l'entreprise mixte franco-thaïlandaise Thai Melon Polyester Limited n'a cessé de se heurter à de graves problèmes de production, de financement, de *débouchés*. A ces *difficultés* se sont ajoutées des divergences de vues aiguës entre les associés. La force des vents contraires a finalement conduit l'entreprise au bord de la faillite en septembre 1977. Une augmentation de capital (140 millions de baths, soit 4 millions de dollars) exigée par les trois banques thaïlandaises qui fournissent les crédits à court et à moyen terme a donné un répit. Mais, depuis sa mise en service, en 1976, jusqu'en juin dernier, l'usine de polyester la plus moderne de tout le Sud-Est *asiatique a subi des pertes estimées* à plus de 4 millions de dollars.

Initialement, Rhône - Poulenc devait se contenter de livrer l'usine, d'un coût total de 60 millions de dollars. Cependant, la société française prenait, dès 1973, une participation de 40 % dans *l'entreprise, qu'elle portait, en* 1976, à 48 %. Le partenaire thaï, le groupe textile Sukri, dispose de quelque 30 %. Le reste — c'est-à-dire 22 % — est partagé entre trois banques de Bangkok.

Dès le départ, de multiples frictions se sont produites entre partenaires. Les retards pris dans la construction des *bâtiments*, incombant à la partie thaïlandaise, se sont répercutés sur la livraison du matériel et de la technologie — très sophistiqués — à la charge de la partie française.

Du matériel a dû être entreposé en plein air, dont une partie a été endommagée *ou a disparu*. De ce fait, on n'a pas livré quelque 12 % de l'équipement dans les délais prévus, ce dont se plaignent les Thaïs, qui ajoutent que certains éléments ne sont pas conformes à ce qui avait été prévu. Aussi les Thaïlandais réclament-ils 6 millions de dollars *de dommages et intérêts*. Les Français évidemment refusent, faisant valoir les contrôles gouvernementaux qui attestent le respect des normes.

Le groupe Sukri se plaint également du fait que la capacité de l'usine est inférieure à ce qui avait été prévu. Ses filiales ne *sont pourtant pas à même, du* fait de la crise, d'écouler la production. L'usine, qui a une capacité de 74 tonnes par jour, « tourne » à 40 % de sa capacité dans certains secteurs. Le personnel est aussi cause de conflits : pour réduire les coûts de production — ou pour resserrer le *contrôle sur la marche de l'usine* — le partenaire thaï a posé le problème du nombre des techniciens français, dont le nombre a *ciens français*, ramenés de 43 à 29. Mais les représentants de Rhône-Poulenc ont souligné que cette politique, en l'absence de techniciens thaïs suffisamment formés, ne pouvait que jouer au détriment de la qualité et du fonctionnement de l'usine.

Ces difficultés multiples n'étonnent pas tout le monde. Certains font valoir maintenant que le conflit étaient inévitable et que les Français se sont engagés dans cette affaire *« un peu à la légère »*. Il est en tout cas paradoxal — même dans le monde des affaires toujours riche en surprises — que le partenaire thaï soit en même temps un concurrent direct. Le groupe Sukri a, en effet, une participation dans la Tejin Polyester (capitaux japonais), entreprise rivale, qui couvre l'essentiel des besoins du marché local. Sukri joue donc sur les deux tableaux à la fois.

A cela s'ajoutent la mentalité *et les pratiques locales, souvent* déroutantes pour les hommes d'affaires étrangers bien en cour auprès de *l'establishment* politico-financier et, en tout cas, peu préparés aux règles non écrites du marchandage et des « gratifications ».

Dans un pays où les investissements français sont rares, l'essai de Rhône-Poulenc faisait un peu figure de test. Ceux qui connaissent bien l'affaire en tireront une leçon de méfiance envers les investissements dans cette région, alors même que le gouvernement thaï fait son possible pour attirer les capitaux étrangers, dont l'économie a un urgent besoin.

R.-P. PARINGAUX.

LA FINLANDE ADOPTE UN PROGRAMME DE SOUTIEN DE L'EMPLOI

(De notre correspondant

Helsinki. — Le gouvernement finlandais vient d'adopter un programme de soutien de l'emploi pour 1978. L'Etat compte employer en moyenne trente mille neuf cents personnes et consacrera à cette tâche environ 4 milliards de marks dans le cadre du budget adopté fin décembre. A cette somme viennent *s'ajouter 378 millions* de marks finlandais (1), prévus particulièrement pour permettre l'emploi de sept mille sept cents personnes de janvier à mai. Le chômage touchait, fin décembre, environ 7,5 % de la population active.

L'objectif gouvernemental est de *réduire les différences régionales* qui favorisent le Sud industrialisé au détriment du Nord et de l'Est, où l'agriculture et la sylviculture constituent les principales sources de travail. Quarante pour cent des emplois prévus dans le programme de cette année dépendent de l'administration des eaux et chaussées. L'administration des postes et communications, la direction de la construction et les chemins de fer seront aussi les principaux pourvoyeurs d'emplois. Par ailleurs, le gouvernement a lancé un emprunt obligataire, sur le marché ouest-allemand, d'une valeur de 288 millions de marks finlandais, qui servira surtout au soutien de l'emploi.

(1) 1 mark finlandais = 1,15 franc.

● *En Belgique, la hausse des prix de détail* a été de 0,4 % en décembre par rapport à novembre. En un an (décembre 1977 comparé à décembre 1976), la hausse est de 6,3 %. — *(Agefi.)*

ETATS-UNIS.

● *La construction aéronautique* sera au premier rang de l'expansion en 1978 aux Etats-Unis, alors que l'activité de l'industrie automobile diminuera légèrement, prévoit le département *américain du commerce dans ses « perspectives industrielles pour 1978 »*. Selon ce rapport, la construction aéronautique verra son chiffre d'affaires passer de 15,2 % à 19,8 milliards de dollars (en chiffres constants) de 1977 à 1978, soit une croissance de 30 %. Cependant, celui de l'industrie automobile reviendra de 47 à 46,5 milliards de dollars. Les ventes de voitures s'établiront à 11 millions d'unités, légèrement en dessous de celles de 1977. — *(A.F.P.)*

● *La firme Dupont de Nemours* vient de saisir le département américain du Trésor de deux *plaintes contre des importateurs* japonais, qu'elle accuse de pratiquer des prix de dumping sur certaines fibres synthétiques. Selon Dupont de Nemours, les compagnies Toray Industries Inc. de Tokyo et Kanebo Ltd d'Osaka vendent des nylons aux Etats-Unis à des prix inférieurs de *30 % à leurs coûts de production*, ce qui a contribué aux difficultés que traverse actuellement l'industrie américaine des fibres synthétiques.

Une plainte de même nature avait été déposée par Dupont de Nemours à l'encontre de la compagnie française Rhône-Poulenc *en novembre dernier*. — *(A.F.P.)*

ITALIE

● *En Italie*, les prix de gros ont augmenté de 0,3 % en novembre, ce qui confirme le ralentissement de la hausse. Ces prix avaient augmenté de 0,7 % en août, de 1,1 % en septembre et de 0,6 % en octobre. En un an, les prix de gros ont augmenté de 10,1 %. — *(A.F.P.)*

PAYS-BAS

● *Baisse du trafic à Rotterdam.* — Le plus grand port mondial a enregistré en 1977, et pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, une régression de son trafic maritime qui a atteint 181 millions *de tonnes. Ce chiffre fait apparaître* une baisse de 1,3 % par rapport aux statistiques de 1976. A cause de la profondeur insuffisante des chenaux d'accès qui empêche certains pétroliers de venir à Rotterdam, le trafic de brut a baissé de 7 %. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *En Suisse, les prix de gros ont baissé* en décembre de 0,4 % par rapport à novembre et de 1,6 % par rapport à décembre 1976. L'indice des prix de gros s'est établi à 145.5 (base 100 en 1963), ce qui représente son niveau le plus bas depuis février 1974. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep. + ou Dép. −	
$ U.S.	4,7230	4,7350	+ 80	+ 100	+ 140	+ 160	+ 500	+ 570
$ can.	4,3050	4,3120	+ 60	+ 100	+ 130	+ 170	+ 480	+ 570
Yen (100)	1,9590	1,9630	+ 100	+ 150	+ 220	+ 250	+ 660	+ 720
D. M.	2,2060	2,2120	+ 120	+ 150	+ 230	+ 260	+ 750	+ 820
Florin	2,0580	2,0640	+ 60	+ 80	+ 120	+ 150	+ 430	+ 500
F. B. (100)	14,2620	14,2920	+ 60	+ 220	+ 100	+ 300	+ 640	+1100
F. S.	2,3530	2,3610	+ 160	+ 190	+ 310	+ 350	+ 950	+1030
L. (1 000)	5,4000	5,4100	— 400	— 300	— 750	— 600	—2000	—1500
£	9,0700	9,0840	+ 210	+ 280	+ 410	+ 480	+1400	+1590

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	2 3/4	3	2 3/4	3	2 3/4	3	3	3 1/4
$ U.S.	6 7/8	7 1/8	7 1/8	7 3/8	7 1/4	7 1/2	7 5/8	7 7/8
Florin	5 1/2	6	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4	5 1/2	6
F. B.	8	10	8	8 1/2	8 1/4	3/4	8 3/4	9 1/4
F. S.	0	1/2	3/4	1 1/4	1	1 1/2	1 1/2	2
L. (1 000)	13	18	16	18	16	18	16	18
£	6	7	6	6 1/2	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7
Fr. franç.	10	10 1/2	10 1/4	10 3/4	11 1/2	12	12 3/4	13 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PRESSE

L'U.N.S.J. DEMANDE LA CONVOCATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'A.F.P.

M. Claude Roussel, président-directeur général de l'Agence France Presse a reçu, le lundi 9 janvier, à leur demande, les représentants de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., F.O., C.G.T.), accompagnés des délégués de l'intersyndicale de l'A.F.P.

Le communiqué de l'U.N.S.J. déclare notamment : *« Le bureau a dénoncé les pressions récentes du pouvoir qui ont influé, à plusieurs reprises, sur le contenu de l'information diffusée. Sans nier l'existence de ces pressions, M. Claude Roussel a affirmé sa volonté de résister à toutes démarches de ce type et d'où qu'elles viennent, dans la mesure où il les jugerait injustifiées.*

» Au cours de cet entretien, le bureau de l'U.N.S.J. a particulièrement déploré les propos publics tenus par des responsables de l'Elysée mettant en cause le travail de l'Agence, notamment dans la couverture de l'affaire du Polisario.

» Le bureau de l'U.N.S.J., préoccupé de cette situation qui risque de s'aggraver à deux mois des élections législatives, et malgré les assurances qui lui ont été données par M. Roussel, réitère sa demande de convocation du conseil supérieur de l'A.F.P., garant, selon les statuts, de l'indépendance de l'Agence.

» Par ailleurs, il a fait état de sa volonté de renouveler une telle rencontre auprès du P.-D.G. de l'A.F.P. chaque fois que l'indépendance de l'Agence sera mise en cause. »

● *« Le Républicain »*, hebdomadaire publié dans l'Essonne, a racheté *le Courrier* (Val-de-Marne), dont le dernier numéro était sorti *le 14 décembre*. Son nouveau propriétaire souhaiterait le faire reparaître le 2 février.

UNE EXPÉRIENCE FRANCO-ALLEMANDE DE COMMUNICATION ÉCRITE

L'expérience d'échange de journalistes entre *l'Indépendant* de Perpignan et *Hannoversche Allgemeine Zeitung* de Hanovre (R.F.A.), qui a débuté en septembre 1977, entre dans une phase nouvelle, du 9 au 22 janvier.

Ce mardi 10 janvier, *l'Indépendant* publie à Perpignan une page entière d'informations locales parue à Hanovre le 7 janvier, en fac-similé traduit. Puis les deux journaux échangeront des articles et informations sur la vie quotidienne et les événements locaux dans les deux villes.

Les deux journaux, totalement indépendants l'un de l'autre mais dont les lecteurs sont liés par un jumelage entre Hanovre et Perpignan, tentent ainsi une expérience de communication qui leur a été proposée par M. Hervé Fischer, professeur de sociologie des mass media à la Sorbonne.

Le *Hamburger Abendblatt* de Hambourg et *le Provençal* de Marseille (deux villes jumelées également) engageront une expérience analogue le 23 janvier.

L'Office franco-allemand de la jeunesse soutient, comme en septembre dernier, ces expériences de presse.

AVIS DE CONCILIATION DANS LE CONFLIT AUX « ÉCHOS »

Un avis de conciliation a [illegible] rendu le vendredi 6 janvier [illegible] le conflit intervenu aux *Éc*[illegible] le 29 décembre 1977, à la s[illegible] de la décision de la direction [illegible] licencier brutalement le secréta[illegible] général de la rédaction sur [illegible] motifs relevant de l'autorité [illegible]diciaire. Mme Beytout, préside[illegible] directeur général du quotid[illegible] avait porté plainte après la [illegible]ception de deux lettres anony[illegible] injurieuses qu'une expertise g[illegible]phologique, effectuée à sa [illegible]mande, avait attribuées a[illegible] secrétaire général.

La commission de concilia[illegible] (article 43 de la convention [illegible]lective des journalistes), compo[illegible] de deux représentants du pat[illegible]nat de presse et de deux rep[illegible]sentants de l'Union des syndi[illegible] de journalistes, s'est réunie [illegible] 6 janvier. Elle a proposé l'an[illegible]lation du licenciement et repo[illegible] l'application éventuelle de la [illegible] de 1973 (licenciement pour ca[illegible] réelle et sérieuse) jusqu'au rés[illegible]tat de la procédure de référé.

Le secrétaire général de la [illegible]daction bénéficie dès mainten[illegible] de ses vacances conventionne[illegible] pour une durée d'un mois [illegible]mettant la mise en œuvre du [illegible]féré.

TRANSPORTS

● *Mauvaise année pour les grands ports maritimes.* — En raison de la mauvaise conjoncture *économique*, et parfois de troubles sociaux, le trafic de la plupart des grands ports autonomes maritimes a sensiblement régressé en 1977 par rapport à 1976. A Marseille, le recul aura été d'environ 5 %, au Havre de 4,6 %, à Dunkerque de 2,5 %, à Bordeaux de 5,9 %. En revanche, le trafic de Rouen aura progressé de 8,4 %, et celui de Nantes-Saint-Nazaire de 5,5 %, selon les premières estimations, encore provisoires.

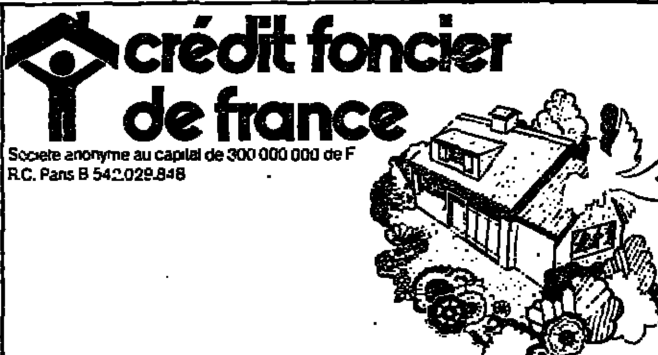
● *Concorde : ennuis techniques.* — Un Concorde d'Air France, qui avait quitté New-York le lundi matin 9 janvier, à destination de Paris, a dû faire demi-tour, une demi-heure après son décollage de Kennedy-Airport, en raison d'une fuite d'huile dans le moteur numéro un. L'appareil supersonique, qui transportait vingt-sept passagers, devait regagner Paris à vide. — *(A.F.P.)*

● *Nice-Côte d'Azur : + 25 % en trois ans.* — Le trafic de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur a progressé de 8,25 % en 1977 par rapport à l'année précédente, avec un total de 2 836 364 passagers. Le taux de progression est plus élevé pour le trafic international (près de 8,6 %) que pour le trafic national (près de 5 %). Le trafic de passagers a augmenté de près de 25 % au cours des trois dernières années.

● *Air Rhuys dépose son bilan.* — La société Air Rhuys vient de déposer son bilan devant le tribunal de commerce de Vannes (Morbihan). Cette compagnie régionale assurait une liaison entre Paris, Nantes et Vannes.

● *Lyon-Satolas : plus de 2 millions de passagers.* — L'aéroport international de Lyon-Satolas a traité, en 1977, 2 066 610 passagers, soit une augmentation *de 10,8 % par rapport à 1976. Le* trafic du fret, avec 41 580 tonnes, est en progression de 53,9 %. Environ cinq millions de passagers ont utilisé cet aéroport depuis son ouverture en avril 1975.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Société anonyme au capital de 300 000 000 de F
R.C. Paris B 542.029.848

EMPRUNT 11%

Émission de 1 300 000 obligations de 1 000 F remboursables en 15 ans.
Amortissement au pair en 10 séries égales à raison d'une série à la fin des 3e, 5e, 7e et 9e années et de deux séries à la fin des 11e, 13e et 15e années.

Prix d'émission : 1 000 F
Date de jouissance : 28 décembre 1977

Les intérêts de ces titres figurent parmi les revenus ouvrant droit à l'abattement de 3 000 F par an et par déclarant accordé aux porteurs de certaines valeurs à revenu fixe.
Souscriptions reçues au Crédit Foncier de France, 19 rue des Capucines à Paris, dans ses Directions départementales et ses agences, aux guichets des banques, agents de change, comptables du Trésor, P.T.T., Caisses d'Epargne et par correspondance (C.C.P. du Crédit Foncier 9170.00 Paris).

Taux de rendement actuariel brut : 11,06% B.A.L.O. du 9 janvie[r] 1978.



SOCIETE GENERALE

Réuni le Jeudi 5 Janvier 1978, sous la présidence de **M. Maurice LAURÉ**, le Conseil d'Administration de la Société Générale a promu **M. Paul JOCTEUR-MONROZIER** au grade de Directeur Général Adjoint, et **MM. Daniel HUA** et **Léopold JEORGER** au *grade de Directeur Central. Il a nommé Directeurs de la Société* Générale **MM. Alain BRIFFOD** et **Jean-Marie WEYDERT**, Inspecteurs des Finances, ainsi que **MM. Henri MORIN, Louis BUTTAY** et **Roger SABOT**.

La Société Générale rappelle à cette occasion la composition de l'état-major de son siège central :

M. Marc VIÉNOT, Directeur Général ;
M. Jean-Paul DELACOUR, Directeur Général-Adjoint chargé des Affaires Intérieures et Extérieures ;
M. Pierre MURON, Directeur Général-Adjoint : Direction des Agences de Paris et de Banlieue ;
M. Jean STARCK, Directeur Général-Adjoint : Direction des Affaires Techniques ;
M. Pierre LHERMITTE, Conseiller du Président : Direction des Techniques de Gestion ;
M. Paul JOCTEUR-MONROZIER, Directeur Général-Adjoint : Direction des Agences de Province ;
M. Daniel HUA, Directeur Central : Direction Financière ;
M. Léopold JEORGER, Directeur Central : Direction de l'Etranger et de la Trésorerie ;
MM. Alain BRIFFOD, Jean-Marie WEYDERT, Henri MORIN, Louis BUTTAY, Roger SABOT, Directeurs de la Société Générale.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 JANVIER

Redressement

Les valeurs françaises se sont assez sensiblement redressées ce lundi à la Bourse de Paris où l'indicateur instantané, en hausse de 1,4 % à l'ouverture, a rattrapé une bonne partie du terrain cédé la semaine dernière (6 %) en clôturant en progrès de 2 % environ.

Dans un marché resté peu actif, la totalité des compartiments ont, peu ou prou, bénéficié du mouvement de reprise. Les pétroles et les titres de l'alimentation ont été les plus favorisés, les meilleures performances de la séance étant réalisées par Mumm, Prénatal, Aquitaine et Auxiliaire d'Entreprises (+ 6 à 9,5 %). Les baisses sont généralement restées limitées et circonscrites à une quarantaine de valeurs (sur 170 à terme) de seconde importance.

Satisfaction après la présentation à Blois des « objectifs d'action du gouvernement » de M. Barre ? Sérénité retrouvée à la suite de l'annonce par M. Marchais de la nouvelle ligne de conduite du P.C. pour les prochaines élections ? Nul ne peut le dire tant les interprétations étaient divergentes autour de la corbeille. Mais une chose est sûre : avant le début de la séance bien peu de professionnels, compte tenu des ordres en leur possession, prévoyaient un redressement d'une telle ampleur. En fait, il semble bien que les institutionnels (Caisse des dépôts en tête) soient intervenus pour soutenir des cours qui, selon eux, avaient peut-être trop baissé. En tout cas, ces « gendarmes » n'ont pas eu à employer la « grosse artillerie » pour influencer un marché qui est resté très étroit.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont généralement reculé.

Sur le marché de l'or, le lingot a progressé de 225 francs à 2. 495 francs, tandis que le napoléon demeurait stable à 264,90 francs. Le volume des transactions s'est établi à 3,53 millions de francs contre 6 millions.

LONDRES

Repli

Le marché se replie par solidarité avec Wall Street. Recul des pétroles. Vive avance des mines d'or, en liaison avec la hausse du cours du métal.

OR (ouverture) (dollars) 173 50 contre 178 25

VALEURS	CLÔTURE 9/1	COURS 10/1
Beecham	663 ...	662 ..
British Petroleum	836	838
Courtaulds	116	115
De Beers	292 ...	290 ..
Imperial Chemical	347 ...	345
Rio Tinto Zinc Corp.	185	184
Shell	522 ...	522
Vickers	194	188
War Loan 3 1/2 %	36 3 4	36 5 8
*West Driefontein	25 3 4	26 1/4
*Western Holdings	22 1/8	22 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	6 janv.	9 janv.
Valeurs françaises	94,4	96,4
Valeurs étrangères	100,5	100

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,5	58,1

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DARTY ET FILS. — Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour les neuf premiers mois de l'exercice 1977-1978 s'est élevé à 762,63 millions de francs contre 557,48 millions un an plus tôt.

LINVOSGES. — Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour le premier trimestre de l'exercice 1977-1978 a atteint 17,22 millions de francs contre 16,52 millions.

DICKSON-CONSTANT. — L'exercice clos le 31 août 1977 s'est soldé par un bénéfice net de 4,30 millions de francs contre 5,77 millions auparavant. Le dividende global a été fixé à 9,75 F (contre 9 F), sur lesquels 7,50 F d'acompte ont déjà été versés.

LILLE - BONNIERES ET COLOMBES. — La Compagnie industrielle de l'Abeille, à la suite d'un échange des titres avec la Compagnie financière de Suez, vient de prendre une participation de 10,88 % dans le capital de L. B. C.

NEW-YORK

La chute continue

La chute des valeurs industrielles s'est poursuivie, lundi, à Wall Street. En recul pour la cinquième séance consécutive, l'indice Dow Jones a encore cédé 8,93 points pour s'établir à 784,56, portant à 46,61 points le terrain perdu depuis le début de la nouvelle année. Fait significatif, les volumes de transactions demeurent élevés, 28 millions d'actions ayant changé de mains lundi contre *26,15 millions* à la veille du week-end, ce qui traduit un pessimisme accru des opérateurs.

Les ventes se sont produites dès le début de la séance et se sont poursuivies pendant cinq heures. Sur 1 901 valeurs traitées, 1 309 ont reculé, 270 sont parvenus à progresser, tandis que 322 restaient inchangées.

Bien que la nouvelle hausse des taux d'intérêts ait été décidée essentiellement pour soutenir le dollar, les opérateurs craignent qu'elle ne se poursuive et n'entraîne un ralentissement de l'activité économique. Les prévisions la concernant n'étaient déjà guère réjouissantes, et le département du commerce vient de réviser *en baisse les pronostics officiels du* rythme d'expansion pour l'année 1978.

VALEURS	COURS 6 1	COURS 9 1
Alcoa	43 ..	42 3 4
A.T.T.	58 7 8	58 3 8
Boeing	26 3 8	25 3 4
Chase Manhattan Bank	28 3/8	27 3 4
Du Pont de Nemours	111 1 2	111 1 2
Eastman Kodak	49 5 8	49 7 8
Exxon	45 5 8	44 3 4
Ford	43 1 4	42 7 8
General Electric	47 7 8	47 1 8
General Foods	30 1 2	30 ...
General Motors	59 3 4	59 1 8
Goodyear	17 ...	16 3 4
I.B.M.	267 ...	268 3/4
I.T.T.	30 1/2	30
Kennecott	21 3 4	22 3 8
Mobil Oil	60 5/8	60 1 4
Pfizer	26 5 8	25 5 8
Schlumberger	70 1 4	69 3 8
Texaco	26 3 4	26 1 2
U.A.L. Inc.	19 3 4	19 3 8
Union Carbide	39 5 8	39 1/4
U.S. Steel	30 1 2	30 1 2
Westinghouse	17 3 8	17 1/4
Xerox	45 5 8	46 1 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/1	10/1
1 dollar (en yens)	241 87	241 55

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 9 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35	0 830	France I.A.R.D.	174	172	Laffitte-Bail	114 80	114 80	Immuinvest	83 ..	83
5 %	51 25	4 699	France (La)	343	343	Locabail Immob.	191	196	Cie Lyon. Imm.	84 50	83 50
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9 1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 731	4 734	4 740
Allemagne (100 DM)	221 450	220 390	220 500
Belgique (100 F.)	14 266	14 249	14 175
Pays-Bas (100 fl.)	206 090	205 820	205
Danemark (100 krd)	80 990	80 580	80 000
Suède (100 krs)	100 810	100 280	99
Norvège (100 k.)	90 780	90 680	90 260
Grande-Bretagne (£ 1)	9 015	9 096	9 050
Italie (1 000 lires)	5 414	5 407	5 250
Suisse (100 fr.)	234 410	234 260	231
Autriche (100 sch.)	30 978	30 750	30 850
Espagne (100 pes.)	5 856	5 842	5 550
Portugal (100 esc.)	11 730	11 720	10 500
Canada ($ can. 1)	4 383	4 310	4 295

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9·1
Or fin (kilo en barre)	26220	26400 .
Or fin (kilo en lingot)	26270	25495 .
Pièce française (20 fr.)	264 90	264 90
Pièce française (10 fr.)	229 90	226
Pièce suisse (20 fr.)	246	241 ..
Union latine (20 fr.)	226 10	229 50
Souverain	245 50	247 50
Pièce de 20 dollars	1158	1199 60
Pièce de 10 dollars	657	650
Pièce de 5 dollars	402 50	
Pièce de 50 pesos	1080	1080 50
Pièce de 10 florins	245	246

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 janvier 1978 a été tiré à *578.134 exemplaires.*

A B C D E F G

L'élection de M. Messmer à la présidence du conseil régional de Lorraine traduit un resserrement de l'unité de la majorité

De notre correspondant

Metz. — *M. Pierre Messmer, député R.P.R. de Moselle, maire de Sarrebourg, ancien premier ministre, a été élu, lundi matin 9 janvier, président du conseil régional de Lorraine* (le Monde *du 10 janvier*). *La décision a été acquise au premier tour de scrutin par 43 voix pour M. Messmer, 6 pour M. César Depietri, député communiste de Moselle, maire de Moyeuvre-Grande, candidat unique de la gauche, 11 bulletins blancs et 2 bulletins nuls. M. Pierre Messmer succède à M. Servan-Schreiber qui avait décidé, après deux mandats, de ne pas en briguer un troisième.*

En 1974 et 1975, M. Jean Vilmain, alors président du conseil général des Vosges, avait bénéficié d'une coalition départementale dirigée contre la Moselle. En 1976 et 1977, M. Servan-Schreiber avait regroupé sur son nom giscardiens et centristes des quatres départements dans un véritable « front » anti-R.P.R.

Depuis, la situation s'est profondément modifiée. Par-delà les clivages départementaux traditionnels, républicains et centristes se sont rapprochés des gaullistes. Une raison évidente à cela : la poussée de la gauche en Lorraine, notamment lors des dernières consultations municipales. Les différents courants de la majorité sont, dans la perspective des législatives, tactiquement tenus de s'entendre pour faire face. La preuve en est qu'à quelques exceptions près, la plupart des centristes siégeant au conseil régional ont voté en faveur de M. Pierre Messmer. « *La belle victoire de l'ancien premier ministre est due avant tout au concours du vote des centristes de Moselle* », déclarait lundi après le scrutin M. René Jager, sénateur (C.D.S.). La remarque ne manque pas de saveur, si l'on se souvient qu'en janvier 1977, M. Servan-Schreiber avait battu M. Messmer grâce aux voix de ces mêmes centristes mosellans. A bien des égards, la victoire du maire de Sarrebourg est plus celle de l'unité retrouvée de la majorité qu'un succès personnel.

En effet, M. Messmer était le seul candidat de la majorité face à la gauche (qui n'a que six représentants au conseil régional). Il est vrai que si M. Servan-Schreiber avait préféré renoncer à solliciter un nouveau mandat, c'est que depuis plusieurs mois, de nombreux éléments lui donnaient à penser, à juste titre, qu'il lui serait difficile de l'emporter.

De nombreux élus lorrains font, en effet, deux reproches essentiels au président du parti radical : sa passivité apparente au moment de la crise de la sidérurgie et ses prises de position politique au niveau national : celles-ci sont ressenties, dans la région, comme un élément de division.

Les écueils ne manquent pas pour M. Messmer. Le plus important est la grave crise économique qui sévit en particulier dans le nord de la région, en raison des difficultés que connaît la sidérurgie. Cette situation, de l'avis même de nombreux conseillers, pourrait, à terme, remettre en cause le fragile équilibre départemental. Telle est peut-être la raison pour laquelle M. Messmer a réaffirmé, lundi, qu'il est favorable à une présidence « *tournante* » entre les quatre départements. Autre écueil : les rapports du président du conseil régional avec l'exécutif régional. Ceux-ci, du temps de M. Servan-Schreiber, s'étaient profondément détériorés, surtout dans les derniers mois.

Qu'en sera-t-il avec M. Messmer, dont les conceptions en matière de pouvoir régional sont nettement opposées à celles du président du parti radical ? « *Président d'une assemblée dont les pouvoirs ont été définis par la loi, j'appliquerai cette loi sans arrière-pensée. C'est-à-dire que je n'empiéterai pas sur le pouvoir de l'exécutif. De la même façon, je n'accepterai pas les empiétements de l'administration sur les pouvoirs du conseil régional* », a notamment déclaré l'ancien premier ministre, qui a conclu, faisant allusion à son prédécesseur qui se présentait quelquefois comme « président de la Lorraine » : « *Je suis le président d'une assemblée, avec les devoirs et les pouvoirs que cela comporte. Mais je ne me reconnais en aucune façon comme le président de la région Lorraine.* »

JEAN-CHARLES BOURDIER.

LE R.P.R. : M. Carter s'est immiscé dans les affaires intérieures françaises.

A l'issue de la réunion, lundi soir 9 janvier, du conseil politique du R.P.R., M. Yves Guéna, délégué politique de ce mouvement, a déclaré : « *Le conseil politique s'est inquiété des conditions dans lesquelles le président Carter, à l'occasion de sa visite en France, a adopté un comportement qui l'a conduit à s'immiscer dans les affaires intérieures de notre pays.* »

« *D'autre part*, a ajouté M. Guéna, *il s'est dégagé un sentiment général d'incertitude sur le rôle de la France dans le domaine international.* »

● M. MICHEL JOBERT. — « *Il ne faut pas gonfler l'affaire. M. Carter est venu en période électorale en France et il est normal qu'il y ait quelques éclaboussures. Je crois que ce que le président Carter a voulu dire, c'est qu'il avait une égale considération pour le président de la République et pour l'un des chefs de l'opposition, l'un et l'autre étant, par inclination, très favorables à la politique américaine.* »

● M. GEORGES MARCHAIS juge « *préoccupant* » le fait qu'aucun communiqué, aucune décision n'aient été rendus publics au terme de la visite de M. Carter. Il a déclaré au micro d'Antenne 2 : « *Si cette visite tend à peser un peu sur la vie intérieure française, c'est inacceptable. En entendant tout cela, le général de Gaulle doit se retourner dans sa tombe.* »

● L'ACTION REPUBLICAINE INDEPENDANTE ET LIBERALE estime que le jugement porté par le président des Etats-Unis au bénéfice de M. Mitterrand « *doit être considéré comme une immixtion dans les affaires françaises* ».

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » : les dirigeants communistes ont choisi leur parti contre l'union.

La Lettre de l'unité, publiée par le parti socialiste, note dans son numéro du 9 janvier : « *Ceux qui hésitaient encore savent à quoi s'en tenir sur la responsabilité de la rupture. Ils savent maintenant que ce sont les dirigeants communistes qui ont délibérément choisi leur parti contre l'union. (...) Il y a eu arrêt brusque des communistes sur le chemin de l'unité. Pourquoi ? Parce que le P.S. y avançait trop vite. Le P.C. a donc choisi de s'immobiliser. Espérant aussi empêcher les autres de poursuivre la route. (...)*

» *Ce n'est d'ailleurs pas au XXIIe congrès, mais au XXIe, que Georges Marchais a évoqué le pourcentage de 25. Au XXIe congrès, en février 1976, le secrétaire général du P.C. s'était à lui-même posé la question : « Est-ce que l'union n'a pas plus profité au P.S. qu'à nous ? » Et il avait répondu : « Le comité central (...) considère que le choix qui a été fait était juste. (...) Ajourner l'entente avec le P.S. eût été desservir l'intérêt des travailleurs. » Qu'y a-t-il donc de changé aujourd'hui ? Ce choix n'est-il plus juste ? Ou bien le P.C. n'a-t-il plus le même souci de l'intérêt des travailleurs ?* »

● *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, lundi 9 janvier, sur Antenne 2 : « *Il n'est pas possible que le P.C.F. fasse passer son intérêt avant l'intérêt du pays. Il n'est pas possible que les travailleurs qui espéraient en une victoire de l'union de la gauche en soient frustrés. Dans le passé, le parti communiste pouvait passer comme le meilleur défenseur des défavorisés. Ceux-ci risquent de s'apercevoir qu'il n'en est plus ainsi.* »

STABILITÉ DU DOLLAR HAUSSE DE L'OR

Le cours du dollar a peu varié mardi sur les marchés des changes, se maintenant un peu au-dessus de 2,14 DM à Francfort contre 2,1450 DM la veille, se stabilisant à Paris aux alentours de 4,7320 F et glissant un peu à Zurich, où il est coté 2,0140 F.S. contre 2,0180 F.S. Les mesures prises par les autorités américaines depuis quelques jours (intervention de la Réserve fédérale, accords avec la Bundesbank, relèvement du taux de l'escompte et de celui du loyer de l'argent entre banques) soutiennent la monnaie américaine, du moins pour l'instant.

A Bâle, M. Arthur Burns, avant de quitter ses fonctions de président du « Fed », s'est efforcé de persuader ses collègues, gouverneurs de banques centrales, que le dollar était sous-évalué, et que son pays était décidé à véritablement « faire quelque chose » pour stopper sa chute. A Londres, le cours de l'once d'or sur le marché libre a bondi au-dessus de 173 dollars contre 168,60 dollars lundi matin et 170,25 dollars dans l'après-midi.

Moscou souhaite développer avec Tokyo la coopération en Sibérie

De notre correspondant

Moscou. — Pour Moscou, les relations avec le Japon font partie des trois ou quatre domaines prioritaires en matière de politique étrangère. Politiquement, en raison du rôle joué par Tokyo en Asie du Sud-Est, économiquement parce que le Japon a été le troisième partenaire occidental de l'Union soviétique en 1976 et sera sans doute le deuxième en 1977 avec un montant d'échanges de plus de 11 milliards de francs pour les neuf premiers mois. Il y a des perspectives pratiquement illimitées de coopération dans la mise en valeur des ressources de la Sibérie.

Le ministre japonais des affaires étrangères a eu dès lundi deux longues rencontres avec M. Andreï Gromyko qui a donné en outre un déjeuner en l'honneur de son homologue japonais. M. Sonoda devrait en principe être reçu par M. Kossyguine, [le] chef du gouvernement soviétiqu[e] mardi après-midi. A l'origine l[e] chef de la diplomatie nippon[e] devait rencontrer le secrétair[e] général du P.C., mais il sembl[e] que M. Brejnev ait fait un[e] rechute.

Selon l'agence Tass, les négo[-] ciations soviéto-nippones « *se son[t] caractérisées par l'aspect concre[t] de la discussion et par sa fran[-] chise* » (dans la terminolog[ie] soviétique, cela veut dire que le[s] deux parties se sont sérieusemen[t] accrochées). Les revendications d[e] Tokyo au sujet des îles Kourile[s] sont jugées irrecevables pa[r] l'Union soviétique. Les dirigean[ts] soviétiques ont en effet fait d[e] l'intangibilité des frontière[s] issues de la seconde guerre mon[-] dale l'un des axiomes de leur poli[-] tique étrangère.

Ce principe, consacré en Europ[e] par les accords d'Helsinki, e[st] aujourd'hui plus que jamais d'ac[-] tualité en Asie dans la mesure o[ù] il pourrait éventuellement conce[r-] ner le conflit frontalier avec l[a] Chine. C'est sans doute pourquo[i] quelles que soient les éventuelle[s] concessions japonaises, Mosco[u] risque fort d'opposer une fin d[e] non-recevoir.

L'attitude de Moscou sera plu[s] simple en ce qui concerne le[s] relations économiques. A l'heu[re] actuelle, le Japon est en train d[e] devenir le second partenaire com[-] mercial de l'U.R.S.S. après l[a] R.F.A., et tout indique qu'il pou[r-] rait même occuper la premièr[e] place dans le commerce extérieu[r] soviétique. En effet, aujourd'hu[i] le Kremlin mise à fond sur l'ess[or] de la Sibérie. Or, compte tenu de[s] *distances, c'est le Japon qui peu[t]* le plus facilement contribuer à l[a] mise en valeur des fabuleuses res[-] sources de cette région. Qu'[il] s'agisse de charbon, de pétrole o[u] de gaz, Tokyo constitue le meil[-] leur débouché et le meilleur par[-] tenaire pour la coopération tech[-] nologique.

(Intérim.)

NOUVELLES BRÈVES

● *La galette des rois à l'Elysée.* — Une délégation, conduite par le président de la Confédération nationale de la boulangerie, M. Francis Combe, et comprenant six apprentis, dont une jeune fille, Mlle Véronique Schott, a offert, lundi 9 janvier, une immense galette de 1,10 mètre de diamètre au président de la République.

● *Election d'un correspondant à l'Académie des sciences.* — Lors de sa séance du 9 janvier l'Académie des sciences a élu M. Raymond Daudel, professeur à la faculté des sciences de Paris, correspondant pour la section de physico-chimie.

[M. Raymond Daudel est né à Paris le 2 février 1920. Ingénieur de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielle, docteur ès sciences, il est, depuis 1957, directeur du centre de mécanique ondulatoire appliquée du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et professeur, depuis 1962, à la faculté des sciences de Paris, où il est titulaire de la chaire de mécanique ondulatoire appliquée. Le professeur Daudel a été l'assistant d'Irène Joliot-Curie à l'Institut du radium.]

● *Le palmarès des « 10 % ».* — La Fondation de France a lancé auprès de élèves des établissements secondaires et de leurs professeurs un concours dit du « *meilleur emploi des « 10 % » pédagogique* ». Les premiers prix (deux de 20 000 F et deux de 10 000 F) seront remis en juin 1978.

La réforme des 10 % a consisté à autoriser ls établissements scolaires à libérer un dixième de l'horaire d'enseignement des élèves du secondaire pour des activités diverses : visites, conférences, voyages, animations, ateliers, etc. Les élèves et les professeurs désireux de concourir doivent s'adresser aux services administratifs de leur établissement.

● *Une manifestation* de réfugiés cambodgiens en France a eu lieu dimanche 8 janvier à Paris. Environ mille trois cents personnes ont *défilé place de la* Bastille pour protester à la fois contre l' « invasion du Cambodge par le Vietnam », et le « génocide » dont se sont rendus responsables les Khmers rouges.

● *Un groupe révolutionnaire arménien* s'intitulant « *Groupe du 28 mai, branche de l'organisation centrale des justiciers du génocide des Arméniens* », a revendiqué, dans une communication téléphonique à l'A.F.P. à Paris, plusieurs attentats commis le 8 janvier à Izmit, en Turquie. Il s'agit d'explosions survenues notamment à la *raffinerie de pétrole*, à la gare des autobus et à la gare routière.

Toutefois, le *sous-secrétaire* turc à l'intérieur, interrogé par l'A.F.P., a nié qu'aucun attentat ou arrestation susceptible de faire échouer *in extremis* ces tentatives de sabotage lui aient été signalés.

Le « Groupe du 28 mai » revendique également dans son communiqué les précédents attentats mortels contre les ambassadeurs de Turquie à Vienne (22 octobre *1975), Paris (24 octobre 1975) et* au Vatican (9 juin 1977), ainsi que des attentats contre l'aérodrome et la gare de chemins de fer d'Istanbul.

هكذا من الأصل